This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138134 1

LES

FASTES

DE

LOUIS XV,

DE SES

MINISTRES,

MAÎTRESSES,

GÉNÉRAUX,

ET

AUTRES NOTABLES PERSONNAGES

DE

SON REGNE;

Pour servir de suite à la VIE PRIVÉE.

TOME PREMIER.

A VILLE-FRANCHE.

Chez la VEUVE LIBERTÉ.

M. DCC. LXXXIII.

LES

FASTES

DE

LOUIS XV,

DE SES

MINISTRES,

MAÎTRESSES,

GÉNÉRAUX,

ET

AUTRES NOTABLES PERSONNAGES

DE

SON REGNE;

Pour servir de suite à la VIE PRIVÉE.

TOME PREMIER.

A VILLE-FRANCHE.

Chez la VEUVE LIBERTÉ.

MDCC. LXXXIII.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
1012084
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1923

PRÉFACE.

ON va parler d'un Roi qui avoit mérité de ſon peuple le doux titre de Bien-Aimé; *d'un Roi qui fut, dans ſon berceau, l'idole des Français; à qui, dans ſon printemps, on éleva des ſtatues; que, dans ſon automne, on inſulta de la maniere la plus ſanglante; d'un Roi, dont la mort fut, comme celle de ſon Biſaïeul, le triomphe de la nation.*

Voici le moment de la vérité. Ayons le courage de tout dire & de ne rien celer. Ne diſſimulons ni les vertus, ni les vices du Monarque, ni les crimes, ni les forfaits des eſclaves, des roués, des Courtiſans, des Miniſtres, des viles proſtituées qui l'entourerent pour ſon malheur & celui de ſes peuples.

On n'aura point la ſcélérate témérité d'aſſimiler Louis XV aux Sardanapales, aux Nérons, aux Caligulas, aux Louis XI, comme l'a fait un obſcur & criminel Ecrivain (*), lui aſſignant ſucceſſivement dans le Tartare, les travaux des Euménides, le ſupplice de Si-

(*) *L'auteur de l'ombre de Louis XV devant Minos.*

Bouillefoy 7 May 1923 (2 vols.)

ſyphe & les tourments de Titye. Comme lui, on ne ſe permettra pas de tracer ce qu'il appelle le tableau effrayant & odieux des injuſtices, des vexations, des tyrannies, des horreurs, des atrocités de ſon regne.

Perſonne ne conteſte que Louis XV n'eût été le plus chéri, le plus aimé des Rois, ſi malheureuſement aveuglé & ſéduit, il n'eût point donné, tête baiſſée, dans les pieges que lui tendoient la corruption, le crime; ſi moins puſillanime, moins apathique, il ne ſe fût point plongé dans la plus vile crapule & la débauche la plus effrénée; ſi plus juſte, il eût puni le crime & récompenſé la vertu.

Le titre de Bien-Aimé, *les ſtatues qui couvrent la France, les inſcriptions glorieuſes dont elles ſont chargées; tous ces témoignages de l'amour le plus tendre & le plus mérité, dépoſeroient à la poſtérité, en faveur de ce Monarque, ſi un amas d'iniquités, tranchons le mot, une ſuite de crimes, de forfaits; des familles ruinées, déshonorées, mille victimes des fureurs, des perfidies, des vengeances les plus noires de ſes Miniſtres ne faiſoient taire la voix de l'adulation, n'étouffoient celle des Panégyriſtes.*

Le Roi, dit l'Auteur du Tableau de Paris, *eſt pour les Pariſiens, (dites pour tous les Français, pour tous les habitants du globe) ce qu'eſt le modele au milieu d'une Académie de deſſinateurs. Chacun dans la Capitale, (auſſi par-tout le Royaume, par-tout l'univers) s'évertue à faire ſon portrait: on le crayonne, on le repréſente ſur toutes les faces; & le plus ſouvent le portrait eſt manqué, & fort peu reſſemblant. Ceux qui ſont éloignés ne voient que les principaux traits qu'apporte la renommée, & ſon bruit eſt vague. Ceux qui l'approchent, voient l'extérieur de l'homme, les traits fins leur échappent. Entendez le valet qui le déchauſſe, le courtiſan qui le ſuit à la chaſſe, le ſoldat qui combat pour lui, le magiſtrat qui vient avec des remontrances, l'homme de lettres qui le guette, le philoſophe qui le plaint, le peuple qui le juge par la valeur des denrées: autant de portraits différents; perſonne ne lit au fond de ſon ame: c'eſt au temps que le portrait fidele doit appartenir. Quel homme néanmoins eſt plus en vue, & paroît plus propre à être ſaiſi? Le vrai caractere de Louis XV n'eſt-il pas encore pour nous une eſpece d'énigme vraiment indéchiffrable?.. Ah! non: Louis XV a été très-bien déchiffré!*

J'ai vu, dit le même Écrivain, le même Roi, qui avoit été adoré, ne pas faire couler des larmes à ſa mort..... Loin de-là, pluſieurs années avant ſon trépas, on l'avoit outragé de la maniere la plus ſanglante par des vaudevilles, épigrammes, libelles ſans nombre.

Le BIEN-AIMÉ *de* l'Almanac
N'eſt pas le BIEN-AIMÉ *de* France
Il met tout dans le même ſac,
Et la juſtice & la finance, &c.

A ſa mort, le ſurnom de Louis le déſiré, *décerné unanimement à ſon ſucceſſeur, étoit, ſans doute, la plus violente ſatyre qu'on pût faire de Louis le* Bien-Aimé.

Etoit-ce là, ſe demande l'Auteur déjà cité, étoit-ce là le même peuple qui s'étoit montré enthouſiaſte de ſon Monarque, qui avoit fait retentir les voûtes des temples de ſanglots & de gémiſſements, pour obtenir ſa guériſon, lorſqu'il étoit malade à Metz? Qu'avoit-il fait pour mériter ces premiers tranſports? Qu'avoit-il fait pour exciter des ſentiments abſolument contraires? Qu'étoit-il donc cet homme tour-à-tour adoré & vu avec indifférence? — Ce qu'il étoit? Oſez-vous le demander? Ne le ſçavez-vous pas? LISEZ, & VOUS L'APPRENDREZ.

COUP

COUP D'ŒIL
SUR L'HISTOIRE
DE
LOUIS XV,
POUR SERVIR D'INTRODUCTION,
De Commentaire & de Supplément
A CET OUVRAGE.

UN nom célebre dans toute l'Europe, des dettes immenſes, le rare exemple de la fermeté dans la décadence de la Monarchie, le danger des Prêtres admis dans les Cours, la preuve de l'inutilité des guerres, de grands hommes dans preſque toutes les parties, les lettres, les beaux arts, la politeſſe, des calamités publiques & particulieres, inſéparables de la nature humaine, voilà ce que Louis XIV laiſſa pour héritage à un enfant de cinq ans.

La Régence qui commença avec tant de ſageſſe, qui peu à peu ſe démentit

ponſe, peut, dès ce moment, être compté parmi les hommes.

Lors du lit de juſtice, tenu contre le Duc du Maine, par lequel on lui ôta les avantages & les prérogatives de Prince légitimé; le Roi pleura, tant à cauſe qu'on lui enlevoit ce Surintendant de ſon éducation, qu'à raiſon des mauvais traitements que l'on fit au Parlement en ſa préſence.

Les larmes dont il honora l'exil forcé de ſon Gouverneur, le Duc de Villeroi, la retraite volontaire de ſon Précepteur, l'ancien Evêque de Fréjus, & ſur-tout le ſilence éloquent qu'il garda, lorſqu'on lui apprit la démiſſion involontaire du Chancelier d'Aguèſſeau, annonçoit de la ſenſibilité & de la force, deux qualités qu'on retrouve dans les premieres années de ſon regne; mais qui s'affoibliſſent bientôt, & diſparoiſſent tout-à-fait au milieu des inſinuations perfides des Courtiſans & des Miniſtres.

Il commençoit ſa quatorzieme année, lorſqu'il déclara dans ſon lit de juſtice que, ſoumis à la loi de ſon État, il alloit en prendre les rênes. Juſques à quand les hommes ſacrifieront-ils le bonheur public à de vaines formalités, à des uſages abſurdes? Vingt-quatre

millions d'êtres à la merci d'un enfant ? Auſſi le premier uſage de ſon autorité fut une erreur. Il laiſſa la premiere place du Miniſtere à un heureux parvenu, que des vices réels, & des talents équivoques avoient élevé à la pourpre. Une cauſe inconnue, mais qui veille au bonheur des peuples, répara cette faute. Six mois après, le Cardinal Dubois n'étoit plus. Des hommes qui ont perdu la vie ſous le fer vengeur de la loi, ont trouvé des défenſeurs ardents à prouver que

Le crime fait la honte, & non pas l'échafaud.

Mais Dubois, emportant avec lui la flétriſſure de l'opinion publique, le mépris, n'a pas encore rencontré l'Écrivain qui ait cru pouvoir diminuer l'opprobre de ſa mémoire, ſans qu'il réjaillît ſur lui-même.

Rome, que veux-tu que je croie,
De voir que ta pourpre eſt la proie
De cet infâme ſcélérat,
Par qui l'obſcurité de Brive [*]
Vient rendre la Gaule captive ?

L'Auteur (†) de la VIE PRIVÉE

[*] Lieu de naiſſance du Cardinal Dubois.
(†) Eſt-il poſſible qu'on mette à la Baſtille un Hiſtorien pour un ouvrage ſemblable ?

de Louis XV, dit que Dubois fut un véritable homme d'État. Lorſqu'on a le courage de hazarder de ces paradoxes hiſtoriques, il faut ne donner aucun prix à ſon opinion, ou compter étrangement ſur l'ignorance de ſes lecteurs. Un homme abandonné aux plaiſirs, victime des excès qui les accompagnent, familiariſé avec la honte qui ſuit certaines complaiſances, dépoſitaire de ſommes immenſes au milieu d'un luxe Aſiatique, ne mêle point à cette diſſipation & à cette baſſeſſe, les qualités d'un homme d'État.

La tutelle de Louis XV duroit encore, quoique le Régent lui eût remis l'adminiſtration. Mais ce Prince ſuivit bientôt ſon favori dans la tombe.

Il eut une eſpece de ſucceſſeur. L'ex-

Cela eſt pourtant arrivé. Comme lui, nous compilons ; nous ſommes un peu corſaires, & tout ce qui eſt bon, nous paroît, comme à bien d'autres, de bonne priſe. Serons-nous à notre tour ſéqueſtrés du nombre des vivants, comme le plagiaire de *l'Hiſtoire de la Régence*, de *Zeoquiniſul*, des *révolutions de Perſe*, des *Mémoires de Ducrot*, des *anecdotes de Madame du Barry*, &c ? .. Nous prévenons d'avance que la liberté qui regne dans le lieu où nous écrivons, nous met à l'abri de cet événement.

trême jeuneſſe du Roi lui fit choiſir M. le Duc, Prince économe, mais ſans talents, dur, plutôt que franc, étranger aux affaires d'État, enfin n'ayant pour lui que ſon nom. Avant de parler de ſon Miniſtere, il eſt néceſſaire de ſe remettre ſous les yeux l'état de l'Europe pour connoître les intérêts de la France.

Philippe V, toujours à charge à lui-même, fatigué du poids d'une Couronne qui avoit coûté tant de ſang au midi de l'Europe, attaqué d'une mélancolie qui, jointe à la dévotion, le portoit à renoncer aux embarras du Trône, promenoit ſes ennuis d'Aranjuez à Saint Ildefonſe, & de Saint Ildefonſe au Pardo. Philippe V finit par mettre le ſceptre à ſes pieds, &, ſous le manteau de la piété, s'échappa de la Cour pour ſe jetter dans les bras de l'indolence.

Dom Louis, ſon fils, ne le remplaça qu'un moment. Eliſabeth Farneze, ſa belle mere, l'ame du cabinet, rappella ſon époux & le força de prêter de nouveau ſon nom aux actes du Gouvernement. La Enſenada, qui paſſa du comptoir d'un Banquier (*) à la place de

(*) La Enſenada, né dans l'obſcurité, avoit d'abord tenu les livres d'un Banquier à

Miniſtre, faiſoit le peu de bien que ſon crédit naiſſant lui permettoit d'entre-

Cadix. Des talents fort ſupérieurs à ſon état le firent bientôt connoître. Il s'éleva par degrés, fut Intendant d'armée, & de-là paſſa dans le Miniſtere, où il parut pendant douze à treize ans avec l'éclat d'un homme qui s'eſt créé lui-même. Ayant reçu du Roi le titre de Marquis, le nom qu'il prit (*la Enſenada*) EN SOI RIEN, prouve combien il étoit au-deſſus des petites reſſources de la vanité, ou du moins, que ſon amour propre n'étoit pas d'un ordre commun. Son vrai nom étoit *Zeno Somo da Silva*. (*)

La Enſenada, & Farinelli, ce célebre Caſtrate, s'étoient connus dans un temps où leur liaiſon ne faiſoit déroger ni l'un, ni l'autre. S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, l'autre en faveur, ils continuerent d'être amis. Farinelli ſe déclara tel avec courage, lors de la diſgrace de La Enſenada: il oſa montrer à la Reine le reſſentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas oppoſée, demanda à ſe retirer, & ne céda qu'aux excuſes de cette Princeſſe, qui deſcendit à des baſſeſſes pour le retenir. Ce Farinelli, de Muſicien, étoit devenu favori du Roi d'Eſpagne, Ferdinand,

(*) Les Eſpagnols prennent communément des noms en mémoire d'évenements dont ils ſe glorifient: c'eſt ainſi que le Biſcayen *Orendayn*, prit le nom de *La-paz*, pour avoir ſigné la paix en 1725 entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; *Tranſport Réal*, pour avoir conduit l'Infant en Italie. *Navarro*, après le combat de Toulon, en 1744, ſe fit nommer *Victoria*, quoiqu'il fût reſté à fond de cale, pendant que Decourt combattoit.

prendre. Alberoni venoit de laiſſer reſpirer l'Eſpagne, fatiguée des maneges de ſa politique. Ripperda parut & diſparut. Echappé du Château de Ségovie, il s'évada en Portugal, & finit par aller prendre le turban à Maroc. Le peuple couvoit le juſte reſſentiment que lui cauſoit le renvoi humiliant de l'Infante.

Le Roi de Portugal laiſſoit régner les Jéſuites, avoit la puérilité d'élever une Patriarchale, bâtiſſoit des couvents, &

---

fils de Philippe V. Caffarelli, autre Muſicien de même eſpece, diſoit: » que Farinelli étoit » Miniſtre, & qu'il le méritoit bien; car » c'étoit la plus belle voix de l'univers. » Il ſe retira, depuis la mort du Roi & de la Reine d'Eſpagne, à Bologne, & n'a jamais été inſolent dans ſa proſpérité. A l'égard de La Enſenada, il ne ſe montra jamais ſi ſupérieur à ſa place, que lorſqu'il la perdit. Sur la permiſſion qu'on lui donna d'emmener dans ſon exil un certain nombre de domeſtiques, il répondit: » qu'il en avoit eu beſoin dans ſon Miniſtere; mais que dans l'état où il ſe trouvoit, il ſçauroit encore bien ſe ſervir de lui-même. » Peu de jours après, on lui envoya une partie de ſa maiſon. Le Roi qui, en le déplaçant, s'étoit laiſſé entraîner par la cabale du Duc d'Huéſcar, le regrettoit, & n'en parloit qu'en diſant: » le pauvre La Enſenada. »

faiſoit des bâtards. Depuis que l'autel avoit été mis à la place du trône, depuis le malheur d'Alphonſe V, à qui ſa femme, amoureuſe de Dom Pedre, ſon frere cadet, enleva le ſceptre, comme à un imbécille ; le Royaume avoit diſparu de la ſcène des affaires politiques. Le traité de 1705 avec l'Angleterre donna à cette derniere Puiſſance la tutelle de cette Couronne.

La Grande-Bretagne n'avoit encore que 55, 282, 978 livres Sterlings de dettes. Les pamphlets prouvoient dès-lors, comme aujourd'hui, qu'elle devoit ſuccomber ſous un fardeau ſi terrible. Georges Ier., toujours Allemand [il n'a jamais ſçu l'Anglais] s'intéreſſoit aux affaires du Continent plus que l'intérêt de l'Angleterre ne l'exigeoit. Allié de la Maiſon d'Autriche, de celle de France, de l'Eſpagne, de la Savoye, de la Pruſſe, de la Hollande, de la Suede, du Dannemarck, de la Pologne, ces nombreux traités pouvoient exiger plus de troupes auxiliaires, que la guerre la plus opiniâtre n'en auroit dévoré. Il falloit être préciſément ce qu'étoit le Chevalier de Saint Georges, pour que ce Roi ſe fortînt ſur un trône encore chancelant.

La Hollande, depuis l'extinction de ſes

ſes Stadhouders héros, & depuis la guerre de 1702, étoit en proie aux factions de la République. Le ſeul grand intérêt qui l'occupât, étoit l'abolition de la Compagnie d'Oſtende.

Charles VI, ou plutôt le Comte de Zinzendorff étoit tout entier à la Pragmatique. Eugene vieilliſſoit, & la diſcipline avec lui. Le tréſor étoit épuiſé moins par les guerres que par les déprédations qui ſuivent l'extrême facilité. A cette époque, l'Autriche, comme aujourd'hui, tourna ſes vues vers la Ruſſie naiſſante, & en 1726, l'ambition démeſurée de Menzicoff opéra l'alliance de ces deux vaſtes Monarchies.

Frédéric-Guillaume rempliſſoit le tréſor vuidé par la prodigalité, ou plutôt par la vanité de ſon pere. Il créa cette armée qui, dans la ſuite, commença une nouvelle époque dans l'hiſtoire de la guerre, & eſt deſtinée à maintenir la conſtitution Germanique.

La Saxe étoit au période de ſon plus grand éclat. Mais le Roi de Pologne ruinoit l'Electeur de Saxe. La Baviere réparoit ſes pertes par une aſſez ſage adminiſtration. Dans le Palatinat, l'eſprit de perſécution & l'amour du plaiſir régnoient tour à tour, & le dernier ſe

flattoit que le premier pouvoit l'abſoudre.

Le pays d'Hanovre n'avoit fait que prêter ſon Prince à l'Angleterre. Il tira de cet arrangement du luſtre & du profit. Charles, Landgrave de Heſſe, étoit à Weſſeiſtein l'émule des fondateurs des Pyramides. Mais les utiles dépenſes de ces inutiles & ſuperbes bâtiments, faiſoient circuler des ſommes oiſives dans Caſſel. Les petits Princes adoptoient des mœurs étrangeres, qui, dans la ſuite, les ont preſque perdus.

L'alliance entre la France & la Suiſſe ne tenoit qu'à un fil, que les plus petits événements pouvoient rompre. Les Proteſtants s'en défioient; ils ſoupçonnoient le Comte du Luc de les avoir déſunis. Auſſi ſe féliciterent-ils du traité d'union avec la Hollande, & du renouvellement de l'union héréditaire avec l'Empereur. Dans ce temps, le canton de Luzerne fut menacé d'une excommunication. Il l'évita en la bravant.

La Maiſon de Savoie s'établiſſoit. Victor négocioit toujours; jamais il n'y eut dans une Monarchie plus d'ordre, plus de frugalité, & plus de talent de dépenſer à propos. Staremberg, Rebinder réformerent le militaire. Aux remparts éternels dont la nature environ-

na ſes Etats, il ajouta ce que l'art de Bertola pouvoit inventer pour garnir les paſſages des fortereſſes imprenables.

A Mantoue, les Gonzagues ne régnoient plus, & ne s'en conſoloient pas encore.

Gênes gouvernoit la Corſe de maniere à y cauſer la ſédition de 1729, qui a fini par la lui faire perdre.

Le bon Archevêque de Benevento venoit d'être porté ſur le trône Pontifical; il y régnoit avec une ſimplicité apoſtolique, dont les derniers des hommes ne ſçurent que trop bien profiter. Il tint un Concile, mais la Chrétienté n'en ſçut rien.

La Sardaigne venoit d'être donnée à la Maiſon de Savoie, qui la négligea. Jamais Puiſſance, depuis les Carthaginois, n'a ſçu profiter du ſol ni de la poſition de cette isle, & jamais ſes habitants n'ont été civiliſés; ni délivrés de la plus honteuſe barbarie.

Depuis que la République de Veniſe eut perdu le Péloponeſe, elle ſe borna à jouir tranquillement de ce qui lui reſtoit, de ſorte qu'elle permit aux factions d'enſanglanter les rues de Breſcia; aux brigands d'infeſter la terre ferme, aux Provéditeurs d'exercer le même métier en Dalmatie, pourvu que les ſujets di-

vilés, abattus, & miſérables, n'euſſent ni l'idée, ni la force d'inquiéter le Sénat.

Le Czar, créateur de la Puiſſance Ruſſe (car, ſi elle exiſtoit, c'étoit comme le premier homme avant que Dieu lui communiquât le ſouffle de la vie), le Czar, après avoir vaincu non-ſeulement l'Alexandre du Nord, mais la barbarie des Grands de ſon Empire, & mille ſuperſtitieuſes erreurs que la force de ſon caractere terraſſa devant lui, commença dans ce temps à faire ſentir aux Européens que la balance étoit entre les mains de celui qui, pouvant frapper par-tout où il vouloit, étoit inacceſſible aux coups que les étrangers voudroient lui porter.

Déjà la Pologne trembloit devant ce dangereux protecteur; déjà le Roi de Pruſſe avoit eu l'idée d'un partage. La guerre de Charles XII contre Auguſte II, après avoir étonné l'Europe, s'éteignit même ſans traité de paix.

La Suede avoit perdu le ſeul homme qui, après l'avoir ruinée, pouvoit la rétablir. Elle ſentit alors la foibleſſe qu'on éprouve après les paroxiſmes d'une fievre ardente. Elle vouloit ſe rétablir, mais des partis puiſſants traverſoient ſes ſyſtêmes.

De même, le Dannemarck, gêné par les grandes nations qui s'arrogeoient l'em-

pire des mers, intimidé par la nouvelle Puiſſance qui s'élevoit au fond du golfe de Finlande, enchaîné & abattu par la forme du Gouvernement, ne figuroit plus ſur le théâtre du monde.

Pendant que la foibleſſe du Mogol préparoit des lauriers à Sha Nadir & au Lord Clive, l'Amérique Anglaiſe profitoit de la paix pour jetter les fondements de cette culture, qui préparoit de nouvelles révolutions, & l'époque la plus ſurprenante depuis le renverſement de l'Empire Romain.

Les mers appartenoient aux fiers Bretons, à qui Bolingbroke avoit perſuadé que la nature ordonne aux inſulaires d'être navigateurs, & non des conquérants ſur le continent.

La France, ſans marine, étoit ſpectatrice de leurs ſuccès & de leur puiſſance, & n'avoit ni d'Eſtaing, ni La Motte-Piquet; ou, pour mieux dire, elle étoit ſans flotte & ſans matelots, car les hommes braves ne lui ont jamais manqué.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque M. le Duc arbora l'étendard de l'intolérance, ſur lequel étoit écrit *Révocation de l'Edit de Nantes*. Cet eſprit de perſécution eſt mort bien tard en France. Après avoir tourmenté les Religionnaires

des Cévennes, il s'eſt acharné contre les ſectateurs inſenſés de Janſénius, & ne les a quittés que pour perſécuter les Apôtres de la raiſon, déſignés communément ſous le nom ironique de *Philoſophes*.

Ce Prince ne s'appercevoit pas qu'il troubloit la cendre des morts. On vouloit, par ſes Edits, déshonorer la mémoire de ceux qui ſe ſouſtrayoient à la pieuſe habitude des ſacrements.

Il traita les finances comme la Religion. Le deſpotiſme créa un impôt mal conçu. On exigea le cinquantieme des revenus des biens. Toute charge qui porte ſur une petite portion des ſujets, occaſionnera toujours des murmures.

Ce funeſte abus du pouvoir lui fit renvoyer l'Infante d'Eſpagne, comme ſi les inſultes ceſſoient d'être telles entre les têtes couronnées. On vante une Déclaration qui aſſuroit l'exiſtence aux mendiants vagabons hors d'état de travailler, & un ouvrage lucratif aux autres. Le projet étoit ſage, mais il falloit lui donner pour fondement des revenus fixes.

Il ne laiſſoit à ſon maître que l'éclat de la majeſté. Des audiences faſtueuſes, des réglements puérils ſur l'étiquette, des graces qui n'intéreſſent que quelques particuliers, les promotions des ordres,

la nomination aux places de la Cour, l'éloignoient des affaires, en paroiſſant l'en occuper. Il s'en apperçut, & écrivit à M. le Duc, que, voulant régner, il le verroit avec plus de plaiſir à Chantilly qu'à Verſailles.

Le Cardinal de Fleury, qui, depuis long-temps, gouvernoit la volonté du jeune Monarque, remplaça le Duc de Bourbon, & le fit bientôt oublier. Le Royaume, fatigué d'une Régence orageuſe, avoit beſoin d'un Miniſtre ami de la paix. Il convenoit de ramener une eſpece de décence qui s'étoit enfuie à l'aſpect des mœurs de la Cour de Philippe.

Mais il ne falloit pas abandonner ce jeune Prince aux plaiſirs de la chaſſe, l'entretenir dans l'horreur du travail, & nourrir cette indolence qui traîne à ſa ſuite l'ennui, l'irréſolution & l'indifférence pour la gloire. En un mot, il ne falloit pas vouloir régner ſous ſon nom, & prolonger ſon enfance. On raconte cependant que le Cardinal parla pluſieurs fois de la néceſſité de s'inſtruire, ſans quoi, diſoit-il, ſi Votre Majeſté avoit un Dauphin qui en ſçût plus qu'Elle, il pourroit fort bien la renvoyer avec une penſion, comme il eſt arrivé à Childéric. Le Roi, au lieu de prendre en mal la

réflexion, demande : *& cette penſion ſeroit-elle bien forte ?* Si cette réponſe eſt vraie, elle étoit décourageante, & diſculpe, ſans doute, le premier Miniſtre.

Sous la férule de Fleury étoient alors le Comte de Morville, M. d'Angervilliers, M. Chauvelin, Garde des Sceaux, d'une famille où l'eſprit d'intrigue & le talent de la parole ſont héréditaires. Il réunit deux départements. Il avoit les connoiſſances néceſſaires à un Garde des Sceaux, & la ſoupleſſe dont a ſouvent beſoin un Miniſtre des affaires étrangeres. Mais, n'ayant point appris à connoître les cabinets de l'Europe, il lui manquoit ce qui fait réuſſir ; ce qui a fait la gloire du miniſtere de M de Choiſeul, & ce qui mérite au Comte de Vergennes la confiance de ſon maître, & l'eſtime de toutes les Cours. Il y ſuppléoit auſſi par une adreſſe rare ; mais il y a loin de l'aſtuce la plus déliée à une longue expérience. M. d'Angervilliers avoit montré, dans l'Intendance de Paris, l'amour du travail, l'eſprit d'ordre, l'art de concilier les choſes, une ambition ſourde, mais active. C'étoit un de ces hommes qui ſe trouvent très-bien à la ſeconde place, parce qu'ils fixent toujours la foule qui leur eſt ſubordonnée.

Le Contrôleur Orry concevoit des plans

plans ſages, & les gâtoit en les corrigeant d'après l'opinion des frondeurs. Il manquoit de ce courage d'exécution, talent rare chez la plupart des hommes d'Etat.

La paix régnoit alors entre la France & l'Angleterre. Ces vaiſſeaux qui, de concert avec les flottes Eſpagnoles, vont aujourd'hui tenter la conquête de Minorque & la priſe de Gibraltar, alloient alors les défendre & les aſſurer à leurs maîtres.

L'Empereur, ennemi de la nation Britannique, l'étoit devenu de la France, en ſuſcitant la Ruſſie contre l'élection de Stanislas Lecſinski au trône de Pologne, dont le Cardinal de Fleury étoit maître, s'il eût mis moins d'économie dans ſes armemens, plus de vigueur dans ſes réſolutions, & donné à Stanislas un homme qui ſuppléât par ſes conſeils à ce que la nature lui avoit refuſé.

Louis XV lui déclare la guerre avec ſes alliés les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne. Elle s'allume en Allemagne & en Italie. Après deux ans de victoires conteſtées, de mouvements, de ſieges levés, & de carnage, la Maiſon de Lorraine perd cette province. L'Empereur troque les Royaumes de Naples &

de Sicile contre les Duchés de Parme & de Plaiſance. Le Roi d'Eſpagne eut deux Royaumes, dédommagement qu'on lui devoit pour l'affront fait à ſa fille; Ce Roi d'Eſpagne, qui, vingt-quatre ans auparavant, preſque obligé d'abandonner la capitale de ſes Etats, balançoit s'il ne transféreroit pas le ſiege de la Monarchie Eſpagnole aux Indes Occidentales.

Toutes les Puiſſances furent contentes, excepté le Roi de Sardaigne, oublié dans un traité général. Quant au peuple, qui avoit payé de ſes tréſors, de ſon ſang, de ſes ſueurs, cette querelle de famille, on n'en parla ſeulement pas. Nous avons l'hiſtoire particuliere des guerres; les Mémoires de Noailles, quelques autres fragments, il eſt inutile de les copier. Le Marquis de Mirepoix ſigne la paix à Vienne, le 19 Novembre 1738. Tous les ſoins du Cardinal de Fleury tendoient à la conſerver. Il étoit extrêmement vieux; il ne s'occupoit que de la finance à laquelle il donnoit trop de pouvoir; du commerce qu'il ſaiſiſſoit mal; des affaires Eccléſiaſtiques qui l'occupoient trop.

Le Roi, fixé par la main des plaiſirs dans les bras de l'indolence, voyoit le mal, & n'oſoit le réformer; indiquoit

le bien, & ne ſçavoit pas le faire exécuter ; s'impatientoit des querelles Eccléſiaſtiques, & ne vouloit pas les anéantir d'un mot de ſa volonté ſuprême. Huit ou dix années ſe paſſerent en faiſant un peu de bien aux peuples, en rendant quelques Ordonnances aſſez ſages dans la Juriſprudence, en conſtruiſant des édifices, les uns meſquins, les autres agréables, & dans cette foule d'opérations journalieres, qui, abſorbant les loiſirs de pluſieurs hommes dans un grand Etat, fourniſſent des anecdotes plaiſantes ou curieuſes à ceux qui les compilent, mais très-peu de reſſources à l'hiſtoire, quand elle eſt aſſez ſage pour ne pas ſe charger de détails ſi froids, ſi minutieux, ſi inutiles ; des tracaſſeries de Cour, ſi miſérables, ſi frivoles, & des fautes de la politique toujours ſi mal jugées.

La mort du Cardinal de Fleury apporta quelques changements ; elle termina la ſeconde tutelle de Louis XV, l'an 1742.

Le Cardinal de Fleury ſe permit un attentat contre la propriété des gens, dont les Laverdy & les Terray mêmes n'ont pas ſouillé leur Miniſtere. Il réduiſit des rentes viageres qui n'étoient qu'à quatre pour cent. Ces funeſtes opérations attaquent l'honneur des Princes ;

détruiſent les reſſources, ſi ſouvent néceſſaires, du crédit public ; déſolent des milliers de ſujets, qui, dans ces fruits de leur économie, trouvent la douceur & le repos.

Les murmures publics l'avertirent du vice de cette Ordonnance, ſans doute que les Miniſtres n'étoient pas encore familiariſés avec ces inutiles leçons. Le Cardinal y fut vivement ſenſible. Croyant qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour le peuple, il déplaça le Contrôleur-général Dodun. Cette ſeconde injuſtice ne répara rien. On ſçavoit que ce Miniſtre, innocent dans cette occaſion, n'avoit jamais conſeillé cette réſolution imprudente.

Les vues bornées qu'il porta dans les affaires de Religion (alors des affaires d'Etat) prolongerent des querelles qu'il falloit abandonner au ridicule, cette juſtice ſi ſûre, ſi prompte & ſi irrévocable chez les Français.

Il n'eſt pas aiſé de dire qui ſe conduiſit le plus mal de Rome, du Parlement, du Miniſtere ou du Clergé. On en vint juſqu'à permettre un Concile pour éterniſer ces ſottiſes. Laiſſons-les à jamais dans l'oubli. Injuſtes détracteurs de la Philoſophie, avouez du moins qu'elle ſauve à notre ſiecle des ſcenes

auſſi honteuſes qui nous ont rendus la fable de l'Europe !

Lorſque la confiance du Roi tombe ſur un homme d'Egliſe, il ne faut plus compter ſur cette impartialité, la premiere vertu dans celui qui gouverne. Le Cardinal compenſoit ſes défauts par des talents. Il porta l'économie dans les finances, ſans avoir recours à ces bruſques retranchements qui coûtent toujours quelque choſe à la gloire des Princes, & tout au bonheur d'une foule de ſerviteurs, victimes de ſes épargnes ſubites. Si ſes opérations n'entraînoient pas de l'odieux & une eſpece d'injuſtice, quel eſt le Miniſtre qui n'y auroit pas recours? Il ſervit le Militaire, en établiſſant une inſtitution, où l'inſtruction gratuite préparoit des Officiers intelligents; en ordonnant des camps qui mettoient à même de joindre la pratique à la théorie, en augmentant les récompenſes que l'ancienneté des ſervices, ou la bravoure miſe hors de combat, trouvent dans l'Ordre de St. Louis. Il fut utile au commerce, en établiſſant un Conſeil Royal, tenu tous les quinze jours en préſence de ſon maître.

Il encouragea les ſciences. L'Hiſtoire Naturelle lui doit le jardin du Roi, ce dépôt de toutes les richeſſes de la na-

ture. Il favorisa l'idée heureuse & hardie de déterminer la figure de la terre, en laissant au Comte de Maurepas, alors Ministre de la Marine, la liberté d'envoyer des sçavants sous le Pole & sous l'Equateur.

Comment le disculper de l'accusation qui le confond avec ces coupables séducteurs qui arracherent Louis XV du chaste lit nuptial, pour lui faire connoître des jouissances étrangeres? S'il ne présida pas à ces arrangements infames, il n'y opposa aucune barriere.

Si un Prince enveloppoit du voile de la décence des plaisirs qui l'aideroient à supporter le pénible fardeau du Gouvernement, il auroit droit à l'indulgence du peuple, & au silence de ceux qui l'entourent. Mais dresser une femme à l'art de séduire, l'encourager à ces violences qui révoltent la pudeur, c'est un rôle odieux, & c'est celui qu'on fit jouer à la Comtesse de Mailly, rebutée d'abord par l'heureuse inexpérience de son auguste amant, mais dont elle eut enfin la honte de triompher.

Comment le disculper de l'oubli de nos ports, & de la marine entiere? Les efforts & la rare habileté du Comte de Maurepas dans cette partie difficile (depuis son trop court Ministere, l'écueil

de tous ſes ſucceſſeurs), la reſſuſciterent, mais il n'eut pas le temps de la porter où ſes plans vouloient la fixer.

Le Cardinal, trop loué, ſervit la France dans un temps où il ne lui falloit que du régime. Il ne voulut jamais être grand, ni riche, quoiqu'il pût être l'un & l'autre. Il ſe contenta de faire pleuvoir les dignités ſur ſa famille.

On reprochera toujours à la mémoire de ce Miniſtre ambitieux, de n'avoir pas voulu, ſur le bord de ſa tombe, lâcher les rênes du Gouvernement, d'avoir craint, juſqu'à l'inſtant du trépas, que ſon éleve ne s'en reſſaiſît; de lui avoir inſpiré cette averſion des affaires qu'il montra pendant tout ſon regne; de lui avoir laiſſé contracter une habitude de pareſſe preſque impoſſible à déraciner chez un particulier, à plus forte raiſon chez un Prince nageant dans l'abondance & les plaiſirs. Et qu'on remarque les ſuites funeſtes de ce malheur. Le Monarque étoit né avec les plus heureuſes qualités du cœur & de l'eſprit; il avoit le jugement exquis; il ne le développa jamais. Le Roi étoit naturellement timide: ce défaut, dont il ſe ſeroit corrigé par la grande triture des affaires, n'a fait qu'augmenter dans l'inaction. Au lieu de trancher avec cette ſupériorité

que lui donnoient ſes lumieres, la défiance de ſes forces ne l'a jamais fait aller qu'avec l'appui des autres. Tous ſes diſcours, toutes ſes réponſes au Parlement, quelque courtes qu'elles ſoient, étoient toujours dictés dans ſon Conſeil, & ce Prince, parlant avec autant de facilité que qui que ce fût dans ſon Royaume, ne pouvoit rien énoncer en public qu'on ne jugeât à ſon embarras qu'il ne parloit pas de lui-même; conſéquemment qu'on pouvoit lui réſiſter, ou le faire revenir, le ramener à une façon de penſer oppoſée. De là venoient les combats continuels d'autorité, les contradictions, les variations dans le Gouvernement, l'inſtabilité des déciſions.

Fleury laiſſa, à ſa mort, les affaires de la Guerre, de la Marine, de la Finance, de la Politique, dans une étrange criſe.

L'époux de Marie-Thereſe ne tarda pas d'occuper le trône des Céſars. La grande ame de cette Princeſſe, ſa bonté, ſa popularité lui gagnerent bientôt tous les cœurs, ſes droits lui procurerent des amis qui lui fournirent les reſſources néceſſaires pour combattre avec avantage, & conſerver dans les mains de François de Lorraine, le ſceptre de l'Empire.

Louis XV eut à ſoutenir à la fois la

France, l'Eſpagne contre les mêmes ennemis, c'eſt-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoie. La France n'avoit qu'une Marine foible; l'Angleterre lui en oppoſoit une dans l'état le plus floriſſant. L'Eſpagne manquoit de vaiſſeaux; elle manquoit encore de matelots, de canonniers, de Capitaines même experts dans leur art.

Tout le monde connoît & les ſuccès de la France, & ſes malheurs, & ſes victoires, & ſes déſaſtres rapides dans la guerre de la ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche; tout le monde a lu l'hiſtoire des campagnes de Louis XV, de ſes conquêtes, & des défaites malheureuſes qui les ſuivirent. Les événements mémorables auxquels la France eut part depuis la mort du Cardinal de Fleury, ne ſont ignorés d'aucune perſonne inſtruite. On a encore préſents à l'eſprit la derniere guerre d'Allemagne, la journée de Rosbac, les malheurs des Français dans les quatre parties du monde. On n'a sûrement pas oublié la honte & l'ignominie de la derniere paix.

Dans ce coup d'œil rapide, nous ne nous ſommes uniquement propoſé que de rapprocher le commencement & le terme du Regne du Monarque dont nous écri-

vons les faſtes. Nous le terminerons par une légere eſquiſſe de l'adminiſtration d'un Miniſtre qui, dans tous les âges, occupera la premiere place parmi ceux que Louis XV honora de ſa confiance. Nous entendons parler du Duc de Choiſeul.

La France ſe flatte, & plus d'une Cour craint de revoir en place ce Miniſtre mal connu, & bien digne de l'être mieux. Son eſprit eſt actif, d'un coup d'œil il ſaiſit les avantages ou les inconvénients, les facilités ou les obſtacles, l'eſpece d'hommes à employer, les conſéquences les plus éloignées, rien n'échappe à ſes regards. De la facilité dans le travail, préciſion dans les ordres, choix heureux des inſtruments, quand il n'eſt pas trop précipité. Cette pénétration a quelquefois conduit à l'enthouſiaſme, défaut qui rarement a des ſuites en France, plus rarement encore à la Cour.

Cet eſprit vaſte planoit ſur toute l'Europe. Des Miniſtres adroits & zélés en rapprochoient les intérêts ſous ſes yeux. Auſſi Louis XV, apprenant le partage de la Pologne par la Gazette, s'écria : *Si Choiſeul eût été ici, dès long-temps cet événement eût été prévu & traverſé.* La plupart de ces ſortes d'opérations

échouent, si le secret dans lequel elles se concertent est éventé. Le pacte de famille eût souffert de grandes difficultés, si l'Angleterre avoit pu en soupçonner le projet.

Ses opinions annonçoient un génie qui suppléoit, par sa perspicacité, à la réflexion que les intrigues ne lui laissoient pas toujours le temps de creuser. Il avoit peu de vénération pour les astuces de la Cour de St. James, pour des hommes qui vont *à voiles déployées donner contre les écueils où le Ministere* les pousse; pour le Parlement, composé d'une Noblesse vendue ou rebelle; pour un Gouvernement qui devroit être dans les mains du peuple, & qui se trouve sans cesse dans celles du Roi, pour un peuple ambitieux qui se ruine & se détruit en brûlant sans cesse du desir de renverser & de détruire. Le Duc de Choiseul estimoit la Marine Anglaise, plaisantoit volontiers de la chambre qui fait deux lots de l'argent de la nation; imitoit les jardins de *Stowe*, jalousoit la Compagnie des Indes, semoit dès-lors la discorde parmi les Colonies, & prétendoit que le pavillon Britannique dominoit sur les mers, comme Georges Roi regne sur la France.

Si le Duc de Choiseul eût été le maî-

nombreux.

tendoit à avoir, *non de vieux ſoldats & de jeunes Officiers, les uns, comme plus ſouples à la diſcipline, les autres, comme plus ardents à la maintenir.* Un pareil projet eût été abſurde. Mais elle prévenoit le plus grand abus qui puiſſe ſubſiſter dans toute inſtitution, c'eſt d'accorder les places à l'ancienneté. Plus de talents dès-lors, plus d'émulation; on ne travaille pas, mais on vieillit. La médiocrité patiente recueille ce que le génie & la capacité avoient droit de réclamer.

Il avoit l'art de s'attacher des créatures, parce qu'il eſt aimable, généreux, grand, ſenſible, & ne rend jamais ſervice à demi. Ces reſſources honteuſes que plus d'un Miniſtre a trouvées dans ſon pouvoir, & dans la diſtribution des graces, lui étoient en horreur. Auſſi ſes ennemis n'ont-ils pas attaqué ſon noble déſintéreſſement.

On a reproché au Duc de Choiſeul de prodiguer les tréſors de l'Etat. Où eſt la preuve de cette accuſation vague, intentée contre tant de Miniſtres? Ce n'eſt pas abus de confiance, mais défaut d'économie, diſoit le Duc de ..... Qui décidera ſi la nature des événements ne l'a pas contraint à des ſacrifices extraordinaires? L'établiſſement des Colonies

a dévoré des millions, ajoute-t-on. Oui, ſa confiance a été ſouvent trahie. Ste. Lucie, la Guyanne, l'isle de Cayenne devoient conſoler les Français de la perte du Canada & des poſſeſſions cédées par le traité de Fontainebleau. Plan bien conçu, meſures mal priſes, chefs corrompus, exécution négligée, les colons ſacrifiés, procès entre les chefs, jugement trop doux, projet entiérement avorté.

Le Duc de Choiſeul avoit voulu donner un ſubſide annuel à un Prince d'Allemagne, qui s'engageroit à ne jamais faire marcher ſes troupes avec les ennemis de la France. Les circonſtances ont prouvé que ſi ſon avis eût prévalu, l'Angleterre manqueroit de la principale de ſes reſſources pour la guerre de l'Amérique.

D'ailleurs, dans la confuſion générale où les finances étoient pendant ſon Miniſtère, comment connoître les ſources par où s'échappoit l'or de l'Etat? Il ne s'eſt jamais mêlé de cette partie; nous doutons encore qu'on puiſſe lui reprocher d'y avoir placé l'Abbé Terray, cet homme plein de vices, mais auſſi rempli de talents, dont il falloit peut-être rougir, mais non ſe plaindre; dont les reſſources étoient cruelles, mais efficaces; &, à la

honte de la politique actuelle, homme plus utile à un Gouvernement que des Miniſtres vertueux, ſans moyens, ſans art & ſans courage.

Lorſque le Duc de Choiſeul céda une place long-temps honorée, à une cabale que la faveur ne devoit point élever, mais que la loi devoit punir, les ennemis de ce Miniſtre aſſuroient que le tréſor, fatigué de ſes prodigalités, alloit ſe remplir par les opérations journalieres de l'économie. Cette prophétie ne ſe vérifia point. La France ſe rendit un peu ridicule par ſa guerre avec les Parlements; & Madame du Barry, ainſi que ſes créatures, continuerent à vuider les caiſſes royales, & l'économie fut un de ces beaux rêves, dont on amuſe l'extrême bonté du peuple, qui prend toujours un projet pour ſon exécution.

On a encore reproché au Duc de Choiſeul l'amour exceſſif du plaiſir. Il n'y a que les gens médiocres qui puiſſent ſoutenir un travail conſtant, ſans l'entremêler de ces diſſipations qui renouvellent les forces & le jeu des organes. Or, en admettant la néceſſité des délaſſements, qu'importe qu'on choiſiſſe les femmes ou les jardins, la table ou les beaux arts, & qu'on réuniſſe même tous les goûts, ſi les facultés phyſiques peuvent y ſuffire?

Quelques anecdotes, falsifiées peut-être, ont donné lieu à mille mauvais contes. Une femme de qualité, belle, peu spirituelle, moins difficile encore, frondant ses opérations, ne lui épargnoit ni les ridicules, ni les noirceurs : son rang la rendoit dangereuse jusqu'à un certain point. Le Duc de Choiseul feignit d'ignorer ses dispositions, & parut la distinguer. De simples égards de sa part étoient apperçus. Il fut un jour chez Madame la Ducheſſe de ...., débuta par la galanterie, continua par quelques confidences, gagna la confiance, & obtint des faveurs. Au lieu de beaux sentiments, il dit à cette Dame : je ne sçais trop comment vous remercier, car je ne sçais ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'est pas une surprise que ma figure ait faite à vos sens, je suis fort laid. Ce n'est pas un secret penchant, car je sçais que vous m'abhorrez. Ce n'est pas le desir que j'ai montré de vous plaire, c'est la premiere fois que je viens chez vous. Ne puis-je sçavoir, Madame, à quoi je dois vos faveurs? ou serai-je dans l'humiliante idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi?

On a prétendu qu'il devoit son élévation à une hardiesse inconcevable; que la Marquise de Pompadour n'avoit écouté

que

que ſon cœur en le portant au Miniſtere. Son nom, ſes talents connus pendant ſon Ambaſſade à Rome, la protection qu'il avoit méritée à la Cour de Vienne, étoient des titres ſuffiſants. Au reſte, quand l'amour lui auroit ouvert le chemin de la faveur, l'uſage qu'il en a fait a réparé un tort, qui naît des circonſtances, plus que d'un projet réfléchi, de manquer de reſpect à ſon Souverain. Tous les Miniſtres ont tâché de tirer profit des foibleſſes de leur Maître. Le ſage Noailles communiquoit ſes idées à la Ducheſſe de Château-Roux, & ſe ſervoit d'elle pour connoître celles du Roi.

Le Duc de Choiſeul a eu des amis diſtingués, & les a conſervés dans ſa diſgrace. Voilà ce qui prouve que les plaiſirs tenoient ſeulement chez lui la ſeconde place; que ſon cœur étoit franc, ſon ame honnête, ſon caractere ſûr.

Quant à la conquête de la Corſe, on dépenſe toutes les années des ſommes conſidérables pour des camps de parade & d'exercice; il valoit autant exercer les troupes à prendre des isles. Si l'on dit que celle-ci coûta trente millions, je réponds que l'argent eſt bien peu de choſe en France.

La réunion du Comtat d'Avignon à la Provence étoit convenable; il eut tort

de donner tant de consistance au Chancelier de Maupeou. Mais la prudence humaine va-t-elle jusqu'à prévoir » qu'un » petit homme qui n'a pour tout esprit » que celui d'intriguer avec des Prêtres » ou des Catins, ignorant comme un » élu, sans aucun vice, sans aucun principe, ne prévoyant rien, s'effrayant » de tout, se croyant un personnage, » infatué de son mérite, &, pour peu » qu'on le force, donnant à tort & à » travers dans tous les panneaux qu'on » lui tend » ; qu'un pareil homme, dis-je, bouleverse tout un Royaume, il verra la France spectatrice de ses folles opérations ? Un pareil homme se trouve toujours cependant mal à la seconde place. Un rival est plus dangereux qu'un ennemi. Peut-être donna-t-il trop d'importance à l'épisode de Mde. du Barry. Mais aussi convenons qu'il est amer pour un homme d'un grand nom, de voir la Cour souillée d'une foule de personnages, je ne dis pas inconnus, mais honteux à connoître, un Chancelier en société avec un negre, une fille, & trois poissons ; un Roi absorbé dans les fatigues de la débauche, étranger dans sa famille, se défiant de ses meilleurs serviteurs ; une femme, enfin, n'ayant pour tout mérite qu'un peu de beauté, pour

talent beaucoup d'effronterie, disputer le pas aux Princesses, & le prendre sur les Montmorency, les Beauveau, les Coffé.

Lui seul ne pouvoit opposer une digue au torrent de la dissolution qui entraînoit la Cour & la Ville. Le Roi n'avoit pas la force morale capable de le seconder. Le Duc de la Vrilliere, le Duc d'Aiguillon, le Duc de Richelieu, le Chancelier Maupeou, l'ingrat Terray, étoient cinq hommes rares dans leur espece, & cinq hommes qui, se concertant, renverseront toujours un homme de génie. Il ne se permet pas des oppositions qui le guideroient dans la guerre défensive, & tombe victime d'une fausse délicatesse.

Le Duc de Choiseul étoit séduisant, mais il n'étoit pas adroit. Deux partis qui se disputent l'autorité, s'attaquent, se heurtent, se froissent, & tombent tous les deux sous les débris de l'Administration qu'ils ont culbutée.

On a soupçonné que son ambition vouloit s'élever au rang des Richelieu, des Fleury. Il est difficile de l'en blâmer. Il avoit le talent qui justifie cet espoir, & il sentoit qu'un premier principe de qui tout émane, & qu'une seule impulsion, assurent le bien qui naît rarement de plusieurs ambitions contradictoires.

Alors il y a un ſyſtême, & dans l'état actuel, la néceſſité d'en combiner pluſieurs eſt un travail égal au fardeau du Miniſtere.

Tandis que le réformateur Necker rempliſſoit le tréſor royal, le diſſipateur Sartine jettoit l'or dans la mer. Pendant que le ſage Vergennes entretenoit l'équilibre pacifique en Europe, M. de Monbarrey laiſſoit tomber le Militaire dans cette frivole indifférence dont on avoit eu tant de peine à le retirer.

Il ſçavoit auſſi « que la mobilité des » principes, l'incertitude des vues, les » fréquentes variations de ſyſtême, le » peu de concert, & quelquefois l'op» poſition entre les Miniſtres, ont en» traîné de tout temps la plupart de nos » infortunes. »

La Ducheſſe d'Aumont.

Ce qui démentiroit ce projet ambitieux, c'eſt que le Duc de Choiſeul s'abandonnoit trop à la confiance. Sa ſœur altiere, avec une ame forte, un eſprit vaſte, mais dur & abſolu, déplaiſoit à la Cour, à la Ville, & à la plupart de ſes amis. Il le ſçavoit, & il n'eut jamais le courage de la combler de biens, & de l'éloigner. Un ambitieux auroit commencé par ôter un obſtacle qui embarraſſoit ſa route. Les libelliſtes, les organes du vice ont calomnié cette Du-

cheſſe. On l'a accuſée d'avoir eu des vues ſur le lit que la Marquiſe de Pompadour avoit laiſſé vacant; d'avoir parcouru les provinces pour porter au dernier excès le mécontentement de la Magiſtrature, qui n'avoit pas beſoin d'être excité. On peut atteſter à la poſtérité que ſa conduite ne fournit pas le plus petit fondement à cette odieuſe imputation. Quant à l'autre projet, elle avoit trop d'eſprit pour ne pas ſçavoir que la beauté eſt le premier titre à ces eſpeces de conquêtes; qu'il falloit à Louis XV une femme complaiſante, toujours occupée de diſſiper l'ennui, & à prévenir les rechûtes; que parmi toutes ſes maîtreſſes, il n'avoit eu qu'une femme de beaucoup d'eſprit, la Comteſſe de .... Au bout de quatre jours, il en étoit excédé, malgré qu'elle employât les reſſources incertaines de la laſciveté, & qu'elle cachât ſous l'enjouement une ame méchante, fauſſe, baſſe & intéreſſée.

Un ambitieux ne détruit que ce qui met obſtacle à ſa marche, mais ne multiplie pas ſes ennemis ſans néceſſité. Le coup qu'il portoit aux Jéſuites par le petit Chauvelin, ſoulevoit contre lui des hordes entieres, créatures de cet Ordre. Je ne ſçais s'il falloit les détruire ou les réformer, ou les conſerver; mais

je ſçais que la façon dont on opéra étoit indigne d'un Gouvernement. Je crois que le Duc n'eut pas été moins grand, s'il fût demeuré ſpectateur de la bataille entre Janſénius & Loyola. Peut-être la Cour d'Eſpagne, à laquelle il devoit beaucoup, exigea-t-elle ſes ſoins. Alors cet événement rentre dans la foule de ceux qu'entraînent les raiſons d'Etat.

Enfin, il ſçavoit que, dans une inſtruction de Louis XIV, communiquée à Louis XV, il tient pour une maxime des plus eſſentielles de n'avoir ni premier Miniſtre, ni favori. Cette idée demeura toujours gravée dans l'eſprit de ſon arrière petit-fils. Il aimoit le travail du Duc de Choiſeul, ſon eſprit; mais il le craignoit, & avoit ſoin de balancer ſon crédit en élevant toujours quelqu'un qui partageât ſa confiance. Sous le Miniſtère du Duc de Choiſeul, la France eut en Europe une prépondérance qui, après la dernière paix, eſt un vrai phénomene en politique. Depuis dix ans, ſix Miniſtres lui ont ſuccédé tour-à-tour, & ſa place eſt toujours vuide. Il laiſſa, ſans doute, à deſirer, mais il a auſſi un enſemble de qualités que nous voyons rarement réunies, même dans les hommes que nous diſtinguons.

Qui oppoſer à ce Miniſtre, ſûrement

le plus grand qu'ait eu Louis XV ? Qui ? Un tyran de Maupeou qui eût voulu tout tuer, tout écraſer pour aſſouvir ſa vengeance. Qui ? Un Mandrin de Terray qui eût volontiers mis le piſtolet ſur la gorge pour accroître les finances. Qui ? Un deſpote d'Aiguillon qui mérita de porter la tête ſur l'échafaud. Qui ? *L'exécuteur de la haute juſtice*, un brigand de la Vrilliere, digne à tant de titres de l'animadverſion des loix. Qui ? Un pied-plat de Boynes, donnant la croix de St. Louis au porteur d'une perruche ? Qui ? Des Miniſtres, eſclaves rampants d'une proſtituée qui ne fit qu'un ſaut du b..... ſur le trône.

Qu'on diſe du premier qu'il fut l'émule de Richelieu ; qu'en moins d'un an, il régénéra la Magiſtrature entiere du Royaume ; que tous les obſtacles s'applanirent devant lui, comme par enchantement ; mais qu'on diſe quels moyens il mit en œuvre pour opérer cet ouvrage effrayant. Un ſeul : la corruption. Il n'a pu, malgré le ſuccès rapide de ſes plans, conſolider ſon édifice, bâti à la hâte ſur un ſable mouvant.

On ne conteſtera jamais au Chancelier de Maupeou qu'il ne poſſede au ſuprême degré l'art de la diſſimulation. On ſçait qu'il a des maſques de toute eſpece, &

en change tour-à-tour au beſoin. Ce n'eſt point de ces Chanceliers d'autrefois, ſorte d'ours, qu'on fuyoit ainſi qu'une bête ſauvage. Celui-ci eſt beaucoup plus traitable : il inſpire par ſon aſpect le rire & l'enjouement. Trop philoſophe pour s'aſſervir à l'étiquette de ſa place, puérile dans toute ſa gravité (*), il a quitté, durant ſa faveur, ſon accoutrement magiſtral; il s'eſt mêlé parmi le ſexe qui folâtroit autour de la beauté, qui amuſoit Louis XV. Il s'eſt prêté à ſes jeux, & diſputoit avec Zamore (**) à qui l'amuſeroit davantage. On a vu pluſieurs fois ce négrillon prendre l'énorme perruque du Chancelier, & s'en affubler : c'eſt ſous cette apparence de frivolité qu'il cachoit la profondeur d'une vengeance lente & réfléchie. Après avoir culbuté ſon bienfaiteur, le ſeul homme qui pût traverſer ſon projet, il l'a fait éclorre.

Ce Miniſtre habile ne pâlit point ſur des ouvrages de morale, de philoſophie,

(*) Le Chancelier en France eſt toujours en ſimarre. C'eſt une eſpece de ſoutane, qu'il ne quitte qu'en ſe couchant. Son fauteuil, ſon caroſſe ſont d'ébene. Tout eſt lugubre chez lui.

(**) Nom du petit negre de Madame Du Barry.

de

de législation, de politique; mais il lit ſans ceſſe dans le grand livre du monde: il ne voit pas un homme qu'il ne le ſonde, ne le développe, ne le pénetre juſques dans les replis les plus cachés.

Il ſe livre à la ſociété en véritable petit maître. Le matin, il intrigue comme un Courtiſan, il court comme un homme deſœuvré, il ſe trouve par-tout. Le ſoir, il fait ſa partie; il aſſiſte aux fêtes; il donne à ſouper; il y admet les femmes, & leur dit des choſes très-agréables. C'eſt un petit fréluquet en ſimarre. Son Hôtel ſe reſſent de la légéreté & des graces du Maître. On y trouve des ameublements élégants, des boudoirs délicieux, où la Courtiſanne la plus recherchée dans ſes goûts ne ſeroit pas déplacée. Sa table eſt ſervie avec autant de délicateſſe que de ſomptuoſité; mais il eſt fort ſobre ſur les plaiſirs de ce genre, ainſi que ſur les autres, auxquels ſa complexion foible & valétudinaire ne lui permet pas de ſe livrer.

Ses ennemis l'ont de tout temps trouvé affreux de viſage, parce que la haine enlaidit tous les objets de cette paſſion. Ce qui eſt vrai, ce que le Chancelier ne déplaît point; ſes yeux même an-

noncent du feu & de l'esprit : il a quelque chose de sévere dans la physionomie, que ceux-là qualifient de méchanceté. Il est d'un tempérament bilieux, il en a souvent le teint jaune & verd ; ce qui l'a fait appeller plaisamment la *bigarrade* par feu le Maréchal de Brissac.

On prétend que, connoissant trop bien les hommes, le monde & la Cour, pour ignorer de quelle conséquence il est de prévenir par la figure, le Chancelier avoit pris le parti de se peindre le visage de blanc, & d'y mettre ensuite une légere couche de rouge, non par une envie puérile de plaire aux femmes, mais par le motif plus noble de commencer, ainsi à l'extérieur, une séduction qu'opere mieux ensuite sa longue durée ; car il parle très-bien, il est insinuant, souple & jaloux de captiver généralement les suffrages.

On rapporte que lorsqu'il fut fait premier Président, il demanda à un homme de confiance ce qu'on disoit de lui au Palais ? Celui-ci s'en excusa quelque temps : forcé de s'expliquer, il avoua qu'on le trouvoit haut, dur, inabordable : » n'est-ce que cela ? répondit-il, » ils changeront bientôt de façon de » penser à mon égard. » Il devint doux, affable, prévénant, le moindre

clerc qu'il rencontroit, éprouvoit les regards benins de sa physionomie riante.

Malheureusement, dans le poste délicat qu'il occupoit, il ne pût captiver aussi facilement la bienveillance de sa compagnie. Dévoré d'une ambition sourde qui lui faisoit aspirer à s'élever incessamment, il se trouva forcé à se livrer à des manœuvres dont le secret a transpiré. Le parti opposé au Ministere s'en prévalut pour le rendre criminel aux yeux du Parlement. C'est alors que, par un retour de politique adroite, il tourna à son avantage la position critique où il se trouvoit. Il étoit à la veille d'être mis aux Mercuriales [*], il fit entendre au Duc de Choiseul, le Ministre tout-puissant de ce temps-là, qu'il étoit perdu; s'il ne le tiroit promptement du mauvais pas où son dévouement à la Cour l'avoit jetté. C'est ainsi qu'il fut fait Chancelier.

On s'imagine bien que, lors de la révolution de la Magistrature, les Libellistes n'en épargnerent pas son Auteur.

[*] Les *Mercuriales* sont des Assemblées que tiennent en certains temps les Compagnies pour exercer la correction sur leurs Membres, ordinairement à la rentrée. C'est à celle de 1768 que M. de Maupeou devoit être *mercurialisé*.

» Il y a actuellement en France, » disoient-ils, un Caméléon portant si- » marre & longue perruque, qui change » de couleur à chaque impreſſion qu'il » reçoit, *noir*, *blanc*, *ſanguinolent* ou » *pâle* : ſa figure s'altere à tous les inſ- » tants. On aſſure qu'au lieu de manger » les mouches, il s'en ſert pour avoir » le ſang dont il ſe nourrit. — Ce Ca- » méléon eſt beaucoup plus cruel que » le Caméléon naturel ; il s'eſt accro- » ché aux branches, ainſi que le fait » cet animal curieux, que les Natura- » liſtes diſent s'établir ſolidement ſur la » moindre branche avec la queue.

» On ſoupçonne que le ſieur Antoine » n'a pas tué la Hyenne depuis qu'il pa- » roît un monſtre à la Cour, dont l'eſ- » pece a toujours été inconnue juſqu'ici, » c'eſt un animal carnacier qui tient de » la nature du *tigre*, du *ſinge*, de l'*ours* » dont il approche le plus par la figure, » cruel, adroit, vindicatif & opiniâtre ; » il n'entreprend rien qu'il n'en vienne » à bout ; il ſe lance ſur ſa proie com- » me le Crocodile, en l'engloutiſſant » tout d'un coup, & porte une criniere » friſée comme celle du lion : l'œil noir » & hardi de cet animal féroce, an- » nonce ſon courage & ſa cruauté. Ce » animal s'appelle un *Maupeou*. »

» M. le Chancelier fait travailler avec » la plus grande diligence à un livre » qui paroîtra ſous le titre de *Diction-* » *naire des Crimes*, pour juſtifier ſes » entrepriſes par comparaiſon, en dé- » montrant qu'il y a toujours eu des » ſcélérats dans le monde. Chaque ſiè- » cle fournit au Chancelier une ou deux » *excuſes*. Ce livre fourmille de traits » de Sylla, de Saint Clovis, de Louis » XI, de Pierre le Cruel, du Cardinal » de Richelieu, &c. &c. »

» Si le Chancelier ne ſe brûle pas la » cervelle, ou n'eſt pas accroché en » chemin, il ira beaucoup plus loin » que ce Cardinal dont il a adapté tous » les principes : il eſt plus adroit & » plus faux que ce Miniſtre, & l'égale » au moins en témérité. Ce Magiſtrat, » célèbre dans ſon genre, a entrepris » de prouver qu'il a vendu ſa Com- » pagnie pour acheter la Place qu'il » occupe. »

» On a affiché dans pluſieurs endroits » l'Arrêt du Parlement de Paris, qui » mettoit à prix la tête du Cardinal » Mazarin, au nom duquel on a ſubſti- « tué celui de Maupeou : on y a joint » la répartition faite par Boiſſy, à tant » par membre, oreille, &c. &c. »

» M. le Chancelier a fait mettre des

» panneaux à ſon caroſſe pour éviter les » ſuites de la reconnoiſſance du peuple » qui l'accable de bénédictions & de » pavés.

» M. de Maupeou ayant fait deman- » der une audience au Prince de Con- » ti, cette Alteſſe lui a fait dire qu'il » ne vouloit le voir qu'à la Grêve. (*) »

» Il y a un homme en France qui eſt » un peu fou, très-fripon, horrible- » ment faux, ſcélérat ſans bornes, noir » & perfide à toute outrance, qui joue » un grand rôle, & paſſe pour un gé- » nie très-éclairé: on demande quel il » eſt, & ce qui doit lui arriver, s'il » échoue dans ſes projets? On croit que » c'eſt le Chancelier, & que, s'il é- » choue, il ſera pendu. »

» On a frappé une médaille ſur la- » quelle on voit un homme de robe, » monté ſur une échelle pour atteindre » à un clou, où il attache une corde: » autour de cette emblême eſt l'exergue: » *nobis hæc aſcenſio grata.* Le revers eſt » la France à genoux aux pieds d'un » Prince environné de ſerpents, de vi- » peres & autres animaux vénimeux qui » ſe lancent pour la déchirer.

(*) C'eſt la place d'un rendez-vous où ſe ſont trouvés Cartouche, Damiens & pluſieurs autres héros du ſecond ordre.

» *Plut-à-Dieu ! faſſe le Ciel !* ſont de » belles expreſſions, on eſpere que le » Chancelier les entendra. »

C'eſt par des ſatyres, des placards, des carricatures, que les frondeurs, qui ne goûtoient pas les ſublimes opérations de M. de Maupeou, ſe vengeoient de ſa perſonne. Ils n'épargnoient pas plus celles du Duc d'Aiguillon. Ce perſonnage n'eſt pas moins eſſentiel à dépeindre que ſon ami le Chancelier.

Né d'une mere qui, aux graces du corps & de l'eſprit, joignoit des connoiſſances profondes, un jugement exquis, une philoſophie mâle & intrépide, le Duc avoit hérité de ſon goût pour les plaiſirs. Il s'y livra dans ſa jeuneſſe avec toute l'ardeur de ſon caractere ardent & emporté. Il remplit la Cour du bruit de ſes galanteries.

Paſſé depuis à l'adminiſtration d'une grande Province, il ſe trouva tourmenté de la paſſion de l'âge viril, d'une ambition violente & déméſurée. Il voulut s'illuſtrer par des innovations, par l'embelliſſement des villes, par l'amélioration des chemins, par des monuments durables, qui rendiſſent ſon nom auſſi immortel qu'eux. Il ſe ſentoit dès-lors né pour le grand, & viſoit au Miniſtere,

L'occaſion de devélopper ſes talents s'étant préſentée dans la derniere guerre, par une deſcente que les Anglais firent en Bretagne, il gagna la bataille de St. Caſt qui lui fit aſſigner un rang diſtingué parmi les défenſeurs de la patrie.

On dit, dans une chanſon, que Louis avoit chaſſé l'ennemi à *coups d'aiguillon*, & ce *rebus* populaire, paſſant de bouche en bouche, fut chanté par toute la France.

Un bon mot que ſe permit dans ce temps-là un Magiſtrat de la Province, fut le germe des troubles qui s'étendirent bientôt dans le Parlement, dans les États, &, après avoir cauſé la ruine de ces deux Corps, a occaſionné celle de la Bretagne; a ſervi de prétexte à la dévaſtation de la Magiſtrature, & produit des maux dont a gémi le Royaume entier.

M. de la Chalotais, Procureur-Général du Parlement de Rennes, ſe trouvoit à un ſouper où on exaltoit la victoire du Duc d'Aiguillon. Quelqu'un s'écria qu'il s'étoit couvert de gloire. — *De farine*, reprit le cauſtique Magiſtrat.

Pour entendre cette ſaillie, il faut ſçavoir que pendant le combat de St. Caſt, le Commandant s'étoit tenu dans un moulin, poſte eſſentiel à conſerver ſans doute, & point de ralliement d'ailleurs, où l'on venoit prendre, & où il donnoit plus aiſément ſes ordres.

Les envieux de la gloire de ce héros firent voir la circonſtance, comme injurieuſe à ſa valeur. Il n'eſt pas à préſumer que M. de la Chalotais eût eu le projet ſérieux de déprimer ainſi la valeur du Duc, mais il ne put réceler une plaiſanterie d'eſprit que le Français recherche avec tant d'avidité, à laquelle il ſe refuſe avec peine, & dont le but innocent eſt de faire rire un inſtant. Le Duc d'Aiguillon auquel elle fut rapportée méchamment, n'en rit pas; il jura une haine implacable à celui qui l'avoit faite. *Indè iræ.*

Tout le monde connoît l'étrange affaire ſuſcitée à M. de la Chalotais, ce procès incroyable, commencé par tant de tribunaux, & terminé par aucun; que le Roi crût éteindre une fois en diſant qu'il ne vouloit pas trouver de coupable, & qu'il a perpétué par un châtiment infligé (*) à ceux qu'il déclaroit innocents; qu'il ſe détermina à reprendre enſuite dans l'aſſemblée des Pairs (**), & qu'il arrêta

(*) Toutes les Gazettes ont parlé des diverſes captivités de Mrs. de la Chalotais, pere & fils.

(**) Dans la ſéance de la Cour des Pairs, tenue à Verſailles le 4 Avril 1770, ſur cette affaire, le Chancelier commença ſon diſcours par faire voir la néceſſité de *laver la Pairie des crimes d'un Pair, ou le Pair des crimes qu'on lui imputoit.*

encore au milieu de l'inſtruction par un coup d'autorité deſpotique. Mais ce que tout le monde ne connoît pas, ce ſont les reſſorts de la conduite contradictoire qu'on fit tenir à Louis XV dans cette derniere occaſion. Nous pourrons les développer amplement ailleurs.

Le Parlement Breton tend un piege à M. de Maupeou : le Chancelier y eſt fortement pris. Il étoit alors de très-bonne foi avec le Duc d'Aiguillon : il lui fait entendre que dans tous les griefs articulés contre ſa perſonne, il n'y avoit pas de quoi *fouetter un chat*. Nouveaux griefs reproduits : le Duc d'Aiguillon eſt *entaché*, ſuſpendu des fonctions de la Pairie, juſqu'à ce que *par un jugement rendu en la Cour des Pairs, dans les formes & avec les ſolemnités preſcrites par les Loix & Ordonnances du Royaume, que rien ne peut ſuppléer, il ſe ſoit pleinement purgé*, &c.

Le Chancelier, premiere dupe, eſt enragé, furieux. Il ouvre la tranchée contre le Parlement. On en détaillera les ſuites.

Le Duc d'Aiguillon ſe brouille avec le Chancelier. Mais ſon humeur & ſon reſſentiment n'éclatent qu'après l'expulſion des Choiſeuls.

Le Duc avoit *ſauvé ſa tête, mais le Parlement lui avoit tordu le col*, ſuivant l'ex-

preſſion du romaneſque Maréchal de Briſſac. Il eſt redevable de la conſervation de ſon chef à la trop fameuſe Comteſſe. L'acte d'autorité du Roi qui l'arrache aux mains du Bourreau, eſt conſigné dans ce malin vaudeville :

Oublions juſqu'à la trace
De mon procès ſuſpendu.
Avec des lettres de grace
On ne peut être pendu :
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux ſoins d'une amie,
J'en ſuis quitte pour la peur.

La place de Secrétaire d'État au Département des affaires étrangeres étoit vacante, depuis l'exil du Duc de Choiſeul, au mois de Décembre 1770. Louis XV avoit vraiſemblablement voulu laiſſer raſſeoir la fermentation élevée contre l'illuſtre accuſé, & celui-ci, d'ailleurs, n'avoit pas cru généreux à lui de ſe revêtir tout de ſuite des dépouilles d'un Grand, ſon ennemi, qu'il venoit de culbuter.

Ce ne fut qu'au mois de Juin ſuivant que le Duc d'Aiguillon prit place au Conſeil, & ſe moqua des divers arrêts & arrêtés des gens de robe qui *l'entâchoient*, ſuivant le terme conſacré par ces Meſſieurs ; car preſque tous les Parlements

avoient ſuivi à ſon égard la conduite de celui de Paris.

Les Robins furent quelque temps à ſe flatter que, même après le choix du Souverain, cette prétendue diffamation judiciaire auroit quelque effet vis-à-vis les Cours étrangeres. Aucune ne refuſa de communiquer avec lui. Un ſeul, le Comte de Fuentes, Ambaſſadeur d'Eſpagne, éluda conſtamment ſon entrevue en affaires.

Ce Miniſtre ſe trouva bien conſolé de cette petite mortification, par la bonne harmonie qu'il ſçut maintenir avec l'Angleterre que l'Eſpagne vouloit troubler. Il ſçavoit quel étoit l'eſprit pacifique du Roi, & plus ſage en ce point que le Duc de Choiſeul, il s'y conforma pleinement, en prenant les moyens les plus efficaces pour remplir les vues de Louis XV. Auſſi eut-il la confiance de ſon Maître au plus haut degré.

On reprochera toujours à la mémoire du Duc, le partage de la Pologne. Tout le monde ſçait cette parole fameuſe du Roi : » Ah ! ſi Choiſeul fut reſté, cela » ne ſeroit pas arrivé. »

Parlons du grand Terray. C'étoit un roué dans toute la force du terme. Perſonne ne ſçut jamais, mieux que lui, ſaigner le Royaume. A une ſanté ferme, à

un tempérament vigoureux, fortifié encore par l'exercice d'une vie dure & laborieuſe, il joignoit des entrailles d'airain.

La nature ne l'avoit pas bien partagé à l'extérieur. Il étoit d'une taille haute, déguingandée, ſans contenance; il avoit la figure ignoble, le regard en deſſous; il n'avoit rien de ſéduiſant dans le langage; il ne s'énonçoit pas même avec grande facilité: mais il avoit une conception vive, une intelligence déliée, une judiciaire excellente, ſur-tout en affaires.

Lors de la nomination de l'Abbé au Contrôle Général, l'on fut d'abord ſurpris de voir, qu'avec une réputation méritée par ſes travaux au Parlement; étant riche d'ailleurs, & d'un état à ne pouvoir avoir de poſtérité, il eut paſſé à un poſte auſſi gliſſant. On a cru trouver, depuis, la ſolution de ce problême par les événements ſubſéquents.

On a dit que le Chancelier, ayant beſoin d'un homme à lui dans le Miniſtere des Finances pour opérer avec ſûreté la révolution qu'il méditoit, avoit jetté les yeux ſur le Magiſtrat le plus propre à le ſeconder, en la perſonne de ſon ancien ami; qu'il avoit ouvert l'avenir à ſes regards, lui avoit fait voir la deſtruction prochaine de ſa Compagnie, la néceſſité de ſe ſouſtraire à temps à la proſcription générale;

l'avoit assuré qu'il n'y seroit pas long tems, qu'il s'agissoit seulement de mettre le pied à la Cour, & qu'après l'expulsion inévitable des Choiseuls, il se trouveroit à même de monter à un département moins orageux & plus agréable.

L'Abbé fut trompé en ce point, mais il eut l'art de se soutenir, de se rendre nécessaire & presque imperturbable dans son Ministere.

Le moyen pour un Contrôleur-Général de n'être jamais renvoyé, c'est de trouver toujours de l'argent, lorsqu'on lui en demande. C'est en quoi l'Abbé réussit le mieux. Sans se fatiguer, comme beaucoup d'autres, à chercher des expédients, il supprimoit, il récréoit, il anéantissoit, il réduisoit, il prenoit un tiers, un quart, une moitié, il retenoit, il mettoit un impôt nouveau, il en étendoit un ancien. Tout cela étoit l'affaire d'un coup de griffe, ou d'un trait de plume; il abrogeoit même les formes dont il avoit senti les inconvénients au Palais. Il renversoit par de simples arrêts du Conseil, des engagements contractés avec la sanction la plus légale, sous le sceau le plus solemnel.

On a lu long-temps dans les Gazettes le récit de ses opérations dans ces Édits, qu'il faisoit crier toutes les semaines, &

qu'on appelloit *les feuilles hebdomadaires de l'Abbé Terray.*

Du reſte, il étoit comme le Cardinal Mazarin, il entendoit la plaiſanterie. Durant ſon Miniſtere, il a fait ſortir de la Baſtille beaucoup de gens qu'on y avoit mis pour avoir exhalé trop amérement leurs plaintes. Il diſoit qu'il falloit laiſſer crier ceux qu'on écorchoit.

L'Abbé n'avoit pas tout-à-fait un défaut d'humanité, mais une impaſſibilité de caractere qu'il exerçoit envers lui-même & envers les objets les plus chers à ſon cœur. C'eſt ainſi qu'il ſacrifia la Baronne de la Garde, ſa maîtreſſe, convaincue d'avoir abuſé de ſon empire ſur lui pour exercer un brigandage ſubalterne. Dans la même poſition que Mahomet II, on ne doute pas qu'il n'eut immolé la victime avec le même ſang froid. Il fit exiler celle-ci en Lorraine, & voulut ſe laver de tout ſoupçon de colluſion avec elle. On a reproché à cette la Garde d'avoir gagné 1, 800, 000 livres depuis l'avénement de ſon amant au Miniſtere.

C'eſt proprement le dernier orage qu'eſſuya l'Abbé. Depuis ce temps, il géra les Finances avec beaucoup de tranquillité, attendant une occaſion favorable pour monter à une dignité plus éminente, telle que celle de Chancelier ou de Garde

des Sceaux. Devenu ennemi du Chef de la Magiſtrature, il chercha à le ſupplanter de ſon mieux.

On a dit de l'Abbé Terray que, ſous Henri IV, il eût pu être un Sully ; qu'il fut un monſtre ſous Louis XV.

De Boynes n'étoit pas, dans le fait, plus honnête homme que le Chancelier & l'Abbé Terray. C'étoit un nouvel intriguant, qui, n'étant pas auſſi avancé que les deux autres, preſſé de ſe pouſſer, ſçut ſe rendre néceſſaire au Chancelier, & le ſervit de bonne foi, du moins dans les premiers moments, pour prendre pied dans le Conſeil, s'y ancrer, & ſe mettre en état de travailler enſuite pour ſon compte, de ſe former un parti, & de s'élever ſur les ruines de ceux dont il envioit la fortune.

De Boynes avoit rempli, ſinon avec aſſez de diſtinction, du moins avec aſſez de fracas, les diverſes charges de la Magiſtrature par où il avoit paſſé. Il s'étoit d'abord fait connoître au Parlement, & contre le Parlement enſuite, quand il fut devenu membre du Conſeil : ce qui arrive preſque toujours aux hommes ambitieux, moins guidés par un zele véritable pour l'objet qu'ils défendent, que par l'ardeur de briller, de ſe rendre néceſſaires, & d'acquérir une célébrité, but unique de toutes leurs demarches.

C'eſt

C'eſt ainſi qu'on vit, en 1753, ce Maître des Requêtes venir, comme Procureur-Général, requérir la deſtruction du corps dont il avoit été membre, pour ériger ſur ſes ruines un fantôme de tribunal (*) qui n'eut qu'une exiſtence momentanée. Mais il s'en forma un levain de haine qui fermenta dans la Magiſtrature, & le rendit d'avance odieux à la Compagnie, où on l'envoya préſider comme pour réeompenſe de ſes ſervices. (**)

Rien ne put laver la tache indélébile dont il s'étoit flétri aux yeux des Parlements; & quoiqu'il ſe fut fait des créatures dans celui de Beſançon, il n'en réſulta qu'un ſchiſme funeſte, au moyen duquel il lutta long-temps & ſe maintint en place. Il fallut enfin le retirer d'une Province où il mettoit tout en feu. Il fut dédommagé de cette humiliation par la dignité de Conſeiller d'État dont il fut revêtu.

C'eſt alors que de Boynes donna carriere à l'animoſité qu'il avoit contractée

(*) La Chambre Royale, créé par lettres patentes, enregiſtrées le 18 Octobre 1753.

(**) En 1754, après la diſſolution de la Chambre Royale, de Boynes fut nommé Intendant de Franche-Comté & Premier Préſident du Parlement de Beſançon.

à ſon tour contre les compagnies de Magiſtrature, & que croyant leur opiniâtreté invincible, dangereuſe pour le bien de la choſe publique, il commença d'ouvrir ces avis violents de ſuppreſſion, de caſſation, de deſtruction, qui le rendirent un des adverſaires du Parlement le plus formidable.

On peut juger combien, par cette façon de penſer & de parler, de Boynes dût ſe montrer utile aux vues du Chancelier. Auſſi Maupeou le choiſit-il pour ſon bras droit dans la grande révolution qu'il méditoit, ou plûtôt, plein de confiance en ſes lumieres, ne fit-il rien que par ſes conſeils. Il ſe ſervit de la tête froide & réfléchie de ce Conſeiller d'État pour rectifier ce que trop de chaleur de ſa part auroit pû mettre d'irrégulier dans ſes opérations.

On a prétendu que le Chancelier étoit redevable à de Boynes de l'heureux expédient par lequel il ſortit du labyrinthe où il s'étoit jetté (*). En réconnoiſſance de ce ſervice ſignalé, doit-on trouver étrange que le premier ait uſé de ſon crédit prépondérant pour élever le ſecond au Miniſtere, & le mettre plus à même de le ſeconder.

(*) Par la transformation du Grand Conſeil en Parlement.

De Boynes s'eſt d'abord conduit avec aſſez de circonſpection dans le Département de la marine. Tout neuf en cette partie, il ne pouvoit aller que lentement. Comme un jeune éleve, il prit des maîtres dans les divers éléments de l'art qu'il vouloit diriger. Il fit venir un certain Pelerin, ancien premier Commis des nouveaux Bureaux confiés à ſes ſoins. Ce Pelerin étoit voiſin de campagne de de Boynes; ce qui avoit donné lieu à leur connoiſſance. De Boynes vainquit la répugnance de Pelerin, & le violenta pour qu'il lui donnât ſes conſeils. Mais, en moins d'un an, il ſecoua ſes liſieres.

De Boynes porta dans la marine ce ſyſtême de dépendance abſolue, de ſoumiſſion aveugle & paſſive, néceſſaire à tous les Corps envers le Maître ſuprême & ceux qui parlent en ſon nom. Delà cette Ordonnance (*) qui cauſa un ſi grand ſcandale parmi les Officiers; delà toutes les innovations qui l'ont ſuivie, & ont donné matiere à tant de critiques, dont la plus naturelle rouloit ſur la précipitation de ſon ouvrage.

Outre le danger qu'il couroit de ne pouvoir tenir tête à l'orage élevé contre lui, il auroit dû craindre de ſe commettre

(*) Du 18 Février 1772.

dans une adminiſtration qui lui étoit auſſi étrangere, & où l'on avoit intérêt de lui faire faire de faux pas.

Des frondeurs peu menagés ſur les termes, ont taxé ſa démarche d'étourderie; ils en ont argué contre la ſageſſe de ce Miniſtre qui s'expoſoit inconſidérément à faire des écoles, & à ſe couvrir de ridicule, la plus grande faute qui puiſſe arriver en France à un homme en place. Il eſt difficile de le défendre abſolument ſur cet article. Qui ne fait pas de fautes au ſurplus? Les grands Miniſtres y ſont plus ſujets que d'autres, parce que voulant s'ouvrir des routes inconnues, ils bronchent neceſſairement; mais ils ſe relevent, & c'eſt ce qui fut peut-être arrivé à de Boynes, s'il fut reſté plus long-temps dans le Miniſtere.

On lui a accordé d'excellentes qualités d'ailleurs: grand travailleur, robuſte, ardent, pénétrant, il avoit des yeux d'aigle auxquels on ne pouvoit ſe ſouſtraire; affable en même temps, d'un accès facile, il écoutoit tout le monde, & n'étoit pas dur dans ſes refus. Il étoit plein de mœurs; il vivoit bourgeoiſement dans ſa famille: il étoit religieux: on le voyoit ſouvent à ſa Paroiſſe avant ſon Miniſtere: & c'eſt un vice de plus donc ſes ennemis l'ont chargé, en le taxant d'hypocriſie.

Sa paſſion dominante étoit l'ambition, qu'il voiloit merveilleuſement ſous le manteau de la dévotion. Elle n'eut pas le temps de prendre ſon eſſor chez lui, & de ſe développer avec toute ſon énergie. On a prétendu qu'il viſoit aux Sceaux, qu'à la maniere des Courtiſans, il n'eut pas rougi de s'enrichir des dépouilles de ſon bienfaiteur.

Après les Maupeou, les Terray, les d'Aiguillon, on doit, à juſte titre, aſſigner la quatrieme place en ſcélérateſſe au Duc de la Vrilliere. Ce petit brigand ſubalterne, jouet de ſa paſſion aveugle pour une femme altiere & dévorée de la ſoif de l'or, n'a été, durant un long cours de ſon Miniſtere, que l'objet du mépris & de l'exécration de la nation. On ſçait la part qu'il a priſe dans la malheureuſe affaire de Bretagne; combien il contribua à faire appéſantir davantage le bras du Souverain ſur des corps puiſſants, devenus les ennemis du Duc d'Aiguillon, ſon neveu. Son adminiſtration ne ſera marquée dans l'hiſtoire que par un long amas d'horreurs & d'atrocités. On ne ſçauroit dire le nombre de lettres de cachet qu'il a diſtribuées; le nombre de citoyens qu'il a fait enlever ſubitement à leur famille, à leurs amis, à la ſociété: le nombre de malheureux qu'il a fait durant ſon odieux Miniſtere.

La Dame Sabatin, depuis marquiſe de Langeac

Tour-à-tour honni, mépriſé, déteſté, abhorré, il a eu ſa bonne part aux quolibets, aux épigrammes, aux ſatyres. Quand il perdit une main à la chaſſe, on fit l'épitaphe ſuivante, relative aux fonctions de ſa charge :

Ci gît la main d'un grand Miniſtre
Qui ne ſigna que du ſiniſtre :
Dieu nous préſerve du cachet
Qui mène les gens au guichet.

Et dans les Noëls ſur différents perſonnages de la Cour, chantés au commencement de 1764, on diſoit :

Au fond de la maſure,
On vit dans le lointain
Une courte figure ;
C'étoit Saint-Florentin :
Il me fait, dit Joſeph, une peur effroyable,
Dans ſes mains je vois un paquet :
C'eſt quelque lettre de cachet
Pour ſortir de l'étable.

Sur ſon abord ſiniſtre
On ne ſe trompoit pas ;
Je viens, dit le Miniſtre,
Pour un très-facheux cas :
La Cour vous a donné l'Egypte pour retraite,
Au Roi cet exil a déplu,
Mais la Marquiſe (*) l'a voulu :
Sa volonté ſoit faite.

(*) De Pompadour.

Reſté en place ſous le nouveau règne, quoique les Maupeou, les d'Aiguillon, les Terray, les de Boynes en euſſent été expulſés, on s'impatientoit ſi fort de le voir dans ſon poſte, qu'on lui fit un quatrain où on le lui diſoit durement. Ce quatrain n'indique pas un génie dans le ſatyrique, mais il étoit l'expreſſion groſſiere du vœu général.

Miniſtre ſans talent & ſans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu?
Je le vois: qu'on te jette enfin par la fenêtre.

En 1770, le bruit ayant couru que Saint-Florentin, fait Duc, vouloit avoir des deſcendants à qui tranſmettre cette dignité, & épouſoit Mlle. de Polignac, on fit l'épigramme ſuivante:

Des Cafés de Paris l'engeance ſabliere
Qui raiſonne de tout & *ab hoc* & *ab hac*,
Sur ſes prédictions rédigeant l'almanac,
Donne pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.
Ah! ſi l'ingrat avoit cette penſée,
S'écria Sabbatin (*), ſe frappant l'eſtomac,

(*) Concubine de la Vrilliere, femme d'un nommé Sabbatin, renfermé par lettre de cachet. Il ſe trouva un Gentilhomme Auvergnat, du nom de Langeac, aſſez vil pour épouſer cette coquine, & reconnoître comme ſiens les fruits de ſon libertinage avec le Duc.

J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces Philippotins, soi-disant de Langeac.

On portoit le dégoût de l'existence du *petit Saint*, (*) ou plutôt du petit monstre ; jusqu'à prématurer sa mort & à lui composer des épitaphes. Nous en connoissons deux, dont l'une est vraiment plaisante. Elle porte sur les trois noms de Phélippeaux (**), Saint-Florentin & la Vrilliere, qu'il avoit :

Ci gît un petit homme, à l'air assez commun ;
Ayant porté trois noms, sans en laisser aucun.

Voici l'autre plus dure :

Ci gît dans ce petit tombeau
Le petit Monsieur Phélippeau,
Qui fut, malgré sa taille ronde,
Compté parmi les Grands du monde ;
Parce qu'il étoit, ce dit-on,
Petit génie, & grand fripon.

Tels étoient les dignes personnages qui partageoient la confiance de Louis XV, les dernieres années de son regne. La Famille Royale étoit comme étrangere au Monarque. *Je vois bien que mes enfants*

(*) C'est ainsi qu'on désignoit par abréviation, à la Cour, le Duc de la Vrilliere, lorsqu'il s'appelloit le Comte de Saint-Florentin.

(**) Le premier est le nom de famille.

ne

ne m'aiment pas, disoit-il froidement. Il étoit dévoré d'ennui & de soucis cuisants.

On remarquoit dans l'héritier présomptif de la Couronne, un caractere sérieux, des principes austeres. Déjà les Courtisans cherchoient quel nom on lui donneroit, sous quelle épithete honorable on consacreroit à la postérité les vertus qu'il ne manqueroit pas d'avoir ; l'adulation s'épuisoit en surnoms nouveaux. » Je veux » qu'on m'appelle, s'écria-t-il, un jour, avec un ton capable d'effrayer tous ces vils Courtisans, je veux qu'on m'appelle » *Louis le Sévere.* » *Louis 16.*

Ce mot, d'un grand sens, caractérisoit à merveille la façon de penser du jeune Prince ; il témoignoit indirectement aux flatteurs son aversion pour tout surnom dont il ne seroit pas digne ; il annonçoit qu'il connoissoit parfaitement le défaut du regne de son Aïeul, & la nécessité de réprimer des désordres occasionnés par la douceur d'un Monarque trop débonnaire.

Le Comte de Provence paroissoit n'aimer que la tranquillité, le repos, la table, les plaisirs de la société, une vie douce & uniforme. *Louis 18.*

Le Comte d'Artois avit tout l'air d'un espiegle. Vif, bouillant, décidé, plein d'esprit, il montroit cette noble ambition qui sied si bien aux Princes de son rang.

La Dauphine s'annonçoit comme une Princeſſe des plus accomplies. Pleine de bonté, de nobleſſe & de graces, elle ſe concilioit tous les cœurs.

La Comteſſe de Provence étoit timide, ſérieuſe, peu active, liſoit beaucoup, vivoit bourgeoiſement avec ſon mari, faiſoit un excellent ménage avec lui.

La Comteſſe d'Artois, toute nouvelle à la Cour, peu au fait de l'étiquette, d'ailleurs timide, comme ſa ſœur, ne parloit point dans les commencements, ſe montroit peu; les Courtiſans ne ſçavoient encore qu'en dire.

Les Princeſſes, filles du Roi, menoient une vie aſſez déſœuvrée. Elles partageoient leur temps entre des actes de dévotion & de bienfaiſance.

La feue Madame Louiſe, dévorée d'une ſecrete ardeur de dominer, impatiente de reſter dans l'inaction, avoit pris le parti violent de renoncer au monde en apparence, pour y briller davantage & y jouer un rôle. Céſar diſoit qu'il aimoit mieux être le premier dans un village, que le ſecond dans Rome. La derniere fille de Louis XV, ſans dire la même choſe, agiſſoit en conſéquence. Elle étoit nulle à la Cour: ſous ſon froc de Carmélite, & du fond de ſa cellule, elle gouvernoit depuis la Religion dans le

Royaume, voyoit les Ministres de l'Église à ses genoux, l'implorer comme leur soutien, & croyant travailler pour le Ciel, ne satisfaisoit réellement qu'une passion inquiete & active dont elle étoit tourmentée.

Parmi les Princes du sang, on voyoit, dans le Duc d'Orléans, un Prince bon, affable, populaire, mais foible, épris des charmes d'une femme spirituelle & séduisante (*), ne formant d'autre vœu que de s'unir à elle par les liens de l'hymen; sollicitant le consentement du Roi par l'entremise de la favorite; recevant de la bouche de la Du Barry cette réponse: *gros pere* (**), *épousez-la toujours. Nous verrons à vous contenter mieux ensuite. Vous sentez que je suis fortement intéressée à vous seconder : comptez sur moi.*

Le Duc de Chartres, Prince chaud, ardent, vif, pétillant, assez lutin, un peu adroit, faisoit un cours d'escamotage chez Comus [†]. Il a fait une campagne de mer qui ne signifie rien; une promenade de Brest à Cadix qui n'en dit pas plus.

(*) La Marquise de Montesson.

(**) Le Duc d'Orléans est fort épais, fort gros.

[†] Joueur de gobelets, mais meilleur Physicien.

Le Prince de Condé jouoit à la paume & faiſoit l'amour à la Princeſſe de Monaco. Après s'être aſſez bien conduit dans la ſciſſion des Princes, il finit par faire ſon traité à la ſourdine, leurré, dit-on, par le Chancelier Maupeou, qui le flattoit de l'eſpoir de marier ſa fille au Comte d'Artois; auſſi excité par les clameurs du Duc de Bourbon, ſon fils, qui, dans l'âge d'être Cordon-Bleu, gémiſſoit de ne pas obtenir cette diſtinction flatteuſe. A cette derniere occaſion, on dit par un quolibet trivial & malin, *que le pere & le fils étoient aller chercher le Saint Eſprit* (*).

Le Duc de Bourbon n'avoit que quatorze ans. Il avoit épouſé *Mademoiſelle* d'Orléans qui en avoit ſix plus que lui. Mais il étoit arrêté de l'empêcher de coucher avec ſa femme encore de pluſieurs années.

Le Comte de Clermont ne vivoit plus.

Le Prince de Conti n'alloit point en Cour. Il ſe conſoloit dans ſon exil avec ſa tendre Marquiſe de Boufflers, & avec ſon Orcheſtre, l'un des meilleurs & des plus complets qu'on puiſſe avoir.

Son fils, le Comte de la Marche, bri-

(*) L'ordre du Cordon-Bleu a un St. Eſprit pour emblême, & s'appelle l'Ordre du S. Eſprit.

guoit un Gouvernement & la place de Colonel des Suiſſes & Griſons. C'eſt le ſeul des Couſins qui n'ait pas quitté le Roi, lors de la défection des Princes.

Le Duc de Penthievre, trop bon chrétien pour ſe mêler des affaires de ce monde, aſſiſtoit réguliérement, le Dimanche, à la meſſe de ſa Paroiſſe, & reſtoit neutre au milieu des débats élevés entre la Magiſtrature & le Trône.

Entre tous les Grands Seigneurs compoſant la Cour, on comptoit un Maréchal de Richelieu, fameux par ſa bravoure & ſon Pavillon d'Hanovre, par ſes galanteries & par une corruption de mœurs d'un exemple peu commun: un Maréchal de Briſſac, original par un eſprit de Chevalerie antique & romaneſque, chéri d'abord par ſes expreſſions vives, pittoreſques & neuves, mais bien déchu dans l'eſprit des patriotes pour avoir rendu ſon épée & fléchi le genou devant les *Intrus* du Parlement, pour être reçu Gouverneur de Paris.

On vantoit l'eſprit d'un Duc de Nivernois, ſa probité, ſon honnêteté, ſa franchiſe. On répétoit les bons mots (*) d'un

(*) Le plus fort, ſorti de la bouche de ce Seigneur cauſtique, eſt celui qu'il lâcha lors de la banqueroute de l'Abbé Terray, qui ſe fit à coups d'arrêt du Conſeil. On en crioit un à Ver-

Duc de Noailles en poſſeſſion de dire au Monarque les vérités les plus dures. On diſtinguoit un Duc de Duras, un Prince de Beauveau, préférant la perte de leur Gouvernement [*] à la perte de leur honneur.

On ne voyoit parmi tout le reſte [**] de la Nobleſſe Françaiſe qu'un aſſemblage de Courtiſans inutiles, timides, lâches, vils, & qu'a parfaitement caractériſés M. de Voltaire, lorſqu'il a dit d'eux:

Ils vont en poſte en Cour eſſuyer des mépris,
Qu'ils reviennent ſoudain rendre en poſte à Paris.

Parmi le Clergé, c'eſt-à-dire, le premier Ordre du Royaume, ou dans les gens tenant place, ou ayant quelque influence

---

failles: le Roi demanda ce que c'étoit: *Sire*, répondit le Duc, *c'eſt la grace de Billard que l'on crie.* Ce Billard avoit été mis au carcan pour une banqueroute frauduleuſe.

[*] Le Duc de Duras étoit Commandant en Bretagne, & le Prince de Beauveau Commandant en Languedoc. Lorſqu'il fut queſtion d'aller détruire & réédifier ſur les principes de Maupeou le Parlement de chacune de ces deux Provinces, ils donnerent leur démiſſion.

[**] Il faut en excepter le Duc de la Rochefoucault, ſignalé par un patriotiſme intrépide qu'il a montré conſtamment dans les diverſes Aſſemblées des Pairs, tenues au Parlement depuis le rétabliſſement de cette Cour.

à la Cour, on remarquoit en tête un la Roche-Aymon, l'un des Prélats les plus ignares & les plus bornés de l'Église de France, & ce n'eſt pas peu dire. Puéril, vain, ambitieux, bon gentilhomme, mais d'une famille pauvre & oubliée, ce Prélat a prouvé qu'avec de la ſoupleſſe & de la conſtance, on n'avoit aucun beſoin de ſçavoir ni d'eſprit pour parvenir à la fortune. Une calotte rouge a été la récompenſe de ſon dévouement ſervile au Miniſtere & à la Cour de Rome. *Archevêque de Rheims*

Après la Roche-Aymon on comptoit un Beaumont, perſonnage non moins borné que le premier, mais plus têtu, plus opiniâtre, un des plus fanatiques tenants du Parti Jéſuite, par conſéquent de celui du Chancelier Maupeou. On ne l'a pas vu rougir de célébrer la meſſe rouge (*), &, Pair du Royaume, de comparoir ſeul au milieu d'une Cour reprouvée par les Princes & par les Pairs; d'y témoigner publiquement ſa joie, & de qualifier cet attentat contre les droits de la nation, de réunion du Sacerdoce & de l'Empire [**]. *Archevêque de Paris.*

(*) On appelle ainſi la meſſe célébrée à la St. Martin, à cauſe que le Parlement y aſſiſte en robes rouges, qui ſont les robes de grand cérémonial.

[**] Dans ſon diſcours prononcé au nouveau tribunal après la meſſe rouge, le 12 Novembre 1771.

On connoit ſes divers exils à la Roque, à Lagny, à la Trappe, à Conflans, &c.

Parmi les Prélats d'une autre eſpece, on diſtinguoit un Luynes à qui un ſouffleſ [*], a fait la fortune; un Bernis, entré dans l'Epiſcopat par une route, non plus noble ni plus ſainte. Créature de la Pompadour, il lui a été redevable de ſon avancement & enſuite de ſa diſgrace [**]. Sa miſſion à Rome ſera mémorable à jamais, par la deſtruction entiere des Jéſuites, du monde chrétien, à laquelle il a forcé inſenſiblement le cauteleux Ganganelli, malgré tous les refus du Pontife d'éluder un événement dont il craignoit les ſuites ſiniſtres. On connoît ces jolis vers adreſſés par *impromptu* à la célebre Marquiſe, pour répondre à cette queſtion: Qu'eſt-ce que l'amour?

L'amour eſt un enfant, mon maître:
Il l'eſt d'Iris, du berger & du Roi:
Il eſt fait comme vous, il penſe comme moi;
Mais il eſt plus hardi peut-être.

---

[*] Le Cardinal de Luynes étoit autrefois militaire. Ne s'étant point vengé dans une querelle ſuivant les loix de l'honneur, il a été obligé de prendre le petit colet.

[**] On a prétendu que la Maîtreſſe du Roi, après lui avoir prodigué ſes faveurs les plus intimes, l'a accuſé d'ingratitude & a profité de la premiere occaſion pour le faire renvoyer du Miniſtere & de la Cour.

Cet heureux *impromptu* fit Bernis Evêque, Cardinal, & de plus, Miniſtre.

Après Bernis, on diſtinguoit un Montazet. Perſonne n'accuſe celui-ci de ne pas faire ſes mandements ; en cela bien différent de preſque tous ſes autres confreres, ou trop ignares, ou trop diſſipés, ou trop pareſſeux pour compoſer. Ce n'eſt pas cependant qu'il ait toujours été fort appliqué au gouvernement de ſon troupeau : la chronique ſcandaleuſe s'eſt exercée ſur ſon compte dans les commencements. Il a paſſé publiquement pour l'amant de la Ducheſſe de Mazarin, ſi renommée à la Cour par ſes galanteries. Mais l'ambition dans un âge plus mur, s'eſt emparée de ce Prélat. Curieux de jouer un rôle parmi le Clergé, il a cru qu'il brilleroit davantage à la tête du Parti Janſéniſte. Dans une affaire eſſentielle où la Cour avoit beſoin de lui, il a fait valoir ſes prétentions, en qualité de Primat des Gaules. On ſçait comme il flagella en ſon temps l'Archevêque de Paris. Il s'eſt rendu un peu ridicule par ſon procès contre les Chanoines de Lyon, conteſtation, dans le fond, non moins miſérable que puérile.

archevêque de Lyon.

Pour le obliger à avoir un lieu au Chœur.

Après lui, on doit placer un Brienne, regardé en faux frere par les autres Prélats qui l'accuſent de ne pas croire beaucoup en Dieu. Ses liaiſons intimes avec

archevêque de Toulouse : il a été Miniſtre & Cardinal.

les chefs du parti encyclopédique lui ont mérité des reproches graves de leur part. On ne dira pas de lui que ce n'eſt pas un homme aimable & de beaucoup d'eſprit, on dira qu'il ſe moque & *du Dieu de Baal & du Dieu d'Iſraël.*

Evêque du Puy, puis Archev. de Vienne.

On exalte un Pompignan pour la régularité de ſes mœurs, pour ſon aſſiduité à ſes fonctions épiſcopales, pour ſa doctrine, pour ſon zele à défendre la Religion contre les incrédules; ce qui lui a attiré une bonne doſe de mauvaiſes plaiſanteries de la part de M. de Voltaire, coryphée de la Philoſophie moderne, envéloppée néceſſairement dans les cenſures du Prélat.

Evêque de Senlis.

Que dire d'un Roquelaure? Que c'eſt un aſſez beau Prélat, premier Aumônier du Roi, Courtiſan fort attaché à la Comteſſe Du Barry, très-lié avec le Chancelier, & qui, en ſa qualité de Conſeiller d'Etat ordinaire, ne manquoit pas une apparition du Conſeil au Parlement, lors des Séances dériſoires que ce Tribunal y vint tenir. Dans les commencements, il a eu ſa part des huées en bonne quantité: Sa vanité n'en a été dédommagée que par une place à l'Académie Françaiſe. Il ne compoſe, ni ne prêche; il n'a jamais écrit une pauſe d'a...

Evêque de Strasbourg.

On ne doit pas oublier un Prince Louis, Académicien comme ce dernier. Celui-

là, c'eſt ſon nom qu'on a reçu, comme c'eſt ſon nom qui a été envoyé en Ambaſſade extraordinaire à Vienne. On ignore s'il a des grands talents du côté de l'eſprit, mais il faut qu'il en ait beaucoup du côté du phyſique ; car, dans ſa jeuneſſe, il avoit formé le projet de coucher ſucceſſivement avec toutes les filles de Paris. L'excellent membre de la Prélature !

Un autre, c'eſt un Monſieur Deſnos qui s'eſt vanté, dit-on, d'avoir dépucelé 180 filles durant les Etats de Nantes, & d'avoir cocufié preſque tous les Membres du Parlement de Rennes ; la ſeule maniere, diſoit-il, dont un homme de ſa robe pouvoit ſe venger des Magiſtrats. *Evêque de Rennes.*

Un autre, non moins recommandable à raiſon de ſon goût pour le ſexe, c'eſt un Monſieur de Jarente. Son plus grand chagrin dans ſon exil étoit d'être éloigné des filles de Paris, qu'il aimoit paſſionnément. Peu de Prélats ont affiché le ſcandale avec tant d'éclat. Lorſqu'il tenoit la feuille des bénéfices, c'eſt-à-dire, la nomination à tous les poſtes de l'Egliſe ; lorſqu'il avoit la clef des graces, il avoit pour Sous-Miniſtre, l'opprobre du Sacerdoce, le plus vil homme, un Abbé de Foix, perdu de débauches & d'infamies, trafiquant impudemment des emplois ſacrés, & ſans ceſſe occupé à recruter le *Evêque d'Orléans.*

ſérail de ſon Maître d'objets propres à renouveller les ſens flétris de Sa Grandeur, qui avoit pour maîtreſſe en titre ſa propre niece, & pour favorite ſecrete une danſeuſe d'opéra (*), canal par où s'écouloient ſourdement beaucoup de graces eccléſiaſtiques. On ſçait par cœur le couplet des Noëls de 1764, ſur la Cour, concernant l'anecdote de la Niece de Monſeigneur.

Il vint une griſette;
Avec ce Preſtolet,
Portant une galette
Et des œufs & du lait:
Diſant, de vous, Seigneur, ce préſent n'eſt pas digne;
Mais nous vivons comme au vieux temps,
Nous couchons avec nos parents
A Paris comme à Digne (*).

Terminons cette nomenclature des très-vénérables Prélats du très-vénérable Clergé de France, qui jouoient un rôle ſous le feu Roi. Finiſſons ce Coup d'œil ſur l'hiſtoire du Monarque.

(*) Il eſt queſtion de la Guimard, premiere danſeuſe de l'Opéra. Elle eſt fort maigre, elle a l'air d'une araignée. C'eſt d'elle que Mlle. Arnoux diſoit: *ce petit ver à ſoie devroit pourtant être bien gras; il vit ſur une ſi bonne feuille!* (la feuille des bénéfices.)

[*] M. de Jarente étoit Evêque de Digne, avant de paſſer au ſiege d'Orléans.

Le début de cette Catin fut dans sa sphere la plus modeste, & éprouva pendant près de quinze ans d'étranges révolutions. On l'avoit vue d'abord courir sous les lanternes de Paris, de-là aller au Palais Royal qui a été le séminaire de tant de Marquises; de-là avoir de petits meubles, & un amant commode qui commença à l'éclairer par ses conseils; de-là, on l'avoit vue s'associer à un Comte Du Barry, pour donner à jouer au *vingt-un*, présenter ses placets à la Police, & attirer du monde chez lui; de-là, elle avoit eu cent mille livres de dettes & un carosse à crédit qui avoit commencé à lui donner de l'importance dans le monde; de-là, elle avoit été liée avec une Madame de St... D.... qui lui amena l'infâme le Bel, valet de chambre affidé du Monarque; de-là, on l'a vue sortir Comtesse, être présentée, logée au château, en chasser une Princesse, deux Ministres, & tous les honnêtes gens qui n'étoient pas à sa disposition. *La Comtesse du Barri.*

Quel spectacle que celui de voir un Roi, plongé dans la mollesse & dans la crapule, faire couler les trésors de l'État pour procurer à une vile prostituée de quoi étaler un luxe de Reine; multiplier les impôts pour satisfaire ses fantaisies insensées, & faire dépendre le destin de ses sujets des caprices d'une folle!

Quel ſpectacle que celui de voir la favorite d'un Perruquier devenir l'objet des amours & des tendres complaiſances d'un Monarque, & celui-ci lui ſacrifier les objets les plus chers à ſa tendreſſe !

Quel ſpectacle que celui de voir un Chancelier de France qualifier du titre de *Couſine* une courtiſanne parvenue, par le plus grand hazard, au plus haut point d'élévation poſſible, & dont les prémices avoient été conſacrées à tous les cochers & palfreniers de la Capitale !

Quel ſpectacle que celui de voir les Grands du Royaume devenus (ſelon les termes de la Du Barry) ſes amis à pendre & à dépendre, ſolliciter avec empreſſement ſon alliance ! Quel ſpectacle que celui de voir un Prince de Soubiſe ſur les rangs, & un Prince de Condé demander 1,500,000 livres pour prix de ſon aveu du mariage d'une Mlle. de Tournon, leur parente, avec un des fils du roué Du Barry ; & un Duc de Chartres intercéder pour la dignité de Grand-Amiral ; & un Duc d'Orléans deſcendre aux ſollicitations les plus baſſes pour obtenir l'agrément du Roi ſur ſon mariage avec la Marquiſe de Monteſſon ; & un Comte de la Marche faire baſſeſſe ſur baſſeſſe pour obtenir une part des dépouilles du Comte de Clermont !

Quel ſpectacle que celui de voir un Roi

folâtrer avec un Negre, pour plaire à ſa maîtreſſe, & le créer Gouverneur d'un château & d'un pavillon aux appointements de 600 livres! Quel ſpectacle enfin que celui de voir Monarque, Princes du Sang, Miniſtres, enfin toute une Cour, aux pieds d'une Du Barry!

On s'attend bien que l'amante & le royal amant n'étoient point ménagés dans les couplets, vaudevilles, ſatyres du temps. En voici quelques morceaux :

Vous verrez ſur les fleurs de lys
Un vieil enfant débonnaire,
Un éleve de la Paris
Tient ſon V... pour liziere.
. . . . . .
. . . . . .
Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comteſſe,
Dont jadis un écu tournois
Auroit fait votre maîtreſſe,
Faire auprès d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les reſſorts
De ſa machine antique.
Mais c'eſt envain qu'il a recours
A la Grande-Prêtreſſe;
Au beau milieu de ſon diſcours
Il retombe en foibleſſe.
De cette lacune, dit-on,
En ſon ame elle enrage;
Mais un *petit coup d'Aiguillon*
Bientôt la dédommage.
&c. &c.

» L'attachement du Roi pour Mde. Du »Barry, (diſoient les nouvelles ſecretes) »lui eſt venu des efforts prodigieux qu'elle »lui fait faire, au moyen d'un baptême

»ambré dont elle ſe parfume intérieure-»ment tous les jours. On ajoute qu'elle »a joint à cela un ſecret don on ne ſe ſert »pas encore en bonne compagnie ; les »mouches cantarides, le *diabolino*, l'eſ-»ſence de giroffle, &c. &c.

On diſoit au ſujet des petits ſoupers : »les ſoupers des petits appartements ſont »plus voluptueux que jamais. La Com-»teſſe Du Barry a ſubſtitué aux froides »épigrammes, & au cérémonial guindé »de la Marquiſe de Pompadour, la gaieté »franche & les plaiſirs bruyants de la Cour-»tille. Il ne manque dans ces banquets »que la figure de Ramponeau. »

Dans une Ode qui avoit principalement pour objet la révolution du temps, on traitoit encore avec beaucoup plus de mépris la paſſion du Roi pour M^de. Du Barry. On lui adreſſoit ces paroles :

Diane, Bacchus, & Cythere
De ta vie abrégent le cours :
Renvoie, il en eſt temps encore,
L'impure qui te déshonore :
Chaſſe tes indignes amours,
. . . . . .
. . . . . .
Tu n'es plus qu'un tyran débile,
Qu'un vil automate imbécille,
Eſclave de la Du Barry :
Du Gange juſqu'à la Tamiſe,
On te honnit, on te mépriſe.

On ſçait que le Monarque périt victime de ſa lubricité. . . . . .

LES

LES FASTES DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Osons tracer d'une main hardie les faſtes du regne d'un Prince dont les premiers luſtres firent les délices de ſes Peuples, & dont les derniers n'exciterent que les cris de l'exécration publique. La mort a frappé l'Idole : la vérité paroît : pourquoi craindrions-nous de la dire ?

Louis XIV étoit deſcendu au tombeau. (*) Les feux de joie, les ſatyres ſanglantes, les chanſons groſſieres d'une populace effrénée démontroient aſſez l'alégreſſe que reſſentoit de ſa mort une nation qui idolâtre ſes Rois.

(*) 1 Septembre 1715.

Unique & précieux rejetton d'une race auguſte, Louis XV ſuccéda à ſon Biſaïeul à l'âge de cinq ans. La Régence du Royaume fut déférée, pendant la minorité du Monarque, à Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, Prince dont la calomnie & l'envie nous ont laiſſé les portraits les plus affreux, (*) mais dont l'adminiſtration ſera mémorable à jamais.

(*) On a accuſé le Duc d'Orléans d'avoir été l'auteur du déſaſtre de la Famille Royale, de la mort des trois Dauphins; d'avoir voulu même attenter par le poiſon à la vie du Roi. Ce Prince doit être ſuffiſamment lavé aux yeux de la poſtérité d'un ſi odieux & ſi exécrable forfait.

On lui a reproché d'avoir porté le ſcandale & la corruption des mœurs au plus haut période; d'avoir conſacré tous les crimes par ſon exemple public, l'inceſte, l'adultere, le rapt, le viol.

Le téméraire Écrivain des *Philippiques* n'a pas craint d'aſſimiler ce Prince aux Héliogabales, aux Sardanapales; & ſa fille, la Ducheſſe de Berry, aux Meſſalines, aux Julies. L'Auteur, la Grange-Chancel, fut envoyé aux *Iſles-Sainte-Marguerite*, d'où il ſortit pendant la Régence même, & ſe montra librement dans Paris, pour détruire probablement l'opinion où l'on étoit que le Régent l'avoit fait aſſaſſiner. Un Auteur qui en auroit fait moitié moins contre une C..... ou une P..... ſeroit envoyé aux Galeres.

L'Auteur de la *Vie Privée* de Louis XV donne la deſcription d'une carricature inventée dans le temps au ſujet du prétendu commerce du Régent avec ſa fille. On y voit ce Prince folâtrant avec elle, & ſur-tout baiſant ſes divines mains. La Princeſſe les lui applique ſur les yeux, & l'empêche de voir ce qui ſe paſſe. Pendant ce temps, le Comte de Riom, amant de la Ducheſſe, derriere elle trouſſe ſon Alteſſe Royale, &, dans la poſture la plus effrénée, va droit au fait. En un coin éloigné & dans l'ombre, on remarque l'Abbé Dubois qui obſerve tout ce qui ſe fait & ſourit. Au bas ſont ces mots latins: *Regens ſtultus, Abbas rides, rideamus quoque.*

A ce tableau, oppoſons celui qu'en a tracé M. de Voltaire. C'étoit un Prince, dit-il, à qui on ne pouvoit

L'ambition de Louis XIV avoit réduit le Royaume à l'état le plus déplorable. (*) La dette nationale se montoit à deux milliards soixante-deux millions cent-trente-huit mille livres. Les revenus se trouvoient mangés jusques & compris 1717. La France étoit dans la plus pitoyable situation. Tout présageoit la plus orageuse des Régences.

A peine Louis XIV eut les yeux fermés, que toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changerent, comme dit M. de Voltaire, dans sa famille & chez tous les Princes. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne qu'on avoit tant redoutée, & qui avoit alarmé tant d'États, fut rompue. Une Alliance fut conclue avec l'Angleterre. Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne, de concert avec les Anglais; de sorte que, comme dit le même Auteur, la premiere guerre entreprise par Louis XV fut contre son oncle, que Louis XIV avoit établi au prix de tant de trésors & de sang.

Louis XV étoit foible, délicat, à peine sorti du berceau. Plus ses jours étoient précieux, plus l'amour des Français pour leur Roi étoit ingénieux à multiplier leurs alarmes. En le perdant, le sort

---

reprocher que son goût ardent pour les plaisirs & pour les nouveautés. De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus; il en avoit la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse, étoit cependant celle de Henri IV; il se plaisoit quelquefois à mettre une fraise, & alors c'étoit Henri IV embelli.

(*) On avoit vu Louis XIV peu de temps avant sa mort, la France étant dans la plus grande détresse, négocier pour 32 millions de billets, ou de reſcriptions, pour en avoir 8; c'est-à-dire, donner 400 en obligations, pour avoir 100 en argent.

de l'État & de l'Europe entiere devenoit incertain. La France auroit peut-être été plongée dans d'auſſi grands malheurs que ceux qu'elle venoit d'éprouver, & dont elle ſentoit encore tout le poids. Les principales Puiſſances de l'Europe ſe voyant plus près du danger qu'elles ne croyoient, craignirent de voir diſparoître cette paix dont elles ſe plaignoient. (*) La crainte de l'avenir fit oublier le paſſé, & toute la politique de l'Europe ne fut occupée qu'à prévenir les querelles de la France & de l'Eſpagne.

En vertu des actes paſſés à Utrecht, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en étoit l'héritier préſomptif; mais on ſoupçonnoit que l'Eſpagne, ſoit qu'elle crût ſes rénonciations invalides, ſoit qu'elle ſe flattât de les interpréter d'une maniere favorable à ſes intérêts, feroit valoir ſes droits, ſi la France avoit le malheur de perdre ſon Roi, avant qu'il eût un fils. Cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que l'Eſpagne ſortoit de l'état de langueur où elle avoit été ſous les derniers Princes Autrichiens, & que pleine des plus hautes prétentions, elle n'attendoit que des circonſtances favorables pour recouvrer les Pays qu'on lui avoit injuſtement enlevés, & qu'elle n'avoit cédés que par néceſſité.

Un génie vaſte, ambitieux, remuant, plein de reſſources, mais plus audacieux que prudent, Alberoni qui, de ſimple Curé de Village, étoit devenu Cardinal, ſe trouvoit à la tête d'une nation qu'une longue guerre portée au milieu de ſes Provinces, avoit retirée de ſa léthargie ordinaire. Il avoit rétabli les finances & les forces de la Mo-

(*) Voyez le *Droit Public de l'Europe* de l'Abbé de Mably.

narchie Eſpagnole ; communiqué aux reſſorts du Gouvernement l'activité inquiete de ſon caractere.

La Cour de Madrid n'étoit plus cette Puiſſance qui obéiſſoit avec peſanteur aux impreſſions étrangeres ; elle tenoit tous les États en branle, & étoit devenue tout-à-coup, par une eſpece de prodige, l'ame de tous leurs mouvements. L'ordre étoit rétabli dans le fiſc ; ſes troupes étoient nombreuſes, aguerries & bien-diſciplinées ; ſes forces de mer la mettoient en état de recouvrer une partie de ſon ancienne réputation. La politique de l'Europe ne pouvoit être oiſive dans ces circonſtances, & le Régent profita des ſoupçons & des inquiétudes que l'Eſpagne inſpiroit, pour affermir la paix dont la France avoit beſoin. Il crut qu'il étoit même de l'intérêt des Français d'aſſûrer les droits de ſa Maiſon, d'une maniere qui prévînt toute guerre civile & étrangere, en cas que le Roi mourût ſans poſtérité.

L'année 1716 fut employée en négociations entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies ; & dans la ſuivante, ces Puiſſances ſignerent à la Haye le Traité de la *Triple Alliance*.

Ce n'eſt que par cette ſage politique qu'il étoit poſſible de rendre inutiles les projets d'Alberoni qui, conſultant plus ſon ambition que les moyens qu'il avoit pour la ſatisfaire, s'étoit mis en tête de bouleverſer l'Europe & de lui donner une face nouvelle. Sous prétexte de faire des préparatifs pour ſecourir les Vénitiens attaqués par la Porte, Alberoni ne méditoit rien moins que la conquête de l'Italie. Suivant ſon projet, l'Eſpagne devoit s'emparer de la Sardaigne & des Deux Siciles. Mais, pour exécuter ſon deſſein, il ne ſuffiſoit pas que la Cour de Vienne fût occupée en Hongrie à faire la guerre aux Turcs. Il imagina de cauſer une guerre civile en France, de s'emparer de la

perſonne du jeune Roi & de celle du Duc d'Orléans; d'ôter à ce dernier la Régence, & de la donner au Roi d'Eſpagne Philippe V. Alberoni négocioit à la fois avec la Porte, avec le Czar Pierre I & avec Charles XII, il alloit changer la conſtitution de l'Angleterre, & rétablir le Prétendant ſur le trône de ſes Peres. Une partie de l'Italie alloit repaſſer ſous la domination de l'Eſpagne; Philippe V étoit déclaré Régent du Royaume de France, & la Maiſon Stuard alloit remonter ſur le trône de la Grande-Bretagne. La fortune fit évanouir tous ces vaſtes projets. Alberoni fut ſacrifié, comme l'a remarqué un Hiſtorien, il fut preſque la ſeule victime de tant d'intrigues, de complots & de troubles dont il vouloit agiter l'Europe.

Alberoni qui, ſix mois auparavant, étoit regardé comme le plus grand homme d'État qui eût jamais exiſté, ne fut plus regardé que comme un téméraire, un factieux, un brouillon. Sa diſgrace fut le ſceau de la paix.

Alberoni avoit commencé les hoſtilités en 1717 par l'invaſion de la Sardaigne; bientôt après, en 1718, la flotte qu'il avoit armée s'empara de preſque toute la Sicile. Sur le champ la France & l'Eſpagne s'unirent pour prévenir les ſuites de ces entrepriſes; mais il étoit aiſé de prévoir que la Cour de Madrid ne ſe rendroit qu'à la force. L'Angleterre envoya une flotte dans la Méditerranée au ſecours de l'Empereur, la France fit des préparatifs de guerre; & ces deux Puiſſances s'érigeant en arbitres de l'Europe, ſignerent à Londres, le 2 Août 1718, le Traité de la *Quadruple Alliance*.

La fermeté du Cardinal Alberoni n'en fut point ébranlée; l'Angleterre déclara la guerre; la France fit une diverſion du côté des Pyrénées, & ce Miniſtre eſpéra encore de réuſſir en employant la

force. Il rappella le Prétendant en Eſpagne, mais ſans ſuccès, & ſuccombant enfin ſous le poids de ſes vaſtes entrepriſes, il fut diſgracié, & le Roi d'Eſpagne preſſé par les ſollicitations des Provinces-Unies, ſigna ſon acceſſion à la *Quadruple Alliance*, le 17 Février 1720.

Tout le monde ſçait que le projet de la conjuration d'Eſpagne étoit de faire révolter le Royaume contre le Régent & de mettre, comme on l'a dit, le Roi d'Eſpagne à la tête du Gouvernement de France. (*) On comptoit ſur l'union des Parlements; & tout le projet étoit traité aſſez énigmatiquement dans des lettres qui pouvoient être ſurpriſes.

Mais Alberoni voulut, avant que d'éclater, voir des plans arrêtés, & les noms de ceux dont on devoit ſe ſervir. Comme il étoit très-dangereux de confier ces détails à un Courier, que l'Abbé Dubois pouvoit faire enlever, le Prince de Cellamare, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, imagina qu'il n'y avoit rien de moins ſuſpect que le jeune Abbé Portocarero, Neveu du Cardinal de ce nom, & Montéléon, fils de l'Ambaſſadeur de Philippe, en Angleterre, qui retournoit en Eſpagne.

(*) L'état de langueur & de foibleſſe de Louis XV faiſoit craindre pour ſes jours. Philippe V ne déſeſpéroit pas d'en porter la Couronne, & n'en déſeſpéra jamais.

On rapporté que le jeune Monarque ayant la petite vérole, au mois d'Octobre 1728., & le Courier de France ayant manqué, un jour, en Eſpagne, Philippe ſuppoſa que le Roi ſon Neveu étoit mort. Il fit auſſitôt aſſembler la *Junte*, & déclara qu'il alloit paſſer en France avec le deuxieme de ſes fils, laiſſant la Couronne d'Eſpagne au Prince des Aſturies, qui fit dans la Chapelle ſa rénonciation conforme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain. Mais le Courier apporta la nouvelle de la convaleſcence.

Ce fut une simple Courtisane, la Fillon, qui fit avorter cette intrigue, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Le Secrétaire du Prince de Cellamare avoit un rendez-vous chez cette femme avec une de ses filles, le jour que partoit l'Abbé Portocarrero. Il y vint tard, & s'excusa sur ce qu'il avoit été occupé à des expéditions de lettres fort importantes, dont il falloit charger des voyageurs.

La Fillon laissa nos amants ensemble, & alla sur le champ rendre compte à l'Abbé Dubois de ce qu'elle avoit entendu. Aussi-tôt on expédia un Courrier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte.

Il joignit les Voyageurs à Poitiers, les fit arrêter, & saisit tous leurs papiers qu'il rapporta à Paris précisément à l'heure où le Régent entroit à l'Opéra. L'Abbé ouvrit le paquet, eut le temps de tout examiner, & de remettre en réserve ce qu'il voulut.

Au sortir de l'Opéra, l'Abbé voulut rendre compte au Régent de la capture. Tout autre que ce Prince auroit été pressé de s'éclaircir d'un fait aussi important; mais c'étoit la précieuse heure du plaisir.... Et l'Abbé eut jusqu'au lendemain, assez tard, pour prendre ses mesures avant que de conférer avec le Régent.

L'Abbé Dubois s'étant transporté à l'Hôtel du Prince de Cellamare, avec le Secrétaire d'État, Le Blanc, au moment que celui-ci alloit ouvrir une cassette: » M. Le Blanc, dit l'Ambassadeur, » cela n'est pas de votre ressort: ce sont des let» tres de femme. Laissez cela à l'Abbé qui toute » sa vie a été M.....»

M. de Voltaire assure que le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe qu'à condition qu'il renverroit son Ministre. Alberoni le gênoit trop en Espagne. D'autres assignent une autre cause de la disgrace du Cardinal.

L'Abbé Dubois inſtruit par ſes eſpions de l'aſcendant que Laura avoit ſur l'eſprit de la Reine, entreprit de s'en ſervir pour perdre le Miniſtre. Il fit offrir à Laura tout l'argent qu'elle voudroit: l'intérêt réuni à la haine, détermina la nourrice. Alberoni reçut, par un billet de Philippe V, ordre de ſortir en vingt-quatre heures de Madrid, & dans quinze jours des terres de ſa domination. Il fut livré, par le Roi d'Eſpagne, aux troupes Françaiſes qui le conduiſirent ſur les frontieres d'Italie.

Alberoni partit avec des richeſſes immenſes... Il y avoit déjà deux jours qu'il étoit en marche, lorſqu'on s'apperçut qu'il emportoit le Teſtament de Charles II qui inſtituoit Philippe V héritier de la Monarchie.

Il fallut uſer de violence pour l'obliger à rendre ce Teſtament. Il avoit ſans doute envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Alberoni devant traverſer la France, le Chevalier de Marcion eut ordre d'aller le prendre à la frontiere, de ne le quitter qu'à l'embarquement, & de ne pas ſouffrir qu'il lui fût rendu aucun honneur ſur ſon paſſage.

Le Cardinal ſe rendit à Parme, n'oſant s'expoſer au reſſentiment du Pape. Ce ne fut qu'en 1721, à la mort de Clément XI, qu'il fut à Rome pour le Conclave.

En paſſant par la France, il eut l'audace d'écrire au Régent, dont il avoit mérité l'indignation, & de lui offrir de faire à l'Eſpagne la guerre la plus dangereuſe. Le Régent montra ſa lettre, & ne l'honora pas même d'une réponſe. [*]

[*] Ces Anecdotes ſont tirées d'un recueil de pieces intéreſſantes peu connues.

Ce même homme, dit Voltaire, étant depuis Légat à Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des Royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la République de Saint Marin.

CHAPITRE II.

A L'AVÈNEMENT du Duc d'Orléans à la Régence, on avoit créé six Conseils qui n'opérerent rien de bon pour le bien-être du Royaume. On avoit établi une Chambre de Justice pour la poursuite de ceux qui avoient malversé dans les finances sous le précédent regne; elle ne servit de rien à la liquidation des dettes de l'Etat. De plus de 160 millions qu'on fit regorger aux sangsues du peuple, il rentra une bien petite partie de cet argent dans les coffres du Roi.

La France étoit aux abois; tout paroissoit perdu. Dans ce temps, se présenta un Empyrique, nommé Jean Law, Ecossois de nation, [*] grand joueur, grand calculateur, obligé, dit-on, de fuir de l'Angleterre pour cause de meurtre. Il trouva un Prince & un peuple amoureux de nouveautés. Ses plans furent agréés. [**]

[*] Law se donnoit pour Gentilhomme; on le disoit fils d'un Orfevre. Il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable & noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée; il avoit de la hauteur sans insolence. Sa femme, ou plutôt celle qui passoit pour l'être, étoit une Anglaise de qualité, d'un caractere altier, que les bassesses de nos grandes Dames rendirent bientôt impertinente. Voyez *Pieces intéressantes pour servir à l'Histoire.*

[**] Les Mémoires du temps ont prétendu que Law

Il parut d'abord un Edit portant création d'une banque générale par tout le Royaume en ſon propre nom, en 1716. Elle devint bientôt le dépôt, le bureau général des revenus du Royaume. On établit une Compagnie de commerce ſous le nom de Compagnie de Miſſiſſipi, qu'on unit à la banque. En 1718, elle fut déclarée banque du Roi, elle eut le privilege de la Compagnie du Sénégal, & de la traite des Negres. Law en fut nommé Directeur. On ordonna une fabrication de 100 millions de billets. Il fut défendu à tout particulier d'avoir plus de cinq cents livres d'eſpeces chez lui. On fit des perquiſitions juſques dans les maiſons religieuſes, & on récompenſa les dénonciateurs. Ce qui fit dire à Mylord Stair, Ambaſſadeur d'Angleterre, qu'on ne pouvoit plus douter de la catholicité de Law, puiſqu'il établiſſoit l'*Inquiſition* en France, après avoir prouvé la *Tranſubſtantiation* par le changement des eſpeces en papier.

Law devenu Catholique en 1720, fut naturaliſé & nommé Contrôleur-général. Le Prince de Conti lui joua le tour d'envoyer à la Banque demander le paiement d'une ſi grande quantité de billets, qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent. Law s'en plaignit au Régent qui fit au Prince de Conti la plus vive réprimande. [*]

---

avoit préſenté ſon ſyſtême à Louis XIV qui, ſur la ſeule expoſition, le rejetta avec indignation. Il l'avoit propoſé de même au Duc de Savoye, qui répondit qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au Contrôleur-Général des Marets. Mais c'étoit dans le temps d'une criſe malheureuſe. Law le reproduiſit ſous le Duc d'Orléans. Plus entreprenant, plus décidé, le Régent l'enviſagea comme très-utile à l'Etat. Voyez *l'Hiſtoire de la Régence*, le précis du *Siecle de Louis XV* par Voltaire, & autres Ouvrages.

[*] Voyez les Mémoires ci-deſſus cités.

La France ſe trouvoit inondée de papiers. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produiſirent à des hommes obſcurs des fortunes immenſes. Law en avoit tant fabriqué, que la valeur chimérique des actions valoit, en 1719, quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le Royaume. Le crédit tomba tout d'un coup. On vit la ſubverſion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume.

Law n'ayant pu appuyer ſon ſyſtême de l'approbation du Parlement, conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'Abbé Dubois & du Duc de la Force, il perſuada au Régent de rembourſer, en papier, toutes les Charges de judicature, moyennant quoi, le Roi deviendroit maître des Parlements.

Le Parlement vouloit inſtruire ſecrettement le procès de Law : des Commiſſaires nommés d'office avoient déjà entendu des témoins ; & l'on ne ſe propoſoit pas moins que de ſe ſaiſir du coupable, de terminer ſon procès en deux heures de temps, de le faire pendre dans la Cour du Palais, les portes fermées, & de les ouvrir enſuite pour donner au public le ſpectacle du cadavre. Le Régent en fut averti : Law fut ſauvé.

Le déſordre étoit au comble. Le ſyſtême de Law ruiné, il fallut réformer l'État. On fit un récenſement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui étoit une entrepriſe non moins extraordinaire que le ſyſtême. Ce fut, dit Voltaire, l'opération de finance & de juſtice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. Toutes les dettes innombrables furent liquidées à ſeize cents-trente-un millions numéraires effectifs en argent. C'eſt ainſi, dit le même Écrivain, que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avoit fait jouer à toute une nation ; ainſi

fut détruit ce vaſte édifice de Law, ſi hardiment conçu, & qui écraſa ſon architecte.

On le vit, en peu de temps, d'Écoſſais devenir Français par naturaliſation ; de Proteſtant Catholique ; d'Aventurier Seigneur des plus belles terres ; [*] & de Banquier, Miniſtre d'État. Je l'ai vu, dit le même M. de Voltaire, arriver dans les ſalles du Palais Royal, ſuivi de Ducs & Pairs, de Maréchaux de France & d'Evêques,

Le Maréchal de Villeroi, Gouverneur de Louis XV, diſoit : » il faut tenir le pot de chambre aux » Miniſtres, tant qu'ils ſont en place, & le leur » verſer ſur la tête quand ils n'y ſont plus. » Il ajoutoit : » quelque Miniſtre des Finances qui » vienne en place, je déclare d'avance que je ſuis » ſon ami, & même un peu ſon parent. »

Chargé de l'exécration publique, Law fut obligé de fuir d'un pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit bouleverſé. Tout le monde ſçait qu'il eſt mort de miſere à Veniſe. On l'a taxé d'être perfide, injuſte, violent & cruel ; ſans mœurs, ſans religion ; d'une avidité inſatiable, à laquelle il fit concourir ſes vaſtes combinaiſons.

La plus triſte des cataſtrophes arrivées du temps du ſyſtême, fut la fin tragique du jeune Comte Antoine-Joſeph de Horn, Seigneur Flamand, âgé de 22 ans ; celle de Laurent de Mille, Piémontois, Capitaine réformé dans la Corniſte-Blanche ; & de Leſtang, fils d'un Banquier Flamand, âgé de 20 ans. Ayant complotté d'aſſaſſiner un riche agioteur, ils le conduiſirent dans une auberge de la rue de Veniſe, afin de lui voler ſon porte-feuille, & l'y poignarderent. Le Comte de Horn & Mille furent arrêtés ; Leſtang qui ſe faiſoit appel-

Cornette

[*] On prétend qu'il en avoit quatorze de titrées.

prit, beaucoup de débauche, ſur-tout le goût du Duc d'Orléans pour la ſingularité & les plaiſirs, firent ſa prodigieuſe fortune ; ſi le Cardinal, devenu de ſimple Inſtituteur du Régent, Ambaſſadeur Plénipotentiaire, premier Miniſtre, eût été un homme grave, cette fortune eût excité l'indignation ; mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Régent, dit Voltaire, ſe jouoit de ſon premier Miniſtre, & reſſembloit à ce Pape qui fit ſon Porte-Singe Cardinal.

Dubois s'étoit marié jeune, dans un village du Limouſin, avec une jolie payſanne. La miſere les obligea de ſe ſéparer à l'amiable. Ils convinrent que la femme gagneroit ſa vie comme elle pourroit, & que le mari iroit tenter fortune à Paris.

Lorſqu'il fut parvenu à l'Epiſcopat, il craignit la révélation d'un engagement qui paſſoit les *Libertés* de l'*Égliſe Gallicane*. Il en fit confidence à B. . . . Intendant de Limoges, qui trouva le moyen d'enlever la feuille du Regiſtre de célébration, & la minute du Notaire.

Dubois ayant acquis la confiance du Régent, fut fait Conſeiller d'Etat en 1716. En 1717, il fut nommé Ambaſſadeur Plénipotentiaire, & ſigna à la Haye le traité de la *Triple Alliance*. En 1718 il ſigna à Londres celui pour la pacification de l'Europe. A ſon retour, il eut le département des affaires étrangeres. Il fut fait Archevêque de Cambrai en 1720.

Le Cardinal de la Trémouille étant mort à Rome, & laiſſant l'Archevêché de Cambrai vacant, Dubois eut l'impudence de le demander au Régent.

Pour entrer en matiere, » Monſeigneur, (lui » dit-il,) j'ai rêvé cette nuit que j'étois Archevê- » que de Cambrai. » Sur quoi le Régent regardant Dubois avec mépris : — Tu fais des rêves bien ridicules ! — Eh ! pourquoi ne me feriez-vous

pas

pas Archevêque comme un autre? — Toi, Archevêque! .... miséricorde!

Alors Dubois lui cita tous les mauvais garnements que lui & le Tellier avoient donnés à l'Eglise.

Le Régent ennuyé de la liste & fatigué de la persécution, lui dit: » mais tu es un sacre!... » Eh! quel autre sacre voudra te sacrer? » — Oh! s'il ne tient qu'à cela, Monseigneur, mon affaire est bonne. J'ai mon sacre tout prêt; votre premier Aumônier, l'Archevêque de Rheims. Il est dans votre antichambre; il sera charmé de la préférence; je vais vous l'amener.

Il vole à l'instant même à l'antichambre, dit à Tressan la grace que lui, Dubois, vient d'obtenir, & le desir qu'a le Régent que Tressan soit le *Consécrateur* ~~*Sacrateur*~~. Celui-ci y consent; Dubois le prend par la main, le présente au Régent & redouble de remerciements. Tressan y ajoute l'éloge du Sujet. Le Régent ne répond rien; sur quoi Dubois sort & publie qu'il est Archevêque de Cambrai, comptant par-là, & sans doute avec raison, arrêter toute demande. Il écrit ensuite à Néricault Destouches, qu'il avoit laissé à Londres chargé des affaires à sa place, d'engager le Roi Georges à demander au Régent l'Archevêché de Cambrai pour le Ministre, Auteur de l'Alliance.

A cette proposition, le Roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire: » Eh! comment voulez-» vous, dit-il à Destouches, qu'un Prince Pro-» testant se mêle de faire un Archevêque en Fran-» ce? .... le Régent en rira, & sûrement n'en » fera rien. » Pardonnez-moi, Sire, dit Destouches, il en rira, mais il le fera; & tout de suite il lui présente une lettre très-pressante & toute écrite. » Donne, puisque cela te fait plaisir, dit » le Monarque, & il signa la lettre. »

Il paroît que le Régent jouoit la Comédie,

lorſqu'il témoignoit de la répugnance à nommer l'Abbé Dubois à l'Archevêché de Cambrai, puiſqu'il cherchoit, dans ce même temps, à lui procurer le chapeau de Cardinal, & en avoit même écrit au Pape.

Le prétendant, alors refugié à Rome, étoit dans une telle détreſſe, qu'il avoit offert ſa nomination à Dubois, s'il le faiſoit payer de ſa penſion promiſe par le Régent : mais l'Abbé n'avoit garde d'accepter cette nomination, qui l'auroit diſcrédité auprès du Roi Georges. Il aima mieux ſe faire un mérite auprès de lui de ce refus, pour l'engager à s'intéreſſer pour lui auprès du Régent. Auſſi le Roi Georges ſollicita pour lui le Régent, & engagea même l'Empereur, ſur qui il avoit beaucoup de crédit, à en faire autant.

Clément XI étoit aſſez diſpoſé à donner le chapeau à Dubois, pourvu que la France voulût concourir à l'ôter au Cardinal de Noailles, dont Dubois auroit la dépouille, comme le Saint Pere deſtinoit le même traitement à Alberoni, fugitif d'Eſpagne. Sur quoi Dubois eſſaya de le faire arrêter par les Génois, pour l'envoyer priſonnier à Rome; mais ils s'y refuſerent.

L'Abbé Dubois ayant enfin obtenu d'être nommé à l'Archevêché de Cambrai, n'étant que tonſuré, il s'agiſſoit de prendre les ordres. Il ne doutoit pas que le Cardinal de Noailles ne fût flatté de faire ce petit plaiſir à un Miniſtre puiſſant, qui pouvoit avoir tant d'influence ſur le parti qu'on prendroit à l'égard de la fameuſe conſtitution. Il ſe trompa : le Cardinal ne voulant pas ſe déshonorer par une complaiſance criminelle, refuſa nettement. On lui fit parler par le Régent même. Il répondit avec reſpect & modeſtie, & fut inébranlable.

Muni d'un *Bref* pour recevoir tous les ordres à la fois, & d'une permiſſion de l'Archevêque de

Rouen ; il se rendit avec l'Evêque de Nantes dans une Paroisse du grand Vicariat de Pontoise, la plus voisine de Paris, & y reçut les ordres à une Messe basse.

Le sacre se fit au *Val-de-Grace*, avec la plus grande magnificence. Toute la Cour y fut invitée & s'y trouva. Les Ambassadeurs & les Ministres des Princes Protestants y assistèrent dans une lanterne opposée à celle où étoit le Régent, dont les grands Officiers faisoient les honneurs de la Cérémonie..... Le scandale Ecclésiastique fut le superbe spectacle !

Le Duc de St. Simon, qui se vantoit d'être le seul homme titré que Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au Régent de s'y trouver, si ce Prince vouloit se respecter assez lui-même pour s'en abstenir ; & le Régent y avoit consenti. Mais la Comtesse de Parabere, Maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec lui, exigea qu'il iroit. Le Cardinal de Rohan voulut être le *Conservateur*, & l'Evêque de Nantes qui avoit donné les ordres, premier *Assistant* ; le Régent pria Massillon, nouvellement Evêque de Clermont, d'être le second. Soit timidité bourgeoise, soit nécessité, il accepta. Ce fut alors que, demandant à celui qui le sacroit, la Prêtrise, le Diaconat, le Sous-diaconat, les quatre Mineurs, la Tonsure ; le Célébrant impatienté s'écria : » ne vous faudra-t-il » pas aussi le baptême ? » On dit du moins que c'étoit le premier jour de sa Communion.

Dubois faisoit toujours solliciter à Rome le chapeau de Cardinal. Pour donner plus de poids à sa sollicitation, il proposa au Cardinal de Rohan d'aller presser la proposition, avec promesse de lui procurer le premier ministere à son retour. Il se disposoit à partir, lorsqu'on apprit la mort du Pape. Le Cardinal partit pour le Conclave muni de

tout l'argent néceſſaire. Il prit pour *Conclaviſte* le fameux Abbé de Tencin, dont nous aurons occaſion de parler par la ſuite ; & laiſſa en dehors Laffiteau pour recevoir les lettres de Dubois, qu'il venoit réguliérement leur lire.

Il écrivoit à Dubois que, malgré la prétendue impénétrabilité du Conclave, il y entroit toutes les nuits, au moyen d'une fauſſe clef à travers de cinq Corps-de-Garde. Tencin, de ſon côté, prit des meſures dignes de lui & de ſon commettant. Il offrit au Cardinal Conti de lui procurer la *Tiare* par la faction de France, & des autres partiſans bien payés, ſi Conti vouloit s'engager par écrit de donner, après ſa nomination, le chapeau à l'Abbé Dubois. Le marché fait & ſigné, Tencin intrigua ſi efficacement, que Conti fut élu Pape.

Après l'exaltation, Tencin ſomma le Pape de ſa parole. Le Pontife répondit qu'il ſe reprocheroit éternellement de n'être parvenu au Pontificat que par une eſpece de ſimonie : mais qu'il n'aggraveroit pas ſa faute par la proſtitution du Cardinalat à un ſujet indigne. Tencin voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, ménace le Saint Pere de rendre ſon écrit public. Sur quoi le Pape effrayé, crut qu'il valoit mieux éviter ce ſcandale à l'Egliſe. Il balançoit pourtant encore, lorſque Seglione, ſon Secrétaire, vint dire à Tencin que ſon Maître avoit grande envie d'une Bibliotheque ; mais qu'on en demandoit douze mille écus, & qu'il ne les avoit pas. La ſomme fut auſſi-tôt comptée ; & cette généroſité emportant la balance, le Pape nomma Dubois Cardinal.

On rapporte que le jour de Pâques qui ſuivit la promotion de Dubois au Cardinalat, s'étant éveillé plus tard qu'à ſon ordinaire, il s'emporta en jurements contre ſes valets, de ce qu'ils l'avoient laiſſé dormir ſi long-temps un jour où il devoit dire la

Meſſe. On s'empreſſa de l'habiller, toujours jurant. Quand il le fut, il fit appeller un Secrétaire, & oublia d'aller dire la Meſſe, & même de l'entendre.

Le Cardinal Dubois, au retour de Tencin, qui revenoit de Rome, le crut très-propre à le ſervir dans le dernier & le plus grand de ſes projets ambitieux, & l'endoctrina en conſéquence.

Dans une audience que Tencin eut du Régent, après lui avoir dit combien la Cour de Rome étoit ſatisfaite de la conduite & des talents du Cardinal Dubois, il inſinua au Prince que cette Cour s'attendoit à le voir bientôt premier Miniſtre; & que Son Alteſſe ne pouvoit faire un meilleur choix pour ſa tranquillité & pour le bien de l'Etat.

A peine Tencin eut-il effleuré cette matiere, que le Régent, voyant de quoi il s'agiſſoit, dit, en l'interrompant: » que diable veut donc le Cardi-» nal? Je lui laiſſe toute l'autorité d'un premier » Miniſtre; il n'eſt pas encore content; il en veut » le titre!.... Eh! qu'en fera-t-il? Combien » de temps en jouira-t-il? il eſt tout pourri de vé-» role. Celui qui l'a viſité m'aſſure qu'il ne pourra » vivre ſix mois. »

Cela eſt-il bien vrai, Monſeigneur? — Très-vrai. Je te le ferai dire. — Cela étant, je vous conſeille de le déclarer premier Miniſtre, plutôt que plus tard: nous approchons de la majorité du Roi; vous conſerverez, ſans doute, la confiance de Sa Majeſté, due à votre naiſſance & à vos ſervices. Mais enfin, vous n'aurez plus d'autorité propre!.... Un grand Prince, comme vous, a toujours des ennemis & des jaloux: ils chercheront à vous aliéner le Roi; ceux qui l'approchent de plus près ne vous ſont pas les plus dévoués; vous ne pouvez, à la fin de votre Régence, vous faire nommer premier Miniſtre..... Faites-le

Cardinal..... A ſa mort, vous ſuccéderez au titre qui n'aura pas été établi pour vous, & auquel le public ſera déjà accoutumé. Ce raiſonnement frappa le Prince, & Dubois fut premier Miniſtre.

Le Cardinal Dubois mourut d'une ſuite de ſes débauches. Il trouva, comme le rapporte M. de Voltaire, un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers moments par des pratiques de religion, dont on ſçait qu'il faiſoit peu de cas. Il prétexta qu'il y avoit pour les Cardinaux un Cérémonial particulier, & qu'un Cardinal ne recevoit pas l'Extrême-Onction & le Viatique comme un autre homme. Le Curé de Verſailles alla aux informations, & pendant ce temps Dubois mourut.

Le Régent fut charmé de la mort de ce Miniſtre. Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air extrêmement chaud tourna à l'orage; & ce Prince ne put s'empêcher de dire: » J'eſpere que ce temps-» là fera partir mon drôle.....

Dubois jouiſſoit, à ſa mort, de deux cents-mille livres de revenu, ſans compter un argent comptant & un mobilier immenſe.

Les Français rirent de ſa mort, comme de ſon Miniſtere: tel étoit, dit le même M. de Voltaire, le caractere de la nation.

On compoſa à cette Éminence l'épitaphe que voici.

Rome rougit d'avoir rougi
Le Maquerau qui gît ici.

CHAPITRE IV.

A la mort de Dubois, le Duc d'Orléans prit le titre de premier Miniſtre. Le Roi étant majeur, il ne pouvoit plus y avoir de Régence. Pendant la minorité du Monarque, Philippe avoit eu à ſoutenir les chocs les plus violents; il en ſortit toujours avec honneur & gloire. Écoutons un Écrivain aſſez impartial.

Tous les germes des troubles poſſibles, dit-il, qui ne ſe fécondent que trop malheureuſement dans les minorités toujours agitées & tumultueuſes, il les arrêta ou les étouffa par la ſeule force de ſon génie: il rendit au Parlement le droit d'examen & de remontrances; mais en lui laiſſant reprendre ſon premier luſtre, il conſerva les moyens de le contenir, & d'empêcher qu'il n'abuſât de cette liberté dangereuſe.

S'il ne pût empêcher entiérement la fermentation occaſionnée par la fameuſe Bulle, il empêcha que les diſputes de la Religion n'euſſent les effets funeſtes des ſiecles précédents; il les réduiſit à des appels, des mandements, & tout au plus à quelques éclats de foudre de la part de la Puiſſance Spirituelle, foudre impuiſſante & preſque auſſi-tôt éteinte qu'allumée.

Il réprima l'ambition exceſſive des Princes légitimés & reconnut authentiquement le droit de la nation: il calma de la ſorte une diſſention intérieure, dans le ſein même de la Famille Royale, mais en acquieſçant de fait aux prétentions des Princes & même de la Nobleſſe, il ne ſe départit point de l'autorité qui lui étoit confiée, & réprima avec une égale ſévérité les démarches de ces

divers corps, tendantes à faire agiter des queſtions trop délicates.

Il fit tête à l'orage violent que l'Eſpagne élevoit contre lui, & par la hardieſſe de ſa politique & de ſes démarches, non ſeulement déconcerta ſes manœuvres de cette Puiſſance ; mais au lieu d'une guerre que tout annonçoit devoir être ſanglante, longue, & dégénérer en guerre civile, il fit une paix ſolide & glorieuſe, cimenta entre les deux Couronnes une amitié plutôt ſuſpendue que violée ; enfin plaça ſur le trône deux de ſes filles.

S'il faut admirer l'art avec lequel il ſe conduiſit dans cette négociation, que dire de ſa dextérité à s'aſſurer de la Hollande & de l'Angleterre ?

A la mort de Louis XIV, le Royaume reſtoit ſans alliés ; les mêmes ſentiments de haine, de jalouſie & de crainte qui avoient ligué toute l'Europe contre le feu Roi, duroient encore ; on pourſuivoit à Londres les auteurs de la derniere paix, le ſalut de la France, & les Provinces-Unies n'avoient pas oublié les humiliations qu'elles avoient reçues, & la cruelle alternative où elles s'étoient trouvées d'être la proie d'un vainqueur ſuperbe, ou de s'enſevelir ſous les eaux. Il étoit à craindre que ces ennemis naturels, mal reconciliés, indignés d'avoir été le jouet des intrigues de la Cour, ne ſe ſerviſſent de la circonſtance favorable d'une minorité, pour la mettre hors d'état à jamais de leur nuire.

C'eſt dans un pareil moment, que le Régent conçoit & exécute le projet audacieux de s'en former deux alliés, & de les oppoſer à l'Eſpagne, la Puiſſance qu'il craignoit le plus perſonnellement.

La ſituation déplorable des finances étoit une autre cauſe de mécontentement à laquelle il falloit remédier. Il employa, ſans doute, un moyen violent, dont il n'avoit pas prévu tous les dangers.

Enfin

Enfin il ſurmonta encore cette criſe & la fit tourner à l'avantage du Corps politique, qui n'en acquit enſuite que plus de force & d'embonpoint.

Une adminiſtration de huit ans, auſſi périlleuſe & auſſi conſtamment ſuivie du ſuccès dans toutes les parties, eſt à coup ſûr la vraie pierre de touche du mérite éminent, & le Duc d'Orléans Régent ſera, ſans doute, mis au rang des plus grands hommes qui aient gouverné la France.

Rapprochons d'ici le ſentiment de M. de Voltaire, dont l'autorité n'eſt pas toujours ſuſpecte.

La Régence du Duc d'Orléans, écrit ce grand homme, que ſes ennemis ſecrets & le bouleverſement général des finances devoient rendre la plus orageuſe des Régences, fut la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude que les Français avoient priſe d'obéir ſous Louis XIV, fit la ſûreté du Régent & la tranquillité publique.

La Conſpiration dirigée de loin par le Cardinal Alberoni, & mal tramée en France, fut diſſipée auſſi-tôt que formée. Le Parlement qui, ſous la minorité de Louis XIV, avoit fait la guerre civile pour douze charges de Maîtres des Requêtes, & qui avoit caſſé les Teſtaments de Louis XIII & de Louis XIV, avec moins de formalités que celles d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorſqu'on eût augmenté la valeur numéraire des eſpeces trois fois au de-là du prix ordinaire.

Sa marche à pied de la Grand'Chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitants d'un Royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entiere des eſpeces dans le public; tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un

bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié, dont la France étoit inondée ; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres ſanglants emportés par le peuple au Palais Royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin, ce fameux ſyſtême de Law, qui ſembloit devoir ruiner la Régence & l'Etat, ſoutint, en effet, l'un & l'autre par des conſéquences que perſonne n'avoit prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux Magiſtrats, aux Evêques, aux Princes mêmes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public, & de toute vue politique & ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'étoit un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parioient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le Gouvernement.

Il arriva par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célebre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulieres détruites, la Nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtême éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui ſe répandit de France en Hollande & en Angleterre ; elle mérite l'attention de la poſtérité ; car ce n'étoit point l'intérêt politique de deux ou trois Princes qui bouleverſoit des Nations. Les Peuples ſe précipiterent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Ce fut une démence précédée & ſuivie de tant d'autres folies.

La fureur du jeu des actions, qui avoit saisi les Français, anima aussi les Anglais & les Hollandais. Ceux qui avoient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avoient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misere publique, porterent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie.

On parle encore avec étonnement de ces temps de démence, & de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de Religion, qui ont si long-temps ensanglanté l'Europe, & des guerres de Peuple à Peuple, ou plutôt de Prince à Prince, qui désolent tant de contrées. Il se trouva, dans Londres & dans Rotterdam, des Charlatans qui firent des dupes. On créa des Compagnies & des Commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta, de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation des mœurs que produit une cupidité effrénée.

Revenons au premier Ecrivain, déjà cité: il a puisé dans de bonnes sources: pourquoi irions-nous puiser dans les cloaques?

Ce Prince, ajouta-t-il, avoit un esprit de détail qui ne va pas toujours avec le génie, qui l'étouffe souvent, ou que celui ci dédaigne. Les premiers seize mois de la Régence offrent l'image d'un Gouvernement sage, équitable & pacifique, semblable à celui postérieur du Cardinal de Fleury. Il supprima quantité d'impôts superflus & de charges onéreuses au peuple; les troupes furent réduites à un nombre proportionné au besoin. Il adopta le

projet du Maréchal de Vauban, concernant la taille réelle, & fit faire des essais pour établir un revenu de la Couronne, que les sujets pussent payer volontiers, & qui entrât en son entier dans le trésor royal. Le repeuplement des Provinces, la culture des terres, le rétablissement du commerce, la prospérité des arts, fixerent aussi son attention.

Mais comme il n'y a rien de parfait dans ce monde, on lui reproche deux vices essentiels d'administration, qui ont fourni matiere aux satyres sans nombre dont on a flétri la sienne.

Le premier, c'est d'avoir dérogé à cette maxime que *la parole des Rois doit être sacrée :* maxime que Louis XIV n'avoit jamais perdu de vue dans les plus grandes calamités de son regne ; c'est d'avoir adopté, pour principe du Gouvernement, la conduite frauduleuse de ces Négocians infideles, qui, abusant de la confiance crédule de leurs créanciers, s'en débarrassent par des moyens honteux qui devroient les conduire au supplice, & ne s'enrichissent qu'à force de banqueroutes.

Le second, c'est cette corruption de mœurs qu'il affichoit avec une sorte d'ostentation, & dont la description, *malheureusement que trop vraie*, quoiqu'embellie des richesses de la poésie, se trouve dans ces fameuses *Philippiques*, Satyre moins délicate, mais plus énergique que celle de Pétrone ; tableau rapide & fidele des mœurs de la Cour du Régent, d'autant plus précieux pour la postérité, qu'aucun voile allégorique ne lui en dérobera les personnages.

On y voit que le Duc d'Orléans se faisoit un jeu de l'inceste. En effet, si son amour pour sa fille, l'Abbesse de Chelles, n'est pas bien constaté, il est difficile de se refuser de croire qu'il n'ait été épris des charmes de la Duchesse de Berry, dont les mains les plus belles, que femme puisse avoir, l'a-

voient ſur-tout enchaîné. Il en pleura la mort, moins en pere affligé qu'en amant au déſeſpoir.

Au reſte, ſi la méchanceté, dans les portraits affreux qu'elle a tracés de ce Prince, en cent libelles, avoit oublié quelques linéaments, l'épitaphe qu'on fit de la mere de S. A. Royale, moins deſtinée à porter ſur cette Princeſſe que ſur ſon fils, les reproduiroit tous; *ci gît l'oiſiveté.*

L'Hiſtorien a raiſon: faut tout dire, ne rien celer!

Clermont-Tonnerre, neveu du glorieux Evêque de Noyon, étoit attaché à la maiſon d'Orléans, & diſoit: » qu'il ne ſçavoit pas pourquoi il y reſtoit? *Madame* mere du *Régent*, ajoutoit-il, eſt le plus ſot homme du monde, & *Monſieur* la plus ſotte femme. »

Finiſſons l'hiſtoire avec le Miniſtere du Duc d'Orléans, Régent.

CHAPITRE V.

PHILIPPE ne ſe montra pas moins grand dans ſon Miniſtere que dans ſa Régence. Lui ſeul ſupportoit le poids des affaires: lui ſeul conduiſoit le char de l'Etat. Tous les Miniſtres d'alors n'étoient que des génies ſubalternes que S. A. Royale étoit ſans ceſſe obligée de diriger & d'éclairer. Par ſa prudence & ſa fermeté, il diſſipa le feu d'une guerre générale qui menaçoit l'Europe: il contint toutes les Puiſſances: il rétablit, autant que poſſible, l'ordre dans les affaires délabrées du Royaume. Ce Prince ſuccomba bientôt au travail exceſſif auquel il ſe livroit. Il venoit de donner audience; en rentrant dans ſon cabinet, il trouve ſa Maîtreſſe la Ducheſſe de *Phalaris*; il lui dit: *entrez; je ſuis*

bien aise de vous voir, vous m'égalerez avec vos Contes ; j'ai grand mal à la tête. Il expira entre ses bras.

Cette Ducheſſe de *Phalaris* étoit du Dauphiné, & ſe nommoit d'*Harancour*. Elle avoit épouſé un Aventurier, Duc du Pape, qui ſe nommoit *George d'Ambaigues*, fils d'un Financier, dont Boileau parle dans ſa premiere Satyre, ſous le nom de George. Il y avoit *George* dans la premiere Edition :

Que George vive ici, puiſque George y veut vivre.

Nous allons rapporter quelques anecdotes concernant le Régent, échappées à l'Auteur de la *Vie Privée de Louis XV*, Ecrivain que nous ne rougirons pas de citer & même de copier au beſoin.

Lorſque le Duc & la Ducheſſe Du Maine furent arrêtés, le Premier Préſident, qui ne ſe ſentoit pas net, voulut s'éclaircir de ce que le Régent pouvoit en ſçavoir ; & lui fit demander une audience ſecrete par Mademoiſelle *de la Chauſſeraye*.

Il fut introduit par la porte de derriere dans le cabinet du Régent, qu'il trouva avec *la Chauſſeraye*, entrée par la porte ordinaire. Le Magiſtrat débuta par un grand étalage de reſpect & d'attachement inviolable : ſentiments dont il étoit bien aiſé de renouveller l'aſſurance, dans un temps où tant d'autres s'écartoient de leur devoir ; & cherchoit, en parlant, à lire dans les yeux du Prince, quelle impreſſion faiſoit ſon diſcours. Mais le Régent s'obſerva ſi exactement, que le Magiſtrat, n'appercevant aucun danger, s'échauffa en nouvelles proteſtations, & alloit ſe retirer fort content de lui-même ; lorſque le Régent lui préſentant un papier, lui dit du plus grand froid : *Reconnoiſſez-vous cela ? .... Liſez.*

C'étoit une lettre du Premier Préſident, par la

quelle il répondoit du Parlement au Roi d'Eſpagne, & s'expliquoit ſi clairement, qu'il n'y avoit pas moyen de propoſer des commentaires. Le Premier Préſident frappé, comme d'un coup de foudre, tomba proſterné, la goutte l'empêchant de ſe mettre à genoux. Il embraſſa les pieds du Régent, en proteſtant de ſes remords, & en implorant ſa grace....

Le Régent, ſans lui répondre, lui lança un regard d'indignation, & paſſa dans une autre chambre.

La Chauſſeraye, étourdie de la ſcene, reprocha au Premier Préſident de l'avoir engagée à demander cette audience. L'autre, pour toute réponſe, la conjura de ſuivre le Régent, & de tâcher de le fléchir.

La Chauſſeraye alla trouver le Prince, qui ſe récria ſur le crime & l'audace du Magiſtrat, qu'il vouloit faire arrêter.

» Vous êtes trop habile pour cela, lui dit-elle, » en ſouriant; vous n'en ferez rien : cela eſt trop » *homme* pour vous. »

» En voilà un dont vous ferez déſormais tout ce » que vous voudrez dans le Parlement. Vous avez » quelquefois beſoin de pareils C.....: il ſuf- » fit de le tenir entre la crainte & l'eſpérance. Je » vais lui remettre l'eſprit, afin qu'il ait la force » de ſe retirer. »

Le Régent, *tout bon*, de pardonner au Premier Préſident.

Sur quoi *la Chauſſeraye* quitte le Prince, vient rejoindre le Magiſtrat, qu'elle trouve plus mort que vif, parvient à le raſſurer, & le remet entre les mains de *Dupleſſis*, qui le conduit à ſon carroſſe.

Le Comte de Stair, Ambaſſadeur d'Angleterre, ayant appris que le *Prétendant* devoit partir

de *Chaillot*, où il étoit caché pour se rendre en Bretagne, & s'embarquer pour l'Ecosse, afin de se mettre à la tête de son parti, demanda au Régent de faire arrêter ce Prince qui devoit passer à *Château-Thierri*.

Le Régent, voulant à la fois fomenter les troubles d'Ecosse, & faire montre de zele pour le Roi George, donna, en présence de l'Ambassadeur, des ordres à Contades, Major des Gardes, d'aller à *Château-Thierri*, & de prendre le *Prétendant* à son passage. Contades, homme intelligent, devinant les intentions du Prince, partit le 3 Novembre 1715, bien résolu de ne pas trouver ce qu'il cherchoit.

Stair, se fiant peu aux démonstrations du Régent, résolut de délivrer le Roi George de ses inquiétudes, par un coup de scélérat. Il chargea *Douglas*, Colonel Irlandais, au service de France, d'aller s'embusquer à *Nonnancourt* avec trois assassins. Ils demanderent, en y arrivant, avec tant de chaleur, si l'on n'avoit pas vu passer une chaise de poste qu'ils désignoient, qu'ils en devinrent suspects à la nommée *l'Hôpital*, Maîtresse de la poste, femme d'esprit & de résolution..... La nouvelle du voyage du Prétendant s'étoit répandue depuis qu'il avoit disparu de *Bar*.

L'empressement de ces Couriers, reconnus pour Anglais, lui fit soupçonner qu'ils avoient de mauvais desseins. En effet, on sçut depuis que les trois Satellites de *Douglas* étoient des scélérats déterminés, qui, avant de partir de Londres, avoient fait leur marché pour leur famille, au cas qu'ils fussent pris & exécutés.

La Maîtresse de la poste les assura qu'il n'étoit point passé de chaise, & qu'il étoit impossible qu'il en passât sans relayer.

Douglas, après être resté long-temps & inuti-

lement ſur la porte, ſortit avec un de ſes gens pour aller en avant ſur le chemin de Bretagne, & laiſſa les deux autres dans la maiſon.

La l'Hôpital, dès cet inſtant fit partir, par une porte de derriere, un Poſtillon, pour aller ſur la route de Paris au-devant de la chaiſe, & la détourner chez une de ſes amies.

Pendant qu'un des gens de Douglas s'étoit jetté ſur un lit, l'autre faiſoit ſentinelle à la porte. Elle engagea un Poſtillon affidé à le faire boire & à l'enivrer. Alors elle enferma celui qui dormoit, & envoya avertir la Juſtice & la Maréchauſſée, qui arrêterent les deux Anglais, qui ſe réclamerent de leur Ambaſſadeur; à quoi on leur répondit, que juſqu'à ce qu'ils euſſent juſtifié qu'ils appartenoient à l'Ambaſſadeur, ils reſteroient en priſon.

Pendant ce temps-là, le Prétendant arriva, & fut conduit dans la maiſon indiquée par *la l'Hôpital*, où elle alla le trouver & lui apprendre ce qui venoit de ſe paſſer. Ce Prince pénétré de reconnoiſſance, ne diſſimula point qui il étoit, & demeura caché à *Nonancourt* en attendant qu'on prît des meſures contre ceux qui n'étoient pas arrêtés.

Douglas inſtruit de ce qui venoit d'arriver, s'en revint au plus vîte à Paris.

Peu de jours après, le *Prétendant* partit, déguiſé en Eccléſiaſtique, dans une chaiſe que lui procura ſa Libératrice.

Le Prince lui donna une lettre pour la Reine d'Angleterre, à qui elle alla rendre compte de l'aventure à *Saint-Germain*.

Cette Princeſſe lui donna ſon portrait; le *Prétendant* lui envoya auſſi le ſien: la ſituation de la mere & celle du fils ne leur permettant pas d'autres marques de reconnoiſſance.

La bonne *l'Hôpital*, contente du ſervice qu'elle

avoit rendu, ne demanda rien au Régent de ce qu'elle avoit dépensé. Elle demeura vingt-cinq ans Maîtresse de la Poste, que son fils tient encore.

L'audacieux Stair, pour voiler son crime, ayant eu l'impudence de parler de l'empriſonnement de ſes aſſaſſins, comme d'un attentat *au droit des Gens*, le Régent lui fit ſentir combien pour ſon honneur il lui convenoit de ſe taire; & *il ſe tut.*

Du temps de la conjuration d'Eſpagne, on cite un trait qui peint à merveille l'ame du Régent. Le Chevalier de *Menilles* qui y avoit été impliqué, fut mis en priſon; mais tout ſon crime étoit de n'avoir pas trahi ceux qui lui avoient donné leur confiance. Un Marquis de *Menilles* d'une autre famille, alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'aſſurer qu'il n'étoit ni parent ni ami du Chevalier. *Tant pis pour vous*, répondit le Régent, *le Chevalier* de Menilles *eſt un fort galant homme.*

L'élévation rapide du Cardinal Dubois devoit naturellement prêter à la critique, en France, *ſur tout*, où l'on perſiffle ſur tout. A un ſouper du Régent, le Comte de *Nocé* ſe permit la plus ſanglante raillerie.: *V. A. Royale*, lui dit-il, *en peut faire tout ce qu'Elle voudra, mais Elle n'en fera jamais un honnête homme. Nocé* fut exilé en vingt-quatre heures.

Lorſque le Régent ſacrifia *Nocé*, qu'il aimoit beaucoup, à l'empire que le Cardinal Dubois avoit pris ſur lui, quelqu'un dit à *Nocé*, pour le conſoler, que cette diſgrace ne ſeroit pas de longue durée. » Qu'en ſçavez-vous, dit-il? Je le ſçais, » répondit l'autre, du Régent même. » — Qu'en » ſçait-il, répliqua *Nocé*? »

C'eſt le même à qui le Duc d'Orléans écrivit à la mort du Cardinal: *morte la bête, mort le venin; je t'attends ce ſoir à ſouper au Palais-Royal.*

Un homme s'étant avisé de faire l'éloge du Duc de Chartres, en présence du Régent, sur la grace avec laquelle il avoit dansé dans un Ballet. » Sçavez-vous, dit le pere, que j'envoie faire f..... » ceux qui me font de pareils compliments ? »

La Comtesse de *Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au Régent une question sur quelque affaire d'État ; il la mena devant une glace, & lui dit : » Regarde-toi..... » & vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit » parler d'affaires. »

CHAPITRE VI.

RIEN de mémorable, depuis l'avénement de Louis XV au Trône, à l'époque où nous nous trouvons, que l'arrivée du Czar Pierre I, à Paris.

Depuis que *le Fort* eut instruit Pierre de ce qui se passoit en Europe, & lui eut appris à rougir de la situation où se trouvoit la Moscovie, on avoit vu ce Prince abandonner, en quelque sorte, le Trône pour apprendre à gouverner. Il étoit passé en Hollande, s'étoit fait inscrire dans le rôle des Charpentiers des Indes, & avoit lui-même travaillé dans les chantiers. De-là passant en Angleterre pour s'instruire de la navigation, du commerce, des loix, & de tout l'art avec lequel les Nations les plus éclairées gouvernent toutes les différentes branches de la société, il vint en France pour ensuite rentrer dans ses États & y enfanter des miracles !

Avant Pierre, la Russie, quoique le plus étendu des Empires du monde, n'avoit joui d'aucune considération au dehors, parce qu'elle étoit restée opiniâtrément attachée à sa barbarie ; tandis que

les autres États, éclairés peu à peu par l'expérience, & poussés par des événements plus favorables, étoient parvenus à mettre de l'ordre dans leur administration.

Pierre, instruit de ce qui se passoit chez les autres Peuples, eut le courage de vouloir les imiter. Il entreprit de policer sa Nation; & sa fermeté & sa patience triompherent de tous les obstacles que les préjugés, l'ignorance & la paresse de ses Sujets lui opposerent. La Russie, par le seul œuvre de Pierre, devint à peu près l'égale de toutes les autres Nations de l'Europe; c'est-à-dire, que dans l'espace de vingt à trente ans, il lui fit franchir tout l'intervalle que les autres Peuples les plus policés n'ont pu parcourir que dans l'espace de deux ou trois siecles. Disons, même à sa gloire, sans crainte d'être démentis, que Pierre perfectionna quelquefois les établissements qu'il n'avoit voulu qu'imiter.

A la milice lâche & insolente des *Strelitz* indociles, toujours prêts à fuir, qui n'osoient insulter que le citoyen encore plus lâche qu'eux, & faire des conjurations contre leur maître, il substitua des troupes qui eurent une meilleure discipline que celle des Allemands, & qui conserverent après sa mort la réputation qu'elles avoient acquise sous ses ordres. Il créa une Marine qui inquiéta le Sultan à Constantinople, & qui domina sur la Baltique. Ses revenus qui montoient à peine à cinq millions de roubles, c'est-à-dire, à vingt-cinq millions de notre monnoie, furent presque quadruplés & gouvernés avec assez d'économie & d'industrie pour suffire à tous les besoins de l'État. Pierre n'avoit point l'avantage de régner sur une Nation qui eût acquis de la réputation. Le despotisme de ses prédécesseurs, leur profonde ignorance & celle d'un Clergé orgueilleux, superstitieux, & souverain

ment reſpecté, quoique digne d'un ſouverain mépris, avoient retenu les Moſcovites dans une barbarie ſi groſſiere, qu'ils ne ſoupçonnoient pas même ce qui leur manquoit. Pour réformer le Clergé dont l'influence eſt toujours ſi grande ſur les mœurs d'une Nation, il fallut abolir le *Patriarchat*, & la ruine de cette dignité puiſſante fut le commencement de la regle & d'un meilleur ordre.

Par les ſoins & la politique de Pierre, la Ruſſie vit entrer tous les ans, dans ſes Ports, plus de douze cents Vaiſſeaux Marchands. Pierre ouvrit des communications entre différentes parties de ſes Etats; il établit un commerce régulier avec les Provinces Septentrionales de la Perſe; ſes caravannes pénétrerent juſqu'à Pekin; par-tout il établit les manufactures & les arts connus dans le reſte de l'Europe; par-tout il les encourageoit en ſe confondant parmi les Ouvriers qu'il inſtruiſoit.

La Nation Moſcovite étoit comme ignorée en Europe, avant que le Czar Pierre eût entrepris de la rendre commerçante. Sa force augmente ſelon ſon progrès de police & de commerce, & non ſelon ſon progrès de terrein, qui a toujours été immenſe. Sa nouvelle Marine & le Port de Petersbourg, conſtruit preſque malgré la nature, lui ſont plus utiles que ne l'étoient autrefois les vaſtes campagnes de la Sibérie & de la Tartarie; mais elles le vont devenir par ces grands établiſſements dont tout ſe reſſent de proche en proche. La force d'un Etat ne ſe meſure pas au terrein, c'eſt au nombre des citoyens & à l'utilité de leurs travaux.

Qu'il nous ſoit permis de faire quelques réflexions ſur cette nouvelle Puiſſance qui s'eſt élevée ſi rapidement à nos yeux. On devoit s'attendre que l'eſprit de légiſlation, dont le Czar Pierre étoit animé, ſe rallentiroit après ſa mort, ou du moins après tant de changements de Souverains & de

Miniſtres ; cependant ils marchent toujours ſur les mêmes principes ; le même eſprit les conduit, & le Miniſtre qui ſuccede, moins jaloux des établiſſements de ſon prédéceſſeur, que de la gloire de les perfectionner, ajoute à ce qu'il trouve de fait.

Un Corps de Troupes rempli d'Ingénieurs & d'Ouvriers néceſſaires, eſt actuellement ſur la mer du Japon, pour y établir des Ports, qui, par le moyen des canaux & des rivieres, communiqueront au Golfe de Lena, à la mer Caſpienne & à Petersbourg ; ouvrages immenſes, travaux étonnants, qui réuniront les extrêmités les plus éloignées de l'Aſie & de l'Europe. De tels progrès ne peuvent être que lents ; mais ils ſont bien rédoutables dans un ſi vaſte Empire.

Le Czar Pierre qui a policé ſa Patrie, mérite certainement les éloges qu'on lui a donnés ; & la poſtérité lui conſervera, ſans doute, le titre de Grand que ſes contemporains lui ont déféré.

Nous nous ſommes un peu écartés de notre ſujet, mais nous n'avons pas cru étranger à notre tâche de nous entretenir du génie vaſte, ſublime & créateur de ce Prince qui embraſſa toutes les parties de la ſociété ; & qui ſe trouvoit auſſi grand quand il s'inſtruiſoit au milieu des Charpentiers de *Sardam*, que quand il commandoit une armée victorieuſe qu'il avoit formée.

Lorſque le Czar vint en France, il y fit fort peu de cas de toutes les choſes d'agrément, & donna beaucoup d'attention à toutes celles qui tendent à l'utilité. Il fut fort ſenſible à une galanterie que lui fit le Duc d'Antin, de faire trouver, dans ſa ſalle à manger, ſous un dais, le portrait de la Czarine. Il ne fut pas moins content de celle qu'on lui fit à la monnoie des médailles.

Après avoir examiné la ſtructure, la force & le jeu du balancier, il ſe joignit aux Ouvriers pour

le mettre en mouvement, & frapper une médaille.... Mais quelle fut sa surprise, quand il vit sortir de dessous le coin son portrait, supérieur pour la ressemblance & pour l'art, à toutes les médailles qui avoient été frappées pour lui ! il resta plus émerveillé en lisant au tour de l'inscription: *Petrus-Alexiowitz Czar, Mag. Rus. Imp.* Il fut également satisfait du revers : c'étoit une renommée passant du nord au midi, avec ces mots de Virgile : *Vires acquirit eundo.*

Le Czar Pierre avoit conçu le dessein d'allier la Russie par des Mariages, avec les Maisons de France & d'Autriche. Il jugea que la différence de Religion y seroit un obstacle. Il pensa aussi que la Religion *Grecque* n'étant pas fort éloignée de la Romaine, il ne lui seroit pas difficile de faire adopter celle-ci par ses Sujets. Pour cet effet, il envoya *Kourakin* à Rome, & l'y retint trois ans sans rien conclure, y vivant en grand Seigneur, & à portée de s'instruire des principes de la Cour de Rome, & de sa conduite avec les Puissances Catholiques.

Le Clergé Romain, loin de cacher ses prétentions, les étala si indiscretement, que *Kourakin* à son retour n'eut rien de satisfaisant à dire à son Maître. Ainsi, la Cour de Rome ne manqua une aussi belle occasion que par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres Etats.

Il témoigna une grande envie de faire, avec la France, une alliance d'amitié ; mais cela ne s'accordoit pas avec le plan politique du Cardinal Dubois. Il s'attendrit beaucoup en parlant de la France ; & dit qu'il voyoit, avec douleur, qu'elle ne tarderoit pas à se perdre par le luxe.

Le Czar tenant Louis XV, encore enfant, entre ses bras, annonça qu'il surpasseroit un jour son aïeul en sagesse, en gloire, en puissance. Cette

prédiction a prouvé qu'entre ſes grandes qualités, Pierre n'avoit pas celle de Prophete.

Revenons.

CHAPITRE VII.

Le Duc de Bourbon-Condé ſuccéda au Régent dans le Miniſtere. Tout le monde connoît la ſupériorité du génie du dernier, & l'infériorité de celui du premier. Dans l'adminiſtration du Royaume, le Duc d'Orléans déploya les connoiſſances les plus profondes, les talents les plus vaſtes. Dans le Miniſtere de M. le Duc, on ne voit aucun des traits qui caractériſent l'homme d'Etat. Au contraire, le premier acte qu'il fit en ſa nouvelle qualité, prouve combien peu il étoit doué de cet eſprit de lumiere, de ſagacité, de ſageſſe qui dirigeoit le Régent. Il renouvella l'Edit ſévere contre les Proteſtants : on vit renaître les perſécutions de Religion dans le Royaume.

Le Miniſtere de M. le Duc fut de courte durée. Il eut, comme dit Voltaire, le ſort des Condés, celui de céder à des Prêtres. Henri de Condé avoit été accablé par le Cardinal de Richelieu, le Grand Condé empriſonné par Mazarin, & le Duc de Bourbon fut exilé par le Cardinal de Fleury.

Entre les Princes du Sang, dit l'Auteur de la *Vie Privée* de Louis XV, M. le Duc de Bourbon profita très-heureuſement des actions que Law leur avoit données pour ſe ſoutenir. Le Prince acheta tout ce qui ſe trouva à ſa bienſéance en terres : il fit rebâtir *Chantilli* avec une magnificence royale ; il y forma une ménagerie, ſans comparaiſon, mieux fournie que celle du Roi : il fit venir d'Angleterre, en une ſeule fois ; cent cinquante coureurs

reurs, dont chacun, ſur le pied où étoit alors l'argent en France, lui revenoit à quinze ou dix-huit cents francs.

Les libelles du temps avoient accuſé le Régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume, pour les vues de ſon ambition; & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles.

Lors de l'exil du Duc de Bourbon, la place de premier Miniſtre fut ſupprimée, & ſans en avoir le titre, le Cardinal de Fleury en fit les fonctions.

Fleury avoit été nommé par Louis XIV Précepteur du jeune Roi, à la ſollicitation du Maréchal de Villeroi. Lorſque le Duc d'Orléans punit de l'exil le Maréchal, Fleury ſe retira précipitamment.

Le Roi, dit un Hiſtorien, pleuroit & ſe dépitoit juſqu'à caſſer les vitres: il ne vouloit ni boire, ni manger, ni dormir, ſe voyant privé d'une perſonne à laquelle il étoit ſi attaché.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'étoit, ſans doute, le Cardinal de Fleury, dit Voltaire. Venu de bonne heure à la Cour, il étoit vraiment fait pour y réuſſir, & il le ſentit en y débutant. On le regarda comme un homme des plus aimables, & de la ſociété la plus délicieuſe, juſqu'à l'âge de ſoixante-treize ans; & lorſqu'à cet âge où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en mains le Gouvernement; il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742, tout lui proſpéra. Il conſerva, juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête ſaine, libre & capable d'affaires.

Louis XIV lui refuſa long-temps un Evêché. Le Roi lui donna celui de *Fréjus*, quand il n'en eſpéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu long-temps, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai*

voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.

Le séjour de *Fréjus* lui déplut : il disoit plaisamment *que dès qu'il avoit vu sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage :* & il signoit une lettre écrite sur le même ton au Cardinal Quirini : *Fleury, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Il quitta son Evêché. La raison qu'il allégua à à ses ouailles, étoit l'état de sa santé, qui *le mettoit désormais dans l'impuissance de veiller sur son troupeau.* Mais heureusement, dit Voltaire, Fleury n'avoit jamais été malade.

Lors de sa nomination au Préceptorat du jeune Dauphin, il écrivit au Cardinal Quirini : » j'ai » regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En » arrivant, j'ai appris que le Roi étoit à l'extré- » mité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de me nom- » mer Précepteur de son petit-fils ; s'il avoit été » en état de m'entendre, je l'aurois supplié de me » décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; » mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter. » J'en ai été malade, & je ne me console point de » la perte de ma liberté. »

Sous un air de douceur, de flexibilité, sous le masque de la modestie, sous une répugnance apparente pour les dignités, Fleury cachoit la plus vive ambition.

On rapporte que le jour que Dubois reçut sa calotte de la main du Roi, après avoir fait son remerciement, il détacha sa Croix Episcopale, & la présenta à l'Evêque de Fréjus, en le priant de la recevoir : » parce que, dit-il, elle porte bonheur. . . . » Fleury la reçut en rougissant, aux yeux du Roi & de toute la Cour ; & qui pis est, fut obligé, en Courtisan soumis, de s'en décorer. Ce qui lui attira nombre de plaisanteries.

Le Régent qui avoit remarqué le goût du Roi pour ſon Précepteur, lui propoſa l'Archevêché de *Rheims*, comme un ſiege de la premiere diſtinction. Le Roi l'envoya chercher ſur le champ, & lui apprit le préſent qu'il lui faiſoit.

Fleury ſe confondit en remerciements reſpectueux; mais refuſa d'être premier Duc & Pair de France. Le Régent inſiſta inutilement, & finit par le prier d'accepter, du moins l'Abbaye de *Saint Etienne* de *Caen*. Fleury accepta ce bénéfice ſimple de 70,000 livres *de rente*, & fit mettre ſon refus de l'Archevêché dans toutes les Gazettes.

CHAPITRE VIII.

LAISSONS là un inſtant Son Eminence : venons aux événements du temps. *Il n'y a déſormais plus de Pyrénées*, dit Louis XIV à Philippe V, qui partoit pour l'Eſpagne. Les ennemis de la France prirent ce compliment poli qui ne ſignifioit rien, pour le réſultat de toute la politique de l'aïeul & du petit-fils. On crut que les deux Monarchies avoient fait un complot pour aſſervir le reſte de l'Europe ; que les Cours de Madrid & de Verſailles, déſormais étroitement unies, n'auroient qu'un même intérêt, & que l'ambition commune qu'on leur ſuppoſoit, ne les diviſeroit point.

A parler exactement, l'acceſſion de la Cour de Madrid au Traité de la *Quadruple Alliance*, avoit conſommé l'ouvrage de la paix d'Utrecht, puiſque l'Empereur reconnoiſſoit Philippe V pour Roi d'Eſpagne, & que ce dernier Prince cédoit à l'autre les Pays-Bas, & les Provinces que Charles II avoit poſſédées en Italie Mais dans l'ébranlement général que la guerre de 1701 avoit cauſé dans le Midi

de l'Europe, il reſtoit encore bien des meſures à prendre pour conſerver la paix. Il s'étoit formé de nouveaux intérêts entre pluſieurs Princes ; les anciennes Alliances paroiſſoient toutes refroidies ou diſſoutes.

A l'exception de l'Angleterre & de la France qui traitoient entr'elles avec une extrême bonne foi, toutes les autres Puiſſances ſe reſſouvenoient de leurs infidélités réciproques ; ou, n'étant pas accoutumées à agir de concert, n'oſoient ſe fier les unes aux autres. Les eſprits étoient également aigris à Vienne & à Madrid. On avoit fait des ceſſions ſans renoncer ſincérement à ſes prétentions, & il ſeroit difficile de dire à qui le traité de la *Quadruple Alliance* étoit plus déſagréable, de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne. En un mot, le feu n'étoit pas éteint, il n'étoit que caché ſous la cendre, & ce fut pour prévenir un ſecond embraſement qu'on aſſembla un Congrès à Cambrai.

Les Miniſtres des Cours reſpectives s'y rendirent avec des inſtructions qui ne permettoient pas d'eſpérer un heureux ſuccès. La Cour de Vienne flattée d'acquérir un droit de ſuzeraineté ſur deux fiefs du Pape, au ſujet de la ſucceſſion de Parme & de Toſcane, n'avoit conſenti aux diſpoſitions qu'en ſe promettant qu'elles n'auroient pas lieu. Elle exagéroit davantage tous les dangers auxquels devoit l'expoſer l'établiſſement d'un Prince d'Eſpagne dans le centre de l'Italie ; c'étoit, ſelon elle, ébranler ſa domination nouvelle & en préparer la ruine. Dans l'eſpérance que quelque événement pourroit priver les *Infants* des Etats qui leur étoient promis, l'Empereur ne cherchoit qu'à multiplier les difficultés, & retarder la concluſion des arrangements définitifs ; quelques propoſitions qu'on fît, ſes Miniſtres étoient réſolus à tout refuſer, & à toujours ſe plaindre.

Cette politique auroit échoué, ſi l'Eſpagne eût été aſſez prudente pour ne conſulter que ſes vrais intérêts; mais on auroit dit, au contraire, qu'elle étoit encore gouvernée par l'eſprit du Cardinal Alberoni, & que la paix étoit pour elle le plus grand mal.

Les Miniſtres d'Eſpagne ne ſentirent pas l'avantage qu'ils avoient ſur la Cour de Vienne. Ils embraſſerent trop d'objets à la fois pour n'en être pas eux-mêmes embarraſſés. Ils firent des demandes à l'Empereur, ſans chercher à ſe faire des amis qui leur donnaſſent du crédit.

Malgré les traités de paix & d'alliance qu'ils avoient conclus avec l'Angleterre & la France, le 13 Juin 1721, ils ſe plaignoient également des deux Couronnes.

Les conférences de Cambrai languiſſoient, quoique la France & l'Angleterre, également zélées pour le maintien de la paix toujours de concert, fiſſent les fonctions de médiateurs.

Tandis que les difficultés ſe multiplioient, un événement imprévu & étranger aux Négociations de Cambrai, cauſa la diſſolution du Congrès. On ſçut que nous voulons parler du renvoi de *l'Infante* d'Eſpagne (*), deſtinée à monter ſur le Trône de France, mais dont l'âge trop tendre ne permettoit pas d'eſpérer un héritier auſſi-tôt que le déſiroit l'impatience des Français. *L'Infante* étoit une jeune Princeſſe à peine âgée de ſept ans.

Quelque intéreſſantes pour le repos de la France, & la tranquillité de l'Europe, qu'on eût repréſentées au Roi d'Eſpagne les raiſons qui avoient déterminé le renvoi de la fille, ce Monarque, diſent les Hiſtoriens du temps, ne put les goûter.

(*) Marie-Anne-Victoire, depuis Reine de Portugal.

Il ſçavoit bien qu'on couvroit, ſous l'apparence d'une politique ſage, les manœuvres d'une intrigue honteuſe ; il en connoiſſoit les reſſorts odieux & mépriſables.

La Cour de Madrid crut donc recevoir un affront. Elle rappella ſes Miniſtres de Cambrai. Son Ambaſſadeur en France dit *que l'Eſpagne n'auroit jamais aſſez de ſang pour venger l'injure qu'elle recevoit.* . . . Le Duc de Bourbon, premier Miniſtre, depuis la mort du Duc d'Orléans, lui répondit *que la France n'auroit jamais aſſez de larmes pour pleurer l'éloignement d'une Princeſſe qu'elle adoroit.*

Les Congrès diſſous, on ne ſe flatta plus de pouvoir conſerver la paix ; & ſi les hoſtilités ne ſuccéderent pas immédiatement à la diſſolution du Congrès, c'eſt que les malheurs de la guerre de 1701, avoient fait des traces trop profondes dans les eſprits ; qu'une défiance générale inſpiroit à toutes les Cours une timidité commune, & que l'Eſpagne venoit d'éprouver qu'elle avoit beſoin d'avoir des alliés pour faire la guerre avec avantage.

Malgré l'éloignement que cette Puiſſance & la Cour de Vienne avoient fait paroître l'une pour l'autre, pendant les négociations qui venoient d'être rompues, elles ſe rapprocherent ſubitement. Le Baron de Riperda, qui, après avoir été Ambaſſadeur des Provinces-Unies à Madrid, s'y étoit fixé, forma le plan d'une alliance étroite entre l'Eſpagne & la Maiſon d'Autriche. Ce projet fut adopté, & ſon auteur chargé de le négocier. Il ſe rendit ſecrétement à Vienne ; & le 30 Avril 1725, y ſigna quatre traités, l'un avec l'Empire, & les trois autres avec l'Empereur.

Le premier ne contient rien d'intéreſſant, ſi ce n'eſt le conſentement du Corps Germanique, aux

arrangements pris au ſujet de la ſucceſſion des Duchés de Parme, de Plaiſance & de Toſcane.

Par le traité de paix conclu entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, on confirme tous les articles de celui de la *Quadruple Alliance*, & Philippe V renouvelle ſa renonciation à la Couronne de France.

L'Empereur renonce à toutes ſes prétentions ſur l'Eſpagne, avec les mêmes clauſes qui ſont énoncées dans le traité de la *Quadruple Alliance*.

Le Roi d'Eſpagne conſent au démembrement des Provinces que ſes Prédéceſſeurs ont poſſédées en Italie, dans les Pays-Bas, & les céde à la Maiſon d'Autriche.

Le Roi d'Eſpagne renonce à tout droit de reverſion à l'égard du Royaume de Sicile; & il eſt confirmé dans celui qu'il a acquis ſur le Royaume de Sardaigne.

Sa Majeſté Impériale garantit l'ordre de ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, tel qu'il a été établi par le Traité d'Utrecht; & Sa Majeſté Catholique garantit à l'Empereur la Pragmatique Sanction. . . . . .

Il n'y eut que les Princes qui avoient quelques droits à faire valoir ſur les Domaines de la Maiſon d'Autriche, dans le cas qu'elle manquât d'hoirs mâles, qui furent allarmés de ſon traité de paix avec l'Eſpagne.

La France aimoit aſſez ſincérement la paix pour être plus inquiete des troubles dont les traités de Riperda menaçoient l'Europe, que de la garantie que Philippe V avoit donnée à la Pragmatique Sanction.

L'Angleterre avoit vu, avec plaiſir, l'union de deux Princes qu'elle avoit voulu approcher l'un de l'autre.

On ne concevoit point que Philippe V qui avoit

tant d'Etats à réclamer sur la succession Autrichienne, si l'Empereur ne laissoit que des filles pour héritieres, eût garanti la Pragmatique Sanction, pour n'obtenir que ce qu'on lui avoit déja accordé par le traité de la *Quadruple Alliance*, & renoncer à tout ce qu'il avoit contesté avec tant de chaleur dans le Congrès de Cambrai.

On soupçonna les nouveaux alliés de former de grands projets au préjudice de leurs voisins: on ne pensa plus que l'Espagne prodiguât ses faveurs à l'Empereur, sans que ce Prince n'eût promis, par quelque article secret, de la favoriser dans toutes ses vues.

La fortune de Riperda créé Duc & premier Ministre, en récompense de sa négociation, augmenta encore les craintes; & l'Angleterre ne douta plus qu'elle ne fût menacée de la guerre, s'il est vrai, comme on l'a publié, que Riperda, étonné de son élévation, prévit sa disgrace, & que voulant se ménager une retraite à Londres, il eût trahi son Maître, & révélé aux Anglais le secret des traités qu'il avoit conclus.

Quoi qu'il en soit, la Cour de Vienne & l'Espagne avoient fait un troisieme traité d'alliance défensive qu'elles tenoient secret.

Ce qui surprit d'autant plus les Cours de l'Europe, dit Voltaire à ce sujet, ce fut de voir Philippe V & Charles VII, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis; & les affaires sorties de leur route naturelle, au point que le Ministere de Madrid gouverna une année entiere la Cour de Vienne. Cette Cour qui n'avoit jamais eu d'autre intention que de fermer à la Maison Française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentiments, au point de recevoir un fils de Philippe V & d'Elisabeth de Parme, sa seconde femme, dans

cette

cette même Italie, dont on vouloit exclure tout Français & tout Eſpagnol.

L'Empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent, l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance, & du grand Duché de Toſcane : quoique la ſucceſſion de ces Etats ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec ſix mille Eſpagnols ; & il n'en coûta à l'Eſpagne que deux cents mille piſtoles données à Vienne.

Cette faute du Conſeil de l'Empereur ne fut pas miſe au rang des fautes heureuſes ; elle lui coûta plus cher dans la ſuite. Tout étoit étrange dans cet accord ; c'étoit deux maiſons ennemies qui s'uniſſoient ſans ſe fier l'une à l'autre ; c'étoit les Anglais, qui, ayant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étoient les médiateurs de ce traité ; c'étoit un Hollandais, *Ripperda*, devenu Duc & tout-puiſſant en Eſpagne qui le ſignoit, & qui fut diſgracié après l'avoir ſigné, & qui alla mourir enſuite dans le Royaume de Maroc, où il tenta d'établir une Religion nouvelle.

CHAPITRE IX.

Louis XV entroit dans l'âge de l'adoleſcence. Depuis ſon avénement au trône juſqu'à ce temps, on doit regarder ce Prince comme ayant toujours été en tutelle. Roi à cinq ans, on avoit craint de le fatiguer par le travail ; on avoit négligé d'orner ſon eſprit des connoiſſances néceſſaires au Souverain d'un grand Empire. L'étude, les affaires le rebutoient ; il étoit abſolument incapable de la moindre application ; & ſes organes s'étoient tellement accoutumés à cette inertie, que depuis il lui a été

impoſſible de ſoutenir la moindre contention d'eſprit. Il ne vouloit point figurer, repréſenter: nul bruit, nul éclat, point de fatigue; de la tranquillité, c'eſt tout ce qu'il demandoit. Il étoit comme un jeune inſouciant Gentilhomme dans ſa terre, qui chaſſe, boit & mange, & laiſſe faire du reſte ſon Fermier, ſon Procureur-Fiſcal, ſon Curé même, pourvu qu'il ne l'oblige pas d'aller à confeſſe & de faire ſes Pâques.

Il étoit temps de le marier: la Nation étoit impatiente de voir des héritiers au trône. On donna pour femme à Louis XV, la fille d'un Roi détrôné, d'un Roi de fortune.

Après la perte de ſes Etats, après ſa fuite de Pologne, Staniſlas avoit choiſi ſa retraite à Weiſſembourg dans l'Alſace.

Marie *Leskſinski*, ſa fille, délaiſſée, abandonnée, dans ſon enfance, dans l'auge d'une écurie de Village, ſe vit enſuite aſſiſe ſur le trône du plus beau Royaume de l'univers. Celle qui, quelque temps auparavant, ſe fût regardée comme trop heureuſe d'être la premiere Dame d'honneur, la premiere Dame d'atours de l'Infante d'Eſpagne; Marie, qui avoit été propoſée à un ſimple Colonel, (le Comte, puis Duc & Maréchal d'Eſtrées) devint Reine des Français.

Graces à la fatalité qui préſide, dit un Ecrivain, aux affaires de ce monde, ce mariage ſe trouva le plus heureux qu'eût pu contracter Louis XV: mais aucune prudence humaine n'eût pu le prévoir, & s'il n'eût conſulté que les intérêts de l'Etat, tout, au contraire, devoit en diſſuader le premier Miniſtre. Les combinaiſons même que lui, le Duc de Bourbon, & ſa Maîtreſſe, la Marquiſe de *Prie*, avoient formées pour leur propre compte, furent fauſſes, & l'orage ſembloit devoir partir du côté où ils l'attendoient le moins.

Les traités du Duc de Ripperda avoient causé une extrême inquiétude à la France & à l'Angleterre. Elles avoient opposé traité à traité, & s'étoient liguées avec le Roi de Prusse par un acte signé le 3 Septembre 1725, à *Heerenhausen*, & qu'on appelle communément le traité de Hanover.

Cette alliance confirmoit tous les articles de la pacification générale de 1713. Mais, tandis que les Provinces-Unies, dont la politique sage est de ne prendre que le moins qu'il est possible d'engagements nouveaux, balançoient d'accéder au traité d'Hanover, & se flattoient de pouvoir réussir par la voie des négociations, à faire révoquer l'Octroi de la Compagnie d'*Ostende ;* la Cour de Vienne négocia avec succès à Petersbourg. La Czarine accéda, le 26 Août 1726, aux traités de Vienne, & s'en rendit garant. L'Empereur débaucha même de l'alliance de Hanover, le Roi de Prusse, qui refusa de signer l'accession, à laquelle les Etats-Généraux consentirent enfin le 9 Août 1726.

Les alliés de Hanover réparerent la défection du Roi de Prusse par l'alliance de la Suede, qui entra dans leurs engagements le 25 Mars 1727 : & par les conventions qu'ils signerent avec le Roi de Dannemarck, le Landgrave de Hesse-Cassel & le Duc de Brunswick-Wolffenbuttel ; tous ces Princes s'engageoient à entretenir un certain nombre de troupes qui seroient aux ordres des alliés.

Tout paroissoit annoncer la guerre au commencement de 1727. Le Roi d'Angleterre jetta l'alarme à l'ouverture de son Parlement.

Le Commerce de la Nation, disoit-il, étoit également menacé de sa ruine aux Indes Orientales, par l'établissement de la Compagnie d'*Ostende* ; & en Amérique par l'audace des Gardes-Côtes Espagnols.

La Cour d'Espagne réclamoit injustement Gi-

braltar & Port-Mahon ; monuments de la valeur des Anglais, & places ſi néceſſaires pour aſſurer leur navigation dans la Méditerranée. Il falloit s'y oppoſer de toutes ſes forces, & prévenir, ajoutoit ce Prince, les projets des alliés de Vienne qui ont pris entre eux des meſures pour porter le *Prétendant* en Angleterre, & y cauſer une révolution.

L'Empereur, de ſon côté, accuſoit à Ratisbonne, George I, de ſouffler ſeul le feu de la guerre, d'intriguer même à Conſtantinople, pour porter les Turcs en Hongrie.

L'Eſpagne faiſoit de grands préparatifs, ſoit dans ſes ports, ſoit ſur terre ; & la France, en ſuivant cet exemple, déclaroit que ſi les Eſpagnols commettoient quelque acte d'hoſtilité contre la Grande-Bretagne, elle feroit une diverſion en ſa faveur.

Telle étoit la ſituation critique de l'Europe, lorſque l'Eſpagne, voulant profiter de ſes alliances, mit le ſiege devant Gibraltar. On auroit vu renaître une guerre, peut-être auſſi cruelle que celle de 1701, & qui auroit également embraſé le le midi & le nord, ſi la Cour de Vienne eût ſecondé l'entrepriſe des Eſpagnols, ou que la France, plus impatiente que l'Angleterre, eût commencé une diverſion du côté des Pyrénées. Heureuſement toutes ces Puiſſances ne vouloient que la paix ; & elles n'avoient cherché, par tous leurs traités, qu'à s'intimider mutuellement.

La Cour de Vienne voyoit une partie de l'Empire engagée dans l'alliance de Hanover, & le reſte ne paroiſſoit pas déterminé à embraſſer ſes intérêts. Elle eſtimoit l'amitié des Anglais tout ce qu'elle doit être eſtimée ; & ne regardoit, au contraire, ſon traité avec l'Eſpagne, que comme un de ces engagements incertains, plutôt produits par humeur que par politique, & qui ne tiennent qu'à des circonſtances mobiles & à des intérêts paſſagers.

Le Miniſtere de France vouloit, à quelque prix que ce fût, entretenir la paix; & il étoit ſecondé par les intentions pacifiques du Roi d'Angleterre, qui n'avoit feint de vouloir la guerre que pour obtenir des ſubſides conſidérables de ſon Parlement; & qui, loin de la déclarer à la Cour d'Eſpagne, quand Gibraltar fut aſſiégé, ſe contenta de donner des lettres de repréſailles pour courir ſur les Vaiſſeaux Eſpagnols.

La Cour de Madrid, de ſon côté, mal ſecondée par ſes alliés, & dégoûtée de la guerre par les difficultés de ſon entrepriſe, eut un reſſentiment moins vif contre ſes ennemis.

Dans ces circonſtances, le Pape offrit ſa médiation; ſes Nonces négocierent en même temps à Vienne, à Madrid & à Paris, & le 7 Mars 1727, on ſigna, dans cette derniere Ville, des articles préliminaires, dont les plus importants regardent la ſuſpenſion de la Compagnie d'Oſtende pendant l'eſpace de ſept ans, & la convocation d'un Congrès, indiqué d'abord à Aix-la-Chapelle, enſuite à Cambrai, & aſſemblé en effet à Soiſſons, le 24 Juin 1728.

CHAPITRE X.

L'ESPAGNE qui étoit la ſeule Puiſſance qui eût voulu ſérieuſement la guerre, ſentoit ſon impuiſſance, & la néceſſité de prendre les ſentiments pacifiques de ſes alliés & de ſes ennemis. Son traité de paix avec la Cour de Vienne ne laiſſoit, à la diſcuſſion du Congrès de Soiſſons, aucun des articles qui avoient éprouvé tant de difficultés à Cambrai. Elle s'accoutumoit à voir les Anglais à Gibraltar & à Port-Mahon; elle ne regardoit déjà

plus comme un affront le renvoi de l'Infante ; & commençant à faire ſon principal objet des Duchés de Parme, de Plaiſance & de Toſcane, il n'étoit plus queſtion que de la ſatisfaire ſur ce point, & d'exécuter le traité de la *Quadruple Alliance*, pour la voir concourir ſincérement au maintien de la paix.

Les Puiſſances maritimes n'avoient pas beſoin de prendre les armes pour forcer l'Empereur à ſupprimer ſon Commerce d'Oſtende aux Indes Orientales ; elles étoient même ſûres d'obtenir des ſacrifices beaucoup plus conſidérables, en lui garantiſſant la Pragmatique-Sanction : & cette démarche de leur part étoit une ſuite naturelle des principes d'équilibre, par leſquels elles ſe conduiſoient depuis ſoixante ans. Si elles n'accordoient pas cette garantie ſi deſirée, ce n'eſt pas qu'elles doutaſſent s'il étoit de leur intérêt ou non de la refuſer ; mais elles vouloient en faire le prix de quelque complaiſance de la Cour de Vienne.

Le Conſeil de l'Empereur n'étoit occupé que de deux affaires, l'établiſſement d'un Infant en Italie, & la garantie de la Pragmatique-Sanction ; & cette derniere lui paroiſſoit d'une importance bien ſupérieure à l'autre.

Il étoit impoſſible, après les traités de la *Quadruple Alliance* & de Vienne, de ſe refuſer aux arrangements que la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies exigeroient, pour aſſurer à un Infant les Succeſſions de Farneſe & de Médicis, ſans ſe rendre ſuſpect à toute l'Europe. Auſſi la Cour de Vienne ne vouloit-elle faire des difficultés ſur cet article & le Commerce d'Oſtende, que pour amener toutes les Puiſſances qui négocioient à Soiſſons, à ſe rendre garants du nouvel ordre de ſucceſſion qu'elle avoit établie.

La garantie de la Pragmatique-Sanction devoit

donc ſervir à dénouer toutes les difficultés. Elle concilioit tous les intérêts : mais la France, malheureuſement, s'étoit fait une affaire capitale de s'y oppoſer. La baſe de ſa politique, depuis le regne de François I, étoit d'être jalouſe de la Maiſon d'Autriche, & depuis que l'Empereur Charles VI avoit acquis l'Italie & les Pays-Bas, elle croyoit devoir la contrarier avec plus de ſoin que jamais.

On doit convenir qu'il falloit craindre la Cour de Vienne ; mais il falloit craindre encore davantage l'Angleterre, depuis qu'elle étoit devenue la véritable rivale de la France. Ne ſe défera-t-on jamais de cette idée puérile, que la puiſſance d'un Etat dépend de l'étendue de ſon territoire ?

L'intérêt de la France étoit de diminuer le nombre de ſes ennemis dans le continent, pour pouvoir porter ſes principales forces ſur mer.

Quel pouvoit être l'objet du Cardinal de Fleury, en ne voulant pas permettre que la garantie de la Pragmatique-Sanction ſervît de baſe aux arrangements néceſſaires pour conſolider la paix ? C'étoit vouloir la fin, ſans vouloir le moyen qui y conduiſoit. Ce Miniſtre ne devoit-il pas ſentir que tous les intérêts & toute la politique des Puiſſances les plus conſidérables de l'Europe, les conduiſoient à cette garantie ? & que s'y oppoſer, c'étoit, par conſéquent, vouloir la guerre en voulant la paix.

Le Cardinal décréditoit ſa politique ; il rendoit la France ſuſpecte d'avidité ; faute énorme pour une Puiſſance qui eſt à la tête des affaires, & qui ne ſe conduira jamais avec ſageſſe, quand elle ne perſuadera pas que la juſtice & la modération ſont les regles de ſa conduite. On doit dire que toutes les négociations de la Puiſſance dominante ne doivent point avoir d'autre but que de ſe conſerver ſans s'accroître, & de prévenir toute rupture.

Le Cardinal de Fleury épuiſa toutes les reſſour-

ces de l'insinuation & de l'intrigue, pour empêcher que les Négociateurs ne s'approchassent du point qui devoit les concilier. On répéta cent fois les mêmes choses ; on les présenta sous cent faces différentes : menaces, caresses, promesses, tout fut employé inutilement.

C'étoit une puérilité que de vouloir éblouir & tromper la Cour de Vienne sur ses intérêts, par des négociations ; & cependant personne ne vouloit la guerre : comment donc auroit-il été possible de satisfaire les Puissances Maritimes sur le Commerce d'Ostende, & la Cour de Madrid sur les Duchés de Parme & de Toscane.

Le Congrès de Soissons tomba dans une extrême langueur ; on n'avoit plus rien à se dire ; & le Cardinal de Fleury qui craignit que les Plénipotentiaires, lassés de leur inaction, ne formassent, à son insçu, des conférences particulieres dont il n'auroit plus été le maître, les prévint, & reprit cette politique dont on avoit fait inutilement tant d'usage avant le Congrès de Soissons, & qui consistoit à faire des alliances, & accumuler traités sur traités, pour intimider & réduire les adversaires.

Pour forcer l'Empereur à tout accorder, au sujet de son Commerce d'Ostende, & de la succession de Parme, il voulut le mettre dans la nécessité de ne pouvoir rien refuser. Il falloit, pour cela, lui débaucher ses alliés, & l'on commença par tâter la Cour de Madrid. On lui représenta que par les traités de Vienne de 1725, elle n'avoit rien obtenu de plus que ce qui lui avoit été accordé par la *Quadruple Alliance*. En dévoilant les mauvaises intentions que les Ministres de Vienne cachoient sous des lenteurs & des refus obstinés, on lui fit sentir qu'il falloit recourir à des moyens plus efficaces pour assurer les droits de *Don Carlos*, ou de ses freres, sur les Duchés de Parme & de Toscane.

Cette négociation eut le ſuccès qu'on en attendoit. La France, l'Angleterre & l'Eſpagne, ſignerent un traité à Séville, le 9 Novembre 1729, & les Etats-Généraux y accéderent le 21 du même mois.

On renouvella tous les articles de la *Quadruple Alliance* qui regardent les Duchés de Parme & de Toſcane, & il fut réglé que, pour y affermir les droits de la Cour de Madrid, elle y feroit paſſer ſix mille hommes de ſes troupes, qu'on mettroit en garniſon dans *Livourne*, *Portoferraio*, *Parme* & *Plaiſance*.

Les Contractants ſe garantirent tous leurs Etats, en quelque partie du monde qu'ils fuſſent ſitués, & les privileges de leur commerce. En cas de guerre, on devoit fournir, à la Puiſſance offenſée, les ſecours les plus conſidérables; & le Roi d'Eſpagne déclaroit que, par les articles de Vienne de 1725, il n'avoit point prétendu donner atteinte aux précédents traités de commerce & de paix.

Malgré l'expérience du paſſé, les alliés de Séville s'imaginerent que leur union alloit faire trembler l'Empereur, mais ce Prince qui pénétroit leurs intentions, jugea qu'on ne vouloit que lui faire peur, & fit bonne contenance pour intimider ſes adverſaires qui le menaçoient. Sûr de les diviſer & même d'attirer, dans ſes intérêts, l'Angleterre & les Provinces-Unies, dès qu'il conſentiroit à renoncer à ſa Compagnie d'Oſtende, il ne craignit pas, ou du moins feignit de ne pas craindre la guerre; & pour s'oppoſer à l'entrée des Eſpagnols en Italie, fit paſſer des forces conſidérables dans le Milanés.

On vit cette fermeté avec d'autant plus de chagrin, qu'on s'y étoit moins attendu. Tandis que l'Eſpagne ſe préparoit à la guerre, & ſommoit ſes alliés de remplir ſes engagements, le Miniſtere de

France n'oublioit rien pour calmer ſon impatience, & faiſoit cent démarches inutiles pour ne pas perdre le fruit qu'il s'étoit flatté de retirer de ſon traité de Séville, c'eſt-à-dire, pour engager la Cour de Vienne à y accéder, ſans qu'il fût queſtion de garantir la Pragmatique-Sanction.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre laſſe de tant de lenteurs, trancha toutes les difficultés, en entamant, avec l'Empereur, une négociation ſecrete, par laquelle elle lui offroit de ſe rendre garant, de concert avec les États-Généraux, du nouvel ordre de ſucceſſion établi dans ſa maiſon, à condition qu'il révoqueroit, pour toujours, l'octroi accordé à la Compagnie d'Oſtende, & que la Cour de Madrid feroit paſſer ſix mille hommes de ſes troupes dans les États de la ſucceſſion de Farneſe.

A cette propoſition, tous les obſtacles furent levés, & le traité de ces Puiſſances fut ſigné à Vienne le 16 Mars 1731. L'Europe fut délivrée de ces négociations inutiles dont elle étoit tourmentée depuis la concluſion de la *Quadruple Alliance*, & qui commençoient à former un cahos où la politique n'auroit enfin rien compris.

Par le traité du 16 Mars 1731, le Roi d'Angleterre garantit, à la Maiſon d'Autriche, ſes Domaines contre les attaques de tous ſes ennemis, à l'exception du Turc, & ſe rend garant de la Pragmatique-Sanction.

De ſon côté, l'Empereur s'oblige à faire ceſſer inceſſamment, & pour toujours, le commerce de quelques Provinces de ſa domination, & qui avoient appartenu au Roi d'Eſpagne, Charles II, aux Indes Orientales . . . il ſouſcrit encore à tous les arrangements qui ont été pris à Séville pour la ſucceſſion des Duchés de Toſcane & de Parme, & promet de porter l'Empire à y donner les mains.

L'Angleterre ſe hâta de communiquer à l'Eſpa-

gne les engagements qu'elle venoit de contracter ; cette Couronne les approuva ; & par le traité qu'elle ſigna à Vienne, quelques mois après, le 22 Juillet, avec l'Angleterre & l'Empereur, elle accéda à l'alliance du 16 Mars, & renouvella les articles de la *Quadruple Alliance*, & les traités de Vienne de 1725. Le Grand Duc qui avoit fait ſignifier aux Miniſtres Plénipotentiaires, aſſemblés à Cambrai, ſa proteſtation cor[illegible]re les arrangements qu'on avoit pris au ſujet de ſes États, conſentit à tout ce qu'on exigeoit de lui, & conclut avec la Cour de Madrid le traité de Florence.

La paix ne fut pas troublée ; ſix mille Eſpagnols s'embarquerent à Barcelone le 17 Octobre 1731, & deſcendirent à Livourne le même mois, malgré les proteſtations du Saint-Siege.

CHAPITRE XI.

L'EUROPE, toujours agitée dans le midi & dans le nord, par des négociations relatives aux traités d'Utrecht & de Neuſtadt, jouiſſoit cependant de la paix, plutôt par l'adreſſe que par l'habileté de ſes négociateurs, lorſqu'Auguſte II, Roi de Pologne, mourut le premier Février 1733.

Tout étoit paiſible alors, depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort de l'Electeur de Saxe replongea l'Europe, comme dit Voltaire, dans les diſſentions & dans les malheurs dont elle eſt ſi rarement exempte.

Staniſlas, déjà nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733, de la maniere la plus légitime & la plus ſolemnelle.

Il étoit de l'honneur du Roi de France d'employer ſes bons offices, ſon crédit, ſes forces,

pour faire remonter sur le trône Staniſlas, son beau-pere. Louis XV ne pouvoit décemment en abandonner les intérêts. Il déclara, comme disent certains Mémoires, il déclara, à tous les Ambaſſadeurs étrangers qui étoient à sa Cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puiſſance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'eſt-à-dire, qu'il empêcheroit qu'on en élît d'autre que Staniſlas.

Les Polonais qui connoiſſoient les qualités perſonnelles de ce Prince, concoururent d'autant plus volontiers à ce deſſein, qu'ils penſoient que leur liberté & leurs privileges ſeroient en ſûreté ſous un Roi, né leur concitoyen, & qui ne poſſédoit aucun domaine hors de chez eux.

Le regne précédent avoit été troublé par des partis; on accuſoit Auguſte II d'avoir violé les *Pacta conventa*: on le ſoupçonnoit d'avoir ſongé à rendre ſa Couronne héréditaire, & on ne vouloit point la mettre ſur la tête de ſon fils, qu'on regardoit comme l'héritier de ſes projets & de ſon ambition.

La Pologne gouvernée par des loix qui rendent ſes forces inutiles, a trop peu d'influence dans les affaires générales de l'Europe, pour que les autres États doivent prendre un intérêt bien vif à l'élection de ſon Roi.

La Ruſſie ne redoutoit point, dans Staniſlas, l'ancien ami de Charles XII; la Cour de Vienne pouvoit voir, ſans inquiétude, l'élévation du pere de la Reine de France; elles s'unirent cependant pour favoriſer l'Electeur de Saxe, qui promit à l'une de n'avoir point d'autre politique que celle de ſon pere, & qui levant, en faveur de la ſeconde, les oppoſitions qu'Auguſte II avoit faites à la Pragmatique-Sanction, conſentit à la garantir, & renonça une ſeconde fois à tous ſes droits. Nous

passerons rapidement sur les détails de cette affaire ; tout le monde sçait qu'il y eut une double élection en Pologne.

Tandis que Staniſlas étoit proclamé de la maniere la plus légale, quelques partiſans peu nombreux de l'Electeur de Saxe, mais ſoutenus par les armes de l'Empereur, lui déférerent la Couronne ; & les Français ſe hâterent d'armer, moins pour ſoutenir les droits du Roi Staniſlas & la liberté des Polonais, puiſqu'ils n'envoyerent à Dantzick qu'un ſecours de quinze à dix-huit cents hommes, pour venger leur propre injure.

Ainſi, dit encore Voltaire, le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avoit épouſé une niece de Charles VI, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la Maiſon d'Autriche, qui n'avoit pas eu le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne & les Indes Occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avoit pu même établir une Compagnie de Commerce à Oſtende, eut le crédit d'ôter la Couronne de Pologne au beau-pere de Louis XV. La France vit renouveller ce qui étoit arrivé au Prince Conti, qui, ſolemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que ſoutenu, perdit le Royaume où il avoit été appellé.

L'Eſpagne qui avoit éprouvé mille chicanes de la part de la Cour de Vienne, depuis que Don Carlos étoit établi en Italie, ſaiſit, en ſe vengeant, l'occaſion qu'elle attendoit de faire quelque conquête. Le Roi de Sardaigne qui doit tout ſon agrandiſſement aux querelles de la France & de la Maiſon d'Autriche, ne balança pas à ſe déclarer, & ce fut contre l'Empereur, qui, de ſon côté, détermina l'Empire à s'armer en ſa faveur.

Si les anciennes idées de la Monarchie univerſelle & d'équilibre qui avoient cauſé tant de maux dans le dernier ſiecle, & fait commettre tant de

maux dans la guerre de ſucceſſion, euſſent encore ſubſiſté, la guerre qui s'allumoit ſur le Rhin & en Italie, auroit produit un embraſement général. Mais la modération du Gouvernement de France, depuis la mort de Louis XIV, & ſon goût pour la paix, avoient diſſipé les alarmes de l'Europe.

L'Angleterre, gouvernée par un Miniſtre pacifique, ne craignit point que la France abusât des ſuccès qu'elle pourroit avoir; & les Provinces-Unies, autrefois ſi promptes & ſi ardentes à prendre les armes en faveur de la Maiſon d'Autriche, contre la France, ſe contenterent de négocier une neutralité pour les Pays-Bas.

Elles repréſentérent à l'Empereur que n'ayant aucun droit de ſe mêler de l'élection d'un Roi de Pologne, elles ne ſe croyoient point obligées de prendre part aux différents qui s'élevoient à ce ſujet. Elles offrirent en même temps, à la France, d'obſerver une exacte neutralité, ſi elle vouloit s'engager, en cas de rupture, de ne pas attaquer les Pays-Bas Autrichiens. Elles ajoutoient qu'elles employeroient leurs bons offices pour empêcher que la Cour de Vienne ne fît des hoſtilités du côté de la Flandre; & que, ſi leur médiation à cet égard étoit inutile, elles ne lui donneroient aucun ſecours.

Cette ouverture des États-Généraux ne pouvoit que plaire au Miniſtere de Verſailles; & on ſigna à la Haye, le 24 Novembre 1733, une convention de neutralité conforme à la demande des Provinces-Unies.

Cette guerre n'eut pas le temps de s'aigrir; la France ne put ébranler aucune Puiſſance du Nord en ſa faveur; ce qui lui fit juger, quel que fut ailleurs le ſuccès de ſes armes, qu'il faudroit bientôt ſe prêter à quelque accommodement du côté de la Pologne.

Pour répandre plus de lumieres ſur la diſcuſſion d'une ſi importante affaire, analyſons les mémoires du temps Ne perdons pas ſur-tout de vue notre grand Maître, M. de Voltaire, qui, en jettant un coup-d'œil philoſophique & rapide ſur les événements, ſçait ſi fort attacher ſes Lecteurs par une ſagacité piquante.

Le Roi Staniſlas alla à Dantzick ſoutenir ſon élection. La France avoit eu aſſez de crédit pour faire faire à la Diéte de Varſovie un acte de Confédération générale, par lequel il étoit arrêté que les ſeuls Gentilshommes Polonais pourroient prétendre à la Couronne, & que perſonne autre que le Primat ne pourroit proclamer le Roi, ſous peine d'être déclaré ennemi de la Patrie.

Staniſlas étoit parti en poſte; mais pour donner le change à ſes ennemis, on laiſſa croire qu'une eſcadre ſortie de Breſt pour la mer Baltique, portoit le Monarque futur. On pouſſa cette comédie juſqu'à faire embarquer un Seigneur Français, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte reſſemblance.

Charles VI s'étoit abſolument oppoſé à la réélection de Staniſlas. Il avoit appellé la Ruſſie à ſon ſecours. La Cour de Vienne & de Petersbourg favoriſerent le fils du Roi défunt. Déjà trente mille Moſcovites étoient venus violenter les ſuffrages. Malgré leurs menaces, Staniſlas, ſuivi d'un ſeul homme de confiance, M. de Solignac, après avoir pénétré en Pologne à la faveur d'un déguiſement, par une route oppoſée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, eſt nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas ſon ſuffrage; il ſortit de l'aſſemblée & ſe retira à quelque diſtance du champ de l'élection, avec les troupes qu'il avoit amenées.

Le grand nombre qui avoit choiſi Staniſlas, ce-

da bientôt au petit nombre qui lui étoit contraire. Ce pays où le peuple eſt eſclave, où la Nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais, dans le tréſor public, de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions; ce pays ſe vantoit en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes.

Dix mille Ruſſes firent d'abord diſparoître tout ce qui étoit aſſemblé en faveur de Staniſlas. La nation Polonaiſe, qui, un ſiecle auparavant, regardoit les Ruſſes avec mépris, étoit alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Ruſſie étoit devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avoit formé. Dix mille eſclaves diſciplinés diſperſerent toute la nobleſſe de Pologne; & le Roi Staniſlas, renfermé dans la Ville de Dantzick, y fut bientôt aſſiégé par une armée de Ruſſes.

L'Empereur, uni avec la Ruſſie, étoit ſûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuſe armée; mais le Cardinal de Fleury craignoit d'alarmer les Puiſſances du nord: il vouloit ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables. Il s'étoit contenté de faire équiper une eſcadre foible, avec quinze cents hommes, commandés par un Brigadier. Il ſe propoſoit d'en faire filer d'autres ſucceſſivement au beſoin, & par cette manœuvre fauſſe & puſillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

Le Commandant de l'eſcadre ne croyant pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe, n'étant envoyé qu'avec quinze cents Français contre trente mille Ruſſes, jugea, quand il fut près de Dantzick, qu'il ſacrifieroit, ſans fruit, ſes ſoldats, & il alla relâcher en Dannemark. Le Comte de Plélo Ambaſſadeur du Roi

Roi à Copenhague, vit, avec indignation, cette retraite, qui lui paroiſſoit humiliante. C'étoit un jeune homme, dit Voltaire, vif, entreprenant, qui joignoit, à l'étude des belles lettres & de la philoſophie, des ſentiments héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzick contre une armée, avec une poignée de gens, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre au Comte de Maurepas, laquelle finiſſoit par ces mots : » je ſuis ſûr que je n'en reviendrai pas; » je vous recommande ma femme & mes enfants. »

— Plélo arriva à la rade de Dantzick, débarqua & attaqua l'armée Ruſſe; il y périt, percé de coups, comme il l'avoit prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzick fut pris; l'Ambaſſadeur de France en Pologne, qui étoit dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les privileges de ſon caractere. Le Roi Staniſlas vit ſa tête miſe à prix par le Général Ruſſe, Comte de Munik, dans un pays libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avoit élu ſuivant toutes les loix. Il fut obligé de ſe déguiſer en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers.

CHAPITRE XII.

Tandis que la Czarine faiſoit la loi aux Polonais, l'Empereur, ſon allié éprouvoit la ſupériorité de ſes ennemis. Obligé de tenir ſur le Rhin ſa principale armée qui n'avoit pu fermer l'entrée de l'Empire aux Français, il avoit perdu toute l'Italie, à l'exception de Mantoue, pendant la campagne de 1734; & ne trouvant pas, en lui-même, les reſſources néceſſaires pour réparer ſes diſgraces, il ne

devoit attendre aucun ſecours de la part des anciens alliés de ſa maiſon.

La France, auſſi modeſte après ſes ſuccès, qu'elle l'avoit été en déclarant la guerre, entretenoit ſans peine les Etats-Généraux dans leur neutralité, & les Anglais n'étant pas fâchés que la Cour de Vienne, malheureuſe ſans eux, apprît à connoître tout le prix de leur alliance, continuoient à n'avoir que des vues pacifiques : ainſi le feu de la guerre, faute d'aliments, devoit bientôt s'éteindre.

Dans ces circonſtances, les Puiſſances Maritimes offrirent leur médiation, & dans le mois de Janvier 1735, propoſerent même un projet de traité. Le Roi Staniſlas devoit abdiquer, ſuivant leur plan, & conſerver néanmoins le titre de Roi de Pologne & de grand Duc de Lithuanie, avec les honneurs attachés à ce rang, & rentrer en poſſeſſion de ſes biens patrimoniaux, & de ceux de la Reine ſa femme. Il étoit réglé que l'armée Ruſſe évacueroit la Pologne, & que le Roi Auguſte III, en montant ſur le trône, feroit publier une amniſtie générale, & rétabliroit chaque Province & chaque Ville dans la jouiſſance de ſes privileges. L'Empereur cédoit le Royaume des Deux Siciles à Don Carlos, en échange des Duchés de Parme & de Plaiſance, & de ſes droits d'expectative ſur la Toſcane, dont on ſéparoit Livourne, pour en faire une République qui ſe gouverneroit par ſes Magiſtrats. On abandonnoit, au Roi de Sardaigne, le Tortonnois & le Novarois. La France devoit reſtituer tout ce dont elle s'étoit emparée ſur l'Empire ou ſur la Maiſon d'Autriche, & garantir la Pragmatique-Sanction, c'eſt-à-dire, l'indiviſibilité des Etats que l'Empereur poſſéderoit à la paix, ſans y comprendre les pays ſur leſquels lui ou ſes ſucceſſeurs pourroient avoir des prétentions, ou qu'ils pourroient acquérir dans la ſuite par ſucceſſion, mariage, ou autrement.

La réponſe de la Cour de Vienne, ſans être claire, poſitive & préciſe, fut telle cependant que le pouvoient deſirer les Puiſſances Maritimes. Les politiques ont leur langage qu'ils entendent à merveille; & puiſque leur entortillage ne trompe perſonne, ils pourroient, ſans danger, y ſubſtituer les expreſſions & les tours de la candeur & de la vérité.

Les Miniſtres de l'Empereur tâchoient de cacher le beſoin qu'ils avoient de la paix. Sans admettre ni rejetter le plan de négociation propoſé, ils offroient de ſigner, pour premier article préliminaire, une ſuſpenſion d'armes. La France encore plus embarraſſée à s'exprimer, étoit fâchée que les médiateurs priſſent, au pied de la lettre, ce qu'elle avoit écrit de ſon déſintéreſſement dans ſes manifeſtes. Elle leur répondit cependant qu'elle ne voyoit, dans leur projet, aucune ſatisfaction pour elle; & ajouta, pour juſtifier cette eſpece de demande, que bien loin d'augmenter le pouvoir exceſſif de la Maiſon d'Autriche, il étoit ſage de donner des bornes à ſon agrandiſſement.

Les Cours de France & de Vienne voulant ſincérement la paix, il étoit inutile de confier leur négociation à des médiateurs. Le Cardinal de Fleury s'adreſſa directement au Conſeil de l'Empereur; & on ſigna à Vienne le 3 Octobre 1735, les articles préliminaires de la paix. Cette ébauche de traité, approuvée par la Czarine & la Cour de Dreſde, fut portée à la diete générale de l'Empire, qui, le 18 Mai 1736, donna à l'Empereur le pouvoir de conclure des articles définitifs, au nom de tout le Corps-Germanique. L'Eſpagne accéda auſſi aux articles préliminaires le 15 Avril 1736; le Roi des Deux Siciles y donna ſon conſentement le premier Mai; le Roi de Sardaigne le 6 Août de la même année; & la France ſe chargea de leurs intérêts pendant le reſte de la négociation.

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eût prévenu, par une ſuſpenſion d'armes, les difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade, & de la *Quadruple Alliance*, ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Staniſlas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſeront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au premier article des préliminaires de 1735, par lequel le Roi Staniſlas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Staniſlas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de voix & de la ſéance dans les dietes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un Gouvernement particulier dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernements.

L'Empereur, l'Empire.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cé-nt à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plai-ce, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'or-de ſucceſſion établi dans la Maiſon d'Autriche. e Commerce ſera rétabli entre les Sujets du de France & de l'Empire, conformément aux ens uſages & aux privileges accordés par les és antérieurs.

Princes d'Italie.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont don-s à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c., pour jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On joindra les places que l'Empereur occupe ſur la ôte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c., paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puînés ou à naître de la eine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, à leur repré-ſentant & ayant cauſe.

Maison de Savoye.

L'Empereur cede au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les Fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme Fiefs de l'Empire, & ſera le maî-tre d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

Pologne.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu our Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie,

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eût prévenu, par une ſuſpenſion d'armes, les difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade, & de la *Quadruple Alliance*, ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Staniſlas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, feront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au premier article des préliminaires de 1735, par lequel le Roi Staniſlas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Staniſlas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de voix & de la ſéance dans les dietes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un Gouvernement particulier dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernemens.

L'Empereur, l'Empire.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaiſance, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi dans la Maiſon d'Autriche.

Le Commerce ſera rétabli entre les Sujets du Roi de France & de l'Empire, conformément aux anciens uſages & aux privileges accordés par les traités antérieurs.

Princes d'Italie.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont donnés à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c., pour en jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe ſur la côte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c., paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puînés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, à leur repréſentant & ayant cauſe.

Maison de Savoye.

L'Empereur cede au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les Fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme Fiefs de l'Empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

Pologne.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie.

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eût prévenu, par une ſuſpenſion d'armes, les difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade, & de la *Quadruple Alliance*, ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Staniſlas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſeront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au premier article des préliminaires de 1735, par lequel le Roi Staniſlas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Staniſlas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de voix & de la ſéance dans les dietes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un Gouvernement particulier dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernements.

L'Empereur, l'Empire.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaiſance, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi dans la Maiſon d'Autriche.

Le Commerce ſera rétabli entre les Sujets du Roi de France & de l'Empire, conformément aux anciens uſages & aux privileges accordés par les traités antérieurs.

Princes d'Italie.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont donnés à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c., pour en jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe ſur la côte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c., paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puînés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, à leur repréſentant & ayant cauſe.

Maison de Savoye.

L'Empereur cede au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les Fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme Fiefs de l'Empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

Pologne.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie,

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eût prévenu, par une ſuſpenſion d'armes, les difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade, & de la *Quadruple Alliance*, ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Staniſlas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſeront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au premier article des préliminaires de 1735, par lequel le Roi Staniſlas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Staniſlas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de voix & de la ſéance dans les dietes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un Gouvernement particulier dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernements.

L'Empereur, l'Empire.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaiſance, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi dans la Maiſon d'Autriche.

Le Commerce ſera rétabli entre les Sujets du Roi de France & de l'Empire, conformément aux anciens uſages & aux privileges accordés par les traités antérieurs.

Princes d'Italie.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont donnés à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c., pour en jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe ſur la côte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c., paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puînés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, à leur repréſentant & ayant cauſe.

Maison de Savoye.

L'Empereur cede au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les Fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme Fiefs de l'Empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

Pologne.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie,

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eût prévenu, par une ſuſpenſion d'armes, les difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade, & de la *Quadruple Alliance*, ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Staniſlas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſeront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au premier article des préliminaires de 1735, par lequel le Roi Staniſlas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Staniſlas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de voix & de la ſéance dans les dietes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un Gouvernement particulier dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernements.

L'Empereur, l'Empire.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cé-ent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plai-nce, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'or-e de ſucceſſion établi dans la Maiſon d'Autriche. Le Commerce ſera rétabli entre les Sujets du i de France & de l'Empire, conformément aux iens uſages & aux privileges accordés par les ités antérieurs.

Princes d'Italie.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont don-és à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c., pour n jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe ſur la côte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c., paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puînés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, à leur repréſentant & ayant cauſe.

Maison de Savoye.

L'Empereur cede au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les Fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme Fiefs de l'Empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

Pologne.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie,

CHAPITRE XIII.

TOUT reſtoit paiſible entre les Princes Chrétiens. La France étoit regardée comme l'arbitre des Puiſſances, ſous l'influence du Cardinal de Fleury. Ce Neſtor gouvernoit en maître le Roi ſon éleve. Louis XV ne s'étoit ſouſtrait à la tutelle du Duc de Bourbon, que pour ſe mettre ſous celle de ſon Précepteur. Ce Prince foible, inſouciant, indolent & timide, ſans aucun amour de la gloire, avec un éloignement invincible pour les affaires, étoit fait pour être gouverné par le premier qui s'empareroit de lui. C'eſt ce que le Mentor de ce jeune Monarque avoit bientôt compris, & dont il ſe prévalut pour jetter les fondements de ſa grandeur. Le grand aſcendant que Fleury avoit pris ſur ſon royal pupille, à meſure qu'il en développoit le cœur & les qualités, lui perſuada que, par le bénéfice du temps, il pourroit parvenir à tout. L'hypocriſie, la fourberie la plus réfléchie devoit être le principal reſſort de ſon élévation.

Pour les grands talents, les vues étendues, la hardieſſe & la conduite des entrepriſes, & pour la fermeté dans l'adminiſtration, Fleury n'eſt pas à mettre en parallèle avec Richelieu & Mazarin. Extrêmement économe, ſecret, pacifique, il ne manquoit pas de cette ſoupleſſe, plus propre à faire un Courtiſan qu'un Miniſtre; mais qui, dans un homme d'Etat, ne laiſſe pas de donner, à ſes actions, un certain air de myſtere, qu'avec le temps on prend pour un rafinement de politique. Fleury n'étoit point dévoré de cette ambition qui ne s'occupe que du barbare plaiſir de troubler le repos de ſes voiſins. La ſienne ſe bornoit à goûter l'avantage flatteur

flatteur de dominer sur tous les Ordres de l'État, à l'ombre de la sujettion, à laquelle il avoit accoutumé son maître dès les premiers instants que son éducation lui avoit été confiée. Bien éloigné de cette timidité, qui fait qu'on s'estime inhabile ou trop foible pour certaines places, il se croyoit, au contraire, toutes les qualités nécessaires pour celles qu'il rempliſſoit. On ne peut pas lui refuser celle d'avoir eu beaucoup de bonne volonté. Mais il n'est pas aisé de dire où, & quand il avoit pu faire une étude sérieuse de la politique. Peut-être qu'en dirigeant son Diocèse de Fréjus, il s'étoit, à tout événement, fait, par comparaison, un plan de Gouvernement. Peut-être aussi que les Mémoires qu'on dit qu'il ramassoit çà & là dans les Provinces, sur-tout sur quelques branches de commerce, lui avoient donné une légere théorie, que, dans la suite, plusieurs années de séjour à la Cour, les réflexions, & l'esprit d'intrigue qu'il possédoit éminemment, perfectionnerent. Quoiqu'il en soit, l'Europe le vit avec étonnement monter du Précepteorat au Ministere.

L'administration du Duc de Bourbon sous lequel les femmes avoient tout crédit, fut courte & n'eut rien d'intéressant. Loin de remédier aux désordres, il en avoit occasionné de nouveaux. Ce Prince n'eût d'autre mérite que de donner à la France une Reine pleine de vertu, & de faire la fortune de quelques particuliers, en mettant la famine dans le Royaume. Le Duc dut à Fleury son exil, & celui de sa Maîtresse favorite, la Marquise de Prie. On remarqua, dans la conduite de Louis XV, en cette circonstance, une dissimulation qui n'étoit point de son âge, & qui annonçoit, dès-alors, une ame foible & petite.

L'éloignement du Duc de Bourbon prêtoit beau jeu à l'ambition sourde de Fleury. Les circonstan-

ces étoient des plus favorables, aucun concurrent dans le Conseil ne pouvoit balancer sa faveur, ni même lutter contre ses tortueux talents. Le premier Prince du sang n'avoit que vingt-trois ans ; quoi qu'ayant reçu de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, il annonçoit déjà ce goût de la dévotion & de la retraite qu'il porta depuis à un si haut dégré. Après la mort de son pere & celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entiérement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité & à l'étude de la Religion & des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'Abbaye *Sainte Génevieve*, & s'y fixa totalement en 1742. Ce Prince ne sortoit de sa retraite que pour se rendre à son Conseil, ou pour aller visiter des hôpitaux & des Eglises, marier des filles, doter des Religieuses, procurer une éducation à des enfants, faire apprendre des métiers, fonder des colleges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissements. Voilà les œuvres qui remplirent tous les instants de la vie de ce Prince, jusqu'à sa mort, arrivée le 4 Février 1752.

Entre les Princes du Sang, alors à la Cour, le plus à redouter pour Fleury, paroissoit être le Comte de Charolois, Prince également renommé, & par l'étendue de ses lumieres, & par la férocité de ses mœurs.

C'est une tradition constante que ce Prince, dans sa jeunesse, goûtoit un plaisir affreux & barbare à tuer un homme, comme les enfants à écraser une mouche. Mais, quand il demandoit sa grace, le meurtre étoit toujours l'effet ou d'un malheureux hasard, ou de la nécessité. Les Mémoires du temps rapportent qu'un jour, en lui en accordant une pareille, le Roi lui dit : *la voilà ; mais je vous déclare, en même temps, que la grace de celui qui vous tuera est toute prête.*

Parmi les autres Princes, aucun ne pouvoit causer de l'ombrage à Fleury. Le Comte de Clermont, frere du Comte de Charolois, étoit un personnage épais, lourd, d'un esprit borné, ne s'occupant que de fêtes, de plaisirs & de filles.

Le Prince de Conti, plein d'esprit, aimable, brave, vif, jaloux de son rang, prodigue à l'excès, étoit peu fait pour envier la fortune du Précepteur du Roi. C'est ce Prince, à qui, un jour, son Ecuyer vint rendre compte qu'il n'y avoit plus de fourrage pour son écurie. Il fit venir son Intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avoit plus d'argent chez le Trésorier, & qu'il ne trouvoit plus de crédit chez le Fourniſſeur; tous les autres le refusent aussi, ajouta-t-il, excepté votre Rôtisseur. *Eh bien!* dit le Prince, *qu'on donne des poulardes à mes chevaux.*

L'inventaire de ce Prince a été fort singulier. On parloit à sa mort de huit cents tabatieres & de quatre mille bagues. On raconte, sur l'origine de la multitude de ces bagatelles, que le Prince de Conti avoit la fantaisie puérile de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légere dépouille. Il falloit que la femme honorée de sa couche lui donnât sa tabatiere ou son anneau, qu'il payoit bien, sans doute, & sur le champ il étiquettoit cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire.

Le Prince de Conti a donné, dans sa jeunesse, des preuves de sa valeur & de sa capacité pour le commandement des armées. Dans la guerre de 1741, il a commandé en Italie, forcé le passage des Alpes en 1744, & gagné la bataille de Coni, comme nous verrons par la suite. Son aversion pour les gênes de la Cour, son peu d'égards pour les Maîtresses de Louis XV, l'en ont éloigné depuis, & empêché d'être employé selon ses mérites. En gé-

à ſes détracteurs, & pour prouver invinciblement ſon innocence au public, ce fût ſon rétabliſſement en Juin, 1726, dans le Miniſtere qu'il occupoit, lors de ſa diſgrace.

Toutes les voies étoient applanies à l'élévation de Fleury. Nul obſtacle qui pût arrêter la marche de ſon ambition. Sa faveur auprès de ſon Royal éleve croiſſoit même à vue d'œil. Il fut promû au Cardinalat ſur la nomination du Roi; ce qui, ſuivant la prétention faſtueuſe de ces Princes de l'Egliſe, emportoit la néceſſité de le faire premier Miniſtre, prenant rang ſur tous les autres obligés d'aller travailler chez lui.

Le compliment que la nouvelle Eminence fit à la jeune Majeſté, en recevant d'elle la Barette, eſt celui d'un délié Courtiſan.

» Sire, diſoit Fleury, la nouvelle dignité dont je viens rendre hommage à V. M., quelque grande qu'elle ſoit en elle-même, m'eſt encore infiniment plus précieuſe, parce que je la tiens uniquement de ſa main; &, ſi j'oſe le dire, parce qu'elle ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même. »

» Qu'il me ſoit permis, Sire, de publier aujourd'hui ce que la bonté de votre cœur vous avoit inſpiré en ma faveur, dans un temps où vous n'étiez pas encore le diſpenſateur des graces. Non-ſeulement vous m'aviez deſtiné votre nomination au Cardinalat, ſans que j'euſſe jamais pris la liberté de vous en parler; mais vous avez encore, ſans me le dire, demandé, avant le terme ordinaire, que cette grace me fût accordée. »

» J'avoue, Sire, qu'il y a peut-être quelque retour ſecret de complaiſance ſur moi-même, en apprenant au public cette marque d'attention de V. M. ſi favorable pour moi; mais, ne ſerois-je pas auſſi, avec raiſon, taxé d'ingratitude, ſi je n'annonçois pas à la France qu'il y a en vous un

fond de bonté, de ſentiment, &, je ne crains point de le dire, de reconnoiſſance, qui doit faire la plus douce conſolation de vos Sujets. »

» La Majeſté du trône attire ſeulement le reſpect. Les grands talents des Princes attirent l'admiration ; leur Puiſſance inſpire la crainte ; mais c'eſt la douceur, la bonté, l'humanité qui les rend maîtres des cœurs. Et, qu'eſt-ce que les Français ne ſont pas capables d'oſer & de faire, de ſouffrir même, quand ils ſe croient aimés de leurs maîtres ? »

» Les Nations d'Orient rendent à leur Souverain un culte preſque égal à celui de la Divinité. Parmi celles de l'Europe, il y en a qui veulent gouverner leurs Rois ; d'autres, quoique très-attachées à eux & très-fidelles, les reſpectent encore plus qu'elles ne les aiment. Mais le caractere propre des Français, c'eſt l'amour pour leur Roi, le deſir de lui plaire, de le voir, d'en approcher, & d'en être aimés. »

» V. M. a reçu des marques de cet amour dès ſa plus tendre enfance. Ils vous ont aimé, Sire, avant que vous fuſſiez en état de les aimer vous-même. »

» Leur conſternation dans vos maladies a été égale à celle d'une famille qui eut tremblé pour celui qui en faiſoit le ſoutien ; & les marques de leur joie pour votre guériſon ont été portées à des excès qui ont preſque paſſé quelquefois les termes de la modération. »

» Avec quelles acclamations vos fideles Peuples n'ont-ils pas reçu la déclaration (1) que V. M.

(1) Immédiatement après l'exil du Duc de Bourbon, arrivé le 11 Juin 1726, le Roi, à l'inſtigation de ſon Mentor, avoit déclaré à ces peuples qu'il alloit ſe charger de l'adminiſtration de ſon Royaume Ne préſumant pas de ſes forces, mais comptant ſur la protection du Ciel ; S. M. écrivit une lettre au Cardinal de Noailles

a faite de vouloir prendre en main le gouvernement de ſon Royaume ? Et de quel heureux avenir ne ſe croyent ils pas en droit de ſe flatter quand ils voyent ſe développer de plus en plus en V. M. les grandes qualités de ſon auguſte biſaïeul que vous vous êtes propoſé pour modele ? Un eſprit d'ordre & de juſtice, une conception à laquelle rien n'échappe, un ſecret impénétrable, une droiture de jugement, un accès doux & facile, jamais d'impatience, ni jamais *un mot*, *un ſeul mot* de fâcheux (*) pour perſonne, un éloignement du luxe en tout genre ; mais ce qui eſt infiniment au deſſus de tout, un attachement invariable à la Religion & un reſpect pour nos Saints Myſteres, qu'aucune diſtraction étrangere, les mauvais exemples ne peuvent interrompre.

« Voilà, Sire, ce qu'on admire déja en V. M. & qui fonde la juſte eſpérance que vos ſujets ont de vous voir un jour égaler nos plus grands Rois.

---

où elle demandoit qu'il fut adreſſé à Dieu des prieres publiques, afin de lui obtenir les graces dont elle avoit beſoin pour le Gouvernement de ſes Etats. L'Archevêque de Paris ſe hâta de ſe conformer aux intentions du Roi ; il en ordonna dans toutes les Egliſes. Tous les Evêques du Royaume ſuivirent cet exemple dans leurs Diocèſes, & ne manquerent pas, en applaudiſſant à ce mouvement d'une piété louable, de célébrer la ſageſſe prématurée du moderne Joas. Voyez *Vie Privée* de Louis XV.

(*) Il faut en croire le Cardinal. Sûrement que Louis XV avoit quitté, à ſeize ans, ce penchant qu'il avoit démontré, à l'âge de ſept, de dire des vérités déſagréables à ceux qui l'approchoient. Le trait ſuivant pourroit ne paſſer que pour une naiveté de l'enfance, ſi, dans la ſuite, on n'eût reconnu qu'il tenoit de ſon caractere.

On préſentoit au jeune Roi M. de Coiſlin, Evêque de Metz, d'une figure peu revenante. Le voyant, il s'écria devant lui : *Ah : mon Dieu ! qu'il eſt laid !* cette fois le Prélat fit la leçon lui-même au Monarque ; & ſe retourne & s'en va en diſant, avec une liberté non moins grande : *Voilà un petit garçon bien mal appris !*

« Rienn'eſt plus dangereux ni plus difficile à ſoutenir qu'une grande attente ; mais j'oſe aſſurer qu'il ne tiendra qu'à V. M. de ne point tromper la notre.

« Puiſſiez-vous, Sire, la remplir dans toute l'étendue que le demandent nos beſoins! Puiſſions-nous avoir la conſolation de voir retracer en votre perſonnne ſacrée la ſageſſe du Roi, votre biſaïeul ; dans l'art du gouvernement, toute la bonté du Dauphin, votre grand-pere, & la piété de votre auguſte pere ! Ce ſera, Sire, la récompenſe la plus touchante pour moi, que je puiſſe jamais recevoir de mon reſpectueux, & s'il m'eſt permis de parler ainſi, de mon tendre attachement pour votre Majeſté."

Nous laiſſons à nos lecteurs à faire ſur cette prolixe & flatteuſe harangue les réflexions qu'elle mérite.

CHAPITRE XIV.

FLEURY jouiſſoit de tout le crédit que lui donnoit la foibleſſe, l'inſouciance, l'inexpérience du jeune Roi. On peut bien dire qu'il tenoit le Monarque en liſieres. Dans l'ame de Louis XV ne s'étoit pas encore développé le germe des paſſions, qui, fomentées par des Courtiſans pervers, porterent dans la ſuite le ravage dans ſon cœur & le déſordre dans le Royaume. Conſtant juſqu'alors à ſa tendreſſe pour ſon auguſte compagne, ce Prince avoit écarté loin de lui les ſéducteurs infâmes qui avoient eſſayé de l'en détourner. Lorſqu'on cherchoit à fixer avec adreſſe ſes regards ſur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement : *je trouve la Reine encore plus belle.*

Louis XV étoit encore dans l'âge innocent & aimable. Il comparoit la Princeſſe ſa femme à la Reine Blanche, mere de Saint Louis.

Dieu avoit déja béni cette alliance par la naiſſance de trois Princeſſes; mais le trône étoit encore ſans héritier, & la nation paroiſſoit ne goûter qu'à demi les douceurs d'une paix que la perte d'une ſeule tête pouvoit lui ravir. Les moments de la Providence n'étoient pas encore arrivés : le Roi & la Reine les attendoient avec confiance, & les ſollicitoient par leurs prieres & par leurs bonnes œuvres. Le 8 Décenbre 1728, jour de la Conception de la Sainte Vierge, tous deux lui offrirent d'une maniere ſpéciale leurs vœux & ceux des peuples ; & dans la ferveur d'une communion (*) ils la conjurerent de pourvoir à la tranquillité d'une nation qui la reconnoît pour Patrone, en lui obtenant du Ciel un Prince qui put la gouverner un jour. Ils ne s'en tinrent pas là, car au bout de neuf mois, la Reine mit au monde le feu Dauphin. Cette pieuſe Princeſſe ne doutant plus qu'elle ne fut redevable à la Sainte Vierge du bienfait de ſa naiſſance, lui en témoigna ſa reconnoiſſance, tous les jours de ſa vie. Rien ne ſçauroit approcher de la joye que reſſentit Louis XV du bonheur d'être pere.

Le Prince fut ondoyé par le Cardinal de Rohan, grand Aumônier de France. Il eſt d'uſage de baptiſer ainſi les enfants de France ſans les cérémonies accoutumées, qu'on ſupplée lorſqu'ils ſont en âge d'en comprendre la ſignification, & de ratifier eux-mêmes les engagements que leur impoſe la qualité de Chrétiens.

Louis XV, qui n'avoit pas oublié les ſoins que la Ducheſſe de Ventadour avoit pris de ſon enfance, voulut qu'elle les continuât à ſes enfants. Elle

(*) La Reine elle-même fit part à pluſieurs perſonnes de la convention qu'elle avoit faite avec le Roi, de communier à cette intention.

étoit chargée des petites Princeſſes; on lui remit encore le Dauphin.

La Ducheſſe de Ventadour étoit, on ne peut pas plus propre à remplir ſa deſtination. Elle avoit aimé paſſionnément le Monarque : ſes ſoins avoient été ceux d'une mere tendre, plutôt que d'une étrangere ambitieuſe. Elle avoit beaucoup de douceur & de l'élévation en même temps.

Un jour où Louis XV, ſoupant en public, paroiſſoit regarder avec trop de complaiſance des girandoles d'or neuves, la Ducheſſe lui reprocha une admiration ſi exceſſive; *Sire*, lui dit-elle, *il ne doit y avoir rien de beau en ce genre pour Votre Majeſté.*

Un autre fois, qu'en jouant, ſon jeune pupille avoit laiſſé tomber un *Louis* & le ramaſſoit ; elle l'empêcha, en lui remontrant que cet or, un fois échappé des ſes mains, ne devoit plus lui appartenir.

A toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, la Ducheſſe de Ventadour joignoit une piété ſolide, telle qu'on peut la deſirer dans une perſonne chargée d'élever les enfants des Rois Nous ne pouvons nous empêcher de citer un trait bien honorable à ſa mémoire.

En 1741, où la diſette étoit extrême dans la plupart des Provinces, elle fit diſtribuer aux pauvres, tant de Verſailles que de ſes terres, ſon revenu, & quatre-vingt mille francs au-delà. Son Intendant lui ayant repréſenté que ſa charité paſſoit les regles de la prudence, elle lui fit cette réponſe : » Donnons toujours, & empruntons tant qu'il ſera » néceſſaire pour ne laiſſer perſonne en danger de » périr de beſoin. Nous ne manquerons jamais ni » moi ni ma famille ; dans l'état où je ſuis, il ne » m'eſt pas bien difficile, & ce n'eſt pas un grand

» mérite pour moi de me confier à la Providence.

Le Roi avoit déjà dépêché vers ſon beau-pere, Staniſlas, pour lui faire part de l'heureuſe naiſſance d'un Dauphin. La Capitale & les Provinces en furent auſſitôt informées; & des couriers extraordinaires la porterent aux Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres. Louis XV étoit chéri de ſes peuples, & reſpecté de tous ſes voiſins. La joie qu'il goûtoit de la naiſſance d'un fils fut également celle de toute la France & de l'Europe entiere. Il fut auſſitôt complimenté par les Princes du ſang, les Ambaſſadeurs & les différents Corps de l'Etat, auxquels il ne diſſimula point que, depuis ſon avénement à la Couronne, jamais on ne lui avoit fait compliment qui lui fut ſi agréable.

On rendit par-tout à Dieu des ſolemnelles actions de graces. Le Roi aſſiſta au *Te Deum* qui fut chanté dans l'Egliſe de Paris. La Capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaume. Mais le Roi ſçachant combien ces appareils de magnificence ſont peu propres à conſoler le malheureux qui eſt dans la ſouffrance, répandit d'abondantes aumônes, & fit élargir grand nombre de priſonniers, dont il acquitta les dettes. A l'exemple du Prince, pluſieurs Corps, qui n'avoient pas diſpoſé des ſommes qu'ils deſtinoient aux réjouiſſances, les employerent à la délivrance des priſonniers. C'eſt ainſi, dit l'Auteur de la vie du Dauphin, que la bienfaiſance ſembloit préparer les voies à cet enfant de bénédiction, & conſacrer en quelque ſorte les premiers inſtants de ſa vie [*].

En mémoire de cet heureux événement, on fit frapper une médaille, ſur laquelle ſont repréſentés

[*] Voyez *la vie du Dauphin*; *Pere de Louis* XVI, *écrite ſur les Mémoires de la Cour*, préſentée au Roi & à la Famille Royale par l'Abbé Proyart.

le Roi & la Reine. La légende porte : *Lud. XV, Rex Chriſtianiſſ. Maria Fr. & Nav. Regina.* *Louis XV, Roi très-Chrétien : Marie Reine de France & de Navarre.* Le revers de la médaille repréſente la terre aſſiſe ſur un globe, tenant le Dauphin entre ſes bras. La légende porte : *Vota orbis. Les vœux de l'univers.* L'exergue : *Natales Delphini*, IV *Septembris* MDCCXXIX. *Naiſſance du Dauphin, le 4 Septembre 1729.*

Les Orateurs & les Poëtes célébrerent à l'envie le bonheur de la nation ; & ſe faiſant les interprêtes de ſes vœux, plutôt que des inclinations de l'enfant que rien ne pouvoit encore manifeſter, chacun d'eux offroit encore par avance, comme ſon portrait, celui auquel il lui paroiſſoit beau qu'il reſſemblât. On eût pu les appeller alors des flatteurs ; mais l'événement a fait d'eux des prophêtes [*] ; & toutes les vertus qu'ils ont préſagées dans le Dauphin, ce Prince les a depuis fidelement retracées dans ſa conduite.

La Reine avoit déjà fait acquitter un vœu qui avoit eu pour objet ſon heureuſe délivrance ; & dès que ſon état le lui avoit permis, elle étoit venue rendre à Dieu ſes actions de graces dans l'Egliſe de Paris. Sa reconnoiſſance cependant ne fut pas encore ſatisfaite ; & peu de temps après, elle fit un voyage de dévotion à Notre Dame de Chartres pour conſacrer d'une maniere ſpéciale à la Sainte Vierge le jeune Prince, qu'elle regardoit toujours comme un bienfait de ſa protection. Ces actes extérieurs de Religion n'étoient point dans la Princeſſe des repréſentations & de pures cérémonies. De ferventes prieres, de ſaintes communions & d'abon-

[*] Voyez le recueil des pieces qui parurent à la naiſſance du Dauphin, 2 vol. *in* 4°.

dantes aumônes les accompagnoient toujours, en faiſoient tout le prix. Et c'eſt ainſi qu'une grande Reine donnoit aux Dames chrétiennes l'exemple de cette piété ſimple & ſincere trop peu connue de nos jours, quoique ſi propre à attirer ſur une famille les graces & les bénédictions du Ciel.

Le Roi, la Reine, goûtoient pleinement la douce conſolation de voir un héritier au trône. Heureux, ſi la naiſſance du Dauphin eut reſſerré de plus en plus les liens d'un ſi chaſte hymen! mais, hélas! dès ce temps, d'abominables Séjans, dont les Cours abondent ſans ceſſe, cherchoient à corrompre le cœur du Monarque, à égarer ſa droiture, & ce qui imprima une tâche ineffaçable ſur la mémoire du Cardinal de Fleury, c'eſt qu'il fut le premier à céder à leur impulſion.

La Reine poſſedoit en entier le cœur du Roi: mais enfin le Monarque pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfants qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélérer ce moment fatal; & qu'elle révolution à craindre en pareille circonſtance! le vrai moyen d'en prévenir les ſuites, étoit de l'opérer ſoi-même; de mettre dans la couche de Sa Majeſté une Syrene dont on fut ſûr; qui, ſatisfaite du département des plaiſirs, laiſſât celui de la politique & des affaires à Son Eminence. On fit comprendre cela à la Reine, qui l'inſinua au Cardinal, & l'on ourdit en conſéquence une trame où ſe ſeroit pris Salomon lui-même. D'une part, on gagne le Confeſſeur de la Reine [*]: Cet imbécille Béat fit pieuſement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de ſon état en donnant un héritier au trône, & des Princeſſes pour en être l'édification, elle feroit une choſe agréable à Dieu en exerçant déſormais la plus

[*] Voyez *Vie Privée* de Louis XV.

excellente des vertus, la chasteté; en se sevrant de temps en temps des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber l'ame vers la terre, au lieu de l'élever au Ciel, notre véritable patrie.

Sans doute, si *Marie* eut eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces Conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempéramment qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion.

Un jour que Louis XV, la tête chaude de vin, & conséquemment mal disposé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrétement à son dégoût, & repoussa ses embrassements avec une répugnance affligeante pour l'amour propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront, & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractere.

La Comtesse du Mailly, Dame du Palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour le rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, sans enfants, pleine de probité, & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de la Comtesse de Toulouse, incapable d'abuser de sa place, & de donner le moindre ombrage au Cardinal, ou plutôt à sa maîtresse (*); en outre très-aimante, très-caressante, & pourvue du manege nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolyte.

(*) Fleury avoit pour maîtresse, la Princesse de Savoye-Carignan, c'est-à-dire, en étoit gouverné, déposoit en son sein les secrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ses conseils. Cette femme avoit 45 ans; Fleury étoit presque nonagénaire. Sûrement que les plaisirs du Nestor de la France devoient se réduire à des réminiscenses.

Madame de Mailly n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le viſage que deux grands yeux noirs, aſſez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adouci pour le Monarque, ne conſervoit que cette hardieſſe, indice du tempérament, aiguillon pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le ſon de ſa voix dure ne faiſoit que confirmer cette annonce, que complétoit encore ſa démarche délibérée & laſcive. Un tel extérieur, dans la circonſtance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétiſſante, aux bras les mieux arrondis, à la nobleſſe, aux graces, à tous les attraits de cent beautés de la Cour. Elle les ſurpaſſoit en outre par un talent qui ſupplée à bien des charmes, par l'art délicat de la toilette qu'elle poſſédoit au ſuprême degré, par un goût exquis que ſes rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit réfuſé du côté de la figure, par les qualités de l'eſprit & du cœur. Elle étoit amuſante, enjouée, d'une humeur égale, amie ſûre, généreuſe, compatiſſante, & cherchant à rendre ſervice. Malheureuſement juſques dans ſon élévation, elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, ſans s'expoſer à perdre ſa faveur, l'affection des perſonnes auguſtes à qui elle la devoit, & ſur-tout l'appui du Cardinal de Fleury, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement paſſif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Miniſtre chargea le Duc de Richelieu de propoſer au Roi Madame de Mailly. Ce courtiſan fin & ſéduiſant s'étoit inſinué dans les bonnes graces de S. M., & avoit ſa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faiſant changer d'objet

jet à ſes talents, on ne pût l'employer avec autant de ſuccès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, uſant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, ſon favori le mit adroitement ſur le compte de la Reine, ſur le vuide qu'elle laiſſoit dans ſon cœur.

Il le fit convenir de la néceſſité de remplacer cette paſſion par une autre; il lui repréſenta l'amour comme la conſolation de tous les hommes, & principalement des grands Princes, obligés de charmer les ſoucis du trône. Il détermina de la ſorte le Roi à une entrevue avec Madame de Mailly; & malgré l'ardeur que devoit lui donner ſon âge, malgré la fougue de ſon tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis ſa rupture, elle fut infructueuſe. La timidité avoit glacé les ſens de Louis, au point que la Comteſſe déſeſpérée, ſe plaignit du peu d'impreſſion qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un ſecond tête-à-tête; on la prévint qu'il falloit oublier le Monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du Roi à revenir à elle l'encouragea merveilleuſement; perſuadée, par cette démarche, qu'il n'étoit queſtion que d'aſſaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires, elle ſe permit les moyens extrêmes des Courtiſanes les plus dévergondées. Ses attouchements furent un taliſman ſi heureux, que l'amant reprenant à l'inſtant ſes droits, ſe livra à des emportements d'autant plus violents, qu'il avoit été plus contraint.

Quand cette ſcene fut finie, Madame de Mailly enchantée, ſortit dans le déſordre amoureux où elle étoit encore, & ſe préſentant à ſes inſtigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit paſſé, elle ne leur dit autre choſe, ſinon : *Voyez, de*

grace, comme ce paillard m'a accommodée (*).

Le premier pas fait, le Roi ne ſentit plus rien qui l'inquiétât ; il ſe livra ſans remords à ce double adultere. Cependant les rendez-vous ſe donnerent encore quelque temps en ſecret ; mais il ſecoua bientôt cette gêne, & ne fit nul myſtere de ſa conquête. Les Courtiſans s'en entretinrent ; la Reine même en fut informée ; & au lieu d'eſſayer ſur ſon époux l'aſcendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial, elle ſe contenta d'en gémir aux pieds des autels.

Le Comte de Mailly, qui ſe ſoucioit peu de ſa femme avant, s'aviſa de trouver mauvaiſe cette infidélité. Pour réponſe, il reçut défenſe d'avoir avec elle aucun commerce matrimonial. Le Marquis de Neſle, pere de la favorite, d'une des plus illuſtres maiſons du Royaume, voulut auſſi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure pour demander de l'argent, dont il avoit grand beſoin, vu le dérangement de ſes affaires, & on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le perſonnage le plus embarraſſé à jouer ſon rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal de Fleury. Afin d'en impoſer à la nation, fauteur indirect des déréglements de ſon auguſte pupille, il pouſſa l'hypocriſie juſqu'à oſer lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'eſpere que vous me laiſſerez le maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur ſéchereſſe, le comblerent. Ses émiſſaires, en le diſculpant, divulguerent dans les cercles la réponſe du Roi.

(*) Voyez encore *Vie privée de Louis XV*, d'où ceci eſt tiré.

On ne ſçauroit concevoir combien les Pariſiens en furent ſcandaliſés. Les peuples en général, & les Français ſur-tout, aiment à changer de ſituation, dans l'eſpérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtreſſe opéreroit quelque révolution : s'appercevant que celle-ci ne ſervoit qu'à raffermir l'autorité du premier Miniſtre, ceux qui avoient applaudi à la paſſion du Roi, ne la regarderent plus d'un même œil. On la fit paſſer, aux yeux du Public, pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel ſur le Royaume. On fit des vers ſatyriques, on chanta des chanſons licencieuſes, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuſe le perſonnage ſingulier de la premiere, auquel elle n'étoit pas faite, qu'elle jouoit, ſans doute, pour la premiere fois, c'eſt qu'il lui étoit inſpiré par ſon cœur ; c'eſt qu'elle fut toujours plus attachée à la perſonne qu'au diadême ; c'eſt qu'elle aimoit véritablement Louis XV ; c'eſt qu'elle ne demanda jamais aucune grace, ni pour elle, ni pour ſes parents ; c'eſt qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat ; c'eſt qu'elle ſortit de la Cour auſſi pauvre qu'elle y étoit entrée ; c'eſt qu'à l'exemple de Madame de la Valliere, après ce Royal Amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu ; c'eſt enfin qu'elle expia, dans les larmes & les macérations juſqu'à ſa mort, le ſcandale qu'elle avoit donné, le ſeul crime, toujours grand dans la ſociété, d'avoir ſouillé la couche nuptiale.

Hélas! long-temps avant, au comble de la ſatisfaction, elle ne tarda pas à trouver ſa punition dans ſa paſſion même. Elle ſe repentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein ſalutaire. Ce Prince qui l'eſtimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'eſſor à tous ſes deſirs ; l'inceſte ne l'effraya pas.

La favorite avoit pour sœur Madame de Vintimille, mariée depuis peu. Celle-ci, grande aussi, n'avoit par-dessus son aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeunesse, mais elle avoit encore plus d'esprit, & ne tarda pas à le faire servir à son projet de supplanter Madame de Mailly, & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoissoient redouterent bientôt son pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner & à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne pensant qu'à ses intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foiblesse de son esclave; & certes elle auroit réussi, si la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de sa carriere. Elle périt en couches, non sans soupçon de poison. Sa perte causa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa sœur qu'il avoit toujours conservée comme pour servir d'entremetteuse à leur commerce, encore secret, y mêla les siennes, & n'en regretta pas moins sa rivale. Celle-ci laissa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la Cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureusement la sensibilité de Louis XV, dans cet âge où elle est si extrême, étoit déjà émoussée, déjà nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette sensation de douleur passagere que nous cause la mort de nos semblables, par le retour secret que nous faisons de nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal destin. Les plaisirs suspendus reprirent bientôt leur cours; la chasse, les voyages continuels, dont le Monarque avoit toujours besoin pour se secouer, & plus nécessaires dans la circonstance, firent oublier Madame de Vintimille La premiere favorite reprit ses droits; elle l'accompagnoit par-

tout ; Mademoiſelle de Charolois & la Comteſſe de Toulouſe la ſecondoient.

La premiere, fille de Madame la Grande Ducheſſe, & ſœur de Monſieur le Duc, ſembloit faite, dès ſa ieuneſſe, pour les plaiſirs, par ſa beauté & ſes graces. Elle étoit douée d'une ſenſibilité extrême qui la tournoit toute entiere du côté de l'amour ; elle avoit eu une foule d'amants, & fait des enfants preſque tous les ans & ſans beaucoup plus de myſtere qu'une fille d'opéra ; cependant pour la forme, on la diſoit malade pendant les ſix ſemaines ; & toute la Cour, d'accord là-deſſus, envoyoit ſçavoir de ſes nouvelles.

Une fois elle avoit un Suiſſe peu ſtylé à ce manege, ſans y faire tant de façons, il répondit à ceux qui venoient : *La Princeſſe ſe porte auſſi bien que ſon état le permet, & l'enfant auſſi.*

Les ſœurs de cette Princeſſe ne ſe gênoient pas davantage. Mademoiſelle de Sens avoit en titre M. de Maulevrier-Langeron, & Mademoiſelle de Clermont, M. de Melun.

Mademoiſelle de Charolois paſſoit pour s'être mariée en ſecret à un Seigneur du premier rang (M. le Prince de Dombes), mais dont, par cette étiquette à laquelle ſont ſubordonnés ſi impérieuſement les perſonnages les plus auguſtes, elle n'avoit encore pu obtenir d'en faire hautement ſon époux.

Cette Princeſſe étoit intimement liée avec Madame la Comteſſe de Toulouſe, dont le mariage déclaré autoriſoit à reconnoître le ſien, à le tolérer au moins, ſi la politique s'oppoſoit trop à ſa publicité par les ſuites qu'il pouvoit avoir. La premiere étoit galante, & l'autre dévote, l'une aimoit le tumulte, l'éclat & les fêtes bruyantes, & l'autre, la campagne, la retraite & les plaiſirs tran-

quilles. L'intérêt qui forme & entretient tant d'unions, excitoit Mademoiſelle de Charolois à conſerver l'amitié de la Comteſſe, puiſqu'elle la mettoit à portée d'obtenir, pour elle & ſes créatures, toutes les graces qu'elle demandoit au Roi.

C'étoient ces deux Dames qui avoient imaginé ces ſoupers divins qu'on faiſoit dans des réduits délicieux, acceſſibles aux ſeuls confidents, & déſignés, par cette raiſon, ſous le nom de *petits appartements*. Louis XV en fit pratiquer dans ſes différents palais. Sans être abſolument ſéparés des appartements de repréſentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit néceſſairement pour le ſervice. Une porte ſecrette pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en ſecret, quand elle le jugeoit à propos, avec les convives déſignés. Les artiſtes y avoient épuiſé leur art pour la commodité des diſtributions, l'élégance des ameublements, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. On en trouve une deſcription allégorique dans les *Anecdotes de Perſe*, attribuées au Duc de Nivernois.

» C'étoit (dit l'Hiſtorien) un petit temple où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit le grand-prêtre, & *Retima* la grande-prêtreſſe; le reſte de la troupe ſacrée étoit compoſé de femmes aimables & de courtiſans galants, dignes d'être initiés à ces myſteres. Là, par quantité de libations les plus exquiſes, & par différentes hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de ſe le rendre favorable auprès de la Déeſſe de Cythere, à laquelle enſuite on faiſoit, de temps en temps, de précieuſes offrandes. Les libations ſe faiſoient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étoient des victimes. Souvent même,

& c'étoit aux jours les plus ſolemnels, ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Momus y préſidoit : il n'étoit permis à aucun eſclave d'oſer troubler ces auguſtes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple, qu'au moment que les prêtres & les prêtreſſes, comblés enfin des faveurs divines, tomboient dans une extaſe dont la plénitude prouvoit la grandeur de leur zele, & annonçoit la préſence des Dieux; &. l'on fermoit les portes du temple..... Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient conſacrés qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs ſe faiſoient pareillement par Comus. Ces jours qu'on peut appeller les *petites fêtes*, étoient ceux où le grand-prêtre admettoit dans le temple *Sévagi*, *Fatmé*, *Zélide*, & quelques autres aux yeux deſquels, comme profanes, on ne célébroit que les petits myſteres. En effet, loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes & eſſentielles du culte étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont on vouloit bien leur faire part. »

On voit, par les détails de ce récit-myſtérieux, où Louis XV eſt déſigné ſous le nom de *Sophi*, & la favorite ſous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs encore vivants & participants de ces fêtes, atteſtent la fidélité, que les *petits appartements* étoient également deſtinés aux plaiſirs de l'amour & à ceux de la table.

On n'admettoit aux premiers que les Courtiſans aſſez corrompus pour être les compagnons des débauches du Monarque, ou aſſez vils pour en reſter les ſimples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu & plus honnête. M. le Comte & Madame la Comteſſe de Toulouſe, Mademoiſelle de Charolois, appellés par l'Ecrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zélide* & *Fatmé*, en

étoient les principaux acteurs. Tout s'y passoit alors dans la décence ; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour mieux faire naître les bons mots & les saillies, que pour y donner un cours plus libre à ces sarcasmes malins où, sous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles verités, qui malheureusement étoient perdues.

Quand les Princesses étoient retirées, ou en leur absence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques ; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-siecle plutôt, qui aimoit le champagne, en avoit inspiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs : c'étoit à qui mettroit sous adversaire sous la table, & après une longue résistance, il falloit que des serviteurs affidés, vinssent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comtesse d'avoir entraîné son amant dans ces parties crapuleuses, auxquelles on seroit cependant porté à croire qu'il ne répugnoit pas. On le présume par une autre circonstance de cette description : c'est que Louis XV se plaisoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts ; genre de divertissement ignoble, sinon condamnable en lui-même, au moins très-facheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & sublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain.

Le Monarque alloit souvent chasser à Rambouillet, chez le Comte de Toulouse. Cette Thébaïde délicieuse lui plaisoit pour s'y délasser des fatigues d'une Cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabla, dès qu'il put le sentir, pour n'y être plus Monarque. Là régnoit la plus grande

grande familiarité. Nous ne citerons qu'un trait.

Une des Dames, qui étoit enceinte, éprouva tout-à-coup des douleurs préliminaires d'un travail prochain. On envoya chercher en diligence un accoucheur. Le Roi étoit dans la plus grande peine. » Enfin, dit S. M., si l'opération presse, qui s'en »chargera ?. .» La Peyronie, premier Chirurgien, répondit : *Sire, ce sera moi, j'ai accouché autrefois.* — *Oui*, dit Mlle. de Charolois, *mais cet exercice demande de la pratique, vous n'êtes peut-être plus au fait.* — *N'ayez aucune inquiétude, Mademoiselle*, réprit-il, un peu piqué du doute injurieux à son amour propre; *on n'oublie pas plus à les ôter qu'à les mettre.*

S. A. furieuse rougit, & de peur de laisser échapper son indignation devant le Roi, sortit L'Esculape sentir l'indécence ou plutôt l'impudence de son propos, &, malgré tout son esprit, étoit fort embarrassé, lorsqu'en jettant ses regards honteux sur le Monarque, il le vit rire : ce qui le rassura. On détermina bientôt Mlle. de Sens à en faire autant que Sa Majesté.

Le Cardinal de Fleury étoit sans inquiétude, lorsqu'il sçavoit le Roi au lieu dont nous parlons. Ce fut là qu'on crut découvrir dans Louis XV son goût naissant pour le beau sexe, & que, dans la crainte qu'il ne consultât que ses yeux & son cœur pour élever au rang de favorite une femme jeune & belle, ambitieuse & capable de le gouverner, on estima ne pouvoir mieux faire pour l'intérêt commun, que de déterminer son penchant en faveur de la Comtesse de Mailly, n'ayant aucune des qualités qu'on redoutoit, mais femme sur laquelle on pouvoit compter, & à qui l'on eut soin de faire promettre qu'elle s'en tiendroit aux seuls honneurs du mouchoir, & ne tenteroit rien auprès de son Royal Amant, sans le concours des personnes qu'elle

ſçavoit avoir la confiance & l'eſtime du Prince.

Le temps n'étoit point venu, où les *petits appartements* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la Cour n'étoit pas exempte d'orage & d'intrigues.

Nous allons reprendre le fil des affaires qui occuperent, à ce temps, ſi puiſſamment l'Europe, & auxquelles la France prit une ſi ſinguliere part.

CHAPITRE XV.

Deux ans après la paix, Charles VI mourut ſans poſtérité maſculine. Il avoit été déclaré Roi d'Eſpagne par ſon pere en 1703, & fut couronné Empereur en 1711, ſeizieme & dernier Empereur de la Maiſon d'Autriche, dont la tige maſculine fut éteinte en lui, il mourut avec le regret d'avoir perdu tout le fruit des conquêtes du Prince Eugene. A ſa mort, on vit cette épitaphe.

Des fiers Autrichiens gît ici le dernier,
Trop tard pour ſon honneur, trop tôt pour ſa famille;
En attendant un héritier,
Ce Prince a trouvé l'art de laiſſer à ſa fille
Un héritage en l'air, des droits litigieux,
Un Epoux dépouillé du bien de ſes Aïeux,
De cent titres brillants la pompeuſe fumée,
Sans argent, ſans conſeil, ſans amis, ſans armée.

Charles VI avoit marié, dès 1736, l'Archiducheſſe Marie-Thereſe, ſa fille ainée, à François III de Lorraine, Grand-Duc de Toſcane. Ce Prince avoit pris des meſures ſi peu capables d'aſſurer l'indiviſibilité de ſa ſucceſſion, que ſans une modération extrême & peu vraiſemblable de la part des Princes qui avoient des droits à faire valoir ſur ſon héritiere, ou qui étoient jaloux de ſa puiſſance, il étoit impoſſible de conſerver la paix.

En 1713, l'Empereur Charles VI avoit établi un nouvel ordre de ſucceſſion dans ſa Maiſon. Afin que cette loi eût plus de force, on lui avoit donné le nom de Pragmatique-Sanction. Elle fut publiée dans les Etats de la Maiſon d'Autriche en 1714.

Voici comme Charles VI s'explique dans ſon Ordonnance.

» La ſucceſſion de tous nos Etats, tant au dehors » qu'au dedans de l'Allemagne, en une maſſe & » indiviſiblement, échoira dorénavant à nos deſ- » cendants mâles, tant qu'il y en aura aucun; & » au défaut de ceux-ci, aux Archiducheſſes nos filles, » toujours ſuivant l'ordre & droit de primogé- » niture, ſans la pouvoir jamais partager. Au dé- » faut de tout héritier légitime de l'un ou de l'au- » tre ſexe deſcendant de nous, le droit d'héritier » de toutes nos provinces, échoira aux Princeſ- » ſes, filles de notre frere, l'Empereur Joſeph de » glorieuſe memoire, & à leurs deſcendants de l'un » & de l'autre ſexe, ſelon le droit de primogéni- » ture. Arrivant l'extinction de ces deux lignes, » ce droit héréditaire ſera entiérement réſervé aux » Princeſſes, nos ſœurs, & à leurs deſcendants lé- » gitimes de l'un & de l'autre ſexe, & ſucceſſive- » ment à toutes les autres lignes de l'Auguſte » Maiſon, à chacune, ſelon le droit de primogéni- » ture, & ſuivant le rang qui en réſultera » En vertu de cet acte, la Maiſon de Saxe, au défaut de la poſtérité de Charles VI, eſt appellée à la ſucceſſion Autrichienne, par le mariage de l'Archiducheſſe Marie-Joſephine, fille aînée de l'Empereur Joſeph, avec le Prince Electoral de Saxe, depuis Auguſte III, Roi de Pologne. La Maiſon de Baviere doit ſuccéder à la Maiſon de Sax, & elle tient ſon droit de l'Archiducheſſe Marie Amélie, ſeconde & derniere fille de l'Empereur Joſeph, & femme de l'Empereur Charles VII. De toutes les

1012084

ſœurs de l'Empereur Charles VI, il n'y en a eu qu'une de mariée; c'eſt l'Archiducheſſe Marie-Anne, Reine de Portugal, qui donne à la Maiſon de Bragance une expectative ſur tous les Etats de la Maiſon d'Autriche.

Le 19 Août 1719, l'Archiducheſſe Marie-Joſephine paſſa à Vienne un acte par lequel elle renonce à tous les droits & à toutes les prétentions qu'elle peut avoir & former ſur les Etats de la Maiſon d'Autriche, ſoit en vertu de ſa naiſſance, ſoit en conſéquence de quelque loi ou uſage que ce puiſſe être. Elle déclare qu'elle ſe conforme à l'ordre de la Pragmatique-Sanction. Cet acte fut confirmé à Dreſde le 1 Octobre de la même année, par le Prince Frédéric-Auguſte, & par le Roi Auguſte II, ſon pere. Le même jour ces deux Princes & l'Archiducheſſe firent en commun une nouvelle renonciation pour renouveller & confirmer la premiere.

Le 3 Octobre 1722, l'Archiducheſſe Amélie fit à Vienne une renonciation tendant à la même fin que celle de ſa ſœur aînée. Le 10 Décembre ſuivant, Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, & ſon fils Charles-Albert, depuis Empereur, y accéderent. Ils ſignerent en même temps avec l'Archiducheſſe Marie-Amélie, un ſecond acte de renonciation confirmatif du premier.

Depuis long-temps Charles VI travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires, à ſa fille aînée, Marie-Thereſe, il eſpéroit mettre par-là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit des petits-fils dont renaîtroit ſa race prête à s'éteindre, & ſur la tête duquel ſe tranſmettroit la Couronne Impériale, depuis ſi long-temps annexée à ſa Maiſon. Cette conſidération n'étoit pas en[illegible] pour peu dans ſon projet de mettre ſur le trône de Pologne

l'Electeur de Saxe, mari d'une de ses nièces, qui, pour prix de ce secours, avoit signé le fameux acte de succession, appellé la *Sanction-Pragmatique-Caroline*. Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Russie, du Dannemarck & des Etats de l'Empire; il en fit un des articles préliminaires de la paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il se félicitoit, comme rendant désormais ses dispositions certaines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui disant, peu de temps avant de mourir, *qu'il falloit avoir deux cents mille soldats, & point de garantie.*

Si la mort du Roi de Pologne, Auguste II, avoit causé de grands mouvements, celle de Charles VI, dernier Prince de la Maison d'Autriche devoit, dit Voltaire, entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette Maison sembloit surtout devoir être déchiré.

Marie-Thérese, fille aînée de Charles VI, se fondoit sur le droit naturel qui l'appelloit à la possession des biens de son pere, & sur la garantie de presque toutes les puissances.

Charles-Albert, Electeur de Baviere, demandoit la succession, en vertu d'un testament de l'Empereur Ferdinand, frere de Charles V.

Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguoit des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'Empereur Joseph, frere aîné de Charles VI.

Le Roi d'Espagne étendoit ses prétentions sur tous les Etats de la Maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'Empereur Maximilien II. Philippe V descendoit de cette Princesse par les femmes.

Louis XV auroit pu prétendre à cette succes-

ſion, à d'auſſi juſtes titres que perſonne, puiſqu'il deſcendoit en droite ligne de la branche aînée maſculine d'Autriche, par la femme de Louis XIII & par celle de Louis XIV ; mais il lui convenoit plus d'être arbitre & protecteur que concurrent ; car il pouvoit alors décider de cette ſucceſſion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe ; mais s'il y eût prétendu, il auroit eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien, par des mémoires publics ; tous les Princes, tous les particuliers y prenoient intérêt ; on s'attendoit à une guerre univerſelle : mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avoit tourné les yeux. Le Roi de Pruſſe, en entrant à main armée dans la Siléſie, pour faire revivre d'anciens droits qu'il prétendoit avoir ſur cette Province, ſonna le tocſin, décida l'Europe incertaine, & rendit inévitable, une guerre qui étoit encore douteuſe.

Frédéric III n'étoit monté ſur le trône que depuis quelques mois, & il ſuccédoit à un Prince qui, pendant tout ſon regne, n'avoit été occupé que du ſoin de peupler ſes provinces, d'amaſſer de grandes richeſſes par une extrême économie, & ſur-tout de former une armée nombreuſe & ſçavamment diſciplinée. Telle avoit été la politique de Frédéric II, que ſon fils, qui ne poſſédoit encore que les anciens domaines de ſa maiſon, ſe trouva entre les mains des forces ſupérieures à celles des Puiſſances les plus conſidérables. En effet, tandis que toutes étoient accablées de dettes, & ne trouvoient qu'à peine, dans leurs revenus ordinaires, de quoi ſubvenir à leurs dépenſes indiſpenſables, & négligeoient des troupes médiocrement diſciplinées ; le Roi de Pruſſe avoit un

tréſor de quatre-vingt millions, & un tréſor encore plus précieux, ſon éloignement pour le luxe, & une adminiſtration accoutumée à faire beaucoup de choſes avec peu d'argent, & cent mille hommes qui, ſans avoir fait la guerre, pouvoient défier les armées les mieux aguerries & les plus nombreuſes.

Toute cette grandeur, formée dans le ſilence par l'induſtrie d'un Prince, & non par les loix d'un gouvernement invariable, ſe ſeroit évanouie ſans qu'on s'en fût apperçu, ſi Frédéric ne fût né avec des talents ſupérieurs, qu'une éducation mâle & ſévere, & même des diſgraces avoient développés & étendus. Il eſt difficile d'être Prince, de pouvoir ſe faire redouter de ſes voiſins, & de ne pas être ambitieux. Frédéric crut qu'il lui étoit inutile d'être fort, ſi ces forces ne lui ſervoient pas à le rendre plus puiſſant. Sans avoir recherché aucun allié, ſans avoir traité avec aucune Puiſſance, il entra en Siléſie à la tête de trente mille hommes, un mois après la mort de l'Empereur. Faiſant à la fois le double rôle d'ami & d'ennemi de la Cour de Vienne, il proteſte qu'il en défendra les intérêts avec chaleur, tandis qu'il s'empare d'une de ſes plus riches Provinces : d'une main il donne le ſignal de la guerre, & de l'autre il offre & ſon argent & ſes troupes.

Par cette conduite, le Roi de Pruſſe ſe rendit, en quelque ſorte, le centre & l'arbitre de toutes les négociations qui commençoient à agiter l'Europe. Plus il faiſoit d'offres de ſervices à la Reine de Hongrie, en lui préſentant la paix, & lui faiſant la guerre, plus il attiroit à lui les Princes qui vouloient la dépouiller. Par une ſuite de la poſition avantageuſe qu'il avoit eu l'art de prendre, il profitoit également de la crainte & de l'ambition de toutes les Puiſſances & toutes leurs dé-

marches lui étoient également utiles : il étoit sûr de faire son accommodement avec la Cour de Vienne en gardant ses conquêtes, ou d'avoir des alliés qui le seconderoient.

La Reine de Hongrie, trop éclairée pour espérer d'obtenir la paix par l'abandon de la Silésie, craignit qu'on ne crût qu'il suffisoit de l'intimider pour la forcer à faire de nouveaux sacrifices. A la suite des demandes du Roi de Prusse, elle prévoyoit déjà celles que feroient le Roi de Pologne, l'Electeur de Saxe, la Maison de Baviere & la Cour de Madrid. Elle rejetta les unes pour n'être pas obligée d'accorder les autres; & se flattant d'imposer par cette fermeté au Cardinal de Fleury qui vouloit la paix, parce qu'il craignoit la guerre, elle compta de réduire ensuite, sans peine, la Cour de Berlin, qu'on n'étoit pas encore accoutumé à redouter. Cette conduite la plus sage que pût tenir la Cour de Vienne, ne fit que prêter des forces à des personnes puissantes qui avoient une influence considérable dans le Conseil de France, & qui vouloient la guerre pour consommer, disoient-elles, l'ouvrage commencé, par le Cardinal de Richelieu, de l'abaissement de la Maison d'Autriche. Elles ébranlerent le principal Ministre, en lui prouvant qu'il se flattoit envain d'obtenir par des négociations, ce que le Roi de Prusse ne pouvoit obtenir par les armes ; enfin il paroissoit trop aisé d'accabler la Reine de Hongrie, ou plutôt de lui faire la loi.

La France, l'Espagne, la Baviere, la Saxe s'émouvoient pour faire un Empereur. La Baviere pressoit la France de lui procurer au moins une partie du partage de la succession Autrichienne. L'Electeur réclamoit tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osoit les demander tous entiers par ses Ministres. Cependant, Marie-Thérese s'étoit

mise en possession de tous les domaines qu'avoit laissés son pere; elle avoit reçu les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novenbre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs serments par leurs Députés: elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi André II, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes Successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privileges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendants de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

Une démarche aussi prudente rendit Marie-Thérese extrêmement chere aux Hongrois. Ce peuple qui, tant que la Maison d'Autriche voulut appésantir le joug sur sa tête, essaya de le secouer, embrassa celui de l'héritiere de Charles VI; & après deux cents ans de séditions, de haines & de guerres civiles, passa tout d'un coup à l'adoration, comme l'observe Voltaire, dès qu'il eut recouvré, de son Roi, l'ombre de sa liberté. Les Hongrois donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princesse en effet, comme le remarque encore le même Ecrivain, n'avoit mieux mérité ce titre que Marie-Thérese. Elle ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins Souveraine; elle l'étoit déja de tous les cœurs, par une affabilité populaire que ses ancêtres avoient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, sans le rendre plus respectable.

Le premier soin de Marie-Thérese fut d'assurer au Grand Duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses Couronnes sous le nom de *Co-Régent*, sans perdre en rien sa Souveraineté, & sans enfreindre la Pragmatique-Sanction: elle se flattoit dans

ces premiers moments que les dignités dont elle ornoit ce Prince, lui prépareroient la Couronne Impériale; mais cette Princeſſe n'avoit point d'argent, & ſes troupes très-diminuées, étoient diſperſées dans ſes vaſtes Etats.

Le Général Autrichien, Nieuberg, avoit volé, avec environ vingt-quatre mille hommes, au ſecours de la Siléſie, déja envahie. Il mit le Roi de Pruſſe dans la néceſſité de donner bataille à Molvitz, près de la riviere de Neiſſ, Frédéric la gagna: & cet événement devint le ſignal d'un embraſement univerſel.

CHAPITRE XVI.

LE Roi de Pruſſe n'étoit monté ſur le trône que le 31 Mai 1740 Il avoit envoyé auſſitôt le Marquis de Camas faire part au Roi de ſon avénement au trône. Les Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne ſçut, quand il vit les premiers mouvements des troupes de Pruſſe, ſi elles étoient deſtinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi de Pruſſe lui dit en partant *je vais, je crois, jouer votre jeu; ſi les as me viennent, nous partagerons.*

Fleury avoit quatre-vingt-cinq ans: il ne vouloit commettre ni la France, ni ſa vieilleſſe, ni ſa réputation d'équité à une guerre nouvelle. Il étoit retenu par le ſcrupule que lui inſpiroit la Pragmatique Sanction, ſignée n'aguere & authentiquement garantie. Mais il étoit entouré de gens avides de la guerre & qui l'y portoient. On diſoit: *le Cardinal de Richelieu abaiſſa la Maiſon d'Autriche; le Cardinal de Fleury en fera, s'il veut, une nouvelle.* Ces

propos furent rendus à la veille Eminence, & ſon amour propre en fut vivement flatté.

Dans ce temps ſe trouvoient malheureuſement à la Cour deux ambitieux, le Comte, depuis Maréchal Duc de Belle-Iſle, & ſon frere le Chevalier, petits-fils du fameux Fouquet. Sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du Roi, ni aucun pouvoir ſur l'eſprit du Cardinal de Fleury, ils parvinrent pourtant à entraîner dans leurs projets le vieux Neſtor, & à plonger la France dans des déſaſtres.

Le Comte avoit de l'eſprit, des connoiſſances, &, ſans avoir fait de grandes choſes, il jouiſſoit d'une grande réputation. Il n'avoit encore été ni Miniſtre, ni Général, & paſſoit pourtant pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée: mais une ſanté très-foible détruiſoit ſouvent en lui le fruit de tant de talents. Toujours en action, toujours plein de projets, ſon corps plioit ſous le efforts de ſon ame; on chériſſoit en lui la politeſſe d'un Courtiſan aimable, & la franchiſe apparente d'un Soldat. Il perſuadoit ſans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paroiſſoit toujours perſuadé.

Son frere le Chevalier de Belle-Iſle avoit la meme ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une ſanté plus robuſte lui permettoit un travail plus infatigable. Son air plus ſombre étoit moins engageant; mais il ſubjuguoit, lorſque ſon frere inſinuoit, Son éloquence reſſembloit à ſon courage; on y ſentoit, ſous un air froid & profondément occupé, quelque choſe de violent; il étoit capable de tout imaginer, de tout arranger, & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le ſang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe. Le

Cardinal combattit, il donna même au Roi ſon avis par écrit, & cet avis étoit contre l'entrepriſe. On croyoit qu'il ſe retireroit alors; ſa carriere eût été glorieuſe, mais, comme dit Voltaire, il n'eut pas la force de renoncer au Miniſtere, & de vivre avec lui-même ſur le bord de ſon tombeau.

Les deux freres Belle-Iſle avoient mis ſur le tapis un grand projet. Il conſiſtoit non ſeulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs, & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maiſon d'Autriche, en lui enlevant ſes plus beaux Etats, pour en faire un établiſſement au protégé de la France, juſques-là trop peu puiſſant pour une pareille dignité. Le ſuccès, ſuivant l'opinion des Belle-Iſle, étoit infaillible, ſi l'on envoyoit à la Diéte de Francfort un Négociateur adroit, au fait des différents caracteres des Electeurs, capable de manier leur eſprit, & aſſez inſtruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire ſentir que la France, en renonçant elle-même à ſes prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en aſſurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Le Comte de Belle-Iſle & ſon frere arrangerent tout, & la vieille Eminence préſida à une entrepriſe qu'il déſapprouvoit.

Tout ſembla d'abord favorable. Le Comte fut envoyé à Francfort, au camp du Roi de Pruſſe & à Dresde, pour concerter ces vaſtes projets que le concours de tant de Princes ſembloit rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Il négocioit dans toute l'Allemagne: il étoit l'ame du parti qui devoit procurer l'Empire & des Couronnes héréditaires à un Prince qui pouvoit peu par lui-même. La France donnoit à la fois à l'Electeur de

Baviere, de l'argent, des alliés, des ſuffrages & des armées. Le Roi en lui envoyant l'armée qu'il lui avoit promiſe, créa par Lettres-patentes ſon Lieutenant-Général celui qu'il alloit faire Empereur d'Allmagne.

Entretenons-nous un inſtant de la brillante légation du Comte de Belle-Iſle. Suivant ſes inſinuations, il fut d'abord nommé Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diéte de Francfort, pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur; il commença par en impoſer à la Diéte avec une grande repréſentation.

Pour donner une idée de la dépenſe de cette Ambaſſade, il ſuffira de dire qu'il partoit toutes les ſemaines deux voitures de proviſions pour Francfort ſur le Mein, où elles arrivoient en très-peu de jours, au moyen des relais diſpoſés de diſtance en diſtance ſur la route; ce qui dura près d'un an, que le Comte ſéjourna dans cette capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comeſtible étoit un des moyens les plus eſſentiels pour leur plaire.

L'Aſſemblée de Francfort pour donner un Succeſſeur à l'Empire, après la mort de Charles VI, a été des plus ſomptueuſes & des plus brillantes, portoient les Bulletins d'alors: M de Belle-Iſle, Ambaſſadeur de France, a fait avec grandeur les honneurs de la Nation: il n'a rien épargné, parce que toute la dépenſe ſe faiſoit de la bourſe du Roi: mais comme ſa ſuite nombreuſe étoit marchandiſe mêlée, quelque malin adreſſa ces vers au Cardinal de Fleury,

Grand Cardinal, la voix publique
Vers la Nation Germanique
Nomme avec vous, pour notre Ambaſſadeur,

Ce Citoyen, cet homme unique,
Ce grand guerrier, ce ſage politique
Dont le choix vous fait tant d'honneur :
Mais, Monſeigneur, s'il vous plaît, ſur quel titre,
Faites-vous partir avec lui
Tous ces Meſſieurs, ces ſortes de Miniſtres,
Qui par vous nommés aujourd'hui,
De l'Empire Romain, ſe croyent ſes arbitres ?
Sont-ce des eſpions ? Sont-ce des aſſiſtans ?
Eſt-ce un Conſeil repréſentant la France ?
On bien des gens, ſans conſéquence,
Qui s'en vont divertir l'Empire à nos dépens ?
N'en déplaîte à votre Eminence,
L'Ambaſſadeur eût mieux choiſi ſes gens ;
Des Français il eût pris l'élite :
Il s'y connoit, vous en eût répondu ;
Au lieu que tout eſt confondu :
Car franchement ces volontaires
Ne ſont qu'un ſurcroit d'embarras
Pour Belle Iſle & ſes affaires.
Ils ſervent auſſi bien à Paris que là bas :
Qu'il vous plaiſe au moins munir d'une marotte
Chaque ſujet de ce détachement,
Pour repréſenter dûement
L'auguſte Corps de la calotte,
Comme Envoyés du Régiment !

Belle-Iſle ſembloit être à Francfort plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambaſſadeur Il jouiſſoit d'honneurs incroyables : l'Archevêque de Mayence qui préſide à l'élection, lui donnoit la main dans ſon Palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs. Il prenoit le pas ſur tous les autres Princes. Les pleins-pouvoirs furent remis en langue Françaiſe à la Chancellerie Allemande, qui, juſques là avoit toujours exigé que ces pieces fuſſent préſentées en *Latin*, comme étant la langue du Gouvernement qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, Belle-Iſle parloit, agiſſoit en Repréſentant d'un Monarque qui alloit donner la Couronne Impériale. Charles-Albert, Electeur de Bavierè, fut élu le 4 Janvier 1742, de la manière la plus tranquille & la plus ſolemnelle,

L'élection & le couronnement de Charles VII, effacerent l'élection & le couronnement de Charles VI, & même de François I. Le luxe fut porté à son comble. Il fallut, (ne pouvant élever les portes) depaver les rues, & creuser au dessous, pour pouvoir faire passer les carosses, tant ils étoient élevés. La différence qu'il y eut de Charles VII, à François I, c'est que la joie & les *vivat*, au couronnement du premier, étoient forcés & peu fréquents, au lieu que les *vivat* du dernier partoient du cœur, & la joie étoit universelle. Si Charles VII n'eut pas été élu par la brigue & la cabale de la France, il eût été généneralement aimé, parce-qu'il étoit bon.

Tout cria dans la suite contre Belle-Isle, tant Français qu'Allemands, quoique, dans le fond, ce Plénipotentiaire n'eût fait que suivre les ordres de son Roi qui l'avoit envoyé en Allemagne pour brouiller les cartes, & y eût réussi. On voit la preuve du mécontentement général par cette épigramme.

Belle-Isle, engagé suborneur,
A voulu faire un Empereur,
Après avoir détruit l'armée (*)
Il revient pour notre malheur,
De son Eminence allarmée
Encore corrompre le cœur.
Ma foi, notre bon Cardinal,
Votre Fouquet nous met à mal,
Avec son projet chimérique
Il nous faut donc mourir de faim ?
Mettez ce fatal Empirique
A la Bastille, & dès demain.

Malgré les mauvaises langues, on doit à la justice de Belle-Isle de convenir que, si l'on ne vit pas l'heureuse réussite de ses projets, ce ne fut pas

(*) On verra ci-après ce que l'épigrammiste veut dire.

tout-à-fait ſa faute. Belle-Iſle & ſon frere le Chevalier avoient toujours préſenté la partie militaire de leurs plans comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire le ſuccès ; pour lequel conſéquement il ne falloit épagner ni hommes ni argent. Ils avoient propoſé qu'une armée de cinquante mille français paſſât le Rhin avant le mois de Juin & ſe portât ſur le Danube ; qu'il y eût au moins vingt mille hommes de cavalerie. Outre les 50000 mille Français, les Belle-Iſle ſuppoſoient que le futur Empereur auroit une armée au moins auſſi forte, combinée avec celle de ſes alliés ; & toutes ces troupes devant ſe lever & s'entretenir avec les ſubſides de la France, c'étoit à peu près comme ſi l'on eût envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir ſur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet auſſi vaſte, ſe conduiſit avec le Maréchal, comme dit un Ecrivain, ainſi qu'un propriétaire meſquin à l'égard du devis d'un ſuperbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant proviſoirement, flatté de la beauté du plan, mais ſe promettant bien intérieurement de réduire les dépenſes exagérées ; tandis qu'il faudroit au contraire, que pour n'être point trompé dans ſon calcul, il les ſuppoſât encore plus conſidérables. Son Excellence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, ſe réſerva d'opérer les retranchements que lui dicteroit ſon économie. Il déclara au Comte en partant qu'il ne changeroit rien à l'armée d'obſervation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes.

Le Comte de Belle-Iſle fit en vain les repréſentations les plus fortes : il ſe tuoit de dire qu'il valoit mieux ne rien faire que de faire à moitié ; que n'envoyant pas les forces ſuffiſantes à la fois, on laiſſeroit le temps

à

à l'ennemi de ſe reconnoître, de ſe défendre & de s'oppoſer à des conquêtes devenues plus difficiles : en vain il oſa dire que ce ſeroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer ; il fut obligé de ſuivre ſa diſtination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas à lui-même ; il réſolut de ſuppléer aux ſecours qui lui manquoient, par les reſſources de ſon eſprit & de ſes intrigues. Il étoit d'autant plus néceſſité à déployer toute ſon énergie, qu'il ſentoit qu'en cas de mauvaiſſe iſſue, le blâme retomberoit en entier ſur lui. Un évenement, au ſurplus prochain, ſuivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer ſa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle. Il trouveroit peut-être plus de facilité ſous un autre Miniſtere, du moins il pourroit alors révéler la léſinerie de ce dernier, & ſe rejetter ſur ſa fauſſe & pitoyable politique.

Le traité que la France avoit ſigné à Breſlau, le 5 Juin 1741, avec le Roi de Pruſſe, avoit fixé les idées juſqu'alors flottantes de la plûpart des Princes. Après les articles ordinaires dans ces ſortes d'alliances, elle garantiſſoit la poſſeſſion de la Baſſe Siléſie à la cour de Berlin, & s'obligeoit à la fois d'envoyer à l'Electeur de Baviere, les ſecours néceſſaires pour ſoutenir ſes droits ſur la ſucceſſion Autrichienne, & d'occuper la Ruſſie chez elle, en portant la Suéde à lui déclarer la guerre. Le Roi de Pruſſe de ſon côté promettoit de donner ſa voix au même Electeur pour l'élever ſur le trône de l'Empire. Ces deux Princes traitoient ſéparément & d'une maniere plus détaillée, au ſujet des conquêtes que l'un avoit déja faites, & que l'autre méditoit ; &, en ſe garantiſſant, ſous la protection de la France, la Bohême & la Siléſie, mirent le

dernier ſceau à la ligue formée contre la cour de Vienne.

Nous allons voir de quelle maniere commencerent les hoſtilités ; à quelles extrémités la Reine de Hongrie ſe vit réduite, & comment la Providence lui ſuſcita des défenſeurs, & rétablit ſes affaires ; comment enfin deux grandes & belles armées Françaiſes trouverent leur ruine en Bohême & en Baviére.

CHAPITRE XVII.

TAndis que les Provinces-Unies, intimidées par l'armée Françoiſe qui étoit ſur le Bas-Rhin, n'oſoient remplir leurs engagements à l'égard de la Pragmatique Sanction, & que le Roi d'Angleterre s'engagea en qualité d'Electeur de Hanovre, de ne troubler aucun des amis de la France, dans la pourſuite de leurs droits ; l'Electeur de Baviere, après s'être emparé de Paſſau le 31 Août 1741, entra ſur les terres de la Maiſon d'Autriche.

La Reine de Hongrie, abandonnée des ſes deux fideles alliés, & ne pouvant rien eſpérer de la Ruſſie où le Gouvernement incertain n'annonçoit que des révolutions, (*) ſembloit devoir ſuccomber promptement ſous le nombre & les forces de ſes

(*) L'Impératrice, *Anne-Iwanowna* mourut le 27 Octobre 1740. Elle avoit établi [a] par ſon teſtament une ſorte de Gouvernement contraire aux intérêts de trop de perſon-

[a] *Ce ne fut pas, à ce que prétendent certains Hiſtoriens, cette Princeſſe, mais ſon Miniſtre qui ſe nomma lui-même dans ſon teſtament tuteur du jeune Succeſſeur. Ce teſtament peut ſervir de pendant à celui de Charles II, Roi d'Eſpagne, dans lequel le Cardinal Portocarrero établit le Duc d'Anjou, ſucceſſeur de ſa Majeſté Catholique.*

ennemis; mais leur confiance indiſcrete la ſervit futilement. Quoiqu'ils n'euſſent pris aucune des meſures néceſſaires pour mettre cette Princeſſe dans l'impuiſſance de ſe défendre, ils comptoient qu'elle alloit leur demmader une paix dont les conditions auroient été auſſi fâcheuſes pour elle, que la guerre la plus malheureuſe. Elle oppoſa par néceſſité ſon déſeſpoir à leur imprudence; & quand la fortune commença à lui être favorable, les perſonnes qui avoient voulu la guerre en France, avoient ſi peu compris la nature de leur entrepriſe & des

---

nes pour être durable. La confiance entiere dont cette Princeſſe honora pendant tout ſon régne le Duc de Curlande, ſon favori, Jean-Erneſt Comte de Biren, avoit déjà fait pluſieurs mécontents à la Cour. La derniere preuve d'attachement qu'elle lui donna en l'établiſſant Régent de Ruſſie pendant la longue minorité du ſucceſſeur qu'elle avoit choiſi, acheva de ſoulever les Ruſſes; les uns ſe plaignoient qu'un enfant encore au berceau, & qui n'avoit de droit à l'Empire que par ſa mere, la Ducheſſe de Brunswick-Bevern, lui eut été préféré; les autres murmuroient contre l'injuſtice faite à la Princeſſe Eliſabeth-Petrowna, fille de Pierre I, & qui étoit appellée au trône par le teſtament de l'Impératrice Catherine ſa mere. Soit que les ennemis du Duc de Curlande fuſſent dévoués à la Ducheſſe de Bevern, ſoit qu'ils fuſſent attachés à la Princeſſe Eliſabeth, ils ſe réunirent dans le deſſein de rendre odieux le Gouvernement préſent.

Le Duc de Curlande fut arrêté & relégué avec toute ſa famille dans le déſerts de Sibérie, & la Régence paſſa entre les mains de la Ducheſſe de Brunswick-Bevern. Ce ne fut là que le prélude d'une révolution encore plus conſidérable que devoit éprouver le Gouvernement de Ruſſie. Il ſe formoit un parti pour porter ſur le trône la fille de Pierre le Grand. Cette entrepriſe conçue, méditée & exécutée le 5 Décembre 1741, avec autant de courage que de prudence, eut le ſuccès déſiré. Le jeune Empereur Iwan, la Régente, ſon mari & leurs Miniſtres, furent arrêtés; & Eliſabeth-Petrowna, proclamée par la Garde, reçut les hommages & le ſerment de fidélité de tous les ordres de l'Etat.

moyens propres à la faire réuſſir, qu'elles accuſerent ouvertement le Cardinal de Fleury de ne leur avoir donné pour l'éxécuter, que la moitié des forces qu'elle avoient demandées. Il y a cependant toute apparence qu'une armée plus nombreuſe, n'auroit pas eu des ſuccès plus heureux. Les forces que commandoit l'Electeur de Baviere auroient ſuffi, ſi au lieu d'entrer en Bohême, après la priſe de Paſſau, ce Prince, moins impatient de ſe faire couronner à Prague, fut allé faire le ſiege de Vienne même. La terreur y étoit déja. Il falloit pourſuivre la Reine de Hongrie juſqu'à Presbourg, où elle auroit été obligée de capituler. La guerre d'invaſion a ſes loix particulieres, dès qu'elle traîne en longueur, elle eſt néceſſairement malheureuſe: c'eſt le ſort de la capitale qui doit décider de celui des provinces.

Pendant que le Maréchal de Belle-Iſle occupé de l'élection de l'Empereur, & de quelques négociations auſſi faciles qu'inutiles; commandoit de Francfort les opérations de la Bohême, l'armée ſans chef réel, & diſtribuée ſoit pour ſubſiſter, ſoit pour couvrir une plus grande étendue de pays, en différents corps incapables de ſe ſecourir mutuellement, étoit foible par-tout, & ne pouvoit ſe défendre nulle part. Les Autrichiens profiterent de cette diſpoſition extraordinaire; & la veille que l'Electeur de Baviere fut élu Empereur, ils forcerent dix mille François d'évacuer Lintz, en s'engageant, par leur capitulation, à ne porter les armes d'un an contre la Cour de Vienne.

Si les Généraux qui commandoient les armées Françoiſes euſſent eu enſſemble plus d'intelligence, s'ils euſſent ſuivi à la lettre les ordres du Roi; l'Empereur Charles VII, s'en fut mieux trouvé, & la Reine de Hongrie plus mal. On peut dire que cette infortunée Princeſſe eut alors autant d'o-

bligation à la faute des ſes ennemis, qu'elle en dût avoir par la ſuite au ſecours de ſes amis.

La guerre avoit très-mal commencé pour la Reine, & ſi l'ennemi eût pourſuivi ſa marche à Vienne, tout étoit perdu. On change d'avis : on laiſſe là la capitale de l'Autriche : On marche en Bohême. . .

La faute de ce coup de parti fut celle de M. de Ségur qui s'étoit jetté dans Lintz, mauvaiſe place & ſans défenſe. Le Général Kewenhuller le ſuit, le bloque, & il ne tenoit qu'à lui de le prendre priſonnier avec tout ſon monde. Mais il eût fallu prendre quelques jours, & le temps étoit précieux. Kewenhuller offre en apparence une honorable capitulation, qui eſt de ſortir de Lintz avec tous les honneurs militaires, ſous la condition de ne porter les armes contre la Reine de Hongrie, d'une année.

Les Français l'acceptent, & la Baviere ſe trouve dégarnie de troupes, & les Autrichiens pouſſent juſqu'à Munich, & cela par la faute de M. de Ségur. On lui fit d'abord ces vers :

Aux écoliers on met culotte bas
Quand l'ignorance eſt leur partage,
Et ſans égard de qualité ni d'âge,
Les verges ne s'épargnent pas.
Témoin le dévot Saint Ignace,
Qui ne ſçachant pas ſa leçon,
L'on fit mettre bas le calçon,
Et à ſon cu on ne fit nulle grace.
Cela fut un reméde ſûr
Qui le guérit de l'ignorance.
Cela ſeroit un bien pour la France
Qu'on en fît autant à Ségur.

Les Français avoient mal fait la guerre, parce qu'ils n'avoient point de Général, & afin de réparer cette faute, on envoya le Maréchal de Broglie en Allemagne, pour y commander conjointement

avec le Maréchal de Belle-Isle. On se souvient encore des funestes divisions qui regnerent entr'eux, & les Français furent malheureux par-tout parce qu'ils eûrent deux Généraux. L'un plus entreprenant & plus hardi dans ses opérations, prétendoit cependant qu'après avoir mal commencé la guerre, le seul parti raisonnable étoit d'évacuer la Bohême, & de ramener l'armée en France. L'autre plus précautionné dans toutes ses démarches, étoit moins tranchant à la guerre qu'en politique. Il trouvoit beau, pour ne pas convenir de ses fautes, de conserver Prague à force de travaux, sans songer qu'il regarderoit enfin comme un grand avantage d'en pouvoir retirer les restes d'une armée aux abois. De quelle utilité pouvoit être pour les Français une guerre défensive en Bohême? S'il est inutile de conquérir des Provinces qu'on ne peut conserver, l'est-il moins de faire des efforts pour s'y maintenir?

Jamais les armées de France n'avoient fait de si malheureuses campagnes que celles qu'ils faisoient en Baviere & en Bohême. Les Français étoient alliés des Bavarois, & on ne les voyoit que bien rarement ensemble, & souvent les Français laissoient battre leurs bons amis qu'ils pouvoient secourir: ce qui donnoit matiere à bien des chansons. En voici une, sur l'air : *mes amis en veulent pour rire.*

Ah! que la victoire est belle!
Renommée, hausse ta voix!
Raconte-nous les exploits
De Broglio & sa sequelle!
Noailles y aura sa part,
La gloire au combat l'appelle;
Noailles y aura sa part,
Quoiqu'arrivé un peu tard.

Commençe par la *Ségurade*,
Ou le triomphe de Lintz,
Suivi de celui de Thin
Et de toute la Bavierade.

Qu'ils ſont beaux ! ah ! qu'ils ſont grands !
Qu'en dis-tu ? cher camarade !
Qu'ils ſont beaux ! ah ! qu'ils ſont grands ;
Honneur à leurs deſcendants !

Voilà Grammons qui s'avance,
Et qui paſſe le ruiſſeau :
Ah ! que mon projet eſt beau,
J'ai l'Anglais en ma puiſſance :
Je mérite aſſurément,
D'être Maréchal de France ;
Je mérite aſſurément
D'être Maréchal-ferrant.

Craignant *bis* pour ſa culotte
Broglio repaſſe le Rhin ;
Noailles paſſe le Mein,
A Dettingue on le pelote :
Ils méritent aſſurément,
Un brevet de la calote ;
Ils méritent aſſurément
D'avoir place au Régiment.

Qui eût jamais cru que la Reine de Hongrie attaquée à la fois par les François, les Bavarois, les Saxons & les Pruſſiens, eût jamais pu réſiſter à ce nombre d'ennemis ? c'eſt pourtant ce qu'elle fit Elle plia au commencement, mais elle ſe releva enſuite avec éclat.

Sa premiere perte fut Prague : & ſi jamais Saint avoit belle occaſion de ſervir ſes dévots, c'étoit bien *St. Jean-Nepomucène*, qui ne dona aucun ſigne de vie, non plus que *St. Jacques-de-Compoſtelle*, lorſque les Anglais brûlerent les gallions à ſa barbe. Ce qui donna lieu à cette chanſon, ſur l'air, *je ne ſuis ni Roi ni Prince.*

Monſieur Saint Jean-Népomucène,
Avons-nous envain pris la peine
De te rendre l'honneur divin !
Grand Saint ! il y va de ta gloire
Que les ſectateurs de Calvin
Sur tes dévots n'aient la victoire !

Tous vos dévots qui ſont en peines,
Veulent faire maintes Neuvaines,
Montrez votre pouvoir divin!
Le Roi de Pruſſe nous menace,
Souffrirez-vous que ſon Calvin
Vienne ici prendre votre place?

Comme ce Roi eſt hérétique,
Si Calvin ouvre ici boutique,
Vos revenus ſeront petits.
A ces dévots donnant parole
De les conduire en Paradis,
Sans qu'il leur en coûte une obole.

Sa Religion vient à la mode,
De toutes c'eſt la plus commode;
On a Paradis ſans argent,
Il ſuffit ſeulement de croire
Un peu d'enfer pour le méchant,
Pour ſes bons point de purgatoire.

Si c'étoit dans l'autre hémiſphère
Que ſe fut paſſée cette affaire,
Paſſe encor! Mais c'eſt ſous tes yeux,
Qu'on nous a frottés d'importance!
Ma foi! tu n'operes pas mieux
Que Monſieur Saint Paris en France.

Tandis que Charles VII montoit au faîte des honneurs, ſa rivale éprouvoit diſgraces ſur diſgraces; étoit, en quelque ſorte, dans l'humiliation, mais ſans en être abbattue. Plus la ruine de Marie-Thérese paroiſſoit inévitable, plus elle eut du courage; elle étoit ſortie de Vienne, & s'étoit jettés entre les bras des Hongrois, ſi ſévérement traités par ſon pere & par ſes aïeux. Ayant aſſemblé les quatre Ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ſes bras ſon fils aîné, encore à la mamelle; elle le ſouleve aux yeux de l'aſſemblée; elle le fait paſſer de rang en rang. *Abandonnée de mes amis*, dit-elle, *perſécutée par mes plus proches parents, je n'ai de reſſource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma conſtance; je*

mets

mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur ſalut.

Tous les Palatins Hongrois, atendris & animés tirerent leurs ſabres, en s'écriant: *Moriamur pro Rege noſtro, Mariâ-Thereſiâ*; *Mourons pour notre Roi, Marie-Thérese.* Les Hongrois, comme nous l'avons déjà dit, donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princeſſe en effet, dit Voltaire, n'avoit mieux mérité ce titre. Ils verſoient des larmes, en faiſant ſerment de la défendre; elle ſeule retint les ſiennes; mais quand elle fut retirée avec ſes filles d'honneur, elle laiſſa couler en abondance des pleurs que ſa fermeté avoit retenus. Elle étoit enceinte alors, & il n'y avoit pas long-tems qu'elle avoit écrit à la Ducheſſe de Lorraine ſa belle mere: *j'ignore s'il me reſtera encore une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état, pourſuit Voltaire, Marie-Thérese excitoit le zéle de ſes Hongrois; elle ranimoit en ſa faveur l'Angleterre & la Hollande qui lui donnoient des ſecours d'argent: elle agiſſoit dans l'Empire. Elle négocioit avec le Roi de Sardaigne, & ſes Provinces lui fourniſſoient des ſoldats.

Toute la nation Anglaiſe s'anima en ſa faveur. Ce peuple n'eſt pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers propoſerent de faire un don gratuit à cette Princeſſe. La Ducheſſe de Marlborough, veuve de celui qui avoit combattu pour Charles VI, aſſembla les principales Dames de Londres; elles s'engagerent à fournir cent mille livres *Sterling*; & la Ducheſſe en dépoſa quarante mille. La Reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avoit la généroſité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation aſſemblée en Parlement.

En attendant qu'elle pût recevoir des ſecours,

raſſembler ſes troupes & repouſſer la force par la force, cette derniere raiſon de Rois. Marie-Thérese répandoit des manifeſtes, où elle expoſoit que ſes droits héréditaires étoient les droits de nature confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, ſous la garantie de tous les Souverains l'Europe.

Les manifeſtes d'un Souverain ſont comme les mémoires des plaideurs, qui ne ſont bons qu'à inſtruire ou amuſer le public, mais qui ne ſont jamais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, ſont décidés communément avant qu'ils paroiſſent. Auſſi la Reine de Hongrie comptoit peu ſur les ſiens & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle put raſſembler des troupes & les ſoudoyer avec l'argent de ſes alliés. C'eſt alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune, d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere.

On avoit cru que les armées de France & de Baviere victorieuſes alloient aſſiéger Vienne. L'Electeur avoit oſé concevoir de prendre la Capitale de l'Autriche; mais il ne s'étoit point préparé à ce ſiege, il n'avoit ni gros canons, ni munitions. Le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'hiſtoire univerſelle, n'avoit point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette capitale: les partis mitoyens lui plaiſoient: il auroit voulu diviſer les dépouilles avant de les avoir; & il ne prétendoit pas que l'Electeur qu'il faiſoit, eût toute la ſucceſſion.

Le Maréchal de Belle-Iſle étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompenſe de ſes travaux & de ſes bons conſeils, la nouvelle que le Roi avoit érigé en Duché-Pairie ſa terre de Giſors. Il fut en même-tems déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. Cet ambitieux dont les projets tournoient fort mal, vouloit à la fois conduire des négo-

diations, & commander de loin une armée. La méſintelligence ſe gliſſoit entre les Puiſſances alliées, les Saxons ſe plaignoient beaucoup des Pruſſiens, & ceux-ci des Français, qui à leur tour les accuſoient. Marie-Thérèſe étoit ſoutenue de ſa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Veniſe, d'emprunts en Flandre, mais ſur tout de l'ardeur déſeſpérée de ſes troupes raſſemblées enfin de toutes parts. L'armée Françaiſe, ſous des chefs peu accrédités, ſe détruiſoit par les fatigues, la maladie & la déſertion : les recrues venoient difficilement. Il n'en étoit pas comme des armées de Guſtave-Adolphe, qui, ayant commencé ſes Campagnes en Allemagne, avec moins de dix mille hommes, ſe trouvoit à la tête de trente mille, augmentant ſes troupes dans le pays même, à meſure qu'il y faiſoit des progrès. Chaque jour affoibliſſoit les Français vainqueurs, & fortifioit les Autrichiens. Le Prince Charles de Lorraine, frere du Grand-Duc, étoit dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes: tous les habitants étoient pour lui; il commençoit à faire, avec ſuccès une guerre défenſive, en tenant continuellement ſon ennemi en allarmes, en coupant ſes convois, en le harcelant ſans relâche de tous les côtés par des nuées de Huſſarts, de Croates, de Pandours & de Talpaches.

Les affaires alloient on ne peut pas plus mal. L'armée Françaiſe affoiblie par les maladies & la diſette, étoit à peine forte de 15,000 hommes. Charles VII étoit confiné à Francfort. Le Roi de Pruſſe, ſoupçonné de ne chercher que ſes propres intérêts, menaçoit, ou de prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins de faire ſa paix avec elle, ſans égard pour la France & ſes alliés.

Après la bataille de Czaſlaw, Frédéric avoit écrit au Maréchal de Broglie une lettre aſſez hau-

te, où il avoit ajouté cette apoſtille de ſa main ; » Je ſuis quitte envers mes alliés, car mes troupes » viennent de remporter une victoire complette. » C'eſt à vous à en profiter inceſſamment, ſans » quoi vous pourrez en être reſponſable envers vos » alliés.»

Le Maréchal de Belle-Iſle allarmé de cette lettre, fut trouver le Roi de Pruſſe dans ſon Camp pour le raffermir. Il reçut du Roi cette réponſe : » Je vous avertis que le Prince Charles s'avance » ſur M. de Broglie, & que ſi l'on ne profite de » l'avantage qu'on a ſur lui, je vais faire ma paix » particuliere.»

On s'étoit imaginé que pour mettre la Reine de Hongrie à la raiſon, il ſuffiroit de l'effrayer. La maniere dont on débuta, fortifia l'illuſion. La Haute Autriche ſoumiſe preſque ſans coup férir, Sa Majeſté Hongroiſe réduite à abandonner Vienne aſſez précipitamment & à ſe réfugier à Presbourg, la conquête du Royaume de Bohême faite auſſi-tôt qu'entrepriſe, ſa ville capitale emportée d'emblée au fort de l'hiver : le Couronnement de l'Electeur de Baviere dans Prague, en qualité de Roi de Bohême ; ces brillants ſuccès avoient mis en crédit le plan qui avoit été formé. On l'avoit cru immanquable. On s'aveugla ſur la conduite, ainſi qu'on l'avoit fait ſur le projet. Quelles en furent les ſuites ? Plus on gagnoit, moins on ſe voyoit en état de conſerver. Des milliers d'hommes périrent infructueuſement. Quoi ? L'élite des troupes Françaiſes fut enſevelie dans la Bohême & dans la Bayiere. Le peu qui échappa à la mort, ſe retira en en déſordre, & ne rentra en France qu'avec des peines infinies. Tel fut l'évenement d'une expédition grande, hardie, mais mal conduite, & encore plus mal conſeillée. Ce fut une gloire d'un moment.

CHAPITRE XVIII.

QUOIQU'EN guerre, la Reine de Hongrie avoit autant de partiſans à Paris qu'à Vienne : &, ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que, ſi on faiſoit des vers ſur elle, c'étoit toujours en bien. Il n'en étoit pas de même de ceux que l'on faiſoit en France, à la Cour, ſur tout, où le mal domine, contre le Roi, ſes Miniſtres & ſes Généraux. En voici un mélange pour & contre.

Aiquandò oppreſſo reſurgent.

Du plus juſte des Potentats
N'allez pas violer les manes ;
Et dans le ſein de ſes Etats
Sur ſon tombeau ſacré ſouiller vos mains profanes.
Dans ce bouillant tranſport modérez votre joie :
Achille mort s'eſt bien vengé de Troie ;
Et Cirus dans ſa courſe a trouvé Tomyris.
L'Autriche à vos armes en proye,
Ainſi que l'Aſſyrie a trouvé des amis :
Le feu qu'on ne voit pas éclore,
N'eſt pas un feu moins allumé ;
Le Phénix qu'on croit conſumé
Sort du bûcher, & vit encore ;
Et le char du Soleil penché vers l'Occident,
Frappe le lendemain aux portes de l'aurore
Pour nous ramener l'Orient.
Du deſtin des mortels le doigt de Dieu ſe joue ;
Et tout Empire eſt meſuré :
Si la fortune a une roue,
Il la fait tourner à ſon gré.
Son ſecours eſt prochain : Quand ſa haine eſt funeſte,
Il diſſipe à l'inſtant tout les vents aſſemblés :
Et ſa bonté ſe manifeſte.
En relevant les Rois, ſur leur trône ébranlés,
Couvert d'une gloire immortelle,
Sous le ſucceſſeur des Valois,
Dans Paris déſolé, Henri donna des loix.
Qu'eût fait Charles trahi par un peuple infidele,
Si Dieu n'eût armé la Pucelle ?

Que cet exemple domeſtique
Confonde à jamais votre orgueil.
Souvent l'allégreſſe publique
Succede & remplace le deuil.
Tous les cœurs des Germains ne ſont pas au cercueil ;
Et ſi la France a ſes Turennes,
L'Autriche à ſon ſecours peut avoir ſes Eugenes.

(*) Fille de ces Héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du rang auguſte où l'on vit tes ancêtres,
Toujours près de ſa chûte, & toujours affermis ;
Princeſſe magnanime,
Tu jouis de l'eſtime
De tous tes ennemis.

Le Français généreux, ſi fier & ſi traitable,
Dont le goût pour la gloire eſt le ſeul goût durable,
Et qui vole en aveugle où l'honneur le conduit,
Inonde ton Empire,
Te combat & t'admire,
T'adore & te pourſuit.

Par ces nœuds étonnants, l'altiere Germanie,
A ſes puiſſants rivaux, malgré ſoi réunie,
Fait de l'Europe entiere un objet de pitié,
Et leur longue querelle
Fut cent fois plus cruelle
Que leur triſte amitié.

Quoi ? des Rois bienfaiſants ordonnent les ravages,
Ils annoncent le calme, ils forment les orages,
Ils prétendent conduire à la félicité
Les Nations tremblantes,
Par les routes ſanglantes
De la calamité ?

O vieillard vénérable, à qui les deſtinées
Ont de l'heureux Neſtor accordé les années ;
Sage, que rien n'allarme & que rien n'éblouit,
Fais régner dans le monde
Cette paix ſi profonde
Dont ton ame jouit.

Oh ! s'il pouvoit encore, au gré de ſa prudence,
Tenant également le glaive & la balance,

(*) Cette Ode, adreſſée en ſon temps à la Reine de Hongrie, eſt attribuée à M. de Voltaire.

Fermer, par des reſſorts aux mortels inconnus,
De ſa main reſpectée,
La porte enſanglantée
Du temple de Janus !

Si de l'or des Français les ſources égarées,
Ne fertiliſant plus les lointaines contrées,
Rapportoient l'abondance au ſein de nos remparts,
Embelliſſoient nos villes,
Accroiſſoient nos aſyles,
Où languiſſent les arts !

Doux arts, enfants du Ciel, de la paix & des graces,
Que Louis en triomphe amena ſur ſes traces,
Ranimez vos travaux, ſi brillants autrefois,
Vos mains découragées,
Vos lyres négligées,
Et vos mourantes voix.

De l'immortalité vos ſuccès ſont le gage ;
Tous les traités rompus & ſuivis du carnage,
Les triomphes d'un jour un inſtant célébrés,
Tout paſſe & tout retombe
Sous la nuit de la tombe,
Et vous ſeuls demeurez.

Le Ciel entend mes vœux, un nouveau jour m'éclaire ;
L'ame du grand Armand qui nous ſervit de pere,
Pour animer nos chants, reparoît aujourd'hui.
Rois, ſuivez ſon exemple,
Vous, Prêtres de ſon temple,
Soyez dignes de lui.

Au moment où Voltaire adreſſoit une belle Epître à la Reine de Hongrie, les murmures étoient extrêmes dans Paris ; l'indignation étoit générale. On en jugera aiſément par ces vers ſatyriques :

Notre Roi n'eſt qu'un fainéant,
Son Cardinal un innocent,
Son Garde-Sceaux un charlatan,
Son Chancelier un chancellant,
Tous ſes Miniſtres, des tyrans,
Qui font la guerre aux pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands ;
Nos Généraux, vils courtiſans,
Et miſérables capitans,

Toujours battus, jamais battants,
Mais ils ſont périr cependant
Des millions de braves gens,
Sans ſçavoir pourquoi, ni comment.
En génie plus de Vauban,
Excepté le bon d'Orléans,
Homme d'honneur, mais indolent.
Nos Princes ſont des garnements
Qui n'ont ni mœurs, ni ſentiments,
Petits hommes remplis de vent.
Nos Ducs ſont des impertinents,
Bouffis de l'orgueil de leurs rangs,
Tous ſots ou fats, peu de vaillants.
Les gens de Cour ſont des brigands.
On promet tout à Carignan (*)
Qui vole & pille impunément,
Opéra, roulette & berlan,
Tout eſt bon & tout fait argent.
Les ſpectacles ſont languiſſants,
Les Actrices à tous venants.
En provinces les Intendants
Sont plus pillards que les Traitants.
Le temps eſt bon pour les galants,
Les femmes en ont tant & tant,
Qu'elles en changent comme gants.
Tous les maris ſont indulgents,
C'eſt la mode : faire autrement,
C'eſt être un ſot, un chat-huant,
Qui n'eſt pas propre au ſacrement.
La Juſtice eſt au plus offrant,
Elle ſe vend publiquement.
Nos Prélats ſont des cénophants,
Fils de la nuit & de Satan,
Sans foi, ſans loi, des impudents.
On tracaſſe les Appellants,
Tous les emplois, petits & grands,
Sont donnés à gens de néant,
Sans choix & ſans diſcernement.
On ne fait plus cas à préſent
Ni de vertu ni de talent.
Malheureux peuple d'un enfant,
D'un Roi qui ne voit ni n'entend,
Qui laiſſe flotter mollement

(*) Princeſſe de Savoie-Carignan, Maîtreſſe du Cardinal de Fleury.

Le timon du gouvernement
Entre les mains de ſon pédant.
On ne voit plus que partiſans,
Et tous ces hommes raviſſants,
Chargés de rapine & de ſang,
Vivent heureux & opulents,
Et bravent tout inſolemment.
Nos beaux eſprits ſont peu ſçavants;
Vifs, légers, badins, ſemillants,
Mais preſque tout extravagants;
Jolis Auteurs, un peu pédants,
Grands faiſeurs de tendres romans;
L'Etat eſt plein de mécontents.

Un Prince mineur à trente ans,
Un Prêtre régent en enfance,
Des conſeils ſans expérience,
Et des Généraux ſans talents,
Des courtiſans bas & rampants
Flattent l'idole qu'on encenſe,
Et n'oſent rompre le ſilence.
Des Magiſtrats dans l'indolence,
Aux maux publics indifférents;
Un Etat qui, par ſa puiſſance,
Eclipſant ſes voiſins tremblants,
Les tenoit dans l'indépendance,
Aujourd hui, ſouffre en patience
Les outrages les plus ſanglants,
Sans oſer en prendre vengeance.
On fait des efforts impuiſſants
Sans conduite & ſans prévoyance,
Sans ſoldats, vaiſſeaux, ni finance.
Léſine, lenteur, contre-temps,
Timidité, fauſſe prudence.
Imbécilles ménagements,
Sont les armes de l'Eminence.
Puis des revers humiliants,
Une paix funeſte à la France,
Son déshonneur, ſa décadence,
Triomphes de ſes concurrents,
Seront les fruits de ſa vengeance.
Or, apprenez en confidence
L'auteur de ces événements:
Un Prince mineur à trente ans,
Qui n'a pas la mâle aſſurance

De renvoyer, ſans perdre temps,
Un Prêtre régent en enfance.

Le Cardinal & le Roi
Tous deux nous donnent la loi,
Voilà la reſſemblance;
L'un regne en obéiſſant,
L'autre obéit en régnant,
Voilà la différence.

Il ſuffit qu'une perſonne ſoit en place, pour donner ſujet aux envieux de ſe déchaîner. Si on peut dire, à la louange du Cardinal de Fleury, que, de tous les Cardinaux qui ont été Miniſtres en France, ç'a été le plus honnête homme, & s'il a été loué ſelon ſes mérites, il a eu auſſi ſa part à la ſatyre. A l'époque où nous écrivons, on traçoit ainſi ſon portrait:

Du paſſé conſervant un léger ſouvenir,
Ebloui du préſent, ſans prévoir l'avenir,
Dans l'art de gouverner décrépit & novice;
Puniſſant la vertu, récompenſant le vice,
Fourbe dans le petit, & dupe dans le grand,
Malgré ſon air altier, accablé de ſon rang.
L'on connoît à ces traits, même ſans qu'on le nomme,
Le maître de la France, & le valet de Rome.

Sous le portrait de Fleury Cardinal,
L'on voit écrit en ſtyle hyperbolique:
Voici celui que cherchoit le Cynique,
L'homme ſans pair, des vertus le fanal.
Or, je ne ſçais ſi ladite Eminence
De Diogene avoit rempli le but;
Mais ſi, par l'homme, on entend cette engeance
Enclin au mal, de tout bien le rebut,
Homme eſt Fleury, même par excellence.

Voici une Epître ſur le même ſujet. Suivra une Allégorie ſur la même Eminence. On lui attribuoit tous les déſaſtres de la France; on la ſouhaitoit au tombeau.

Grave & prudent Prélat, achevé politique,
Qui, par tes ſoins heureux, d'une ame pacifique,
De la France, aux *forêts*, amuſant le heros,
A l'Europe ſouvent as donné le repos,
Et qui, ſans imiter la fineſſe barbare
Du traître Richelieu, de Mazarin l'avare,
As toujours cependant, par de plus ſûrs moyens,
Sçu parvenir au but où tendoient tes deſſeins.
Dis-moi donc, qu'as-tu fait de ta haute prudence,
Qui ſi long-temps ſoutint le bonheur de la France?
Qu'eſt devenu ce cœur ſi zélé pour la paix,
Cet eſprit de douceur ſi connu par tes faits?
Pourquoi, dans tes vieux jours, devenir ſanguinaire,
Allumer en tous lieux les flambeaux de la guerre,
Remplir l'Europe entiere & de trouble & d'horreur,
Des Princes & des Rois exciter la fureur?
Et, pour comble d'effroi, ſous l'ombre de concorde,
Violer les ſerments, fomenter la diſcorde?
Etoit-ce peu d'avoir, par tes conſeils maudits,
Dans Londres & dans Madrid animé les eſprits,
Et d'avoir excité cette ſanglante guerre,
Qui ruine à la fois l'Eſpagne & l'Angleterre?
Falloit-il donc encor, par des ruſés détours,
Des Potentats Germains brouiller toutes les Cours?
Et pour te joindre à ceux dont les forces connues
Pouvoient mal à propos s'oppoſer à tes vues,
A la fourbe toujours laiſſant prendre l'eſſor,
Employer avec art l'attrait des louis-d'or.
Falloit-il qu'un expert, en intrigues fertile,
Parcourût l'Allemagne, allât de ville en ville,
Gagner les Electeurs, s'aſſurer de leurs voix,
Pour donner à l'Empire un Monarque à ton choix?
Falloit-il plus encor? falloit-il tant de peines,
Pour tâcher d'accabler la plus grande des Reines,
Et qui, par ſes vertus, qui la font adorer,
Non moins que par ſes droits, mérite de régner?
Et, pour y parvenir, falloit-il que ta rage
De ſes vaſtes Etats propoſât le partage,
Et, ſous un vain prétexte, engager tant de Rois
A former ſur ſes biens de chimériques droits?
Falloit-il diviſer le Suédois, le Ruſſe,
Mettre le fer en main à la Saxe, à la Pruſſe,
Tenir, par des diſcours flatteurs & ſéduiſants,
Le Danois dans l'erreur, le Batave en ſuſpens,
Et par la force enfin ſoutenant l'artifice,
Aider le Bavarois, mettre la France en lice,
Et puis, pour ſubvenir à tes preſſants beſoins,

Ruiner les ſujets confiés à tes ſoins ?
Pourquoi tant de projets ? pourquoi toutes ces brigues ?
Pourquoi tous ces préſents & toutes ces intrigues ?
Parle donc, n'eſt-ce pas que tu veux tout troubler,
Pour qu'enſuite tu puiſſe aiſément commander ?
Parle... Mais tu te tais ! crois-tu que la mémoire
De tant d'affreux forfaits qui terniſſent ta gloire,
Puiſſe, par ton ſilence, éviter l'avenir ?
Dans la tombe avec toi crois-tu l'enſevelir ?
Tu te trompes, Prélat ; ces faits abominables,
Pour reſter dans l'oubli, en ſont trop remarquables ;
Ils vivront à jamais, & ton nom déteſté
Sera le digne fruit de leur énormité.
Mais aux ſiecles futurs qui voudra jamais croire
Les horribles forfaits qui forment ton hiſtoire ?
Nos neveux frémiront de voir qu'un tel rochet
Ait caché ſous ſes plis un fourbe ſi parfait.

Voici du plus beau, du plus frappant.

Quand mourra donc cette vieille Eminence,
(Dit, l'autre jour, le Monarque des morts.)
Seul des humains il brave les efforts.
Fille d'enfer, va, cours en diligence,
D'un coup de faux, le jetter ſur ces bords.
Lors à Pluton la mort tint ce langage :
Ah ! gardons-nous de terminer ſes jours.
Quand de Neſtor il ſurpaſſeroit l'âge,
Ne craignons pas d'en prolonger le cours.
Pour vos Etats la reſſource en eſt grande ;
Tant qu'il vivra, les ſujets y pleuvront,
La Cardinal en groſſira la bande ;
C'eſt tout ſon ſoin. S'il ſe frotte le front,
C'eſt pour tirer de ſa vieille cervelle
Nouveau moyen & meſure nouvelle
De dépeupler le Royaume des Lis,
Et ravager maints autres beaux pays.
Qu'il vive donc, & bientôt ſes menées
Vont de l'Europe enrichir ces contrées ;
Tant il ſçait bien, pacifique Prélat,
Par doux parler, animer au combat,
Par tendres ſoins, affamer de ſon maître
Tous les ſujets qui, faute de repaître,
Ont face blême, & peuplent vos Etats.
Ho, ho ! j'ai tort, reprit le Dieu des ombres ;

Je n'en veux point dans ces provinces ſombres ;
Pour mon ſoutien, conſervez-le là-haut,
Plus beau fleuron n'orna pas ma couronne.
Va le trouver, ſous ſes ordres moiſſonne
Soigneuſement ; épargne-le, il le faut. . . .
Ainſi parla Pluton. La mort s'empreſſe
A reſpecter ſes ordres abſolus.
Partant, Fleury, d'un ſiecle & même plus,
Point ne mourra, l'enfer s'y intéreſſe.

Les déſaſtres multipliés qui ſuivirent les ſuccès rapides de l'Empereur Charles-Albert de Baviere, donnerent lieu à toutes ces Satyres. On ſe déchaînoit en forcené contre le Cardinal de Fleury, dont l'économie, ou plutôt la léſine rendit infructueuſes tant de dépenſes qu'on avoit faites pour mettre Charles VII ſur le trône, & le ſeconder.

Nous ne devons pas rechercher ici les cauſes des malheurs preſque continuels que la France éprouva juſqu'en 1744. Nous nous bornerons à examiner pourquoi la guerre devenoit plus ardente & plus opiniâtre ; à meſure qu'on négocioit avec plus d'ardeur pour avoir la paix.

Après l'affaire de Lintz qui cauſa une révolution ſinguliere en Allemagne, le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'hiſtoire univerſelle, voyant tant d'eſpérances trompées, tant de déſaſtres qui ſuccédoient à de ſi heureux commencements, écrivit au Général Kœnigſeck une lettre qu'il lui fit rendre par le Maréchal de Belle-Iſle ; il s'excuſoit dans cette lettre de la guerre entrepriſe, & il avouoit qu'il avoit été entraîné hors de ſes meſures. *Bien des gens ſçavent*, dit-il, *combien j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons priſes & que j'ai été, en quelque façon, forcé d'y conſentir. Votre Excellence eſt trop inſtruite de tout ce qui ſe paſſe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui étoit ſi contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponſe, la Reine de Hongrie fit imprimer la lettre du Cardinal de Fleury. Il eſt aiſé de voir quels mauvais effets cette lettre devoit produire. En premier lieu, elle rejettoit évidemment tout le reproche de la guerre ſur le Général chargé de négocier avec le Comte de Kœnigſeck ; & ce n'étoit pas rendre la négociation facile, que de rendre ſa perſonne odieuſe : en ſecond lieu, elle avouoit de la foibleſſe dans le Miniſtere, & c'eût été bien mal connoître les hommes, que de ne pas prévoir qu'on abuſeroit de cette foibleſſe, que les alliés de la France ſe refroidiroient, & que ſes ennemis s'en enhardiroient. Le Cardinal voyant ſa lettre imprimée, en écrivit une ſeconde. La voici, copiée de l'original & telle qu'elle fut adreſſée au Général Autrichien.

» Ce n'eſt qu'avec un extrême étonnement, » Monſieur, que je reçois dans le moment, copie » de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à V. E. » le 11 du mois dernier, & qu'au lieu d'une ré- » ponſe dont je croyois pouvoir me flatter, j'ap- » prends que cette lettre eſt dans les mains de tout » le monde à *la Haye*.

» Je ne devois pas m'attendre, ce me ſemble, » qu'un témoignage de politeſſe & de confiance à » un Miniſtre de votre réputation, ſur-tout de la » part duquel j'avois reçu des aſſurances d'eſtime » & de bonté, dût avoir un pareil ſort ; & vous » m'apprenez un peu durement aujourd'hui, que » je me ſuis trompé. C'eſt une leçon dont je vous » remercie, & dont je tâcherai de profiter ; mais » que j'aime encore mieux l'avoir reçue que de l'a- » voir donnée.

» Je n'en ai pas uſé de même pour des lettres » beaucoup plus importantes que j'ai reçues en » différentes occaſions, quoique j'euſſe pu ſouvent » en tirer de grands avantages.

» Mais apparemment que l'uſage eſt différent à » *Vienne:* il eſt juſte de s'y conformer.

» Je ſçais du moins me corriger; & pour com» mencer à le faire, je me borne, Monſieur, à » aſſurer V. E. de tous les ſentimens avec leſquels » je ne ceſſe de l'honorer depuis ſon dernier voyage » en France.»

Cette ſeconde lettre fit encore plus de tort au Cardinal de Fleury que la premiere. Il les fit déſavouer toutes deux dans quelques papiers publics; & ce déſaveu qui ne trompa perſonne, mit le comble à ſes fauſſes démarches, que les eſprits les moins critiques excuſerent dans un homme de quatre-vingt-ſept ans, fatigué de mauvais ſuccès. Enfin, l'Empereur Bavarois fit propoſer, à Londres, des projets de paix, & ſur-tout des ſécularisations d'Evêchés en faveur de Hanovre. Le Miniſtere Anglais ne croyoit pas avoir beſoin de l'Empereur pour les obtenir. On inſulta à ſes offres en les rendant publiques; & l'Empereur fut réduit à déſavouer ſes offres de paix, comme le Cardinal de Fleury avoit déſavoué la guerre.

Ces démarches prématurées de la France donnerent une confiance extrême à ſes ennemis, & les alliés de la Cour de Vienne rougirent d'avoir déſeſpéré trop tôt de ſon ſalut. Le Miniſtre de la Grande-Bretagne auſſi paſſionné pour la Guerre, qu'il avoit été pacifique, paroiſſoit oublier l'Eſpagne & l'Amérique, pour la repaître de l'eſpérance de voir envahir par les Autrichiens l'Alſace, la Lorraine, la Flandre Françaiſe & les pays voiſins. Les Anglais toujours conduits par leur ancienne politique d'équilibre & de balance, eurent encore la même conduite que Mylord Bollingbrok leur avoit reprochée pendant la guerre de 1701. Ils prodiguoient leurs richeſſes & multiplioient leurs dettes pour des ſuccès qui ne pouvoient être avanta-

geux qu'à la Reine de Hongrie. Il leur fut aiſé de débaucher les alliés de la France, puiſqu'elle les avoit avertis elle-même, par ſes allarmes, de pourvoir à leurs intérêts particuliers.

Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ne tarda point en effet à s'acommoder avec la Reine de Hongrie; le Roi de Pruſſe, par ſes traités de Breſlau du 11 Juin, & de Berlin du 28 Juillet 1742, fit ſa paix & obtint l'abandon de la Siléſie, ſoit parce que la Cour de Vienne ſe promettoit de la reprendre dans des tems plus favorables, ſoit parce qu'elle eſpéroit de ſe dédommager par quelque conquête ſur la France.

A la faute de demander la paix, quand il n'étoit plus tems, ſuccéda celle de croire qu'on l'obtiendroit par les ſoins des Provinces-Unies. La France pouvoit-elle ignorer les diſpoſitions des Etats-Généraux & de la Province de Hollande, à remplir les engagements qu'ils avoient contractés avec l'Empereur Charles VI, au ſujet de la Pragmatique-Sanction? Elle ſçavoit ſans doute que cette République n'étoit pas aſſez puiſſante pour impoſer la loi à ſes alliés; cependant elle ſe flatta que ſi ſes partiſans s'opiniâtroient à demander la paix, ou l'obſervation d'une neutralité équivoque, les Provinces-Unies dans l'impuiſſance de ſervir la Cour de Vienne par leurs forces, ne manqueroient pas de la ſervir par leur médiation, & que la paix en ſeroit le fruit. Mais, pourquoi les partiſans de l'Angleterre & de la Cour de Vienne, aigris par des conteſtations, auroient-ils conſenti d'adopter l'avis des partiſans de la France? Je veux par impoſſible qu'ils l'euſſent fait; quel en auroit été le ſuccès auprès de leurs alliés? De faire mépriſer la médiation & de les irriter contre la Frrnce. On n'étouffe point les paſſions dans le moment de leur effervescence; & celles que la guerre avoit allumées

mées, devoient avoir leurs cours. Oppoſer un deſir timide de la paix à l'ambition, la crainte à la vengeance & à la haine, c'eſt les accroître; c'eſt, en leur oppoſant un grand courage & des difficultés ſans ceſſe renaiſſantes, qu'on les laſſe & les apprivoiſe.

Avec quelque habileté que le Miniſtre de Verſailles à la Haye exécutât ſa commiſſion, ſes ſoins, bien loin de réuſſir à faire entamer une négociation de paix, ne devoient pas même empêcher que la République ne donnât enfin des ſecours conſidérables à la Reine de Hongrie. Les villes de Dordrecht & de Briel, & la Province d'Utrecht, avoient beau dire qu'il falloit ménager la France; on ne les croyoit point, parce que la France n'avoit pas l'art de ſe faire craindre. Pour donner du poids à l'avis de ſes partiſans, elle auroit dû paroître dans la réſolution de faire la guerre avec la plus grande vigueur. Au lieu d'inſinuer, qu'à l'exemple de ce qui s'étoit paſſé dans la guerre de 1733, on étoit prêt à convenir d'une neutralité pour les Pays-Bas; il auroit fallu que la République eût eu lieu de craindre qu'on n'y tranſportât le théâtre de la guerre.

Après des débats qui duroient depuis deux ans, les Etats de la Province de Hollande, réſolus de décider la queſtion des ſecours à la pluralité des voix, ſans attendre l'unanimité que demandoient les loix fondamentales de l'Union, firent une députation aux villes de Dordrecht & de Briel, & écrivirent aux Provinces pour leur repréſenter, qu'ayant reconnu la validité au ſujet de la Pragmatique-Sanction, dès le moment que le Roi de Pruſſe étoit entré en Siléſie; il n'étoit plus temps de conteſter ſur la nature des ſecours que demandoit la Cour de Vienne, ni d'examiner ſi la République devoit plutôt faire le rôle de médiatrice que celui d'alliée fidéle.

Il eſt certain, diſoient les Etats, que les alliances & les garanties ne devroient être contractées qu'après les plus ſérieuſes délibérations; & qu'avant que de prendre un parti, il faut en prévoir les ſuites; mais, dès qu'une fois on eſt lié par des engagements, il n'eſt plus queſtion de délibérer s'ils doivent être remplis: ce ſeroit mettre en doute ſi une Puiſſance doit violer ou non la foi des traités & des ſerments. Prétendre que nos engagemens ſont nuls, ſous prétexte que la Cour de Vienne n'a pas rempli les ſiens avec exactitude; c'eſt une chicane qui rendoit notre alliance mépriſable. Pourquoi attendre à nous plaindre que le moment d'agir ſoit venu? C'eſt quand on nous manquoit, qu'il faiſloit réclamer la religion des traités, & on ne nous auroit point alors ſoupçonnés de foibleſſe, d'infidélité & de mauvaiſe foi.

La République a des voiſins puiſſants auxquels elle ne peut réſiſter par ſes ſeules forces; ſentant donc le beſoin qu'elle a de ſes alliés, peut-elle négliger leurs intérêts ſans imprudence? doit-elle les irriter? doit-elle s'en faire mépriſer? Doit-elle les inviter à deviner ſes ennemis? quelle que ſoit l'iſſue de cette guerre, elle ſera infailliblement pernicieuſe pour nous, ſi nous ne voulons en être que ſpectateurs inutiles. On diſpoſera ſans nous de nos propres intérêts; exclus de toute négociation, nous n'aurons aucun ami qui nous ſerve. Qui peut même nous répondre que, par cette conduite infidele & timide, nous puiſſions continuer à jouir de la paix?

Sans doute, il ſeroit à ſouhaiter qu'en interpoſant ſa médiation, la République rétablît la paix dans l'Europe; mais une démarche indiſcrette & hors de ſaiſon n'auroit aucun ſuccès. Sommes-nous aſſez puiſſants pour que nos alliés ne puiſſent faire la guerre ſans nous? Ils regarderont aujourd'hui

nos bons offices comme une injure, ou du moins comme une preuve de notre indifférence pour eux. Si nous voulons que nos soins pour la paix réussissent, commençons par nous rendre agréables à nos alliés qui la rejettent.

Le mauvais succès de ces premieres démarches ne corrigea point la France de chercher la paix par des moyens incapables de la rétablir. Tournant ses vues du côté de l'Empire, qui par la nature de son Gouvernement est destiné à recevoir les impressions qu'on veut lui donner, & non pas à regler par son autorité les affaires de l'Europe, elle aigrit la plaie qu'elle vouloit guérir. Le Corps Germanique offrit sa médiation pour terminer les différents de l'Empereur & de la Reine de Hongrie, & comme si cette médiation eût été capable d'en imposer aux Cours de Londres & de Vienne, le Ministre de France à la Diéte de l'Empire, donna à entendre que la guerre seroit finie dès que l'Allemagne seroit pacifiée, & déclara le 26 Juillet 1743, » que son Maître voyoit avec un extrême » plaisir qu'il se fût ouvert une voie aussi naturelle » que convenable, pour rétablir la tranquillité de » l'Empire. Il ajoutoit que les troupes Françaises » n'y étant entrées qu'en qualité d'auxiliaires, & » après avoir été appellées par l'Empereur & par » plusieurs des Princes les plus puissants, le Roi » n'avoit différé de les rappeller sur les frontieres » de son Royaume, que pour donner auparavant » au Corps Germanique un témoignage public de » la droiture de ses intentions & de la volonté où » il est de concourir à ce que l'Allemagne paroît » desirer, de même qu'à l'affermissement de la » bonne correspondance & du bon voisinage entre » la France & l'Empire sur les fondements des » traités de paix.»

La réponse que la Cour de Vienne fit à cette

déclaration, fut telle que toute l'Europe l'avoit prévue. La Reine de Hongrie déclara à ſon tour, que s'il ſuffiſoit à la France de rappeller ſes troupes pour jouir du repos qu'elle avoit troublé, elle ſeroit enhardie à faire des démarches auſſi funeſtes au corps entier de l'Empire qu'à chacun de ſes membres en particulier. Tandis qu'elle demanda formellement à être indemniſée pour le paſſé, & qu'on lui donnât des ſûretés pour l'avenir, le Corps Germanique étonné n'oſa reclamer ſes droits toujours obligé de céder à la force. Tel devoit être le fruit des négociations de la France: la confiance de la Cour de Vienne avoit dû augmenter, à meſure que ſon ennemi avoit montré un deſir plus indiſcret & plus impatient de la paix.

C'eſt ainſi que trois campagnes, qui, ſi elles avoient été conduites avec intelligence & vigueur, auroit vraiſemblablement ſuffi pour concilier les parties belligerantes, ne ſervirent en effet qu'à changer l'objet de la guerre & à attiſer le feu. Il ne s'agiſſoit plus de faire valoir des droits contre la Pragmatique-Sanction: la Reine de Hongrie qui ſe ſeroit crue d'abord trop heureuſe de ne perdre que quelque légere portion de ſon héritage, demandoit actuellement des indemnités. De ſimple auxiliaire, la France étoit devenue partie principale. L'une avoit acquis des alliés, l'autre avoit perdu les ſiens. A une guerre politique, il ſuccédoit, pour ainſi dire, une guerre de paſſion, & les yeux les plus perçants ne voyoient la paix que dans un long éloignement.

La France avoit prodigué ſes tréſors & le ſang de ſes ſujets. Ses armées furent détruites en Baviere & en Bohême, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille; & le déſaſtre fut au point qu'une retraite dont on avoit beſoin, & qui paroiſſoit impraticable, fut regardée comme un bonheur ſi-

gnalé. Le Maréchal de Belle-Isle sauva le reste de l'armée Française & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de 31 lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le Cardinal de Fleury approchoit de la tombe. Cette Eminence *entraînée*, selon sa propre expression, *si loin hors de ses mesures*, ne voyoit dans une guerre entreprise malgré lui que désastres & malheurs causés par dès fautes. Il laissa, dit Voltaire, les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique, dans une crise qui altéra la gloire de son ministere & non la tranquillité de son ame. Il termina sa carriere le 29 Janvier 1743. . . . On voit par des lettres écrites, quelques mois avant sa mort, que Fleury songeoit à se donner pour successeur le Cardinal de Tencin. Ces lettres n'ayant point été imprimées, & étant de nature à piquer la curiosité du Lecteur, nous croyons lui faire plaisir de les rapporter ici.

PREMIERE LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY AU CARDINAL DE TENCIN.

Versailles, 24 Juillet 1742.

Ma santé s'affoiblit tous les jours, & mon estomac ne fait quasi plus ses fonctions. Il y a déja huit mois que ce mal a commencé, & le travail où je suis assujetti, aussi bien que mon âge avancé, ne me permettent plus d'espérer qu'il puisse diminuer. Je songe donc très sérieusement à me retirer. Je l'ai tenté inutilement plusieurs fois; mais j'ai trop de confiance aux bontés du Roi pour croire qu'il me refuse cette grace, par la connoissance qu'il aura du dépérissement entier de mes forces.

Votre Excellence connoît trop depuis long-tems le cas que je fais de ſes talents & de ſes lumieres, pour être ſurpriſe que je penſe à l'avoir pour mon ſucceſſeur : mais je n'en parlerai point, que je n'aie auparavant ſa réponſe ſur ce qu'elle penſe elle-même de cette propoſition. Il ne faut pas que V. E. ſoit effrayée du poids de cette place. Elle demande des ſoins & de l'application: mais, avec un ordre ſuivi, tout devient facile.

Ce qui me paroît le plus néceſſaire dans le commencement, eſt d'avoir un homme de confiance & capable de la ſoulager.

J'ai jetté les yeux ſur M. d'Argenſon *le cadet*, que le Roi voudroit bien mettre dans ſon Conſeil, & ſur lequel, V. E. pourroit ſe repoſer d'une grande partie des détails.

Il a beaucoup d'eſprit; il eſt très-bien intentionné par principes, & zélé pour les affaires de la Religion; il eſt doux & d'un commerce très-aimable, & il m'a paru, dans toutes les occaſions où il a été queſtion de V. E., qu'il l'honoroit & en penſoit très-favorablement.

Je n'ai dit mon ſecret à perſonne du monde, pas même à lui; & je n'en parlerai au Roi que quand V. E. m'aura fait l'honneur de me confier ſes ſentiments. Si ſa ſanté eſt rétablie, je ne conçois pas qu'elle puiſſe & doive refuſer. Le changement de Miniſtere a ſes avantages, & donne l'eſpérance qu'il en apportera auſſi dans les affaires. Quoique je ſois bien déterminé à ne plus me mêler de rien & à me borner au ſoin de mon ſalut, je prendrai la liberté, ſur-tout dans les commencements, de vous faire part des notions générales que j'ai ſur le Gouvernement, & je répondrai avec une parfaite candeur à toutes les queſtions que V. E. jugera à propos de me faire.

J'ai le cœur François, j'aime ma patrie, & je

ſuis tendrement attaché au Roi : je ne le quitterai qu'avec regret, & forcé par mes infirmités & mon grand âge. Ma retraite ne diminuera pas mes ſentiments qui ſont légitimes, & je donnerois ma vie pour ſon bonheur & pour ſa gloire : mais je ne pourrois plus lui être utile autant qu'il le faudroit, il eſt prudent de prendre ſon parti, pour ne pas s'expoſer à tomber dans un délabrement de ſanté, d'eſprit & de corps, qui ſeroit auſſi déshonorant pour moi que préjudiciable à l'Etat.

V. E. eſt dans la maturité de l'âge, & elle a toute la vigueur de ſon eſprit : on ſe doit tout entier à ſon maître & à ſa patrie. Ayez du courage & Dieu vous aidera. Vos intentions ſont droites : il faut ſeulement travailler à les faire connoître, & en convaincre le public. On va bien loin quand on a gagné ce point important.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce projet ; & j'aurai impatience que V. E. me permette d'agir en conſéquence.

Je ne puis lui donner une marque plus eſſentielle de mon reſpect & de mon attachement.

Signé, le Cardinal de FLEURY.

P. S. je n'ai point de minute de cette lettre ; & ſi V. E. en gardoit une copie & vouloit bien me faire l'honneur de me la renvoyer, pour la montrer au Roi, je lui en ſerois très obligé.

RÉPONSE.

Lyon, 27 Juillet 1742.

J'ai été vivement touché de la lettre particuliere dont V. E. m'a honoré, & que j'ai l'honneur de lui renvoyer. Elle m'a pénétré de douleur & d'admiration ; de douleur, par rapport à ſa ſanté ; d'admiration, par les ſentiments de vertu qui y regnent.

J'aurai l'honneur de repondre à V. E. avec la ſimplicité & la vérité qu'exige la propoſition qu'elle a la bonté de me faire: que je ne puis, ni ne dois l'accepter.

Je manquerois à ce que je dois au Roi, à ce que je dois à V. E. je ſuis incapable de la place qu'elle me deſtine.

Je ne ſuis point auſſi méchant que mes ennemis l'imaginent; mais je n'ai ni autant d'eſprit, ni autant de talents que l'on m'en croit. J'en ai peut-être aſſez pour réuſſir dans un miniſtere particulier, tel que celui de *Rome*, que je connois & que j'ai étudié depuis long-temps; mais il s'en faut bien que j'aie ce qui eſt néceſſaire pour un Miniſtere tel que celui de V. E. Je ne me ſuis appliqué à rien de ce qui concerne le gouvernement général & les intérêts des Princes; & la Cour eſt un pays inconnu pour moi.

Je rends grace à V. E. d'avoir bien voulu me confier ſon ſecret, avant que d'en parler au Roi: Sa Majeſté ſeroit peut-être bleſſée du refus, bien qu'il ne fût fondé que ſur mon zèle pour ſa gloire, & ſur mon attachement à ſon ſervice.

Dieu m'eſt témoin que je donnerois ma vie pour conſtater ces ſentiments! j'oſe même dire à V. E. que j'en donne au moins une petite preuve par mon ſéjour à *Rome*, où tout me déplait, & où je reſterai cependant tant & ſi long-temps que S. M. le jugera à propos. Je travaille actuellement à arranger l'adminiſtration de mon diocèſe, de maniere que je puiſſe, en y venant tous les deux ans, la concilier avec le poſte que j'occupe à Rome.

II. Lettre du Cardinal de Fleury,
Au même.

30 Juillet 1742.

L'affaire dont j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E., eſt ſuſpendue pour un temps. Je n'en ai point parlé : j'aurai l'honneur de vous en dire les raiſons une autre fois ; & le ſecret eſt toujours le même, ſans exception de perſonne.

Réponse.

4 Août 1742.

Le ſecret ne ſera point éventé : je me flatte que V. E. a l'expérience que je ſçais le garder. L'importance de la choſe exige même un redoublement d'attention & de fidélité de ma part.

Depuis que je ſuis en France, j'ai appris avec peine, principalement par celle qui peut en revenir à V. E., les intrigues & les cabales qui agitent & diviſent la Cour ainſi que la ville. Je vois avec étonnement qu'il en eſt en France comme à Rome, où la gratitude eſt inconnue & mépriſée. On prétend même que je ſuis l'objet d'une partie de ces intrigues. Si la choſe eſt vraie, c'eſt en pure perte pour les cabaliſtes. Je ne ſuis dans aucune intrigue ; &, grace à Dieu, je n'y ai jamais été : je les déteſte comme citoyen & comme ſerviteur du Roi. Je me ſuis attaché très-ſérieuſement à V. E. & je ne m'attacherai jamais qu'à elle & à mon Maître. Vous m'avez mis en état de n'avoir rien à deſirer ni à craindre. Je ne puis que tomber ſur mes pieds, ſoit à *Lyon*, dont la réſidence me charme, ſoit à *Rome*, où l'eſpérance de pouvoir être utile au ſervice du Roi & de la religion, me conſole de tout ce qui m'y déplait.

Au nom de Dieu ! que V. E. ne ſe laiſſe point abbatre. Elle a plus de force & de courage qu'il

n'en faut pour ſoutenir ſa ſituation préſente ; & y trouver quelque remede.

III. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY, *Au même.*

11 Août 1742.

J'ai déja eu l'honneur de mander à V. E. que je ne pouvois trop louer & admirer les motifs qui l'avoient empêchée de ſe rendre aux premieres ouvertures que je lui avois faites, & je ne ſuis pas en peine du ſecret de ſa part qui n'eſt ſçû de perſonne du monde ſans exception ; mais je ne crois pas que V. E. doive pouſſer la modeſtie juſqu'à refuſer une place dans le Conſeil du Roi, en qualité de Miniſtre : ce qui ne l'engagera à autre choſe qu'à dire ſon avis. Elle ſe mettra bientôt au fait des affaires courantes ; & j'avoue que je ſuis fort ſoulagé de devenir doublement ſon confrere, & de trouver en elle des conſeils utiles & déſintéreſſés dans les conjonctures critiques où nous nous trouvons. Cette nouvelle place l'éloigneroit même moins de ſon Dioceſe ; & rien ne l'empêcheroit d'y aller quelquefois faire de petits voyages. J'y gagnerai beaucoup de mon côté, & V. E. n'y perdra rien du ſien.

J'eſpere d'elle une réponſe conſolante.

RÉPONSE.

18 Août 1742.

La lettre particuliere dont V. E. m'a honoré le 11 de ce mois, & que je reçus hier, excite en moi un combat qu'elle ſeule peut terminer. D'un côté, la reconnoiſſance que je lui dois, & dont je ſuis pénétré, me preſſe, me fait même déſirer tout ce qui peut être de quelque ſoulagement & de quelque conſolation pour elle ; de l'autre, j'ai lieu de craindre que, contente des ſentiments de mon cœur, elle ne trouve pas en moi du côté des

lumieres & des talents, tout ce que lui font ſuppoſer les bontés ſingulieres dont elle m'honore.

Je la ſupplie très-humblement, avec les plus vives inſtances, pour ſon honneur & pour le mien, j'oſe ajouter, pour le ſervice du Roi, de vouloir bien peſer ces deux motifs... Après quoi je me rendrai à ſes ordres. Heureux toutes les fois que je pourrai lui donner quelques marques de ma reconnoiſſance, de mon reſpect, & j'oſe dire de ma tendreſſe!

IV. Lettre du Cardinal de Fleury, *Au même.*

26 Août 1742.

Je ne perds pas un moment pour apprendre à V. E. que le Roi vient de déclarer qu'il lui avoit fait l'honneur de la choiſir pour venir occuper une place dans ſon Conſeil d'Etat; Sa Majeſté étant perſuadée que V. E. ne la ſervira pas moins utilement dans ce nouvel emploi, que dans tous les autres qu'elle a déja exercés pour ſon ſervice.

Je me flatte qu'elle ne doute pas de ma joie, & du plaiſir que j'aurai de profiter de ſes lumieres.

Malgré ces belles proteſtations & ce deſir apparent du Cardinal de Fleury de ſe voir remplacé par le Cardinal de Tencin, quelques hiſtoriens ont prétendu que la vieille Eminence, vers la fin de ſes jours, avoit inſpiré au Roi de l'éloignement pour celui qu'il avoit flatté de l'eſpoir de lui ſuccéder. On ne peut diſconvenir pourtant que Tencin n'ait eu l'eſtime & la confiance de Fleury, & qu'il n'ait été redevable de ſon entrée au Conſeil, aux inſinuations du Neſtor.

Ce Tencin étoit un homme de beaucoup d'eſprit, très-attaché au Moliniſme & aux Jéſuites. Ses liaiſons avec le fameux Law dont il reçut l'abjuration, furent auſſi utiles à ſa fortune, que nui-

ſibles à ſa réputation. Lors de la converſion du nouvel Empyrique, un plaiſant lui adreſſa l'épigramme ſuivante:

Foin de ton zele ſéraphique,
Malheureux Abbé de Tencin;
Depuis que Law eſt Catholique,
Tout le Royaume eſt Capucin.

Tencin accompagna à Rome, en 1721, le Cardinal de Biſſy, en qualité de conclaviſte; & après l'élection d'Innocent XIII, il fut chargé des affaires de France auprès du St. Pere. Ses ſervices le firent nommer Archevêque d'Embrun en 1724 il y tint en 1727, le fameux Concile d'Embrun contre le célébre Soanen, Evêque de Senez; Concile qui lui a fait donner tant d'éloges par un parti, & tant de malédictions par l'autre. Ayant obtenu la pourpre en 1739, ſur la nomination du Roi Jacques, il devint Archevêque de Lyon en 1740, Miniſtre d'Etat deux ans après. Ses eſpérances pour remplacer le Cardinal de Fleury dans le Miniſtere ayant été trompées, il ſe retira dans ſon Diocèſe, où il ſe fit aimer par d'abondantes aumônes. Il y mourut en 1758, à 80 ans.

Qui croire ſur le compte de ce zélé défenſeur de la Bulle? Les uns en font un génie, un homme d'Etat, un politique conſommé; d'autres lui diſputent ces talents, & attribuent ſon élévation moins à ſon mérite qu'a celui d'une ſœur ambitieuſe & bel eſprit.

Cette ſœur étoit Claudine-Alexandrine de Guerin de Tencin. Jeune, elle prit l'habit Religieux dans le Monaſtere de Montfleuri, près de Grenoble. Dégoûtée du Cloître, elle rentra dans le monde, & vint à Paris. Les graces de ſon eſprit lui firent des amis illuſtres; elle prit part à la folie épidémique du ſyſtême, & cette folie fut avantageuſe à ſa fortune, ainſi qu'à celle de ſon frere. Elle ſongea dès lors à demander à la Cour de Ro-

me un Bref qui la rendît au monde qu'elle avoit quitté. Elle l'obtint en effet par le crédit de Fontenelle; mais comme le Bref avoit été rendu ſous un faux expoſé, il ne fut point fulminé. Madame de Tencin n'en reſta pas moins dans la Capitale, où ſa maiſon devint le rendez-vous des gens les plus aimables de Paris, ou du moins les plus ingénieux. On la voyoit au milieu d'un cercle de beaux eſprits & de gens du monde qui compoſoient ſa cour, donner le ton & ſe faire écouter avec attention. Sa petite ſociété fut troublée de temps en temps par quelques aventures aſſez triſtes. La *Freſnaye*, Conſeiller au Grand-Conſeil, fut tué dans ſon appartement; elle fut pourſuivie comme ayant trempé dans ce meurtre. On la transféra d'abord au Châtelet, enſuite à la Baſtille; enfin elle eut le bonheur d'être déchargée de l'accuſation intentée contre elle. Cette Dame illuſtre mourut à Paris en 1749, vivement regrettée par pluſieurs gens de lettres qu'elle appelloit ſes *Bêtes*, & à qui elle donnoit à diner le Mardi & le Dimanche. On a d'elle pluſieurs ouvrages: Le *Siége de Calais*; *Mémoires de Comminges*, & les *Malheurs de l'Amour*; roman dans lequel on a prétendu qu'elle traçoit ſa propre hiſtoire.

Finiſſons par donner le dernier coup de pinceau au portrait du Cardinal de Fleury.

Quand on ſonge, dit Voltaire, que de mille contemporains, il y en a très-rarement un qui parvienne à ſon âge, on eſt obligé d'avouer que le Cardinal eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſinguliere, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi long-temps ſans aucun nuage, ſa modération & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſçait quelles étoient les richeſſes & la magnificence du Cardinal d'Amboiſe, qui aſpiroit à la Tiare; & la ſimplicité arrogante de Ximenés, qui

levoit des armées à ſes dépens, & qui, vêtu en moine, diſoit qu'avec ſon cordon il conduiſoit les Grands d'Eſpagne: on connoît le faſte royal de Richelieu, les richeſſes prodigieuſes accumulées par Mazarin. Il reſtoit au Cardinal de Fleury la diſtinction de la modeſtie: il fut ſimple & économe en tout, ſans jamais ſe démentir. L'élévation manquoit à ſon caractere. Ce défaut tenoit à des vertus, qui ſont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix: il prouva que les eſprits doux & conciliants ſont faits pour gouverner les autres.

Fleury étoit parvenu à l'âge de 90 ans ſans aucune infirmité, l'eſprit ſain, la tête libre, ſuſceptible encore de jouiſſance & de travail, le cœur flétri, mais l'eſtomac excellent. Il buvoit toujours à la glace & même dans les plus grands froids de l'hiver. Voluptueux par goût, il étoit ſobre & réglé par raiſon; ainſi ſa modération contribua à rendre ſa vie fortunée & longue.

Le Cardinal avoit l'eſprit vif & délicat, la converſation aiſée, amuſante, nourrie d'anecdotes curieuſes. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaiſantoit finement, &, ce qui eſt très-rare, il n'offenſoit perſonne. Il parloit bien, & écrivoit de même.

Avec le goût d'économie qu'on connoiſſoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop ſouvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laiſſé une fortune conſidérable. Il mourut ſans aucun patrimoine; il avoit conſommé le peu qu'il avoit eu de ſa famille; 60, 000 livres de rentes que lui valoient ſes deux bénéfices, 20, 000 livres ſeulement que lui rendoit ſa place au Conſeil, 15, 000 livres ſur les poſtes dont il avoit la ſurintendance, compoſoient ſon revenu, s'éteignant avec lui; cela ne montoit pas à 100, 000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un

premier Miniſtre les dépenſât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Verſailles en manger ſouvent autant. Voltaire nous certifie que ſes ameublements ne montoient pas à deux mille écus ; ce qui eſt plus difficile à croire, il n'eſt pas d'artiſan dont le mobilier ne ſoit plus fort.

Il faut pourtant avouer que ſi Fleury n'enrichit pas ſa famille de ſa ſucceſſion, il y avoit bien pourvu. Il réſiſta long-temps à la vanité de l'élever. Enfin, il ſe rendit aux importunités & pourvut tous les ſiens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ſes neveux Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, premier Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas ſans réclamation (*), les autres Gentilshommes de la Chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naiſſance ; il fallut employer toute l'autorité du Maître ; encore ne put-il épargner au nouveau venu tous les déſagrémens que lui donnoient les autres, lorſque l'occaſion s'en préſentoit.

Fleury redoutoit dans les grandes places les génies profonds ou actifs : il craignoit les ſyſtêmes des uns, l'inquiétude des autres ; imaginoit qu'on pouvoit aiſément s'en paſſer, & qu'ils faiſoient ſouvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'adminiſtration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie, que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la ſimplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi, étoient, ſuivant lui, les vrais reſſorts d'un gouvernement, & il étoit aſſez

(*) Voyez *Vie privée* de Louis XV.

indifférent de quelle perſonne on ſe ſervoit, lorſqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités.

A l'éclat du trône, à la repréſentation près, on eût pris Louis XV pour le premier ſujet du Cardinal de Fleury : & ſon Eminence étoit gouvernée à ſon tour par deux hommes très-obſcurs. L'un étoit l'Abbé Couturier, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui, ſans être le Confeſſeur en titre du Miniſtre ſouverain, dirigeoit en grand ſa conſcience, & ſans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires eccléſiaſtiques. Ce perſonnage groſſier, ſans éducation, ſous un air de balourdiſe, avoit eu aſſez de dextérité pour manier l'eſprit de ſon pénitent, l'aſſoupir & ſe rendre ſous lui le diſtributeur de toutes les graces de l'Egliſe. Le chef couvert d'un vaſte chapeau (*), dont les aîles rabattues ombrageoient ſes larges épaules, en rabat blanc, en ſoutane de bure, il voyoit ſon antichambre remplie des plus grands Seigneurs du Royaume. Sa maiſon étoit devenue la pepiniere de tous les Abbés de qualité aſpirants à la prélature, & comme il étoit voué aux Jéſuites, il en avoit fait le repaire du Moliniſme dont elle eſt encore infectée.

L'autre étoit Monſieur Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conſéquemment le miniſtre de ſes plaiſirs & le confident de ſes peines. Il connoiſſoit à merveille les foibles de ſon maître & ſçavoit les ſaiſir : il les careſſoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui peu de temps avant la mort de ce nonagenaire, eut la galanterie recherchée de le faire ſouper un jour des Rois avec douze convives de la Cour en hommes & en femmes plus âgées que lui ; enſorte que comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation auſſi

(*) Voyez encore *Vie privée* de Louis XV.

fine & auſſi ſoutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être très avant dans la faveur de Son Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit ſur lui; enſorte qu'il ſe trouva puiſſamment riche à la mort de ſon protecteur. Tels étoient les deux hommes, ſans caractere apparent les plus accrédités auprès de l'Eminence régnante.

Excepté ſes ſerviteurs, ſes parents & ſes créatures, le Roi fut peut-être le ſeul homme de ſon Royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de ſa reconnoiſſance, non content de preſcrire qu'on lui rendît à l'inſtant un honneur réſervé aux têtes couronnées, par un ſervice ſolemnel célébré à Notre-Dame où le premier Orateur d'alors, le Jéſuite la Neuville fut chargé de prononcer ſon Oraiſon funébre, il voulut faire paſſer ſes ſentiments à la poſtérité la plus reculée, il ordonna qu'il fût érigé à ce Miniſtre un mauſolée dans l'Egliſe de Saint Louis du Louvre. Mais cette ſenſibilité s'eſt bien refroidie depuis, au point que le monument ſeroit reſté imparfait chez l'artiſte, ſi le Duc de Fleury, l'Archevêque de Tours, l'Evêque de Chartres, tous les Fleury enſemble n'en avoient payé les frais & deſiré la continuation.

Cet Orateur, ce Panégyriſte du Cardinal de Fleury, ce Jéſuite la Neuville fut le même qui fit enſuite, ſous les yeux du Maréchal de Belle-Iſle, un mémoire contre le Duc de Choiſeul. Après la mort du Maréchal, ce mémoire tomba entre les mains du Duc; mais il n'en connoiſſoit pas l'écriture. Le Jéſuite pour plaire, ſuivant l'eſprit de la ſociété, au nouveau Miniſtre, lui écrivit pour lui demander la permiſſion de le nommer avec éloge dans l'Oraiſon funébre du Maréchal.

Le Duc par l'écriture de la lettre, connut celle du mémoire. Le Jéſuite prononça, aux *Invalides*,

dans ſon Oraiſon funébre, le trait à la louange du Duc de Choiſeul; & ſur le compliment qu'on lui en fit: » Le Pere la Neuville (dit-il) fait de » beaux diſcours & de méchants mémoires. »

Le peuple qui, à la mort d'un Miniſtre, ſe regarde avec aſſez de raiſon ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'eſt par les événements ſubſéquents qu'il doit déterminer ſa joie ou ſa douleur, ſe réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître ſon ſucceſſeur. Il ne ſçavoit pas, dit l'auteur de la *Vie privée* de Louis XV, que l'époque de ſon adminiſtration toute imparfaite qu'elle ait été, ſeroit enviſagée un jour par les hiſtoriens comme une faveur du Ciel, comme le *ſiècle d'or de France*; qu'à ce ſiécle d'or fini avec lui & avant lui, ſuccéderoit un ſiecle d'argent, & que ce dernier ſeroit bientôt changé en un ſiécle de fer.

CHAPITRE XIX.

Louis XV prit, à la mort du Cardinal de Fleury, la réſolution de gouverner par lui-même; il ſe trouvoit, dit Voltaire, dans la même ſituation où fut ſon biſaïeul, dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de ſucceſſion. Il avoit à ſoutenir la France & l'Eſpagne contre les mêmes ennemis, c'eſt-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoye. Ses finances étoient épuiſées, ſes troupes étoient rebutées, & ce qui achevoit de rendre ſa ſituation plus fâcheuſe, c'eſt qu'ayant craint que l'Angleterre & la Cour de Vienne ne doutaſſent de la ſincérité de ſes diſpoſitions pour la paix, s'il cherchoit à ſe faire des alliés, il s'étoit oppoſé conſtamment aux entrepriſes des Eſpagnols, & avoit négocié avec la

Cour de Turin, moins pour l'engager de s'attacher à la France, que pour l'empêcher de s'allier avec la Cour de Vienne.

Ce n'étoit pas mieux connoître les intentions de cette Puiſſance, qu'on n'avoit connu les diſpoſitions de la Hollande, de l'Empire, de la Cour de Vienne & de l'Angleterre, Une neutralité étoit contraire à tous les principes du Roi de Sardaigne accoutumé à profiter des diviſions de la Maiſon d'Autriche & de la France, pour s'aggrandir. Ce Prince avoit publié ſes véritables intentions dans le mémoire où il expoſoit ſes droits ſur le Duché de Milan; & c'étoit déclarer d'une maniere aſſez claire à l'Europe, qu'il vendroit ſes ſecours à la Puiſſance qui en connoîtroit mieux le prix. La convention même qu'il ſigna le premier Février 1742, avec le Roi d'Angleterre & la Reine de Hongrie, & par laquelle il ſe réſervoit *l'entiere liberté de faire valoir ſes droits dans tel temps & par tels moyens, ſoit par lui-même en particulier, ſoit par telles alliances qu'il jugeroit les plus convenables*, n'étoit encore qu'une invitation à l'Eſpagne & à la France de rechercher ſon amitié.

Quand on voulut enfin profiter de ces diſpoſitions favorables, mais trop négligées, il n'étoit déja plus temps de négocier avec la Cour de Turin, ou du moins on ne le pouvoit faire avec ſuccès. Tandis que le miniſtere d'Angleterre tranchoit hardiment toutes les difficultés, la France ne put faire que des diſpoſitions vagues & incertaines, parce qu'elle n'étoit pas même encore d'accord avec l'Eſpagne ſur le ſort de l'Italie. Si le Roi de Sardaigne parut héſiter dans ces démarches, ce ne fut que pour vendre plus cher ſon alliance; & il ſigna, le 13 Septembre 1743, le traité de Worms, par lequel il s'engageoit, moyen-

nant un ſubſide de deux cents mille livres *Sterling* que lui payeroit l'Angleterre, d'entretenir une armée de quarante-cinq mille hommes au ſervice de la Reine de Hongrie.

Pour ſe faire une idée juſte de l'embarras qu'éprouvoit la France des périls où elle étoit expoſée, & des reſſources qu'elle eut, il faut voir comme l'Angleterre donnoit le mouvement à toutes les ſecouſſes de l'Europe.

On ſçait qu'après (*) l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais qui jouiſſoient de Minorque & de Gibraltar, en Eſpagne, avoient encore obtenu de la Cour de Madrid des privileges que les Français ſes défenſeurs n'avoient pas. Les commerçants Anglais alloient vendre aux Colonies Eſpagnoles les negres qu'ils achetoient en Afrique pour être eſclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piaſtres par tête qu'on payoit au Gouvernement Eſpagnol, étoient un objet de gain conſidérable; car la Compagnie Anglaiſe en fourniſſant quatre mille huit cents negres, avoit obtenu encore de vendre les huit cents ſans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'excluſion des autres nations, étoit la permiſſion dont cette compagnie jouiſſoit dès 1716, d'envoyer un Vaiſſeau à Porto-Bello.

Ce Vaiſſeau qui d'abord ne devoit être que de cinq cents tonneaux, fut en 1717 de huit cents cinquante, par convention; mais en effet de mille par abus: ce qui faiſoit deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étoient encore le moindre objet de ce commerce de la Compagnie Anglaiſe; une patache qui ſuivoit toujours

(*) Voyez Guerre de 1741, par M. de Voltaire.

le vaiſſeau, ſous prétexte de lui porter des vivres ; alloit & venoit continuellement ; elle ſe chargeoit dans les Colonies Anglaiſes, des effets qu'elle apportoit à ce vaiſſeau, lequel ne déſempliſſant jamais par cette manœuvre, tenoit lieu d'une flotte entiere. Souvent même d'autres navires venoient remplir le vaiſſeau de permiſſion, & leurs barques alloient encore ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avoient beſoin, mais qui faiſoient tort au Gouvernement Eſpagnol, & même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les Gouverneurs Eſpagnols traiterent avec rigueur les Marchands Anglais, & la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Voici comme M. de Voltaire raconte le fait ſuivant.

Un Patron de vaiſſeau, nommé Jenkins, vint en 1739 ſe préſenter à la Chambre des Communes. C'étoit un homme franc & ſimple, qui n'avoit point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avoit été rencontré par un garde-côtes Eſpagnol, dans un parage de l'Amérique, où les Eſpagnols ne vouloient pas ſouffrir des navires Anglais. Le Capitaine Eſpagnol avoit ſaiſi le vaiſſeau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, coupé le nez & fendu les oreilles au patron. En cet état Jenkins ſe préſenta au Parlement, il raconta ſon aventure avec la naïveté de ſa profeſſion & de ſon caractere. *Meſſieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainſi mutilé, on me menaça de la mort ; je l'attendis : je recommandai mon ame à Dieu, & ma vengeance à ma Patrie.* Ces paroles prononcées naturellement exciterent un cri de pitié & d'indignation dans l'aſſemblée ; le peuple de Londres crioit à la porte du Parlement : *la mer libre, ou la guerre.*

On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla ſur ce ſujet dans le Parlement d'Angleterre : & je ne ſçais, pourſuit le même M. de Voltaire, ſi les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athénes & dans Rome, en des occaſions à peu près ſemblables, l'emportent ſur les diſcours non-préparés du Chevalier Windham, du Lord Carteret, du Miniſtre Robert Valpole, du Comte de Cheſterfield, de M. Pultney, depuis Comte de Bath. Ces diſcours qui ſont l'effet naturel du Gouvernement & de l'eſprit Anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui ſont à vil prix ſur leur terrein, ſont recherchées précieuſement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangnes où l'eſprit de parti domine. Le véritable état de la Nation y eſt preſque toujours déguiſé. Le parti du Miniſtere y peint le gouvernement floriſſant ; la faction contraire aſſure que tout eſt en décadence ; l'exagération regne par-tout. *Où eſt le temps*, s'écrioit alors un membre du Parlement ; *Où eſt le temps où un Miniſtre de la guerre diſoit qu'il ne falloit pas qu'on oſât tirer un coup de canon, en Europe, dans les quatre parties du monde, ſans la permiſſion de l'Angleterre* ?

Enfin le cri de la nation détermina le Parlement & le Roi. On déclara la guerre à l'Eſpagne. La mer fut d'abord le Théatre de cette guerre, dans laquelle les corſaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, alloient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaiſſeaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattoient. On en vint bientôt à des hoſtilités plus grandes.

L'Amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-

Bello, l'entrepôt du nouveau monde, la rasa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avoit été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'Amiral fut remercié par les deux Chambres du Parlement : elles lui écrivirent, ainsi qu'elles en avoient usé avec le Duc de Marlboroug après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du Sud augmenterent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espererent alors de conquérir l'Amérique Espagnole. Ils crurent que rien ne resisteroit à l'Amiral Vernon, & lorsque quelque temps après cet Amiral alla mettre le Siege devant Carthagene, ils se hâterent d'en celébrer la prise : de sorte que dans le même temps que Vernon en levoit le siege, ils firent frapper une médaille où l'on voyoit le port & les environs de Carthagene, avec cette légende : *il a pris Carthagene* ; le revers représentoit l'Amiral Vernon, & on y lisoit ces mots : *Au vengeur de sa patrie*. Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperoient la postérité, si, comme dit Voltaire, l'histoire plus exacte ne prévenoit de telles erreurs.

La France qui n'avoit qu'une marine foible, ne se déclaroit pas alors ouvertement ; mais le Ministere de France secouroit les Espagnols autant qu'il étoit en son pouvoir.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par faire débarquer par mer en italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, sous la conduite du Duc de Montemar, célébre par la victoire de Bitonto, & ensuite par sa disgrace. Dom Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, pour y attaquer le Roi

de Sardaigne, qui n'avoit voulu de lui ni pour ami ni pour voiſin. La Majeſté Sarde, comme on ſçait, ouvre & ferme à ſon gré les portes de l'Italie du côté des Alpes. Elle occupoit 40,000 Français & autant d'Eſpagnols dans ce pays là, ſe conſumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de ſuccès. Après avoir pénétré dans le Duché de Savoye & s'en être rendu maître, Dom Philippe fut obligé de ſe retirer & de repaſſer en Dauphiné. On fit ſur ſon voyage, cette chanſon ſur l'air *des Pélerins*.

Les Eſpagnols en Italie,
Sans feu ni lieu,
Diſoient, voyant la Lombardie,
Hélas, bon Dieu!
Les paſſages nous ſont fermés!
Quelle miſere!
Et ſommes pis que Réformés
Tous maudits du Saint Pere.

Dom Philippe pour ſa conquête,
S'étoit voué
A Notre-Dame de Lorette,
Dieu ſoit loué!
Mais n'ayant pu, ſuivant ſon vœu,
S'y rendre à Pâques,
Il aura du Pape l'aveu
De le faire à Saint Jacques.

Admirant de l'Infant d'Eſpagne
La piété,
Son Couſin le Roi de Sardaigne,
Par charité,
Sur ſa route fait tout pourvoir
Juſqu'à Modene,
Afin de le bien recevoir;
Si Montemar l'y mene.

En partant, ſa dolente mere
Lui dit: mon fils,
Prenez votre route par terre,
C'eſt mon avis.
Tant mieux, maman, je paſſerai
Chez mon beau-pere;

Outre

Outre cela, j'éviterai
La flotte d'Angleterre;
Sans nul riſque du Sud au pole ;
Bien embarqué,
Pendant le regne de Walpole
J'aurois vogué ;
Mais Capillo n'a rien ſçu voir
Dans cette allure,
Et Fleury ne pouvoit prévoir
Cette méſaventure.
Sujets de mon tranquille pere,
Adieu, bon jour,
Priez, avec mon très-cher frere,
Pour mon retour.
Si je reviens, vous me verrez
Modeſte & ſage,
En attendant vous payerez
Les frais de mon paſſage.

Dans le cœur de l'Italie les affaires du Roi d'Eſpagne n'étoient pas plus avancées que ſur la frontiere. Le Roi des deux Siciles avoit été obligé de retirer ſes troupes & forcé d'embraſſer la neutralité quoiqu'il s'agît de la cauſe de ſon pere & de ſon frere. Une eſcadre Anglaiſe compoſée de ſix vaiſſeaux de ſoixante canons, de ſix frégates & de deux galiotes à bombes ſe préſenta devant le port de Naples. Le Capitaine Martin, depuis Amiral & Commandant de l'eſcadre, envoya à terre un Officier avec une lettre du Roi ſon maître, au premier Miniſtre, qui portoit en ſubſtance qu'il falloit que Sa Majeſté Sicilienne rappellât ſes troupes de l'Armée Eſpagnole, & déclarât ſolemnellement ne pas prendre parti dans la guerre que ſon pere & ſon frere avoient avec la Maiſon d'Antriche, pour réclamer les biens de la Maiſon Farnèſe, ou que l'on alloit dans l'inſtant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le Capitaine Anglais dit enfin, en mettant ſa montre ſur le tillac, qu'il ne donnoit qu'une heure

au Miniſtre de Naples pour ſigner, ſans délai, les volontés de la Cour de Londres. Si ce n'eſt pas un eſſai de tyrannie le plus formel c'eſt au moins une marque de puiſſance, & d'autorité bien décidée. Le port étoit mal pourvu d'artillerie ; on n'avoit point pris les précautions néceſſaires contre une inſulte qu'on n'attendoit pas. On vit alors, dit M. de Voltaire, que l'ancienne maxime, *qui eſt maître de la mer, l'eſt de la terre*, eſt ſouvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le Commandant Anglais vouloit, & même il fallut le tenir juſqu'à ce quon eût le temps de pourvoir à la défenſe du port & du Royaume. C'étoit, dit l'auteur de la *Vie privée* de Louis XV, c'étoit ce droit du plus fort ſous lequel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triſte humanité, & dont, ſi quelque choſe pouvoit l'en conſoler, ce ſeroit de voir ſes oppreſſeurs en être les victimes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, ſuivi de poſte en poſte, preſſé par les Autrichiens, perdoit toujours du terrein. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonſtances. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant pas mieux réuſſi, faute de forces ſuffiſantes, il juſtifia ſon prédeceſſeur.

Ces événements n'étoient que les préludes d'événements plus conſidérables. Dans la confuſion générale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus poſſible qu'elles ſe débrouillaſſent ſans une criſe violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux puiſſances prépondérantes alors, qui d'auxiliaires alloient bientôt devenir parties principales. La France ſe montroit déja ouvertement. L'Angleterre agiſſoit plus ſourdement, mais elle venoit de parler haut, ſa demarche vis-à-vis du

Roi de Naples annonçoit une diſpoſition prochaîne à la ſoutenir de toutes ſes forces.

On voit par cet expoſé, comme le dit M. de Voltaire, que tout étoit en allarmes, & que toutes les Provinces éprouvoient des revers du fond de la Siléſie au fond de l'Italie. L'Autriche n'étoit alors en guerre ouverte qu'avec la Baviere; & cependant on déſoloit l'Italie. La Cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie, elle fut refuſée. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe de ſon côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Louis XV s'en tint, pour la campagne de 1743 aux meſures déja priſes par feu le Cardinal. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en réſulta les mêmes fautes, la même déſunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conſéquemment des revers, des pertes, & des humiliations, quoiqu'il n'y eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Eſpagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime) preſque toutes les Puiſſances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie ſeules étoient couvertes de dix grandes armées. Elles produiſirent la bataille de Campo-Sancto pour laquelle on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne. Les Eſpagnols s'en attribuerent la victoire: mais ayant repaſſé le *Panaro*, & faiſant retraite, les Autrichiens les ſuivirent, & furent manger le pain bénit, comme on le dit alors, ſans crainte de l'excommunication. Cela donna occaſion à ces vers.

L'Eſpagnol vous battra, tremblez, fiers Autrichiens!
Leur armée eſt nombreuſe, & n'a faute de rien,
Si l'on en croit la voix publique,

tombe des Alpes & qui ſe jette dans la mer de Gênes, au deſſous de Nice. Tout le Comté de Nice ſe rendit; mais pour avancer, il falloit attaquer les retranchements élevés près de Ville-Franche; & après eux, on trouvoit ceux de la forteresſe de Montauban, au milieu des rochers qui forment une longue ſuite de remparts preſque inacceſſibles. On ne pouvoit marcher que par des gorges étroites, & par des abymes ſur leſquels plongeoit l'artillerie ennemie, & il falloit ſous ce feu gravir de rocher en rocher (*). On trouvoit encore juſques dans les Alpes, des Anglais à combattre; l'Amiral Mathews, après avoir radoubé ſes vaiſſeaux, étoit venu reprendre l'empire de la mer: il avoit débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses ſoldats étoient avec les Piémontois, & ſes cannonniers ſervoient l'artillerie. Malgré ces périls, le Prince de Conti ſe preſente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toiſes que le Roi de Sardaigne croyoit hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Eſpagnols. L'Amiral Anglais & ſes matelots furent ſur le point d'être faits priſoniers.

On avança, on pénétra enfin juſqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le Comte de Campo-Sancto à la tête des Eſpagnols ſuivoit le Prince de Conti par une autre gorge.

Le Bailli du Givri eſcalade en plein jour un roc ſur lequel deux mille Piémontais ſont retranchés. Le brave Chevert qui avoit monté le premier ſur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers, & cette entrepriſe étoit plus meurtriere que celle de Prague. On n'avoit point de canon; les Piémontais foudroyoient les aſſaillants avec leur. Le Roi de Sardaigne placé lui même derriere

(*) Voyez l'hiſtoire de la guerre de 1744 en Italie.

ces retranchements, animoit ses troupes. Un Lieutenant-Colonel saute dans les premiers retranchements, les grenadiers s'élancent les uns sur les autres, & ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrâsures mêmes du canon ennemi, dans l'instant que les pieces ayant tiré, reculoient par leur mouvement ordinaire : On y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le Roi de Sardaigne au desespoir, voulut se jetter lui-même dans la mêlée, & on eut beaucoup de peine à le retenir

Pendant qu'on prenoit Château-Dauphin, il falloit emporter ce que l'on appelloit les barricades; c'étoit un passage de trois toises entre deux Montagnes qui s'élevent jusqu'aux nues. Le Roi de Sardaigne avoit fait couler dans ce précipice la riviere de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchements & un chemin couvert par-delà la riviere, defendoient ce poste, qu'on appelloit les barricades; il falloit ensuite se rendre maître du Château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la Vallée de Sture; après quoi les Français, maîtres des Alpes voyoient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendoient entre deux feux. Cet avantage fut un des Chefs-d'œuvres de l'art de la guerre; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

Tant de beaux exploits, tant de belles actions ne servoient de rien, comme dit Voltaire, au but principal. La Reine de Hongrie n'en étoit pas moins triomphante; il y avoit de la mésintelligence entre les Généraux de l'armée Fran[illegible]se

& ceux de l'armée de Charles VII. Au lieu de ſe ſecourir, ils ſe nuiſoient réciproquement. Le Prince Charles avoit déja raſſemblé ſes quartiers, que les troupes Impériales & Françaiſes étoient encore cantonnées ſéparément & en pluſieurs petits poſtes. Cette négligence jointe à la mortalité qui ſe mit dans les troupes Françaiſes pour avoir été entaſſées dans l'hiver, dans des poëles d'Allemagne, auxquels elles n'étoient point habituées, fut la cauſe des premiers malheurs. On fut battu ſéparément.

Charles VII, nommé en effet Empereur par le Roi de France n'en étoit pas moins chaſſé de ſes Etats héréditaires, & n'étoit pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étoient pas moins repouſſés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en étoit pas moins épuiſée pour une cauſe qui lui étoit etrangere, & pour une guerre qu'elle auroit dû s'épargner : guerre enrepriſe par la ſeule ambition du Maréchal de Belle-Iſle, dans laquelle on n'avoit que peu de choſe à gagner & beaucoup à perdre. Le Maréchal de Belle-Iſle, avoit quitté dès le 2 Janvier 1743 ſon cantonnement ſous Egra avec l'armée qu'il avoit ſi heureuſement & ſi habilement ramenée de Prague, & en avoit pris d'autres ſur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit paſſer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Une partie de ſon armée ſe fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles.

Belle-Iſle, nommé par le Roi d'Eſpagne, Chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, fut revêtu du collier des mains du Prince de Baviere, chargé par Sa Majeſté Catholique de la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit : mais tant de

titres accumulés sur sa tête ne purent le dédommager de la reception que lui fit à son arrivée à la Cour le Monarque peu belliqueux, qui se voyoit à la veille d'une querelle personnelle avec la Reine de Hongrie, & ne pouvoit que sçavoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur à glacer, triste récompense de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celle de tous ces ambitieux, qui sacrifient une nation entiere à l'inquiétude dont ils sont tourmentés. Il se retira à la campagne, méditer de nouveaux systêmes, jusqu'à ce que l'occasion se présentât de les faire éclorre.

L'Empereur voyant son Electorat prêt à être envahi par l'ennemi, se réfugia d'abord dans la ville d'Augsbourg Il n'y demeura pas long-temps. En la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer un Colonel de Hussards, nommé Mentzel, fameux par ses férocités & ses brigandages, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues. Il se réfugia dans Franfort, ville encore plus privilégiée que Augsbourg, & dans laquelle s'étoit faite son élection à l'Empire ; mais, comme dit Voltaire, Charles VII y portoit sa malheureuse destinée. Ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnoit une bataille qui décidoit de son sort, à quatre milles de son nouveau refuge

Le Comte de Stair, autrefois Ambassadeur en France, avoit marché vers Francfort, à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le Prince Charles, par sa célérité & la jalousie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, se trouvoit encore maître de la Baviere. Le Roi d'Angleterre arriva avec son second fils le Duc de Cumberland. Le Maréchal de Noailles avoit été envoyé avec 40,000,

hommes pour remplacer le Maréchal de Broglio. Le Roi d'Angleterre s'étoit posté dans Aschaffembourg, ville sur le Mein, appartenant à l'Electeur de Mayence. Noailles passe le Rhin, il trouve l'armée du Roi d'Angleterre dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie Française, & forcé de se rendre prisonniere. Le Soldat étoit réduit à demi-ration par jour. On manquoit de fourrages, au point qu'on proposa de couper les jarrets des chevaux, & on en seroit venu à cette extrémité, si on étoit encore resté deux jours dans cette position. Le Roi d'Angleterre fut enfin obligé de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant, il étoit exposé aux batteries du canon ennemi, placé sur la rive du Mein. Il falloit faire marcher en hâte une armée que la disette affoiblissoit, & dont l'arriere-garde pouvoit être accablée par l'armée Française. Le Maréchal de Noailles avoit eu la précaution de jetter des ponts entre Dettinghen & Aschaffembourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglais avoient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Au milieu de la nuit, le Roi d'Angleterre fait, le 26 Juin, décamper son armée dans le plus grand silence, & hasarde cette marche précipitée & dangereuse, le seul parti qui lui restât. Le Maréchal de Noailles voit les Anglais qui courent à leur perte par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient passer nécessairement. On leur tendoit ainsi un piége inévitable. Si l'on n'eût fondu sur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & c'étoit un de ces moments décisifs qui sembloient devoir mettre fin à la guerre. Le Général Français avoit mis le passage

de Dettinghen ſous la garde de douze mille hommes en-delà d'un ravin profond. Il défend qu'on le paſſe, ſon ordre n'eſt point exécuté. On franchit le ravin en ſon abſence, on livre la bataille avec le ſimple détachement contre 40 mille hommes; on ne peut ſoutenir cette partie; on eſt forcé de ſe retirer, & les Anglais ont le bonheur de ſortir d'un cul-de-ſac, dans lequel ils devoient périr ou ſe rendre. Dans cette action qui dura quatre heures & demie, le plus grand malheur pour les Français fut la perte d'un grand nombre de gens de diſtinction & de braves Officiers qui, voyant leurs Régiments tourner le dos, ſe mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de ſe ſauver par une fuite honteuſe. Vingt-ſept Officiers de la Maiſon du Roi à cheval reſterent ſur la place, & ſoixante-ſix furent bleſſés dangereuſement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué ſous lui. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Bouflers, les Comtes d'Harcourt & de Beuvron y furent bleſſés; le Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, eut ſon cheval tué, fut long-temps foulé aux pieds des chevaux & remporté preſque mort. Le Marquis de Gontaud eut le bras caſſé; le Duc de Rochechouart, premier Gentilhomme de la Chambre, ayant été bleſſé deux fois & combattant encore, fut tué ſur la place. Les Marquis de Sabran, de Fleury, les Comtes d'Eſtrade, de Roſtaing, y laiſſerent la vie.

Parmi les ſingularités de cette triſte journée, on ne doit pas omettre, dit M. de Voltaire, la mort d'un Comte de Bouflers, de la branche de Rémiancour. C'étoit un enfant de dix ans & demi, un coup de canon lui caſſa la jambe, il reçut le coup, ſe vit couper la jambe & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage atten-

drirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'étoit gueres moins considérable parmi les Officiers Anglais. Le Roi d'Angleterre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de la Cavalerie, tantôt à celle de l'Infanterie. Le Duc de Cumberland fut blessé à ses côtés; le Duc d'Aremberg qui commandoit les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs Officiers-Généraux. Mais le combat étoit trop inégal. Le courage seul avoit à combattre la valeur, le nombre & la discipline. Enfin le Maréchal de Noailles ordonna la retraite, & elle ne se fit pas sans confusion. Le Roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite sans même se donner le temps d'enlever tous les blessés, dont il laissa environ six cents que le Lord Stair recommanda à la générosité du Maréchal de Noailles. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais & eux se traitoient en peuples qui se respectoient.

Les deux Généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'étoit pas particuliere à Mylord Stair & au Maréchal de Noailles. Le Duc de Cumberland sur-tout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un Mousquetaire avoit été porté près de sa tente. On manquoit de Chirurgiens, assez occupés ailleurs: on alloit panser le Prince à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le Prince, *par soulager cet Officier Français, il est plus blessé que moi, il manqueroit de secours, & je n'en manquerai pas.*

Il y eut du côté des alliés deux cents trente-un

hommes tant tués que blessés. La perte fut à peu près égale dans les deux armées. Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avoit fait perdre les batailles de Poitiers, de Crecy, d'Azincourt. C'est cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal de Noailles, qui le rendit l'horreur de tant de familles désolées & la dérision des persifleurs, qui le chansonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de son hôtel, emblême de l'inutilité dont la sienne avoit été en cette occasion.

En tout autre pays, le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur, une puissante protectrice auprès du Roi. Il ne se justifia même pas, il soutint le blâme général de l'armée avec audace.

Après cette action, beaucoup d'Officiers Français & Anglais allerent à Francfort, ville toujours neutre, où l'Empereur vit l'un après l'autre, Mylord Stair, & le Maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentiments que ceux de la patience dans son infortune. Charles VII étoit accablé de chagrin, sans Etats, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille. Personne ne vouloit faire la moindre avance au Chef de l'Empire. Le Maréchal de Noailles lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus qu'il avoit. Voilà où en étoit réduit l'auguste César, & dans quelle extrémité se trouvoit la majesté de l'Empire Romain.

CHAPITRE XXI.

CHARLES VII, isolé dans Francfort n'avoit plus ni Etats, ni sujets. Réduit à implorer cette même Reine d'Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner, il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. La Reine de Hongrie s'étoit fait prêter serment de fidélité par les habitants de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même à la dictature Impériale, des mémoires où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Enfin on parloit de le forcer à se démettre de l'Empire, & de le résigner à François de Lorraine, Grand Duc de Toscane, époux de Marie-Thérese. On fit plus, on poussa l'insolence jusqu'à exiger qu'il demandât, lui-même, le Grand Duc son ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humillation : c'étoit, disent les mémoires du temps, c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chasser son petit-fils du trône où il l'avoit placé.

Ce fut, comme le dit l'auteur de l'histoire universelle, ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce cahos de guerre & de politique, que Louis XV commença sa premiere campagne. Ce fut, ajoute l'historien privé de ce Monarque, ce fut l'impulsion de sa maîtresse qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, qui le détermina à essayer de se mesurer avec un Prince digne de lui, & de se mettre à la tête de son armée d'Alsace. Il avoit fait préparer ses équipages; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots: » Vos affaires ne sont

» ni assez bonnes, ni assez mauvaises pour que V. » M. fasse à présent cette démarche. »

Les frontieres étoient à peine gardées du côté de l'Allemagne. Le Prince Charles de Lorraine commençoit à s'établir dans une Isle du Rhin, près du vieux Brisac. Il étoit déja parvenu avec 3,000 grénadiers jusqu'à Rheinweler. Des partis Hongrois pénétroient jusques par-delà la Sarre & entamoient les frontieres de la Lorraine. Un partisan du nom de *Mentzel*, d'un caractere féroce, d'une audace incroyable, fit répandre dans les Provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté & dans les trois Evêchés, sous le nom de manifeste, un écrit par lequel il invitoit les peuples au nom de la Reine de Hongrie, à retourner sous l'obeissance de la Maison d'Autriche. Il menaçoit les habitants qui prendroient les armes contre elle de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs propres mains, le nez & les oreilles. Cette insolence, ou plutôt une brutalité si féroce, bien digne, comme le remarque Voltaire, d'un soldat d'Attila, n'étoit que mépriſable, mais elle étoit la preuve du succès.

Les armées Autrichiennes menaçoient Naples, tandis que les armées Françaises & Espagnoles n'étoient encore que dans les Alpes. Les Anglais victorieux sur terre dominoient sur les mers; les Hollandais, machines si pesantes à remuer, alloient se déclarer, & promettoient de se joindre en Flandres aux Autrichiens & aux Anglais. Un des principaux membres des Etats Généraux avoit assuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre sur pied plus de 100,000 hommes, & que le numéraire de son Royaume n'alloit pas au-delà de 200 millions. Van Hoey, leur Ambassadeur en France, voyant mieux les choses & de plus près, leur représenta en vain que le rôle de pacificateurs étoit le seul qui

leur convint : ſes exhortations Miniſterielles ne purent prévaloir contre le démon de la diſcorde. Les Etats-Généraux n'en conſerverent pas moins cet Ambaſſadeur à la Cour de France : ils le tournoient en ridicule en faiſant imprimer ſes dépêches, parce qu'elles paroiſſoient plutôt les prêches d'un Prédicant Camiſard que les lettres d'un politique. On lui fit la ridicule défenſe d'y mêler déſormais aucune réflexion.

Tout étoit contraire : le Roi de Pruſſe, ſatisfait de s'être emparé de la Siléſie, avoit fait ſa paix particuliere avec la Reine de Hongrie. Du nord au midi l'orage groſſiſſoit contre la France, & par la viciſſitude des choſes humaines, elle ſembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre : elle trembloit pour ſes propres foyers.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non ſeulement, dit l'auteur de la guerre préſente, il aſſura les frontieres ſur les bords du Rhin & de la Moſelle, par des corps d'armées ; mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune Prince Charles-Edouard, fils aîné du Prétendant, & petit-fils de l'infortuné Roi Jacques II. On attribue cette idée au Cardinal de Tencin, dont nous avons déja parlé. Cette ambitieuſe Eminence, affirme-t-on, ſçachant que le Roi étoit réſolu de faire vivement la guerre à la Grande-Bretagne, renouvella dans le Conſeil la ſcene de Mithridate avec ſes enfants ; elle prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglais étoit de faire une deſcente chez eux, de les faire trembler eux-mêmes pour leurs propres foyers. Elle fit voir dans le Prétendant le fantôme dont il falloit les épouvanter : elle diſoit être certaine que le Prince avoit beaucoup de partiſans ſecrets en Ecoſſe, en Irlande & même en Angleterre ; Elle le peignit comme joignant à l'ardeur de ſon âge & au reſſenti-

ment de son état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé: elle cita son propos mémorable, répété plusieurs fois : *il faut que ma tête tombe ou qu'elle soit couronnée.*

Le Prince Edouard part de Rome avec le mystere & la diligence d'un homme né pour les grandes entreprises; il cache sa marche. Il arrive à Genes feignant d'être un courier d'Espagne, & & accompagné d'un seul domestique affidé: il s'embarque le lendemain à Antibes, & arrive bientôt à Paris, la nuit d'une réjouissance publique donnée à dessein, où le Roi devoit assister, suivant le bruit qu'on avoit eu soin de répandre. Le jeune Prince s'y trouve aussi, le tumulte favorise leur entrevue, & après cette conférence secrette, il se rend dans le même *incognito* à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Une flotte de vingt-un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, porta le Prétendant dans le canal d'Angleterre. Le Prince vit alors pour la premiere fois le rivage de sa patrie. Mais une tempête violente & sur-tout les vaisseaux Anglais, rendirent cette entreprise infructueuse. Le Prétendant revint à Paris attendre de la générosité du Roi, de nouveaux moyens pour faire valoir ses hautes prétentions.

Rétrogradons un instant, & revenons au Monarque dont nous écrivons les fastes. Ce Prince avoit un jugement exquis, un sens droit, mais on avoit manqué d'aiguillonner sa paresse par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire. Son éducation étoit manquée. Le Roi se livroit aux exercices sanguinaires de la chasse, & altéroit sa santé par les excès de la table; il avoit fait un cours de lubricité sous Madame de Mailly; il travailloit à la cuisine: il tournoit aussi, il parloit beaucoup de physique, d'astronomie, de bo-

tanique. Quand il tenoit quelque Prélat ou Abbé, il le pouſſoit ſur le latin, ſur la liturgie dont il ſembloit fort inſtruit. Il obſervoit éxactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuſes de la religion. Au milieu de ſes plus grands déſordres, jamais Louis XV ne manqua à ſes prieres du matin & du ſoir; il entendoit réguliérement la Meſſe chaque jour; il avoit un livre *d'heure* dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ſes levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot. Il aſſiſtoit à Vêpres, au Sermon, au Salut. Il étoit plein de vénération pour les Prêtres, plein d'horreur pour les indévots.

Le Monarque ſuperſtitieux ſe flattoit d'appaiſer ainſi le Ciel, & de compenſer, par des actes de dévotion extérieure, ſes adulteres & ſes inceſtes. Madame de Mailly avoit perdu le titre de favorite, & étoit diſgraciée. Elle avoit été ſupplantée par une de ſes ſœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuſe & cupide profita de la circonſtance heureuſe où elle ſe trouvoit pour donner tout l'eſpoir poſſible aux deux paſſions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui ſuivirent la mort du Cardinal de Fleury, & donna le prémier branle à tous les événements ſubſéquents

La nouvelle maîtreſſe étoit Madame la Marquiſe de la Tournelle, de cette Maiſon de Neſle, où les filles, ſans aucun patrimoine, ſemblent avoir pour apanage de partager la couche du Roi. Du moins, c'étoit la quatrieme jouiſſant de cet honneur, & Louis XV, écrivent les auteurs du temps, qui ſentoit un attrait particulier pour ce ſang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une ſeule lui fut rebelle, graces à la fermeté du Marquis de Flavacour, ſon mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violents pour laver, dans ſon

Flavacour

ſang, ſon injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue ; ce qui la faiſoit appeller la *Poule* par les Courtiſans tournant tout en ridicule.

Louis XV étoit l'homme le plus aimable & le plus ennuyé de ſon Royaume. Si Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie ſanglante, il avoit eu plus récemment à ſe louer de ſa cadette, la Ducheſſe de Lauraguais, la plus jeune de toutes.

Suivant la chronique des confidents des voluptés ſecretes du Prince, par un de ces rafinements de débauches que la luxure inſpire quelquefois aux plus ſimples particuliers, Louis XV auroit déſiré coucher entre les deux ſœurs, dont les corps dévoient offrir ainſi, que leur eſprit, un contraſte parfait. On a déja fait le portrait de Madame de Mailly.

La Ducheſſe de Lauraguais étoit d'une grande taille, épaiſſe, mal priſe, mais d'un embonpoint favorable aux attouchements; elle avoit la gorge ferme, élaſtique, les feſſes rebondies. Du reſte une figure commune; groſſe réjouie, ſans agrément & ſans gentilleſſe dans la ſociété ; en ſorte que ſi la nuit, elle faiſoit goûter au Roi des plaiſirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée; celle-ci, dans le jour, reprenoit ſes droits, & même le Monarque ſe dégoûta bientôt tout à-fait d'une jouiſſance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquiſe de la Tournelle, d'une blancheur éblouiſſante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Monarque, & ſon manege acheva ſa conquête. Dès qu'elle eut bleſſé l'ame de ſon Royal amant, elle lui tint rigueur pour accroître ſon tourment, juſqu'à ce qu'elle eût fait ſon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailly fût renvoyée. La ſeconde, que

plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bon ſuccès qu'il ſembleroit accélérer par ſa préſence, par la ſageſſe de ſes avis & la célérité de ſes ordres.

Louis XV manifeſta à la Cour, à toute la France, ſa réſolution héroïque. La nation fut enchantée & attendrie; elle redoubla de zéle & d'amour pour ſon Roi. Le Dauphin n'étoit âgé que de quatorze ans. Il conjura avec mille inſtances ſon auguſte pere de lui permettre de ſe joindre à lui pour aller combattre les ennemis de l'Etat. Le Roi ne crut pas devoir le lui accorder; mais pour adoucir la peine que lui cauſoit ce refus, il fut obligé de lui promettre qu'ils feroient enſemble la premiere campagne, & nous verrons qu'il lui tint parole.

Louis XV part pour la Flandre ſuivi de la Ducheſſe de Château-Roux. Quelques précautions que l'on eût pris pour ſauver le ſcandale, le myſtere même qu'on y apporta, ſervit à l'augmenter. La Ducheſſe ne logeoit point avec le Roi, mais tous les Corps Municipaux avoient reçu des ordres ſecrets de lui ménager une maiſon attenante à celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes: on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde ſçavoit à quel deſſein.

Après avoir viſité ſes frontieres, donné ſes ordres pour leur ſûreté, le Roi arrive à Lille avec ſa Maîtreſſe & ſes Miniſtres de confiance. A ſon approche, les Hollandais qui avoient promis de ſe joindre aux troupes de la Reine de Hongrie & aux Anglais, n'oſerent remplir leur promeſſe. Ils envoyerent des Députés au Roi au lieu de troupes contre lui. Le Roi leur repondit: » Toutes mes » démarches envers votre République, depuis » mon avénement à la Couronne ont dû lui prou» ver combien je déſirerois d'entretenir avec elle

» une ſincere amitié & une parfaite correſpon-
» dance. J'ai fait connoître aſſez long-temps mon
» inclination pour la paix ; mais plus j'ai différé
» de déclarer la guerre, moins j'en ſuſpendrai les
» effets : mes Miniſtres me feront le rapport de la
» commiſſion dont vous êtes chargés ; & après l'a-
» voir communiquée à mes alliés, je ferai ſçavoir
» à vos maîtres quelles ſeront mes dernieres ré-
» ſolutions.

Le Roi prit Courtrai & Menin en préſence des Députés. Il inveſtit Ypres le lendemain, c'étoit le Comte de Clermont, Abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandoit les principales attaques au ſiége d'Ypres, & continuoit, comme un profane, avec la permiſſion du Saint Pere, à tremper ſes mains dans le ſang. Ce fut Clément XII, qui avoit jugé ; comme le penſe M. de Voltaire, que l'état eccléſiaſtique devoit être ſubordonné à celui de la guerre dans l'arriere petit-fils du Grand Condé. Ypres capitula bientôt : le fort la Kenoque ſuivit, & au bout de cinq jours de tranchée ouverte, Furnes arbora le drapeau blanc. Les Généraux Autrichiens & Anglais, qui commandoient vers Bruxelles regardoient ces progrès, & ne pouvoient les arrêter.

Au milieu de ces ſuccès, arrive la fâcheuſe nouvelle que le Prince Charles avoit paſſé le Rhin du côté de Spire, que l'Alſace étoit entamée, que les frontieres de la Lorraine étoient expoſées. On ne put d'abord le croire. Le Maréchal de Coigny étoit à la tête de plus de 50, 000 hommes, le Maréchal de Belle-Iſle rentré en faveur, commandoit un corps conſidérable : le Duc d'Harcourt avoit une autre armée à ſes ordres ; le Comte de Seckendorff étoit avec les Bavarois, les Palatins, les Heſſois. Les divers corps alliés étoient à portée d'agir de concert ſuivant les circonſtances & le beſoin.

Le Prince Charles, à la tête d'environ 60,000 hommes, entre en Alsace sans résistance, s'empare des lignes de Lauterbourg, de Wessembourg & de Lauter. En vain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autrichiens, leur Général revenu en forces les avoit repris. Des partis ennemis porterent l'épouvante vers la Lorraine, & le Roi Stanislas fut obligé de quitter Lunéville avec sa Cour.

A la nouvelle de ces revers, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes en Flandres, & de voler en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, avec vingt-six bataillons, & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandres le Marèchal de Saxe avec environ quarante-cinq mille hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption de l'ennemi qui en avoit plus de soixante-dix mille.

Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Le Monarque arriva à Metz le 5 Août, le 7 il y donna audience au Maréchal de Schmettau, Plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui venoit annoncer au Roi que ce nouvel allié marchoit à Prague avec quatre-vingt mille hommes, & qu'il en faisoit avancer vingt-deux mille en Moravie.

Un tel événement, en changeant la face des affaires, forçoit à la fois le Prince Charles à sortir de l'Alsace, rétablissoit l'Empereur, & mettoit la Reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eut été encore. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du Roi en Flandres, sa marche en Alsace, les nouvelles les plus satisfaisantes de l'Italie, dissipoient toutes les allarmes; l'espérance renaissoit de toutes parts, lorsqu'un malheur d'une autre espece répandit la consternation

d'un

d'un bout du Royaume à l'autre, fit trembler & gémir toute la France.

Le 8 d'Août, le Roi fut attaqué d'une maladie, dont le danger parut d'abord extrême. Elle augmenta; elle prit le caractere de fievre maligne ou putride, & dès la nuit du 14 il étoit à l'extrémité. La nouvelle du danger où se trouvoit le Roi, porta la crainte & la désolation de ville en ville; les peuples accouroient de tous les environs de Metz, les chemins étoient remplis d'hommes de tous états & de tout âge qui par leurs différents rapports, augmentoient leur commune inquiétude.

La Reine étoit partie pour se rendre auprès du Monarque à la premiere nouvelle de cet accident. Le Dauphin voulut la suivre & dès le lendemain il se mit en route. Le Roi en fut informé, & craignant autant pour la santé de son fils que pour la sienne, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Versailles. Il étoit déjà à Verdun, quand il rencontra l'Officier chargé de lui notifier les intentions de Sa Majesté. Ce qui eût arrêté le Dauphin en toute autre circonstance ne parut pas à ce Prince, un obstacle en celle-ci; & consultant plus son cœur que son Gouverneur (*), il se persuada qu'il étoit dans le cas où la tendresse pouvoit le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ailleurs à très-peu de distance de l'endroit où le Roi étoit malade: il ne put se résoudre à retourner sans l'avoir vu. Le Duc de Châtillon le suivit plutôt qu'il ne le conduisit. Mais où parut d'une maniere bien touchante toute la sensibilité de son cœur, ce fut au moment où on lui donna le faux avis que le Roi étoit à la derniere extrémité, sans espérance de guérison. Un jeune Prince de quinze, fils moins affectionné,

(*) Voyez, *Vie du Dauphin*, par l'Abbé Proyart.

eût pu découvrir dans le brillant d'une couronne & dans la perspective de l'indépendance, un motif de consolation : mais le Dauphin ne vit dans la nouvelle qu'on lui annonçoit que le malheur affreux de perdre un pere ; & c'est dans le premier transport de sa douleur, que lui échappa cette exclamation si attendrissante, qui fut répétée par toute la France : » Ah ! Pauvres peuples, qu'allez-vous devenir ? Quelle ressource il vous reste ! moi .... Un enfant ... O Dieu, ayez pitié de ce Royaume ; ayez pitié de moi.

A son arrivée à Metz, le Roi dissimula sa faute & le reçut avec bonté ; mais comme il régnoit des maladies dans le pays, & qu'il avoit eu un léger accès de fievre en arrivant. il le fit partir peu de jours après pour Versailles.

Ce fut à l'occasion du voyage que le Dauphin fit à Metz, que le Duc de Châtillon reçut ordre de se retirer dans ses terres. Ce fut avec peine qu'on vit la disgrace de ce Seigneur. On ne sçauroit dire cependant qu'elle n'ait été méritée, n'eût-elle eu d'autre fondement que de n'avoir pas obligé le Dauphin de retourner à Versailles, lorsqu'il sçut que c'étoit la volonté du Roi. Les ordres du Prince, quand ils sont formels, ne doivent point être interprétés, mais exécutés ; à moins qu'on ne se trouve dans la circonstance rare de ne pouvoir le faire, sans manquer à ce qu'on lui doit, à ce qu'on doit à sa propre conscience. Mais il paroît assez probable que le motif principal de la disgrace du Duc, fut qu'ayant cru la maladie du Roi désespérée, il avoit donné au jeune Prince son éleve, des conseils relatifs à la position où il le croyoit ; & cette conjecture est fondée sur ce que disoit un jour Louis XV à un Seigneur qui tenoit note des Anecdotes de la Cour : il lui demanda s'il se rappelloit ce qui

étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour ? Sur ce que le Seigneur lui répondit qu'il ne se le rappelloit pas : » Consultez votre Journal, » (lui dit le Roi) vous y verrez la disgrace du » Duc de Châtillon. Vraiment (ajouta-t-il, » il se croyoit déjà Maire du Palais. (*) »

C'est ainsi que ce qui pourroit être envisagé comme un trait de sagesse, devient quelquefois, par l'événement, une imprudence impardonnable. Le Dauphin fut vivement affligé d'une disgrace qu'il s'imputoit à lui-même ; plein de respect cependant pour les volontés du Roi, ses regrets ne furent mêlés d'aucunes plaintes. Il s'abstint même pendant quelque temps de parler de ce Seigneur. La premiere fois qu'il le fit, ce fut en se promenant dans le parc de Versailles, avec l'Abbé de Marbœuf : » Je me rappelle, » (lui dit-il en lui montrant un banc (qu'un » jour que j'étois assis en cet endroit avec M. » de Châtillon, il me donna des avis que je » n'oublierai jamais. »

Les allarmes que causa cette maladie de Louis XV, firent voir d'une maniere bien frappante combien est chere à une nation le Prince qui s'applique par lui-même à la rendre heureuse & qui sçait être à propos pacifique & guerrier.

Le danger du Roi se répand dans Paris au milieu de la nuit ; on se releve, tout le monde court en tumulte sans sçavoir où l'on va. Les Eglises s'ouvrent en pleine nuit ; on ne connoît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repos. Paris étoit hors de lui-même ; la poste, les palais, toutes les maisons des hom-

(*) On a prétendu que le Duc comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin, & l'avoit salué comme Roi.

mes en place étoient assiégées d'une foule continuelle : on s'assembloit dans les carrefours; le peuple s'écrioit : » S'il meurt, c'est pour avoir » marché à notre secours. » Tout le monde s'abordoit, s'interrogeoit sans se connoître. Il y eut plusieurs Eglises, écrit M de Voltaire, où le Prêtre qui prononçoit la priere pour la santé du Roi, interrompit le chant par des sanglots & par des cris.

Paris se trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le Dauphin venoit de partir, la Famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi. Le seul Duc d'Orléans lui restoit; retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit assidûment la Patrone de cette Ville. Confondu dans la foule aux pieds de la châsse, il ne se distinguoit que par des larmes plus ameres, des sanglots plus violents. Ce fut là, dit l'auteur de la *Vie privée* de ce Monarque, que sans concert, & par un cri de désespoir subit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'étoit point les Courtisans qui le qualifioient, c'étoit le peuple. Il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce surnom : il le décernoit en quelque sorte à son ombre; il épanchoit sa reconnoissance.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du danger du Monarque fut celle de l'allégresse publique, lorsque l'on apprit son rétablissement La capitale n'étoit qu'une enceinte immense, en quelque sorte, pleine de fous. Le Courier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence fut entouré, embrassé, presque étouffé par le peuple. On baisoit son cheval & jusqu'à ses bottes; on le menoit en triomphe. Toutes les rues rétentissoient d'un cri de joie : » le Roi est guéri. « Tous les ordres de l'Etat firent à

l'envi éclater leur reconnoiſſance envers le Ciel. Il n'y eut pas une ſociété d'artiſans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée, pendant plus de deux mois que de réjouiſſances & de fêtes qui cauſerent une dépenſe exceſſive. Les Orateurs & les Poëtes s'efforcerent de célébrer à l'envi le plus beau monument de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une eſpece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, & d'en tranſmettre la mémoire à la poſtérité la plus reculée.

Quand on rendit compte au Roi des tranſports inouis de joie qui avoient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes: *ah*, dit-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi! & qu'ai-je fait pour le mériter?*

Tel eſt le peuple Français; ſenſible juſqu'à l'enthouſiaſme, & capable de tous les excès dans ſes affections comme dans ſes murmures.

Les Courtiſans ne ſont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand Louis XIV fut ſur le point de mourir à Calais. Son petit-fils en reſſentit les effets dans Metz. Les moments de criſe où il parut expirant, furent ceux qu'on choiſit pour l'accabler par les démarches les plus indiſcretes, qu'on diſoit inſpirées par des motifs religieux, mais que la raiſon réprouvoit & que l'humanité condamnoit.

On regardoit le Roi comme mort; il falloit bien que ce fût ainſi, puiſqu'on ſe détermina à l'adminiſtrer, & à lui propoſer d'éloigner la Ducheſſe de Château-Roux. Ce fut le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'orléans, qui forçant la porte de Sa Maj. lui apprit en ſa qualité de premier Prince du Sang, le danger où elle

étoit & lui ſuggéra de remplir ce devoir de Religion.

Le Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre, de ſervice, s'étoit bien gardé en cette circonſtance de faire à ſon maître cette fâcheuſe annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguſte & la favorite. Son heureuſe étoile lui fit prendre le parti le plus ſage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas ſans exemple; il prévit combien l'amour-propre du Roi ſeroit bleſſé, il ne voulut pas courir les riſques de ſon reſſentiment, & plus encore de celui de la diſgraciée: dans le cas contraire, il avoit peu d'eſpoir de crédit auprès du ſucceſſeur: il reſta donc fortement attaché à la Ducheſſe; il s'oppoſa tant qu'il put à ce qu'on allarmât le mourant, en effrayant ſa conſcience: il pouſſa l'audace juſqu'à réſiſter long-temps au Duc de Chartres; il ne céda qu'au reſpect & à la ſupériorité d'un Prince que la la couronne regardoit après le Dauphin. Même ſi l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait: » Quoi (diſoit-il en le » menaçant) un valet tel que toi refuſera la por» te au plus proche parent de ton maître? & d'un coup de peid enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curioſité du Roi, le Duc de Chartres encore ému, ſe plaignit de l'inſolence du Duc de Richelieu, qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Ducheſſe de Château-Roux, depuis la maladie du Roi, n'avoit pas en fidelle amante, quitté

(*) Voyez *les amours de Zeoquiniful, Roi des Coſirans*, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinelboi.

le chevet du Roi : le Monarque, encore ivre de de ſa paſſion, lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ſes ſujets. L'arrivée de l'Evêque de Soiſſons, Fitz-James, premier Aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chattres, fit juger à la favorite que ſon regne alloit finir. Elle ſe retira & le Prélat remplit ſon miniſtere avec toute la rigueur qu'il preſcrivoit. Avant de donner le viatique au Roi, il exigea de lui, non ſeulement qu'il éloignât de ſa perſonne un objet ſi cher à ſon cœur, mais qu'il réparât le ſcandale public par une amende honorable à Dieu en préſence des Princes, des Courtiſans & du peuple. Le pénitent dont l'ame étoit naturellement puſillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoibliſſent, frappé de terreurs religieuſes, joua littéralement le rôle qui lui fut dicté.

Le Comte d'Argenſon, Secrétaire d'Etat, qui ne cultivoit la favorite que par politique, & la déteſtoit au fond, déſormais ſans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre, & s'en acquitta durement.

Le Ducheſſe, plus grande en cet inſtant que ſon amant, recut ſa diſgrace avec fermété. Elle ignoroit ce qu'elle devoit ſouffrir en route, elle monta en caroſſe avec la Ducheſſe de Lauraguais ſa Sœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'inſtruit de ſon renvoi, le peuple l'accabla de huées, marques du ſouverain mépris dont une populace effrénée récompenſe toujours ceux qui ont mal-à-propos uſurpé ſes hommages.

On regardoit alors la Ducheſſe de Château-Roux comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ſes regrets : on l'accabla d'in-

jures atroces, de menaces effrayantes ; les payſans dans les campagnes la ſuivoient auſſi loin qu'ils pouvoient, & ſe tranſmettoient ſucceſſivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une eſpece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pieces ; Ce fut dans des tranſes mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingt lieues de pays avant de ſe rendre à Paris.

Louis XV échappa à la mort. Revenu à lui-même, il ne perdit pas de vue, au milieu de ſon danger, l'intérêt de l'Etat. Son deſſein, en partant de Flandres, étoit de combattre le Prince Charles ; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en perſonne. Il envoya le Maréchal de Noailles à ſa place, & dit au Comte d'Argenſon : *Ecrivez de ma part au Maréchal, que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureuſement Noailles ne valoit pas Condé. Le Prince Charles n'en fut pas effrayé : il avoit paſſé le Rhin malgré l'armée de France : il ſe déroba pendant la nuit, & le repaſſa preſque ſans perte, vis-à-vis d'une armée ſupérieure. Le Roi de Pruſſe ſe plaignit amérement de ce qu'on eût laiſſé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. C'étoit encore, comme dit M. de Voltaire, une occaſion heureuſe manquée. La maladie du Roi de France, quelque retardement dans la marche de ſes troupes, un terrein marécageux & difficile par où il falloit aller au Prince Charles, les précautions qu'il avoit priſes, ſes ports aſſurés, tout lui facilita cette rétraite ; il ne perdit pas même un magaſin. Il marcha vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable ; mais il n'arriva pas aſſez à temps pour empêcher le Roi de Pruſſe d'inveſtir Prague & de faire

priſonniers

prisonniers de guerre dix jours après, le Général d'Ogilvy, lui & sa garnison composée de dix mille hommes.

La Capitale de la Bohême prise, la Moravie envahie, le Maréchal de Coigny reprenant toutes les villes forestieres, les Français rentrant enfin en Allemagne, les succés des armes du Roi en Italie, firent espérer alors qu'enfin la grande querelle de l'Europe alloit être décidée en faveur de Charles VII.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque Louis XV, foible & à peine convalescent, résolut, au mois de Septembre, le siege de Fribourg, & y marcha pour accélérer les travaux. Vers le même temps, on reçut la nouvelle d'une victoire remportée sur le Roi de Sardaigne par l'Infant Dom Philippe & le Prince de Conti, sous les murs de Coni. Les Piémontais perdirent près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que 900 hommes, & les Français eurent 1200 hommes tués ou blessés.

Mais cette nouvelle victoire fut encore, comme le dit l'Auteur de l'Histoire universelle, au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. Elle donna d'abord la plus grande confiance qui se changea bientôt en tristesse : la saison trop avancée, la fonte des neiges, le débordement de la Sture & des torrents, furent plus utiles au Roi de Sardaigne, que la Victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au Prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siege, & de repasser les Alpes.

Le Prince de Conti qui étoit Général & Soldat, eut dans le combat sa cuirasse percée de deux coups, & deux chevaux tués sous lui. On célébra ses hauts faits à Paris; mais ayant été forcé de repasser les monts sans avoir pu prendre poste, il ne se vit plus que couronné de

lauriers ſtériles avec une armée affoiblie. C'eſt preſque toujours le ſort de ceux qui combattent vers les Alpes & qui n'ont pas pour eux le Monarque du Piémont, de perdre leurs armées même par des victoires.

Le ſiege ſe pourſuivoit vivement devant Fribourg. Il fut difficile & pénible. Le Gouverneur n'arbora le drapeau blanc qu'après deux mois de tranchée ouverte. Le Roi de Naples de ſon côté, étoit entré en campagne pour défendre ſes propres Etats ménacés par les Autrichiens. Le Prince de Lobkowitz, qui commandoit les armées de Marie-Thérèſe, avoit été ſur le point de conquérir le Royaume de Naples. Vers le mois de Juin le Général y avoit répandu un manifeſte au nom de la Reine de Hongrie, où elle parloit aux peuples des deux-Siciles comme à ſes ſujets, auxquels elle donnoit ſa protection.

Rome voyoit combattre ſur ſon territoire les armées Napolitaines & Autrichiennes. Le Roi de Naples, & le Duc de Modene, devenu Généraliſſime du Roi d'Eſpagne, étoient dans le Velletri, autrefois Capitale des Volſques, & aujourd'hui la demeure des Doyens du Sacré College. Six mille Autrichiens y pénétrent au milieu de la nuit. La grande Garde eſt égorgée; on tue ce qui ſe défend, on fait priſonnier ce qui ne ſe défend pas. L'allarme & la conſternation ſont par-tout. Le Roi des deux Siciles & le Duc de Modene alloient être pris, ſans le Marquis de l'Hôpital, Ambaſſadeur de France à Naples, qui avoit accompagné le Roi, & l'avertit à temps, ainſi que le Duc de Modene, & Sa Majeſté fut ſauvée.

Peu de jours après, le Général Autrichien fut obligé de ſe retirer vers Rome; le Roi de Naples le pourſuivit: le Pape étoit neutre. Le Roi

droit vers une porte de la ville, & le Prince Lobkowitz vers l'autre ; ils paſſent tous deux le Tybre, & viennent ſucceſſivement baiſer la mule du Souverain Pontife, tandis qu'ils faiſoient ravager ſes campagnes par leurs troupes. Le Monarque Napolitain rendit ſon hommage au Saint-Pere, ſous le nom de Comte de Pouzzoles.

CHAPITRE XXII.

IMmédiatement après la priſe de Fribourg, & après avoir tout ordonné, le Roi de France revint à Paris, où il fut reçu, dit Voltaire, comme le vengeur de la patrie, & comme un pere qu'on avoit craint de perdre. Il reſta trois jours dans la Capitale pour ſe faire voir aux habitants, qui ne vouloient que ce prix de leur zéle.

L'entrée du Monarque dans Paris, écrit un autre Ecrivain, fut un triomphe que la joïe, les acclamations & les tranſports de ſon peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majeſtueux par la pompe qui l'accompagnoit, c'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embraſſoit les genoux.

Mais au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchements de la ſenſibilité des Français, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli. L'image de la Ducheſſe de Château-Roux s'y reproduiſoit plus vivement que jamais ; c'étoit la ſeule à qui la maladie avoit été fatale. Condamnée par ſon amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégreſſe publique ; il ſe reprochoit ſa foibleſſe de l'avoir renvoyée ; il étoit indigné, contre le Prélat, qui l'avoit

exigé ; il auroit bien voulu réparer la rigueur avec laquelle on avoit exécuté ſes ordres, en la rappellant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi ; mais il étoit combattu par d'autres ſentiments. Il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement ; elle ne ſouhaitoit pour toute reconnoiſſance que de jouir de ſes droits. Hélas ! la nature n'étoit pas d'accord avec le devoir, & ſous prétexte de réparer ſes forces épuiſées par la violence de ſa maladie, il différoit de l'en mettre en poſſeſſion. On prévit aiſément alors ce qui arriveroit.

Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit reſtitué ſa confiance, après avoir eu l'adreſſe de ſe rendre victime de ſon zéle pour la favorite dans le moment le plus critique, étoit le plus intéreſſé à en recueillir le fruit par ſon rappel. Comme ce perſonnage va jouer déſormais un grand rôle, il eſt à propos de le mieux faire connoître. Nous allons reproduire le tableau qu'en a tracé, de main de maître, l'Auteur de la *Vie privée* de Louis XV.

Né ſur la fin du ſiecle précédent, le Duc de Richelieu avoit alors près de cinquante ans : c'étoit un grand & bel homme, bien fait ; d'une phyſionomie gracieuſe, extrêmement galant, tenant à la fois, & du goût chevaleresque de la vieille Cour & de la corruption de la Régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique depuis long-temps uſé par leur uſage & vieilli avant le temps. Paſſionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher ſes conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat, & lui avoient attiré de fâcheuſes affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il ſoutenoit de ſa bra-

voure ſon audace & ſon impudence en ce genre.

A un grand fonds d'eſprit, le Duc de Richelieu joignoit de la gaieté; il étoit amuſant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer ſans ceſſe les bréches que ſes plaiſirs faiſoient à ſa fortune. Heureux conſtamment, il avoit réuſſi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naiſſance très diſproportionnée, il avoit épouſé une Princeſſe de la Maiſon de Lorraine, & ce mariage lui ayant occaſionné une querelle, elle ne ſervit qu'à rehauſſer l'éclat de ſa gloire par un duel fameux, dont il ſortit vainqueur.

Le Roi s'étoit plus particuliérement attaché le Duc de Richelieu, en lui donnant la place de premier Gentilhomme de la Chambre, vacante par la mort du Duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen. Ce Courtiſan, dont le cœur ouvert à toutes les paſſions étoit auſſi dévoré de la ſoif des grandeurs, ne ſe voyoit pas encore au terme des honneurs, & ſentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la Cour la Ducheſſe de Château-Roux. Il leva tous les ſcrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chaſſe, où il ménagea ſecrettement à cette amante délaiſſée les occaſions de revoir le Roi & de reprendre ſur lui ſon empire. Enfin ce Prince las de ſe contraindre, ſe plaignit hautement qu'on eût abuſé de ſon état, pour ſouiller ſa gloire, pour le forcer à traiter indignement une perſonne qui n'étoit coupable à ſon égard que d'un excès d'amour. Il la rétablit dans ſon rang, ſes titres & ſes dignités; il prépara ſon triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soiſſons qui eut ordre de ſe retirer dans ſon Dioceſe; & du Comte d'Argenſon, qui lui ayant porté la nouvelle de ſon exil, fut chargé de lui annoncer celle de ſon

rappel. Il lui demanda de la part du Roi, la liſte de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On aſſure que la Ducheſſe avoit mis le Comte d'Argenſon en tête, & que le Miniſtre prétendant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à eſpérer avec cette femme, prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de la gagner de vîteſſe ; en s'en débaraſſant pour jamais.

Il eſt plutôt à croire que l'excès de la joie fit ſur Madame de Château-Roux une révolution prompte & mortelle, ou ſuivant d'autres mémoires, cette révolution fut occaſionnée par ſon impatience de recevoir les embraſſements du Monarque, non moins empreſſé qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée, & parfumée dans un jour critique. Quoi qu'il en ſoit, on lui fit l'épitaphe ſuivante :

Sans relever l'éclat de mon illuſtre ſang,
Ce trait ſeul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon Roi revoit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs ſans regret pour lui rendre ſa gloire.

Cette perte également frappante par ſon époque & ſes circonſtances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si, portent les mémoires que nous tranſcrivons, ſi l'on meſure ſon déſeſpoir ſur ſa paſſion, il dut être extrême. La Ducheſſe avoit repris un tel aſcendant ſur ſon auguſte amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une ſeconde fois Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par ſon expulſion ignominieuſe, elle avoit exigé une ſatisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée ſurintendante de la maiſon de la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait conſentir,

La mort prévint tout cela. Il réſulta ſeule-

ment de la reconciliation du Roi avec Madame de Château-Roux, une impreſſion fâcheuſe dans le peuple qui altéra ſenſiblement ſon amour. Qui ne ſe rappelle le mot énergique des Poiſſardes, dont le cri eſt toujours le cri public : *Puiſqu'il a repris ſa catin, il ne trouvera plus un* Pater *ſur le pavé de Paris* !

Cependant la maladie que le Roi venoit d'eſſuyer le fit penſer à affermir ſon trône par le mariage du Dauphin. Il jetta les yeux ſur Marie-Thereſe, Infante d'Eſpagne. Cette alliance étoit trop honorable à Philippe V, pour que ce Prince ne s'empreſſât pas de la conclure. Mais la Princeſſe parut beaucoup plus flattée de l'expoſé fidéle qu'on lui fit du mérite perſonnel du Dauphin, que de la perſpective du premier trône de l'Europe.

Marie-Thereſe ne manquoit d'aucune des qualités qui pouvoient lui attacher le Dauphin. Elle avoit de l'élévation dans les ſentiments, de la douceur & de l'aménité dans le caractere, une piété ſolide. Dieu bénit une alliance où deux jeunes époux ſous les auſpices de la Religion, ſe conſacroient mutuellement les prémices de leur cœur : & le temps qu'ils vécurent enſemble, ils le paſſerent dans l'union la plus intime, ſans que le plus léger nuage réfroidît d'un ſeul inſtant leur tendreſſe réciproque. Mais il n'eſt rien de ſtable ici-bas : joie, félicité, plaiſirs, ce ne ſont là que des êtres de nom, que nulle puiſſance humaine ne ſçauroit fixer à ſa ſuite. Cette Princeſſe ne fit, pour ainſi dire, que ſe montrer à la nation ; mais elle le fit d'une maniere ſi avantageuſe qu'elle emporta en mourant ſes regrets les plus ſinceres.

Le mariage de l'héritier préſomptif de la couronne s'étoit fait avec toute la pompe imagina-

ble. Malgré les calamités de la guerre, la capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaune. Outre les réjouiſſances & les ſpectacles extraordinaires donnés au peuple par la ville de Paris, il y eut bal à l'Hôtel de Ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur préſence.

Des critiques ont prétendu que toutes ces fêtes avoient moins pour objet de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple Français envers ſes maîtres, que de cauſer une diverſion à la triſteſſe de Louis XV. Depuis la mort de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la Cour & même celles qui ne l'étoient pas, s'étoient miſes ſur les rangs, ſans ſuccès. Entr'elles on diſtinguoit la Ducheſſe de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, ſi jamais il en fut, ou plutôt véritable Hébé. Mais elle eut le chagrin de ne pouvoir captiver le Monarque.

On ſe flatta, dit la cronique, que parmi les femmes du ſecond ordre, ou même parmi les bourgeoiſes de la Capitale qu'on pouvoit lui faire paſſer en revue de cette maniere, ſans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occaſion d'enchaîner cet eſclave couronné. On ne fut pas trompé.

Le feu de l'amour circuloit dans les veines de Louis XV. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde fut admis maſqué au bal de la Maiſon de Ville. Le Roi s'y rendit avec toute ſa Cour. Louis fut enchanté de voir tant de beautés raſſemblées. Il eût voulu les poſſéder toutes. Une jeune blonde, d'une taille ſvelte & paitrie de graces, fixa d'abord ſes regards. Elle étoit habille en Amazone, ſon carquois & ſon arc ſur ſes épaules; ſes cheveux flottans par boucles étoient parſemés de pierreries, & une

gorge charmante à demi découverte irritoit les desirs: *Belle Chasseuse*, dit S M., *heureux ceux que vous percez de vos traits! . . . Ces blessures en sont mortelles . . . .* Et la belle chasseuse, sans répondre, de courir se précipiter & se confondre dans la foule des masques; ensorte qu'on a toujours ingoré & qu'on ignore encore quelle étoit cette belle.

Une contredanse Anglaise, fort en vogue en ce temps-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendoit semblables aux célestes Houris, commençoit à effacer l'impression qu'avoit faite au Monarque la Diane moderne, lorsqu'un nouveau masque vint le lutiner. Ce masque étoit la fameuse Madame d'Etioles, connue depuis sous le nom de Marquise de Pompadour.

Née, comme tout le monde sçait, dans la classe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, & boucher des invalides. Sa mere étoit une des femmes les plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force de lui répéter qu'*elle étoit un morceau de Roi*; lui avoit inspiré le desir d'être maîtresse du Monarque.

L'histoire rapporte que Madame d'Etioles se présentoit à toutes les chasses du Roi; qu'elle cherchoit toutes les occasions de s'en faire remarquer; qu'elle essayoit toutes les manieres de se mettre, propres à fixer ses regards. Elle n'avoit garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries & ses propos, la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités; elle se démasqua. Mais par un raffinement de coquetterie, se rejetta à l'instant dans un grouppe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle

avoit alors un mouchoir à la main &, soit exprès, soit involontairement, le laissa tomber. Louis XV le ramasse avec empressement, & ne pouvant atteindre du bras où elle étoit, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussi-tôt dans la Salle avec ces mots: *le mouchoir est jetté!* & toutes ses rivales furent désespérées.

Deux subalternes, l'un premier Valet-de-Chambre du Roi, l'autre un de ses Ecuyers, se chargerent, de concert avec le Duc de Richelieu, entremetteur en titre, de prendre les arrangements des plus prompts pour mettre le Monarque à même de jouir des charmes de la nouvelle Sultane. Madame d'Etioles ne tarda pas à subjuguer l'esprit du Roi, à se faire déclarer maîtresse absolue.

Le premier acte de son autorité fut de faire exiler son mari; le Sieur le Normant d'Etioles. Celui-ci irrité, désespéré, furieux de perdre une femme charmante qu'il possédoit depuis peu, ne pouvoit qu'être vivement affecté de son abandon. Il eut recours aux larmes, aux prieres, aux imprécations. Tout fut inutile. L'infidele ayant lieu de craindre que, dans l'excès de sa frénésie, le mari ne se portât à quelque extravagance, ne crut pouvoir mieux faire que de s'en débarrasser. Cette femme par ses talents, son intrigue & l'art merveilleux d'amuser le Roi, eut jusqu'à la mort sur l'esprit de Louis XV, un empire indicible. Pendant ce long cours de son regne, elle maîtrisa son esclave, & occasionna à la France mille désastres, mille revers. Nous verrons successivement la part qu'elle prit dans les affaires générales.

CHAPITRE XXIII.

AU milieu de la joie qu'avoient répandu dans les cœurs les fêtes qu'on venoit de donner à l'occaſion du mariage du Dauphin, on étoit bien éloigné encore d'être ſans allarmes. La querelle de la ſucceſſion Autrichienne devenoit tous les jours plus vive, la deſtinée de Charles VII plus incertaine, les intérêts étoient plus compliqués, & les ſuccès toujours balancés.

On commençoit à s'appercevoir en France que l'on manquoit de bras & d'argent. Il y avoit toute apparence que la guerre ſeroit longue & meurtriere. L'on n'étoit pas peu embarraſſé. Un événement auquel on ne s'attendoit pas, fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce fut la mort de Charles VII.

Ce Prince qui n'avoit été malheureux que depuis qu'il avoit été Empereur, qui n'avoit alors d'autre appui dans l'Empire que le Roi de Pruſſe rentré dans la capitale de ſon Electorat, craignant que la Reine d'Hongrie ne le forçât encore d'en ſortir, ſe voyant le jouet perpétuel de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoubloient, ſuccomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-ſept ans & demi. Il avoit la goutte, la pierre; on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur. La France lui avoit fait préſent de tous ces maux avec la Couronne Impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une repréſentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à ſon cadavre furent encore une dériſion.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Vol-

taire, fut exposé vêtu à l'ancienne mode Espagnole, étiquette établie par Charles-quint, quoique, depuis lui, aucun Empereur n'ait été Espagnol, & que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire; & dans cet appareil de la vanité & de la misere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avoit pas même possédé une petite & malheureuse Province; on lui donna même dans quelques reserits le titre d'invincible titre attaché par l'usage à la dignité d'Empereur, & qui ne faisoit que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avoit possédée.

On crut que la mort de l'Empereur, & l'accommodement de l'Electeur son fils avec la Cour de Vienne devoient rendre le calme à l'Europe. Mais le feu ne s'alluma que plus vivement & l'incendie n'en devint que plus général. On se flattoit que la Reine de Hongrie recherchoit la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le Grand-Duc, sur le Thrône Impérial; mais, poursuit Voltaire, Marie-Thérese vouloit & ce trône & la guerre.

La France qui vouloit toujours faire un Empereur, avoit, au defaut du fils de Charles VII, jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Les principes du Cabinet de Versailles, écrit un historien, étoient alors tellement intervertis, qu'il offroit le Sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'il avoit long-temps regardé comme un usurpateur, dont il avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec l'ennemi de la France. L'Electeur de Saxe refusa d'être Empereur.

Il ne restoit à la France d'autre parti que

celui des armes. Il fut resolu de se défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offensivement en Flandres. Le Roi voulut aller lui-même achever les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédence.

Le Dauphin venoit de contracter un nouvel hyménée. Il venoit de donner sa main à la fille de ce même Roi qui refusoit l'empire, & qui étoit assis sur le trône de son aïeul. Par cette alliance la Maison de Saxe a servi à perpétuer les descendants d'un Prince qu'elle avoit dépouillé de ses Etats; & la France a vu habiter sous le même toît les deux premieres femmes dont la mere eût pu dire à la fille: » votre pere a détrôné le mien. »

Tout respiroit encore l'allégresse qu'avoient inspiré les secondes noces du Dauphin, lorsque le Roi fit ordonner des prieres publiques, pour demander à Dieu le succès de ses armes, & se disposa à passer en Flandres, pour se mettre à la tête de ses troupes. On ne devoit pas naturellement s'attendre qu'un jeune Prince, dans de pareilles circonstances, pensât à s'éloigner d'une épouse qui possédoit & méritoit toute sa tendresse, pour aller s'exposer au hazard des combats: mais la premiere passion des grandes ames fut toujours de voler où l'honneur & le devoir les appelle. Le Dauphin ne balança pas à rappeller au Roi la promesse qu'il lui avoit faite l'année précédente, & il le conjura de ne pas lui refuser de faire avec lui cette campagne. Louis XV, ravi de trouver en son fils de si généreuses dispositions, souscrivit à sa demande.

On disposa tout pour le départ, & le 7 Mai tous deux en habits militaires, monterent dans la même voiture, pour se rendre au camp devant Tournai, où ils arriverent le lendemain. Dès

qu'ils parurent, ce ne fut de toutes parts qu'acclamations & cris de joie. Les troupes n'avoient point encore vu le Dauphin. Il étoit d'une taille avantageuſe, d'une complexion vigoureuſe, & capable de ſoutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du viſage agréablement formés, le teint de la plus grande fraîcheur; les yeux pleins d'eſprit, une noble ſimplicité dans tout ſon extérieur annonçoit en lui l'union d'un grand cœur à une grande ame. Il n'eut beſoin que de ſe montrer pour gagner l'affection du ſoldat. Sa préſence & celle du Roi inſpirerent à toute l'armée une ardeur incroyable. On ne demandoit plus qu'à combattre.

Quel ſpectacle de voir un pere auguſte s'arracher aux delices de ſon palais, & voler avec ſon fils unique au champ de Mars! L'allarme fut générale dans Paris: on trembla de voir expoſer deux têtes auſſi cheres. A leur défaut le ſceptre tomboit dans les mains du Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, confondu pendant ce temps avec les moines de Sainte Genevieve, levant les mains au Ciel, tandis qu'on ſe battoit. C'étoit un ſaint, mais on avoit beſoin d'un héros.

Le Maréchal de Saxe, qui étoit déjà en Flandres à la tête de l'armée, compoſée de cent-ſix bataillons complets, & de cent ſoixante & douze eſcadrons, après pluſieurs marches feintes, pour couvrir ſon deſſein à l'ennemi, avoit jugé à propos d'ouvrir la campagne par le ſiege de Tournai: c'étoit la plus forte place de la Flandre Autrichienne un des chefs-d'œuvres de Vauban. Il pouſſoit vivement ſes travaux, lorſque l'armée combinée des Autrichiens, Anglais, Hollandais & Hanoyriens, s'avança pour l'obliger à lever le ſiege, ou pour lui livrer bataille.

Le Maréchal de Saxe, déja diſtingué par des

talents supérieurs, étoit consumé d'une maladie de langueur, & presque mourant. Lorsqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit agir dans cet état de foiblesse, il répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le Roi passa la premiere nuit de sa campagne à Douay. Il reçut, en se couchant, un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on seroit bientôt en présence: *Messieurs*, dit-il à ses Aides-de-camp & à ses Officiers, *il n'y a pas de temps à perdre; je pars demain matin à cinq heures; qu'on laisse dormir M. le Dauphin.* Le Prince averti, se trouva le lendemain presqu'en même temps que le Roi au camp devant Tournay.

Près de Tournay, sur les bords de l'Escaut, s'offre une plaine assez découverte, au milieu de laquelle est le village de Fontenoy; c'est l'endroit que le Maréchal avoit destiné pour le champ de bataille, en cas d'une action générale. Le Roi à son arrivée au camp, alla avec le Dauphin reconnoître le terrein; & de l'avis des Officiers Généraux, il arrêta que l'armée s'y posteroit pour attendre l'ennemi. Son armée consistoit en vingt bataillons, & vingt-six escadrons Anglais commandés par le jeune Duc de Cumberland, qui avoit gagné avec le Roi son pere, la bataille de Dettighen: cinq bataillons & seize escadrons Hanovriens étoient joints aux Anglais. Le Prince de Waldeck étoit à la tête de quarante escadrons Hollandais & de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avoient dans cette armée que huit escadrons.

La veille de l'action la conversation roula sur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en personne: Louis XV ne témoigna jamais tant de gaieté. Il dit » que depuis la bataille de

» Poitiers aucun Roi de France n'avoit combattu avec ſon fils & gagné de victoire ſignalée contre les Anglais : qu'il eſpéroit être le » premier. »

Le Mardi 11, de grand matin, le Duc de Cumberland, campé dans les environs, s'avança en ordre de bataille, A cette nouvelle le Roi & le Dauphin paſſerent l'Eſcaut au pont de Calonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoy. Quand ils eurent reconnu l'ennemi, le Maréchal de Saxe leur conſeilla de repaſſer la riviere ; mais tous deux refuſerent de ſe rendre à ſon avis, & ſe placerent aſſez près du feu, pour qu'on pût dire qu'ils partageoient le péril de l'action ; & aſſez loin, pour éviter le reproche de s'expoſer trop témérairement.

Vers les cinq heures, les armées ſe trouverent en préſence. La droite de l'armée Françaiſe s'étendoit vers le village d'Antoin : la gauche vers un petit bois qu'on appelle le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoy. L'armée ennemie ſe préſentoit en trois corps. Le Comte de Kœnigſeck commandoit l'aîle droite, le Prince de Waldeck la gauche : le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les ſix heures, les ennemis tirerent un coup de canon qui fut comme le ſignal de l'action. L'artillerie étant également bien ſervie de part & d'autre, on ſe canonna long-temps à ſuccès, ou pour mieux dire à perte égale : chaque décharge éclairciſſoit les rangs & jonchoit la terre de morts.

Enfin l'armée ennemie s'ébranla, & s'avançant dans la plus belle ordonnance, elle fit mine de vouloir attaquer les trois corps de l'armée Françaiſe en même temps ; mais ſe repliant

repliant tout-à-coup sur elle-même, elle vint fondre sur le centre de bataille. L'attaque fut terrible: on s'y attendoit: la défense fut vigoureuse. L'artillerie, placée à-propos, sillonnoit l'armée ennemie. Les soldats tiroient de part & d'autre à bout portant. Toutes les décharges des Français étoient suivies des cris de *Vive le Roi, & Monseigneur le Dauphin.*

Quoiqu'on perdît beaucoup de monde des deux côtés, on combattoit avec le plus grand sang-froid. On vit des Officiers Anglais & Français se saluer avec civilité, & se défendre de tirer les premiers.

Le Régiment des Gardes Anglaises s'étant trouvé opposé à nos grenadiers; les Officiers se complimenterent de part & d'autre, en ôtant leurs chapeaux. Alors Mylord Charles Hay, Capitaine aux Gardes Anglaises, s'avança hors des rangs, & cria: *Messieurs des Gardes Françaises*, tirez!

Le Comte d'Auteroche, Lieutenant des Grenadiers, alla à sa rencontre & lui répondit à voix haute: *Monsieur, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.*

Cependant l'affaire n'avançoit pas. Le Duc de Cumberland fit changer son ordre de bataille; & du centre, il se porta vers la gauche de l'armée Française. Les décharges de mousqueterie recommencerent alors, & continuerent long-tems dans un ordre presque invariable. Les troupes du Roi avoient perdu du terrein, & se trouvoient à trois cents pas au dessous de Fontenoy.

Cette position, par l'événement, devint funeste à l'ennemi, qui étoit tout-à-la fois exposé au feu des redoutes du bois de Barri, & à celui de l'artillerie de Fontenoy. Mais le Duc

de Cumberland en Capitaine habile, & qui ſçait prendre ſon parti, fit faire volte face aux dernieres lignes de ſon armée, qui forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de preſſer l'aîle gauche de l'armée Françaiſe, & l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri & faire tête au poſte de Fontenoy.

Cette diſpoſition réuſſit aux ennemis au délà de leurs eſpérances. Leur unique bataillon faiſoit face de toute part, ils avoient un plus grand nombre de coups à tirer, & tous les coups portoient. Leurs lignes étoient ſerrées & en bon ordre; les lignes Françaiſes étoient rompues en pluſieurs endroits.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois en litiere, car il etoit malade, ſe portoit où le péril étoit plus grand. Par-tout il voyoit des troupes faire des prodiges de valeur, mais qui ne ſervoient qu'à augmenter ſes pertes. Si quelquefois le ſoldat cédoit pour un inſtant aux efforts de cette colonne redoutable, il revenoit à la charge. ſans jamais ſe rebuter, quoique toujours ſans ſuccès.

Déja l'ennemi comptant ſur la victoire, jettoit des cris d'allégreſſe, qui l'annonçoient au loin, & les Tournéſiens qui du haut de leur murailles, étoient ſpectateurs du combat, ſe préparoient à rendre complette la défaite des Français; la garniſon tenta une ſortie, mais des miſiciens, & des troupes de nouvelle levée, qu'on avoit laiſſées à la garde de la tranchée, firent ſi bien leur devoir, qu'elle fut repouſſée avec perte.

Ce fut dans cet inſtant critique qu'on ſe détermina à faire un nouvel effort, & par une

triple attaque à charger l'ennemi de front & par les flancs. Ce mouvement fit espérer que les choses changeroient de face ; & les troupes se montrant aussi pleines d'ardeur, que si elles n'eussent point encore combattu, la charge recommença. Jamais deux armées rivales, poussées par le desir de la vengeance ne s'entrechoquerent avec plus de furie. C'est en cette occasion que la Maison du Roi qui n'avoit pas encore donné, se couvrit de gloire. Tous les Régiments Français & Etrangers, Cavalerie & Infanterie, se précipiterent sur l'ennemi avec une égale impétuosité.

La colonne ennemie fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par des charges vives & continuelles ; elle répondoit par un feu également meurtrier. Le carnage fut effroyable de part & d'autre. L'ennemi cachoit ses pertes ; celles des Français étoient sensibles. On vit les Régiments du Roi, de la Couronne & d'Aubeterre se retrancher derriere des monceaux de cadavres

L'armée des alliés tenoit ferme, & soutenoit ses premiers succès par de nouveaux avantages. Les lignes des Français plutôt écrasées qu'enfoncées, paroissoient en désordre en plusieurs endroits. Cependant on ne vouloit pas céder. Plusieurs détachements ne prenant conseil que de leur valeur, allerent tête baissée heurter ce bataillon formidable : rien ne fut capable de l'entamer.

Le Maréchal de Saxe qui ne s'inquiétoit pas sans raison, fit dire au Roi & au Dauphin, qu'il étoit temps qu'ils songeassent à mettre leurs personnes en sûreté, en repassant l'Escaut. Son avis ne fut point suivi. Peu de temps après, on parla de retraite, & plusieurs braves Offi-

ciers la jugeoient néceſſaire au ſalut de l'armée. On avoit réſervé quatre pieces de canon pour la favoriſer en cas d'accident : on penſoit à en faire uſage. Le Duc de Richelieu ne fut pas de cet avis. « Point de retraite, s'écria-t-il, le Roi » s'y oppoſe, & entend que ces canons ſervent » à la victoire.

En effet, on les braque ſur l'armée ennemie qui n'étoit qu'à quelques pas : on en fait précipitamment pluſieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'inſtant d'après fait craindre au ſoldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renverſé. Cette colonne, juſqu'alors impénétrable, laiſſa enfin appercevoir un défaut. On le cherchoit depuis long-temps : la maiſon du Roi le ſaiſit & s'y inſinue : les Gendarmes & les Carabiniers élargiſſent le paſſage. Les autres Régiments ſuivent. Animés par ces ſuccès, les corps chargés des autres attaques, ſe précipitent ſur les lignes qu'ils ont en tête, & les rompent en pluſieurs endroits. Ce fut alors qu'on en vint aux armes blanches. La mêlée fut ſanglante : mais le ſoldat Français ayant ſon adverſaire en face, la partie ne fut plus égale. Bientôt le déſordre & la confuſion s'étant communiqués juſqu'aux derniers rangs de l'armée ennemie, d'un excès de confiance elle paſſa au découragement.

Les troupes Anglaiſes furent celles qui firent mieux leur devoir en cette occaſion, mais il fallut ceder à la force. Tout plia, tout ſe débanda. Le ſoldat irrité d'une réſiſtance ſi opiniâtre, ne faiſoit point de quartier & maſſacroit tout ce qui tomboit ſous ſa main. Ceux qui échappoient au fer du aſſaſſin étoient écraſés par la cavalerie. Les chevaux enſanglantés juſqu'au poitrail, avoient peine à ſe dé-

barraſſer des monceaux de cadavres dont la plaine étoit jonchée. Ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que cette déroute générale d'une armée peu d'heures avant ſi formidable, fut l'ouvrage d'un inſtant. On eût dit qu'on venoit de combattre contre des légions enchantées, auxquelles les fictions romaneſques attribuent le pouvoir de ſe rendre inviſibles, & de ſe diſſiper dans les airs. Le Français étonné de ne rencontrer par-tout que des Français, reſpire enfin, & ſent tout le prix d'une victoire ſi long-temps diſputée.

Chacun raiſonna, comme il étoit affecté, ſur la cauſe du gain de la bataille. Les uns l'attribuoient à la préſence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-ci à la charge vigoureuſe de la Maiſon du Roi, ceux-là à l'avis du Duc de Richelieu: d'autres enfin à la valeur opiniâtre de nos troupes que rien ne peut décourager. Peut-être pouvoit-on dire que tous avoient raiſon, & qu'il ne falloit rien moins que le concours de tant de circonſtances pour aſſurer la victoire. Tous les Régiments perdirent du monde. Quelques-uns ſe firent écraſer & ne ſauverent que leur nom. Pluſieurs Officiers ſe ſignalerent en cette journée par des traits de valeur qui euſſent honoré les héros de l'ancienne Rome.

Le Dauphin annonça à toute la France en cette occaſion qu'il étoit l'héritier des nobles ſentiments, comme du ſceptre de Bourbon. Si on pouvoit lui faire quelque reproche, c'étoit d'avoir trop peu craint le danger, & voulu s'expoſer moins en Dauphin qu'en ſoldat.

Dès le commencement de l'action, un boulet renverſa & couvrit de terre à quatre pas

de lui M. d'Arbaud, qui fut depuis Colonel. Louis XV avoit chargé un Officier de faire ramaſſer par les valets de l'armée les boulets qui faiſoient voler la pouſſiere au bas de l'éminence où il s'étoit poſté. S'étant apperçu qu'il en étoit tombé un aux pieds du Dauphin, il lui cria en riant : » M. le Dauphin, renvoyez-» le aux ennemis, je ne veux rien avoir d'eux ; » mais l'action ſeule l'occupoit tout entier ; il ne répondit rien au Roi. Il ne fit pas même attention à un autre coup, qui renverſa derriere lui un des domeſtiques du Comte d'Argenſon.

Dès les premieres décharges de l'ennemi, la campagne avoit paru couverte de fuyards qui ſembloient annoncer que tout étoit perdu ; le Dauphin voulut les arrêter, & par prieres & par menaces, il s'efforça de leur inſpirer des ſentiments plus généreux. Mais ceux à qui il parloit n'étoient point des ſoldats, c'étoient les goujats de l'armée que la peur avoit ſaiſis & qui ne tenoient à leur Régiment que par l'uniforme qu'ils déshonoroient.

Au fort de l'action, le Dauphin demanda au Roi, qu'il lui permît de s'avancer à la tête de ſa Maiſon, contre cet épais bataillon, dont la réſiſtance avoit déjà coûté tant de ſang à l'armée Françaiſe. Le Roi rejetta hautement ſa demande : jamais refus ne lui parut plus ſenſible. Sur ce qu'un Seigneur de ſa ſuite, pour l'en conſoler, lui repréſenta que ſa vie étoit trop précieuſe à l'Etat pour que le Roi pût conſentir à ce qu'il s'expoſât au hazard d'une mêlée : » Ma vie, réprit-il en ſoupirant, » ah ! ce n'eſt point la mienne qui eſt précieu-» ſe, c'eſt celle d'un Général en un jour de » bataille.

Un instant après, s'appercevant que les choses alloient de mal en pis, & qu'en certains endroits les troupes étoient poussées jusques sur les bords de l'Escaut, il oublia les ordres du Roi; & se laissant emporter par son ardeur, tira l'épée, s'échappa du milieu de ceux qui l'environnoient, & croyant déjà voir les troupes ranimées par sa présence, il leur cria: » Marchons, Français; où est donc » l'honneur de la nation? Il voulut charger lui-même à la tête des Grenadiers à cheval. Il fallut un ordre du Roi pour qu'il ne joignît point l'ennemi, & il s'en tint toujours trop à portée. Il encourageoit les soldats qui alloient au combat; il consoloit les blessés qui passoient sans cesse sous ses yeux. Cette bonté s'étendoit jusqu'au dernier des soldats, & sa charité toujours agissante, s'occupa après cette sanglante journée, à recueillir les restes languissants des victimes de la gloire, & à leur procurer par les ordres les plus précis, tous les secours imaginables.

Le Baron d'Espagnac, qui étoit présent à l'action, rend le même témoignage à sa valeur dans son histoire du Comte de Saxe. » M. le » Dauphin, dit-il, couroit l'épée à la main » à la tête de la Maison du Roi; on eut bien » de la peine à l'arrêter. » On ne lui laissa pas cependant le temps de joindre l'ennemi, & on le ramena auprès du Roi, qui le fit rester à ses côtés jusqu'à la fin de l'action. Mais dès que le champ de bataille fut libre, ce Prince, afin de lui inspirer l'horreur qu'il eut toujours lui même pour les guerres les plus justes, le lui fit parcourir. Il vit là au naturel, ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'histoire.

L'humanité dégradée par la main des hom-

mes, une vaſte plaine abreuvée de ſang humain, des membres épars & ſéparés de leur tronc, de monceaux de cadavres, des milliers de mourants qui ſe faiſoient de vains efforts pour ſe dégager d'un tas de morts. Il racontoit lui-même qu'il en avoit vu, qui, oubliant qu'ils étoient ennemis, ſe bandoient mutuellement les plaies. D'autres luttant avec la mort, ſe rouloient dans leur ſang & mordoient la pouſſiere; quelques-uns levoient la tête, & rappelloient un reſte de vie, pour crier *Vive le Roi, & Monſeigneur le Dauphin.* Pluſieurs, tout occupés du ſalut de leur ame, conjuroient le Dieu des miſéricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, il n'entendoit que des cris plaintifs & des gémiſſements lamentables.

A cet affreux ſpectacle qui n'eſt pas pour un jeune Prince un ſpectacle inutile, il s'attendrit; le Roi qui s'en apperçut, lui dit: » Voyez mon fils, qu'il en coûte à un bon cœur de » remporter des victoires! » Le Prince ne lui repondit qu'en eſſuyant ſes larmes. Ce fut dans le même moment que Louis XV, ſans y penſer & en ſuivant ſon penchant naturel, lui donna une autre leçon bien digne d'un Prince Chrétien; on vint lui demander comment il vouloit qu'on traitât les bleſſés du parti ennemi: » Comme les nôtres, répondit-il, » ils ne ſont plus nos ennemis »

Les alliés perdirent neuf mille hommes, parmi leſquels il y avoit environ cinq cents priſonniers. Par le compte exactement rendu au Major-Général de l'Infanterie Françaiſe, il ne ſe trouva que ſeize cents quatre vingt-un ſoldats ou ſergents d'Infanterie, & trois mille deux cents quatre-vingt-deux bleſſés. Parmi

mi les Officiers cinquante-trois seulement étoient morts sur le champ de bataille ; trois cents vingt-trois étoient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & servit de contrepoids à tous les événements malheureux. On donna à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoy*.

Le Roi envoya un Aide-Major de l'armée, porter au Roi de Prusse la nouvelle de la victoire. L'Officier rencontra le Monarque Prussien au fond de la Basse-Silésie, dans une gorge de montagnes, près d'un village nommé Friedberg. *Vous voulez donc voir*, dit le Roi à l'Aide-Major, *à qui la Silésie restera ? Non, Sire*, répondit l'Officier, *je veux être témoin de ce que Votre Majesté va faire pour châtier ses ennemis, & défendre en même temps ses sujets.* Frédéric remporta une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié le Roi de France, » j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change » que vous avez tirée sur moi à Fontenoy. »

Après cette fameuse journée, on pressa le siege de Tournay. Le Roi & le Dauphin en suivirent toutes les opérations. Par-tout ils animoient le soldat par leur présence. La garnison de la place s'étoit retirée dans la citadelle ; cette place tint encore quelques jours, & fut obligée de capituler. De-là Louis XV & le Dauphin s'avancerent à la tête de l'armée victorieuse vers la ville de Gand ; on y arriva la nuit. Le Comte de Lowendal se jetta le premier à l'eau, passa le fossé, fit appliquer les échelles de toutes parts. En un instant les murailles furent escaladées, & les remparts

bordés de Français qui allerent ouvrir les portes au reſte de l'armée. Elle entra dans la place ſans coup férir ; & tout cela s'exécuta avec tant d'ordre, de promptitude & de ſilence, que, comme le dit agréablement un Ecrivain, les Bourgeois qui s'étoient endormis Autrichiens, furent tous ſurpris de ſe réveiller Français. Bruges ouvrit ſes portes au vainqueur. Oudenarde ſe défendit vigoureuſement, & fut emporté. Dendermonde ne tint pas long-temps. Enfin l'armée parut ſous les murs d'Oſtende ; Oſtende, cette ville fameuſe par le ſiege qu'elle ſoutint, pendant trois ans, contre une armée commandée par un des plus habiles Capitaines de ſon ſiecle, Spinola. Cette place eſt défendue d'un côté par la mer, de l'autre, par des forts & des baſtillons, aux pieds deſquels ſont des foſſés larges & profonds que le Commandant tient à ſec, ou qu'il inonde à ſon gré. Elle renfermoit une bonne garniſon. Sa défenſe fut vigoureuſe ; mais il n'eſt point d'obſtacles inſurmontables pour une armée Françaiſe qui combat ſous les yeux de ſon Roi & de ſon Dauphin. Oſtende ne ſoutint que dix jours de tranchée. Nieuport, Ath & pluſieurs autres places moins importantes ſubirent la loi du vainqueur.

Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi avoit fait ſon entrée à Tournay. Il aſſiſta, avec ſon fils le Dauphin, à la Proceſſion du Saint Sacrement. Les Tournéſiens qui ſont fort ſimples, fort ſuperſtitieux, furent édifiés de leur piété. Ils ſe diſoient les uns aux autres « qu'on ne devoit pas s'éton-» ner que le Ciel ſe fût déclaré pour une armée » qui avoit à ſa tête des Princes auſſi religieux. » Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit pas la meſſe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce temps-là même, étoit victime du fruit de ſes débauches. Le Monarque dont

ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Il avoit mené avec lui ſa maîtreſſe; mais loin de s'afficher, elle s'étoit tenue dans l'ombre & le ſecret. Il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeſte exemple au commencement de ſon hymen, & il eût été à ſouhaiter que ce myſtere eût pu durer. Mais la paſſion du Monarque, loin de s'éteindre par la jouiſſance, s'accrut d'une maniere ſi violente, & la paſſion de la favorite prit un tel effort, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du Royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne put concentrer en elle ou dans ſa famille; elle nomma & diſgracia les Miniſtres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre, mais ſurtout elle préſida aux plaiſirs.

Louis XV ayant terminé cette campagne, & pourvu à la ſûreté de ſes conquêtes, revint en France avec le Dauphin: ils arriverent à Paris dans le courant de Septembre. Ce furent les mêmes fêtes que l'année précédente.

CHAPITRE XXIV.

Les proſpérités de Louis XV dans les Pays-Bas : la ſupériorité de ſes armes ; le ſuccès de Don Philippe en Italie ; la Reine de Hongrie fortement occupée contre le Roi de Pruſſe en Allemagne ; tout offroit en apparence une perſpective riante. Mais le Grand-Duc de Toſcane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de Mayence & par les Ambaſſadeurs de ceux de Trèves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & enſuite Empereur, ſous le nom de François I, malgré les proteſtations de la France, & celles du Roi de Pruſſe & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix Electorale de Bohême.

Ainſi la France manquoit le grand objet de la guerre, d'abattre la Maiſon d'Autriche, de la priver pour toujours du trône Impérial. L'élection du Grand-Duc ſe fit le treize Septembre 1745. Le Roi de Pruſſe fit proteſter de nullité ; l'Electeur Palatin, dont l'armée Autrichienne avoit ravagé les terres, proteſta de même : les Ambaſſadeurs de ces deux Princes ſe retirerent de Francfort ; mais l'élection n'en eut pas moins lieu.

La Reine de Hongrie jouiſſoit d'un avantage qui ne coûtoit point de ſang, & qui rempliſſoit la premiere & la plus chere de ſes vues. Elle vint à Francfort jouir de ſon triomphe & du couronnement de ſon époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée ; elle fut la premiere à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendreſſe. Ce fut, dit Voltaire, le plus beau jour de ſa vie. Mais c'étoit

la deſtinée de cette Princeſſe, & des affaires qui troubloient ſon regne, que les événements heureux fuſſent balancés de tous les côtés par des diſgraces. L'Empereur Charles VII avoit perdu la Baviere pendant qu'on le couronnoit Empereur, & la Reine de Hongrie perdoit une bataille pendant qu'elle préparoit le couronnement de ſon époux. Le Roi de Pruſſe étoit encore vainqueur près de la ſource de l'Elbe, à Sore.

Peu de temps avant l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale, Louis XV avoit rendu un manifeſte, par lequel il déclaroit être intentionné d'employer tous les moyens que Dieu lui avoit mis en mains pour l'empêcher ou pour la rendre invalide. Il y avoit lieu de penſer qu'une déclaration ſi préciſe ſeroit ſuivie des plus grands efforts, & que l'Allemagne alloit être inondée d'armées formidables, deſtinées à ſoutenir un ton ſi haut, mais d'ailleurs conforme aux vrais intérêts de la France. Quoiqu'on ſuppoſât qu'elle n'entreprendroit pas ſur la liberté Germanique, en gênant ouvertement les ſuffrages de la Diete Electorale, on ne doutoit pas cependant qu'en menaçant de ravager les Etats des Electeurs rétifs, ou même en les ravageant en effet, elle ne ſçût faire recevoir ſes volontés pour des loix à l'aſſemblée de Francfort. On trembloit pour Mayence, & avec d'autant plus de fondement, qu'on voyoit un Prince de Conti à la tête des armées de France en Allemagne. Il ne paroiſſoit pas naturel qu'un Prince du Sang eût paſſé le Rhin, pour être ſimplement ſpectateur des délibérations de Francfort: on penſoit au contraire que Louis XV le mettroit en état de pouvoir ſe vanter, comme un autre Céſar, de n'avoir eu qu'à ſe montrer pour ſoumettre tout. C'étoit en effet ce que la France avoit de mieux à faire. Mais on avoit tiré vingt mille hommes de l'armée du Prince

de Conti. Ce Prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la Reine de Hongrie avoit dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'Election se fit comme en pleine paix.

La Cour de France sentit que l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale étoit un événement autant préjudiciable à ses intérêts, qu'il étoit avantageux à la Maison d'Autriche. Quels équivalents la France avoit-elle à opposer? une grande victoire à l'entrée d'une campagne, des villes & des citadelles emportées, le reste de la Flandre Autrichienne conquis. Que peut-il avoir, dira-t-on, de plus glorieux & de plus utile? Qu'on se tourne du côté de la Reine de Hongrie, & qu'on considere le sceptre Impérial dans la main du Prince son époux? On le demande: qu'y avoit-il de plus solide? N'étoit-ce pas une arme redoutable rendue à la Maison d'Autriche? Qu'on se rappelle les démêlés de Rome & de Carthage, la puissance de celle-ci abattue, il lui restoit encore une ressource; c'étoit Annibal. Rome ne crut pas devoir la lui laisser.

Le Roi de France vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, désiroit pourtant la paix & la proposoit: elle étoit d'autant plus aisée à faire de sa part, qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on se défioit de ses protestations; on le forçoit de projetter de nouvelles conquêtes. On se défioit également & avec raison en France, du Roi de Prusse; on appréhendoit, comme il arriva en effet, qu'il ne laissât aux Français tout le fardeau de la guerre sur les bras.

Déjà ce Monarque, outré contre les Saxons de ce qu'ils étoient entrés en Silésie, avoit rappellé son envoyé à Dresde, & fait signifier à celui de Saxe qui étoit à Breslau de sortir incessamment

des terres de ſon obéiſſance. Le Roi de Pruſſe ne ſongeoit qu'à détacher la Cour de Saxe des intérêts de celle de Vienne. N'ayant pu y parvenir par inſinuations, ni par menaces, il ſe porta ſur les deux armées alliées, & eut ſur elles de grands avantages. Il les battit complettement aux portes de Dreſde. Il entre dans la Capitale de l'Electorat, ſuivi de dix bataillons & de dix eſcadrons, déſarme trois régiments de milice qui compoſoient la garniſon Saxone; fait ouvrir toutes les boutiques qu'on avoit fermées, donne à dîner à tous les Miniſtres étrangers, fait jouer un Opéra Italien. On ne s'apperçut pas, dit Voltaire, que la ville étoit au pouvoir du vainqueur, & la priſe de Dreſde ne fut ſignalée que par les fêtes que le Roi de Pruſſe y donna. Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt qu'étant entré dans Dreſde le 18 Décembre, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe.

Par cette ſeconde paix, la Reine de Hongrie renonça encore malgré elle à la Siléſie, & le Roi de Pruſſe ne lui fit d'autre avantage que de reconnoître François I, Empereur. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en fut quitte pour un million d'écus d'Allemagne qu'il fallut donner au vainqueur, avec les intérêts juſqu'au jour du payement. Le Roi de Pruſſe retourna dans Berlin jouir paiſiblement du fruit de ſa victoire; il y fut reçu ſous des arcs de triomphe: le peuple jettoit ſur ſes pas des branches de ſapin, faute de mieux, en criant, vive *Frédéric le Grand!*

Si le Roi de Pruſſe eût été battu à Keſſelsdorff, tout étoit perdu pour lui. Il gagne la bataille, prend Dreſde & donne la paix. Si les Autrichiens euſſent gagné la bataille & pris Berlin, pour ſûr, il n'y eût point eu de paix, parce que la vengeance eſt douce.

La paſſion fait commettre bien des fautes. Plu-

ſieurs nouvelliſtes avoient répandu le bruit que l'on alloit attaquer le Brandebourg de quatre côtés. Le Roi de Pruſſe profite de l'avis, & fait les trois quarts du chemin pour prévenir ſes ennemis, & voilà cinq batailles de bon jeu qu'il gagne de ſuite. Il ſemble qu'il y entre plus que du bonheur dans la gloire du Héros, que ſcience, ſageſſe, valeur, & autres vertus y ont auſſi leur part. Voici quelques vers à ſon ſujet.

C'eſt ce jeune HEROS, protecteur des beaux arts,
A l'agréable, à l'utile il s'applique;
Sçavant, guerrier, grand politique,
Ami de WOLFF, & favori de Mars.

Tout le monde eſt pour cette Reine,
Et perſonne n'eſt pour ce Roi,
Je voudrois ſçavoir le pourquoi;
Oh! je vais vous tirer de peine,
Dit un homme zélé pour ſa religion:
Il eſt allié de la France,
S'il protége notre croyance,
Il combat notre paſſion.

Voilà déja cinq batailles
Que le Pruſſien a gagné de bon jeu,
Que ce ſoit d'eſtoc ou de taille
Ou gagnées par ſon grand feu;
Gloire à leur Roi, joie à Verſailles!
La France a bonheur ſur bonheur;
Oui; mais? LORRAINE eſt Empereur.

CHAPITRE XXV.

LE Roi de France, privé une ſeconde fois du ſecours d'un puiſſant allié, n'en continua pas moins ſes projets de conquête. L'objet de la guerre étoit alors, du côté de la Cour de Verſailles, de forcer la Reine de Hongrie par ſes pertes en Flandre, à céder ce qu'elle diſputoit en Italie, & de contraindre la République des Provinces-Unies, à rentrer au moins dans l'indifférence ou plutôt dans la nullité dont elles étoient ſorties.

L'objet de la Reine de Hongrie étoit de ſe dédommager ſur la France, de ce que le Roi de Pruſſe lui avoit ravi. L'Empire donné à FrançoisI fit eſpérer que les cercles ſe détermineroient à prendre les armes contre la France. Les cercles reſterent neutres; mais les cœurs de tous les Allemands étoient tous, comme dit Voltaire,

Marie-Thérèſe.

Il s'agiſſoit donc d'ouvrir une nouvelle campagna. Le Maréchal de Saxe étoit alors en Flandre, où il ne ſembloit s'occuper que des plaiſirs de l'hiver & du Carnaval. On fit alors cette chanſon ſur *l'air de Joconde.*

Pour égayer le Carnaval,
Maurice a grande envie
De préparer un joli bal
A la Reine de Hongrie.
Il fait maſquer Anvers & Mons,
Et veut que les pucelles,
Au ſon redoublé des canons,
Danſent dedans Bruxelles.

Au même bal les proviſions
Seront en abondance;

Grandes illuminations
Eclaireront la danſe.
Princeſſe, ne vous plaignez pas,
Il eſt aſſez d'uſage
Qu'en Carnaval, aux Pays-Bas,
L'on faute & l'on fourrage.

Une belle nuit en effet que le Maréchal de Saxe donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit inveſtir Bruxelles. Le Comte, aujourd'hui Prince de Kaunitz, Vice-Chancelier de Cour & d'Etat à Vienne, étoit alors premier Miniſtre Commandant dans la Capitale du Brabant, à la place du Prince Charles, Gouverneur-Général du Pays. Un Général Hollandais y commandoit dix-huit bataillons & ſept eſcadrons; il n'y avoit de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de Huſſards. L'Impératrice Reine de Hongrie s'étoit repoſée ſur les Hollandais & ſur les Anglais du ſoin de défendre ſon pays, ils portoient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre.

On ouvrit la tranchée quelques jours après avoir inveſti Bruxelles, & l'on pouſſa les travaux avec tant de vivacité, malgré les rigueurs de la ſaiſon, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laiſſer au pouvoir des Français une garniſon de neuf mille hommes priſonniers de guerre, avec tous les Officiers Généraux.

Cependant Louis XV ſe diſpoſoit à faire la troiſieme campagne. Le Dauphin qui déſiroit paſſionnément d'accompagner ſon auguſte pere dans les nouvelles expéditions qu'il méditoit, lui en demanda la permiſſion. Il ſe flattoit d'autant mieux de l'obtenir, que Madame la Dauphine étoit groſſe: mais le Roi la lui refuſa conſtamment, conſeillé, dit-on, par quelques perſonnes en place qui craignoient que la vertu du jeune Prince n'éclairât de trop près leurs opérations, & détermi-

né, comme on l'a cru, par la crainte assez bien fondée que son ardeur ne le précipitât dans quelque fâcheux accident.

Les chroniques du temps n'ont pas manqué d'annoter que le Roi, qui redoutoit aussi ce témoin de ses foiblesses, n'avoit pas été fâché qu'on lui eût suggéré un pareil prétexte. Louis XV préféra sa maîtresse à son fils. L'amante avoit tout-à fait subjugué son Royal amant. Elle vouloit participer librement aux hommages des vaincus, & cet arrangement, comme l'observe l'auteur de la *Vie privée* du Monarque, fit encore diminuer la nation de quelque degré d'affection pour son maître. Mais si la tendresse des peuples se refroidissoit, leur admiration croissoit par de nouvelles victoires. On ne discutoit pas qui les remportoit : le Roi étoit présent & tout se rapportoit à lui. Il rempliſſoit en apparence le premier devoir d'un pere de ses sujets, de s'exposer pour leur défense, pour leur ramener la paix & l'abondance, les sources du bonheur public.

Louis XV fit son entrée dans Bruxelles ; il fut reçu & harangué aux portes de la ville par le Magistrat en corps, & le Comte de Lowendal, établi Gouverneur, lui en présenta les clefs. Le Maréchal de Saxe fit subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différents. Le Roi suivoit en personne, ayant à ses ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt dix escadrons. Les forteresses s'évacuoient ou se rendoient, à mesure que le Roi approchoit, en sorte qu'au bout d'un mois, il fit son entrée dans Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales des Pays-Bas.

Les Hollandais étoient dans les transes. Le Roi tenoit alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre. Les Etats Généraux

ſe trouvoient dans une grande perplexité, l'orage approchoit d'eux, ils ſentoient leur foibleſſe. Les Etats diviſés ſe conduiſoient ſans principes, & leur conduite annonçoit leur trouble.

Inquiets de l'ouverture d'une campagne ſi prématurée, & prévoyant les ſuites rapides que devoit avoir le premier ſuccès du ſiege de Bruxelles, & enſuite la priſe d'Anvers, les Hollandais eurent recours aux ſupplications ordinaires. Ils n'étoient pas à ſe repentir de n'avoir pas conſervé la neutralité. Ils envoyerent des députés au Roi, chargés de dépoſer dans ſon ſein leur douleur, leur crainte, leur confiance. Les Légats Bataves reçurent de nouvelles aſſurances des bonnes intentions du Roi vainqueur, mais ils n'obtinrent aucun changement au plan d'opérations concerté. On fit de nouvelles propoſitions, de nouvelles inſtances, ſans plus de ſuccès.

La Capitale du Hainaut Autrichien, Mons, eſt inveſti. Douze bataillons qui la défendoient augmenterent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de la garniſon étoit Hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de ſoldats. Saint Guillain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près.

Le grand projet étoit d'aller à Maſtricht, mais pour ne laiſſer rien derriere ſoi, il falloit aſſiéger Namur. Le Prince Charles qui commandoit alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiege. Namur, comme on le ſçait, a une citadelle élevée ſur un roc eſcarpé, & douze autres forts bâtis ſur la cîme des rochers voiſins, qui ſemblent rendre cette place inacceſſible aux attaques.

Le Comte de Clermont fut chargé du ſiege. C'étoit en effet douze places qu'il falloit prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. La tranchée avoit été ouverte le 10

Septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garniſon fut obligée de ſe retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation ; & au bout de onze jours, elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute priſonniere de guerre. Elle conſiſtoit en douze bataillons, dont dix étoient Hollandais.

Les Campagnes de Louis XV faiſoient paroître petit Louis le Grand. La campagne de 1672, tant prônée, étoit effacée par celle de 1746. Les bicoques priſes par Louis XIV, ſur les Hollandais, étoient-elles en effet comparables à Menin, Ypres, Tournay, Nieuport, Oſtende, Ath : & ſur tout dans cette ſeule campagne, à Saint Guillain, Mons, Charleroi & Namur ? Ces brillantes conquêtes donnerent ſujet à ces vers.

Louis le Grand qui fixoit la fortune,
Dans une campagne a pris Mons ;
Son petit-fils, Louis-le Grand *ſecond*,
A pris Namur, Charleroi, Mons, dans une.
Il ſurpaſſe tous ſes ayeux,
A tous ſes ennemis a pouſſé mainte botte,
A Raucoux, pour finir, l'Hollandais il pelotte,
C'eſt ainſi, qu'en partant, il leur fait ſes adieux.

Quand nous pleurions, vous avez ri ;
Aujourd'hui, la fortune change.
Saxe avec uſure nous venge
De la perte de Ramilly.

Saxe & Lowendhal ſont batards ;
Mais du public ils ont l'eſtime :
Et, plus heureux qu'enfants légitimes,
Les vont battant, & forcent leurs remparts.

Namur, ce grand Namur, la terreur des armées,
Se rend en ſi-peu de journées,
Chimene, qui l'eût dit ? Rodrigue qui l'eût cru ?

Morbleu, ſi l'on m'eût laiſſé faire ;
J'aurois jetté les clefs dans la riviere ;
Namur ſeul ſe fût mieux défendu !

Quoi ? Namur ! ſes châteaux ! ſe ſont ſitôt rendus ?
Non, cela ne ſe peut : ami, c'eſt choſe ſûre,
Ils étoient défendus par des hommes de beurre.
Cadedis ! le ſoleil les a d'abord fondus.

Après la priſe de Namur, il reſtoit de diſſiper ou de battre l'armée des alliés. On s'obſerva, on eſcarmoucha quelques jours. L'armée Françaiſe étoit de cent vint mille combattants, & celle des alliés de quatre-vingt mille. Le Maréchal de Saxe avoit deſſein de livrer bataille. Elle eut lieu en effet, & fut des plus ſanglantes.

Mais après tout encore, comme l'écrit Voltaire, cette fameuſe journée appellée de *Raucoux*, ne fut que du ſang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrein. Chacun prit ſes quartiers. L'armée battue ſe retira d'un côté ; l'armée victorieuſe d'un autre : tous furent jouir du repos auquel la ſaiſon rigoureuſe force d'ordinaire les hommes, en attendant que le printemps ramene les cruautés & les malheurs que l'hiver a ſuſpendus.

Les affaires alloient de mal en pis en Italie. Phillippe V étoit mort. Ce prince rongé de peines & de chagrin, pour ſe ſoulager du poids de la Couronne, l'avoit abdiquée en 1724, & s'étoit retiré avec la Reine, ſa femme, à Saint Ildephonſe. Louis, ſon fils, étoit monté ſur le trône, & mourut quelques mois après. Philippe fut obligé de reprendre le ſceptre, & travailla au bonheur de ſon peuple. C'étoit le meilleur des Princes. On lui fit cette épitaphe.

Ci-gît Philippe V, qui fut Roi des Eſpagnes
Sous le commandement des Reines, ſes compagnes ;

Il commanda au lit, où il fut très-vaillant ;
A la Reine il a fait, chaque année, un enfant.
Parmi les Souverains, chose peu ordinaire,
Il sera créé SAINT, un jour, par le Saint Pere,
Pour le récompenser du zèle pour sa loi.
Pendant son regne, &, c'est chose certaine,
Les Reines ont commandé en Roi,
Le Roi a obéi en Reine.

Philippe avoit été appellé à la Couronne d'Espagne en 1700, par le testament de Charles II. Ce Prince étant mort le 1 Novembre de la même année, Philippe fut déclaré Roi d'Espagne à Versailles le 16 Novembre de la même année, & le 24 à Madrid. Il fit son entrée en cette ville en 1701, & fut reçu avec acclamation par les uns, & avec murmure par les autres. Philippe fut d'abord reconnu par l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoie ; mais bientôt une partie de l'Europe arma contre lui. L'Empereur Léopold voulant la Monarchie Espagnole pour l'Archiduc Charles, son fils, se ligua avec l'Angleterre & la Hollande contre la France & l'Espagne, par le traité connu sous le nom de la *Grande Alliance*. Les commencements de cette guerre si cruelle furent mêlés de succès & de revers. Philippe passa en Italie pour conserver Naples, & après s'être assuré ce Royaume par quelques combats, il retourna en Espagne. Le Roi de Portugal s'étant déclaré contre lui, il perdit, peu de temps après, les principales villes de l'Arragon, Gibraltar, & les îles de Majorque & de Minorque : la Sardaigne & le Royaume de Naples lui furent enlevés par la trahison & par la perfidie. Dans cette extrémité, on lui conseilla de se joindre aux ennemis de la France, qui, à ce prix, lui laisseroient l'Espagne & l'Amérique ; mais il répondit avec indignation : *Non, je ne tirerai jamais l'épée contre une nation, à qui, après Dieu, je dois le trône.* Instruit que Louis XIV, prêt à être accablé par ses

ennemis, alloit l'abandonner, il prit la réſolution de paſſer en Amérique avec ſes principaux Seigneurs, pour y régner, plutôt que de ſe déſiſter honteuſement de ſes droits au Royaume d'Eſpagne. Cette généreuſe réſolution de Philippe V fit changer le ſyſtême de la Cour de France. Le Duc de Vendôme, envoyé à ſon ſecours, rétablit entiérement ſes affaires La bataille de Villavicioſca, donnée en 1710, les ſuccès dont elle fut accompagnée, affermirent Philippe ſur le trône d'Eſpagne. La piété, la candeur, la bonté, la modération, l'équité, la tendreſſe pour ſes ſujets, le courage, la fermeté, formoient le caractere de Philippe V. Ce Monarque avoit eſſuyé beaucoup de revers: il s'étoit vu deux fois obligé d'abandonner ſa capitale. Les diſgraces auxquelles il oppoſa tant de grandeur d'ame, le ſacrifice de la Couronne à la fleur de ſon âge, la ſageſſe des loix & des réglements qu'il donna à l'Eſpagne, ſes nombreux établiſſements en faveur du commerce, des ſciences & des arts, le rétabliſſement de la Marine & de la diſcipline militaire, rendront à jamais ſon nom cher & & reſpectable aux Eſpagnols.

La nouvelle de la mort de Philippe V en Italie augmenta l'embarras où l'on étoit. Il s'y paſſoit alors, ainſi que vers les Alpes, une ſcene extraordinaire. Les plus triſtes revers avoient ſuccédé aux proſpérités les plus rapides. La France perdoit plus en Italie qu'elle ne gagnoit en Flandre, & les pertes ſembloient même plus irréparables que les ſuccès de Flandre ne paroiſſoient utiles. Si on étoit vaincu en Italie, il n'y avoit plus de reſſource pour l'établiſſement de Don Philippe; & on avoit beau être vainqueur en Flandre, on ſentoit bien que tôt ou tard il faudroit rendre les conquêtes, & qu'elles n'étoient que comme un gage, une ſûreté paſſagere qui indemniſoit des pertes qu'on faiſoit ailleurs.

Au commencement de 1745, en Italie, les apparences furent auſſi favorables à la France qu'elles l'avoient été en Autriche en 1741. Les ſuccès s'étoient ſuivis rapidement. Mais il arriva en Italie préciſément la même choſe qu'on avoit vue en Bohême au commencement de la guerre. Les apparences les plus heureuſes couvroient les plus grandes calamités.

Le but du Roi de Pruſſe étoit, en faiſant la guerre, de nuire beaucoup à la Maiſon d'Autriche, & en faiſant la paix, de nuire tout autant à la Maiſon de France. Sa paix de Breſlau avoit fait perdre l'Italie.

Ferdinand IV avoit ſuccédé à ſon pere, Philippe. Son premier acte d'autorité fut de retirer ſes troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaiſance, une des plus longues & des plus ſanglantes de toute la guerre. La perte des Français, des Eſpagnols & de quelques régiments Napolitains, étoit de plus de huit mille hommes tués ou bleſſés, l'ennemi avoit fait plus de quatre mille priſonniers. On ſe retira dans l'Etat de Genes : il fallut en ſortir, & les deux armées repaſſerent en Provence. On fit alors ces vers :

La péle au cu
Ont les Français en Italie,
La péle au cu ;
Dans pluſieurs ſiécles on les a vus
Tous prêts d'en faire la conquête,
Suivie de prompte retraite,
La péle au cu.

L'armée Impériale, après avoir repris tous les poſtes perdus, ſe préſente devant Genes. La conſternation des Génois ne leur permet pas ſeulement de tenter de ſe défendre. La terreur les précipite dans toutes les extrémités qu'ils craignent. Le Sénat redoutant un vainqueur irrité, fait ouvrir les

portes, envoie précipitamment quatre Sénateurs au camp des Autrichiens, pour recevoir du Général les ordres qu'il voudra bien donner. On ſe ſoumet à remettre la ville dans vingt-quatre heures, & a payer ſur le champ cinquante mille génouines, environ 400,000 livres tournois, en attendant les taxes qu'il plaira au vainqueur d'impoſer.

On ſe ſouvenoit que Louis XIV avoit exigé autrefois que le Doge de Genes vînt lui faire des excuſes à Verſailles avec quatre Sénateurs. On en ajouta deux pour l'Impératrice-Reine; mais, dit Voltaire, elle mit ſa gloire à refuſer ce que Louis XIV avoit exigé. Elle crut qu'il y avoit peu d'honneur à humilier les foibles, & ne ſongea qu'à tirer de Genes de fortes contributions, dont elle avoit plus de beſoin que du vain honneur de voir le Doge de la petite République de Genes, avec ſix Génois, aux pieds du trône Impérial.

Cette conduite de l'Impératrice-Reine donna lieu à ces couplets:

Point de comparaiſon avec cette Reine:
Louis le Grand, mettez pavillon bas.
Le Doge dans Paris valoit-il bien la peine
De jetter les hauts cris, faire tant de fracas?
Genes ſeule à votre puiſſance,
Sans ſecours & ſans alliance,
Auroit-elle pu réſiſter?
Mais, malgré vous, malgré Naples & l'Eſpagne,
Elle auroit à ſes pieds le Doge en Allemagne.
Son grand cœur veut l'en diſpenſer,
C'eſt avec gloire triompher.

Genes fut taxée à trois millions de génouines à payer en différents termes, dont le plus éloigné étoit de quinze jours. C'étoit la ruiner entièrement; les Autrichiens uſoient avec rigueur du droit de la victoire. L'Etat ne put ſuffire à ce payement: la banque épuiſée, le crédit perdu, le com-

merce ruiné, plus de reſſources. On avoit donné tout l'argent du tréſor de Saint-Georges pour payer ſeize millions. On demande grace pour les huit autres : point de quartier. On ſignifie aux Génois que, non ſeulement il les faut donner, mais qu'il faut payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régiments répandus dans les lieux circonvoiſins. Les terres étoient ravagées, les maiſons pillées, les habitants traités en eſclaves par les ſoldats ; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de reſſource que leur déſeſpoir. Il n'y avoit point de Génois qui ne parût enfin réſolu à ſe ſacrifier, plutôt que de ſouffrir plus long-temps un ſi rude & ſi honteux traitement. On s'attendoit à la deſtruction du Sénat & de la ville.

Cependant quelques nobles fomentoient ſourdement les réſolutions déſeſpérées que les habitants ſembloient diſpoſés à prendre. Des émiſſaires diſoient aux plus accrédités du peuple : » Juſqu'à » quand attendrez-vous que les Autrichiens vien- » nent vous égorger entre les bras de vos fem- » mes & de vos enfants, pour vous arracher le » peu de nourriture qui vous reſte ? Leurs trou- » pes ſont diſperſées hors de l'enceinte de vos » murs ; il n'y a dans la ville que ceux qui veil- » lent à la garde de vos portes : vous êtes ici plus » de trente mille hommes capables d'un coup de » main ; ne vaut-il pas mieux mourir que d'être » les ſpectateurs des ruines de votre patrie ? »

Ce peuple foible, nourri loin des armes, indigné de ſe voir enlever la principale artillerie de ſa capitale, forcé de ſervir lui-même aux travaux, murmuroit, mais il obéiſſoit. Un Capitaine Autricien ayant rudement frappé un habitant, ce moment fut le ſignal auquel le peuple s'aſſembla ; s'émut, & s'arma en un moment de tout ce qu'il put trouver ; pierres, bâtons, épées, fuſils, inſ-

truments de toute eſpece. Il attaque la garniſon à la combat, la chaſſe de la ville & la repouſſe juſqu'au delà de ſes frontieres. Ce peuple, dit Voltaire, qui n'avoit ſeulement pas eu la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étoient encore éloignés, la défendit quand ils en étoient les maîtres. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple que, ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Eſpagne & de Naples, n'avoient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours, & eût chaſſé ſes vainqueurs.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, menaçoient encore Genes de rentrer dans ſes murs. La Cour de Vienne avoit fait ſignifier au Sénat qu'il eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtants de la ſomme à la quelle on l'avoit condamné, à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, au nombre de quatre mille, à faire juſtice des ſéditieux. Ces loix dures ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, & de mourir pour la patrie.

La République n'avoit ni aucunes troupes régulieres aguerries, ni aucun Officier expérimenté. La ville avoit des vivres, mais plus d'argent. Genes étoit reſſerrée d'aſſez près. Nul ſecours ne pouvoit guere y arriver par mer, car une flotte Anglaiſe dominoit ſur les côtes. Un ſénaut Français eut le bonheur d'échapper aux Anglais, & apporta un million de la part du Roi. Les Galeres de Toulon, de Marſeille partirent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe & à Monaco, à cauſe d'une tempête, & ſur-tout de la flotte Anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtiments qui portoient environ mille hommes, le reſte entra dans Genes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français qui firent renaître l'eſpérance.

Le Roi envoya à Genes le Duc de Boufflers, il fut assez heureux pour tromper la flotte, & arriver à bon port. Il contint les Autrichiens par de petits combats, jusqu'au moment que la Cour de Vienne ordonna qu'on en levât le blocus. Le jour même de la levée du siége, ce Général mourut de la petite vérole, également regretté des Génois, des Français & des Espagnols.

Le Duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers. Le Duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment, malgré la flotte Anglaise ; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. Le Duc de Richelieu repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté, enfin empêche Genes jusqu'à la paix de retomber au pouvoir de l'Autriche. En reconnoissance il fut fait noble Génois, inscrit sur le livre d'or, & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe sale du Doge, où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République.

Un événement funeste alors aux Français fut le combat d'Exiles. Parmi tant d'actions sanglantes qui signalerent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. On compta 3,695 morts & 1,606 blessés. L'ennemi ne perdit pas cent hommes. Le Chevalier de Belle-Isle perdit la vie à cette fatale affaire. Désespéré, il arrachoit les palissades ; & blessé aux deux mains, il tenoit des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Voltaire atteste qu'il avoit dit souvent, qu'il ne falloit pas qu'un Général survécût à sa défaite, & il ne prouva que trop que ce sentiment étoit dans son cœur.

CHAPITRE XXVI.

LA paix particuliere du Roi de Pruſſe auroit fait un tort conſidérable à la France, ſi elle n'avoit été à la veille de trouver elle-même une Saxe, où elle devoit forcer l'Angleterre & la Cour de Vienne à conſentir enfin à la paix. Ce qui prouve de la maniere la plus évidente combien il avoit d'abord été imprudent de ménager les Provinces-Unies, c'eſt leur conſternation à la vue des ſuccès de l'armée Françaiſe, commandée par le Maréchal de Saxe ſous les ordres du Roi. La campagne de 1745, faite ailleurs que dans les Pays-Bas, auroit été infructueuſe; mais dès que la Hollande dut craindre que la guerre ne fût portée ſur les frontieres, & peut-être même ſur ſon territoire, elle ſentit la néceſſité de travailler à la paix. Elle engagea ſes alliés à ſe prêter à une négociation. Dès le mois d'Avril 1746, un Congrès fut ouvert à Breda; & l'Europe auroit été pacifiée en peu de temps, ſi les Français étoient entrés dans les domaines des Provinces-Unies, lorſqu'au commencement de la campagne, elles donnerent retraite à l'armée de leurs alliés. Il eſt ſurprenant que le Miniſtere de France n'ait pas alors profité de l'exemple utile que le Roi de Pruſſe lui avoit donné en entrant dans la Saxe.

Pluſieurs cauſes concoururent à la fois à faire languir les conférences de Breda. La France toujours entraînée par ſes premiers préjugés, perſiſtoit à prendre l'eſpérance de ménagements ſimulés que la République avoit à ſon égard, pour un reſte d'amitié qu'il ne falloit pas négliger. Elle craignoit toujours de ſe faire un nouvel ennemi, ſans ſonger que les Hollandais en ſe déclarant ou-

vertement, n'auroient pas été plus utiles à leurs alliés qu'ils ne l'étoient. On comptoit encore ſur leurs bons offices & leur médiation, & on ne voyoit pas qu'en les ſuppoant ſincérement portés à la paix, leurs prieres à Londres & à Vienne ſeroient infructueuſes, tant que ces Puiſſances ne les verroient pas prêts à ſuccomber. Les Provin-Unies pénétrerent ces motifs, & jugeant que le péril étoit encore éloigné, elles ſongerent bien moins à faire la paix à Breda, qu'à ſervir leurs alliés, & retarder les opérations militaires de la France.

Louis XV qui ne pouvoit amener les Hollandais à ſon grand deſſein d'une pacification générale, forcé de conquérir une partie de leurs pays pendant la tenue du Congrès inutile, fit rentrer ſes troupes dans la Flandre Hollandaiſe. Le Roi faiſoit cette quatrieme campagne, & gagna en perſonne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins diſputée, mais plus ſanglante que celle de Fontenoy.

On ne s'arrêta point-là : on mit le ſiege devant Berg-op-zoom, ſurnommé la *pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-Bas par ſes fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'inveſtir en entier. Cette ville qu'on croyoit imprenable, défendue par ſa ſituation, par une garniſon nombreuſe & continuellement rafraîchie, par une armée qui campoit à ſes portes, fut priſe d'aſſaut après ſoixante-quinze jours de tranchée ouverte, lorſque la brêche étoit à peine praticable.

Le Duc de Parme avoit échoué devant cette place en 1588, & Spinola en 1622, & depuis ces ſieges, elle avoit été fortifiée par le fameux Cohorn, le Vauban des Hollandais, qui la regar-

doit comme ſon chef-d'œuvre. Mais la valeur des Français, ſecondée par leur Général, fut plus forte que ſa ſituation. Les vainqueurs trouverent dans le port dix-ſept grandes barques chargées de proviſions, avec cette adreſſe en gros caracteres ſur chaque barque : A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG OP-ZOOM.

C'eſt au Comte de Lowendhal qu'on dut cette conquête. Le lendemain de cette glorieuſe journée, il reçut le bâton de Maréchal. Madame de Lowendahl, étant venue chez le Roi, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit : *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'eſpere délivrer mes ſujets du fléau de la guerre.*

Le Roi, dont le cœur étoit vraiment Français, regarda, au moment où il apprit la priſe de Berg-op-zom, comme humiliant pour la France que ſes deux plus grands capitaines fuſſent étrangers ; qu'elle n'en produiſît plus de tels qu'autrefois ; *c'eſt qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti préſent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*

Le Comte de Lowendhal avoit commencé à porter les armes en Pologne en 1713 comme ſimple ſoldat, & après avoir paſſé par les grades de bas-Officiers, d'Enſeigne & d'Aide-Major, il devint Capitaine en 1714. L'Empire alors n'étoit point en guerre ; il fut ſervir comme Volontaire dans les troupes de Danemark contre la Suéde, & s'y diſtingua par ſon activité & par ſon courage. La guerre étant ſurvenue en Hongrie, il y paſſa en 1716, & ſe ſignala à la bataille de Peterwaradin, au ſiege de Temeswar, à la bataille & au ſiege de Belgrade.

La valeur du Comte de Lowendhal ne parut pas avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne &

en

en Sicile, où il fut successivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718, jusqu'en 1721 qu'elle finit. Toujours occupé de la science militaire, il employa le loisir de la paix à approfondir les détails du génie & de l'areillerie. Le Roi *Auguste* de Pologne, au service duquel il entra bientôt, le fit Maréchal de Camp, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Saxonne. La mort de ce Monarque arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur au siege de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 & de 1735 sur le Rhin, & toujours avec la même distinction. La Czarine l'ayant attiré à son service, fut si contente de la maniere dont il se conduisit dans la Crimée & dans l'Ukraine, qu'elle le nomma Général de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avoit faite, engagea le Roi à se le procurer. Il obtint en 1744 le grade de Lieutenant-Général, & dès l'année suivante il justifia l'opinion que Louis XV avoit de lui.

Lowendhal servit avec autant de prudence que de valeur aux sieges de Menin, d'Ypres, de Furnes & à celui de Fribourg en 1744. Quoique le Comte de Lowendhal ne fût pas de tranchée, lorqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zele, & y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, & partagea la gloire de la victoire par l'ardeur avec laquelle il chargea la Colonne Anglaise qui avoit pénétré dans le centre de l'armée Française. Il eut le bonheur de prendre, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne que Louis XV récompensa ses talents & ses services par le collier de ses ordres. L'année 1747 fut encore plus glorieuse,

pour lui. Il la commença par les ſieges de l'Ecluſe & du Sas de Gand ; & pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places de la Flandre Hollandaiſe, il fit de ſi heureuſes diſpoſitions pour la défenſe de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncerent au projet de l'attaquer. Il mit le comble à ſa gloire au ſiege de Berg-op-zoom.

Le Comte de Lowendal étoit un des hommes les plus inſtruits de l'Europe. En temps de paix, il partageoit ſon loiſir entre les plaiſirs de l'étude & la ſociété de quelques amis choiſis. Il les charmoit par la bonté de ſon ame, par ſa candeur, par ſon eſprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de juſteſſe, & par une infinité de connoiſſances que ſes lectures & ſes voyages lui avoient acquiſes. On dit qu'il parloit quatorze langues. Il poſſédoit à un dégré éminent la Tactique, le Génie, & la Géographie dans ſes plus petits détails. Semblable par le cœur & par l'eſprit au Maréchal de Saxe, ſon ami intime, il faiſoit, au milieu des plaiſirs, l'étude la plus profonde de la guerre. Il avoit toujours lu beaucoup ; il écrivoit auſſi ; & il a dû laiſſer pluſieurs manuſcrits dont on ne devroit pas priver le public.

Nous n'avons pas cru déroger à nôtre tâche, en nous entretenant, un inſtant, d'un étranger dont les talents éminents, les ſervices ſignalés furent ſi utiles à la France. Revenons.

Louis XV, avant de ſe déclarer contre les Provinces-Unies, avoit pouſſé encore les ménagements juſqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderoit les places conquiſes que comme un dépôt, qu'il s'engageoit à reſtituer ſitôt qu'ils ceſſeroient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages & des ſecours d'hommes & d'argent à ſes ennemis.

Les Hollandais ne ſentirent point cette indul-

gence : ils ne virent que l'irruption ; & la marche des troupes Françaises fit un Stadhouder. Il arriva précisément ce que l'Abbé de la Ville, dans le temps qu'il faisoit les fonctions d'Envoyé à la Haye, avoit dit à plusieurs Seigneurs des Etats qui refusoient toute conciliation, & qui vouloient changer la forme du gouvernement : *ce ne sera pas vous, ce sera nous qui vous donnerons un maître.*

C'est aux Français que Guillaume III & Guillaume IV ont dû leur élévation au Stadhouderat, qui n'auroit point été rétabli en 1672 (*) & en 1747, si les armées Françaises ne fussent pas entrées sur les terres de la République. Les Hollandais épouvantés alors, sur-tout en 1747, crurent que leur salut dépendoit d'avoir un Stadhouder, que depuis quarante-cinq ans les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & d'Overissel, refusoient de nommer.

Louis XIV, en 1672, & Louis XV, en 1747, ont créé deux Stadhouders par la terreur ; & le peuple a rétabli deux fois ce Stadhouderat que la Magistrature vouloit détruire.

La nation se rappelloit encore, en 1747, la guerre de 1672. Elle crut se trouver dans la même situation ; elle crut devoir recourir au même remede, & les Magistrats dont la politique étoit décriée ne purent résister au vœu général du peuple. Les Bourgeois de Terverre furent les premiers à demander le rétablissement du Stadhouderat. Le 25 Avril 1747, le Conseil de cette ville arrête qu'on éliroit pour Stadhouder le Prince de Nassau-

(*) Il avoit été supprimé en 1667, & dans les Etats de Hollande on fit promettre sous serment à tous les membres de ne jamais rétablir le Stadhouderat, & de n'écouter ni accepter jamais la proposition de le rétablir. Ce qui fut consigné dans les registres du Greffe des Etats.

Orange, & que ſes repréſentants aux Etats de la Province propoſeroient cette élection. La demande du Conſeil de Terverre fut reçue avec acclamation; l'exemple de la Zélande fut ſuivi par les trois Provinces qui n'avoient pas encore de Stadhouder, & le 4 Mai les Etats-Généraux déclarerent le Prince d'Orange Stadhouder, Capitaine & Amiral Général des Provinces de l'Union. On ne s'en tint pas là, le college des nobles de Hollande propoſa, dans les Etats de cette Province, de rendre le Stadhouderat héréditaire, non ſeulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1674, mais même en faveur des Princeſſes de la Maiſon d'Orange; & cette propoſition, adoptée par les Etats de la Province de Hollande, devint une loi générale dans la République.

Cette révolution ne s'opéra pas ſans de grands mouvements, de grands excès même de la part de la populace. Tout le peuple entoura à la Haye le palais où s'aſſemblent les Députés de la Province de Hollande & de Weſtfriſe. Il fallut dans l'inſtant, pour l'appaiſer, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville. On ſçait à quelle extrémité il ſe porta contre le Penſionnaire Gillis, que les partiſans du Stadhouder repréſentoient comme l'ami des Français. Dans le même temps, le Penſionnaire de Dordrecht, François Tereſtein van Halewyn, qu'on ſoupçonnoit de n'être pas du parti de Guillaume IV, auroit péri dans les rues de la Haye ſous le couteau d'un bourgeois de cette ville, ſi le Clerc Didericks n'eût détourné le coup. Ce fut ſur-tout à Amſterdam que la populace ſe porta aux plus grands excès. Elle ſe jetta avec impétuoſité dans l'hôtel-de-ville, entra avec fureur dans la chambre où s'aſſembloient les Bourgmeſtres, briſa les meubles & ouvrant toutes les portes, y attacha un grand houſſoir, auquel pendoit un ruban couleur d'Orange.

Dans cette guerre, dit Voltaire, il n'arriva rien de ce qu'on avoit d'abord imaginé, & tout le contraire de ce que les nations avoient attendu, arriva. L'entreprise, les succès & les malheurs du Prétendant en Angleterre, furent, peut-être, le plus singulier de ces événements qui étonnerent l'Europe.

Le Prince Charles-Edouard, connu sous le nom de Prétendant, étoit fils de Jacques III, petit fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par son gendre, Guillaume, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande. Son bisaïeul Charles I, fut, comme on sçait, condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, & sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le Parlement d'Angleterre. Cet illustre rejetton de l'illustre & infortunée race des Stuarts, consumoit sa jeunesse auprès de son pere; retiré à Rome, il avoit marqué plus d'une fois, le desir d'exposer sa vie pour remonter sur le trône de ses peres.

S'entretenant un jour avec le Cardinal de Tencin à qui son pere avoit donné sa nomination au Cardinalat, celui-ci dit: « Que ne tentez-vous » de passer sur un vaisseau vers le Nord de l'Ecos» se? Votre seule présence pourra vous former » un parti & une armée; alors il faudra bien que » la France vous donne des secours. »

Enhardi par ce conseil, Charles-Edouard qui avoit été appellé en France dès l'an 1742, s'embarque sur une frégate de dix-huit canons, avec sept Officiers, les uns Irlandais, les autres Ecossais, qui voulurent courir sa fortune. La frégate étoit escortée d'un vaisseau du Roi de soixante canons. Il n'avoit avec lui, pour une expédition dans laquelle il s'agissoit de la couronne de la Grande-Bretagne, que ces sept Officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-

huit mille francs. Voltaire assure que le Ministere de France & le Roi lui-même ignoroient l'entreprise.

Le Prince aborda d'abord dans une petite Isle presque déserte au delà de l'Irlande vers le cinquante-huitieme degré. Il cingle au continent de l'Ecosse ; débarque dans un petit canton : quelques habitants, auxquels ils se déclara, se jetterent à ses genoux. Mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils ; nous n'avons point d'armes ; nous sommes dans la pauvreté ; nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le Prince ; *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger si ces habitants furent attendris par de tels sentiments & par de tels discours. Charles-Edouard fut joint par quelques chefs des Tribus de l'Ecosse. Trois cents hommes se rassemblent autour de sa personne ; on fait un étendart Royal d'un morceau de taffetas. La troupe grossit : le Prince se voit à la tête de quinze cents combattants qu'il arme de fusils & de sabres dont il étoit pourvu.

Il renvoie en France la frégate sur la quelle il étoit venu, & informe les Rois de France & d'Espagne de son débarquement. Les deux Monarques lui écrivirent & le traiterent de *frere* ; non, dit Voltaire, qu'ils le reconnussent solemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne ; mais ils ne pouvoient, en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance & à son courage. Ils lui envoyerent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions & d'armes.

Quelques compagnies de troupes Anglaises marchent d'abord des environs d'Edimbourg contre la petite troupe du Prince : elles sont entiérement dé-

faites. Trente montagnards prennent quatre-vingts Anglais prisonniers, avec leurs Officiers & leurs bagages.

Ce premier succès augmentoit le courage, & attiroit de tous côtés de nouveaux soldats. On marche sans relâche. Le Prince Edouard, toujours à pied à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, traverse le pays, s'empare de la ville de Perth, ville considérable d'Ecosse, y est proclamé solemnellement Régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse, d'Irlande, pour son pere Jacques III.

Divers Seigneurs des plus considérables de l'Ecosse avoient déja prêté serment au Prince, & amené de nouvelles troupes. Une compagnie entiere, d'un régiment Ecossais au service de l'Angleterre, déserta pour se ranger sous ses drapeaux. On tint un Conseil de guerre : les avis se partagerent. Le Prince dit qu'il falloit aller droit à Edimbourg. Il avoit peu de monde & point de canons. Il avoit des partisans dans la ville ; mais tous les citoyens n'étoient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous ;* & sans perdre de temps, il marche à la capitale ; il arrive : il s'empare de la porte. L'allarme est dans la ville : les uns veulent reconnoître l'héritier de leurs anciens Rois, les autres tiennent pour le Gouvernement. Le Gouverneur Anglais se retire avec quatre cents soldats de garnison dans le château.

Le Prévôt d'Edimbourg paroît en sa présence & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. *Tomber à ses genoux*, lui répondit un habitant, *& le reconnoître.* Le Prince Edouard est aussi-tôt proclamé dans la capitale.

Le Roi Georges étoit alors hors du Royaume, il n'y avoit pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Cependant on mettoit à

Londres la tête du Prétendant à prix. Les Lords de la Régence firent proclamer qu'on donneroit 30,000 livres ſterling à celui qui le livreroit.

A cette proclamation ſanguinaire, le Prince Edouard répondit par des manifeſtes dans leſquels il défendoit à ſes adhérents d'attenter à ſa perſonne du Roi régnant, & d'aucun Prince de la Maiſon d'Hanovre.

A peine étoit-il maître d'Edimbourg qu'il donne une bataille. Il ſort de la capitale de l'Ecoſſe, ſans y laiſſer aucun ſoldat, marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étoient au nombre de plus de quatre mille: ils avoient deux régiments de dragons: l'armée Britannique étoit aux ordres du Général Cope. La cavalerie du Prince Edouard n'étoit compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il atteint l'ennemi à ſept mille d'Edimbourg. Il étoit à peine arrivé qu'il range ſa petite armée en bataille. Le combat s'engage. Le Prince Edouard étoit ſi rempli de l'idée qu'il devoit vaincre, qu'il tire ſon épée, & jettant ſon fourreau loin de lui: *mes amis*, dit-il, *je ne la la rem ttrai dans le fourreau, que quand vous ſerez libres & heureux.*

On marche rapidement aux Anglais, ſans garder de rang; on a des cornemuſes au lieu de trompettes; on tire à vingt pas; on jette les fuſils; on ſe précipite entre les hommes & les chevaux à coups de poignard; on attaque les hommes le ſabre à la main. Les Anglais plient de tous côtés ſans réſiſtance; on en tue huits cents; le reſte fuit: On fait quatorze cents priſonniers. Tout tombe au pouvoir du vainqueur; il ſe fait une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le Général Anglais eſt obligé de fuir lui quinzieme.

Le Prétendant ne perdit pas, dans cette journée, ſoixante hommes. Peu de jours après, un vaiſſeau

Français & un Eſpagnol abordent heureuſement ſur les côtes, & y apportent de l'argent & de nouvelles eſpérances. Le vaiſſeau Français amene un Envoyé ſecret du Roi de France, qui débarque de l'argent & des armes. Les affaires alloient au mieux pour le Prétendant; mais il manquoit de gros canons.

La Cour de Londres craignoit le Prince Edouard. Elle cherchoit à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochoit d'être né Catholique Romain, & de venir bouleverſer la Religion & les loix du pays. Le Prince ne ceſſoit de proteſter qu'il reſpecteroit la religion & les loix.

Le Roi d'Angletetre étoit revenu en hâte pour s'oppoſer aux progrès de la révolution. Il exige un nouveau ſerment des milices de la ville de Londres. On ordonne à tous les prêtres Catholiques de ſortir de la Capitale. Georges ſe croit obligé de faire revenir ſix mille hommes des troupes de Flandre, & d'en demander encore ſix mille aux Hollandais, ſuivant les traités faits avec la République.

Pour rendre la perſonne du Prince Charles-Edouard odieuſe dans Londres, on ſe ſervit d'un artifice aſſez ſingulier. On fit imprimer un Journal imaginaire, dans lequel on comparoit les événements rapportés dans les Gazettes ſous le gouvernement du Roi Georges, à ceux qu'on ſuppoſoit ſous la domination d'un Prince Catholique.

« A préſent, diſoit-on, nos Gazettes nous » apprennent, tantôt qu'on a apporté à la banque » les tréſors enlevés aux vaiſſeaux Français & Eſ» pagnols; tantôt que nous avons raſé Porto-Bello; » tantôt que nous avons pris Louisbourg, & que » nous ſommes maîtres du commerce.

» Voici ce que nos Gazettes diront ſous la do» mination du Prétendant : aujourd'hui il a été

» proclamé dans les marchés de Londres par des » montagnards & par des moines : plusieurs mai- » sons ont été brûlées, & plusieurs citoyens mas- » sacrés

» Le 4, la maison du Sud & la maison des In- » des ont été changées en couvents.

» Le 20, on a mis en prison six membres du » Parlement.

» Le 26, on a cédé trois ports aux Français.

» Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie ; & » on a passé un nouvel acte pour brûler les héré- » tiques.

» Le 29, le pere *Poignardini*, Jésuite Italien, » a été nommé Garde du Sceau privé. »

Les partisans secrets du Prince Edouard se contentoient de faire imprimer des écrits, tellement mesurés, que le parti pouvoit aisément les entendre sans que le Gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espece ; un entr'autres, par lequel on avertissoit, *qu'il y avoit un jeune homme de grande espérance qui étoit prêt de faire une fortune considérable ; qu'en peu de temps il s'étoit fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avoit besoin d'amis pour s'établir à Londres* (*).

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le Prétendant s'avançoit ; que ses forces augmentoient ; qu'enfin il étoit dans l'Angleterre même, à Derby, à trente lieues de la Capitale. Alors le Prince Edouard eut pour la premiere fois des Anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du Comté de Lancastre vinrent se ranger sous ses drapeaux. On

(*) Voyez *précis du siecle de Louis XV*, par M. de Voltaire.

disoit son armée forte de trente mille hommes. Le bruit couroit que tout le Comté de Lancastre s'étoit déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres.

Le Prince Edouard & ses partisans sollicitoient vivement des secours de la France. Il faisoient envisager une révolution prompte & entiere. Ils demandoient des troupes & du canon, & le Duc de Richelieu pour chef de l'entreprise. La Cour de Versailles, désespérant des succès futurs d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources, prit un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit : de le tromper lui-même afin de tromper ses ennemis.

On fit faire à Calais tous les préparatifs d'une descente simulée. Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque temps à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessamment. Le Duc s'embarqua en effet, mais ne fut pas loin. L'affaire étoit hardie & délicate. On fit alors cette chanson sur l'air *des Pélerins*.

Quand je vis partir l'excellence
De Richelieu,
Je prévis sa mauvaise chance :
Hélas ! mon Dieu !
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre ;
Il ne sçait qu'embarquer les gens
Pour l'Isle de Cythère.
Il faut pourtant payer la peine
De ce marin ;
Il n'est pas juste qu'il revienne,
Qu'il n'aye rien.
Nous lui donnerons pour pension
Le soin des filles.
Un bourdon sera son bâton,
Ses lauriers des coquilles.

On dreſſa à tout événement le manifeſte que voici :

» Le Séréniſſime Prince Charles-Edouard ayant » débarqué dans la Grande-Bretagne, ſans autre » ſecours que ſon courage, & toutes ſes actions » ayant acquis l'admiration de l'Europe & les » cœurs de tous les véritables Anglais, le Roi de » France a penſé comme eux. Il a cru de ſon de- » voir de ſecourir à la fois un Prince digne du » trône de ſes ancêtres, & une nation généreuſe, » dont la plus ſaine partie rapelle enfin le Prince » Charles Stuart dans ſa patrie. Il n'envoie le Duc » de Richelieu à la tête de ſes troupes, que parce » que les Anglais les mieux intentionnés ont de- » mandé cet appui, & il ne donne préciſément » que le nombre de troupes qu'on lui demande, » prêt à les retirer dès que la nation exigera leur » éloignement. S. M. en donnant un ſecours ſi » juſte à ſon parent, au fils de tant de Rois, à un » Prince ſi digne de régner, ne fait cette démar- » che auprès de la nation Anglaiſe que dans le » deſſein & dans l'aſſurance de pacifier par-là » l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue » que le Séréniſſime Prince Edouard met ſa con- » fiance dans leur bonne volonté, qu'il regarde » leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur » bonheur, comme le but de toutes ſes entrepri- » ſes, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angle- » terre ſont ceux, qui élevés comme lui dans l'ad- » verſité, ont mérité l'amour de la nation.

» C'eſt dans ces ſentiments que le Roi ſecourt » le Prince qui eſt venu ſe jetter entre leurs bras, » le fils de celui qui naquit l'héritier légitime des » trois Royaumes ; le guerrier, qui, malgré ſa » valeur, n'attend que d'eux & de leurs loix, » la confirmation de ſes droits les plus ſacrés ; qui » ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, &

» dont les vertus enfin ont attendri les ames les » plus prévenues contre ſa cauſe.

» Il eſpere qu'une telle occaſion réunira deux » nations qui doivent réciproquement s'eſtimer, » qui ſont liées naturellement par les beſoins mu- » tuels de leur commerce & qui doivent l'être ici » pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux » de toutes les nations.

» Le Duc de Richelieu, Commandant les trou- » pes de Sa Majeſté le Roi de France, adreſſe » cette déclaration à tous les *fideles* des trois » Royaumes de la Grande-Bretagne, & les aſſure » de la protection conſtante du Roi ſon maître. » Il vient ſe joindre à l'héritier de leurs anciens » Rois, & répandre, comme lui, ſon ſang pour » leur ſervice.

On ne put faire paſſer au Prince Edouard que quelques petits ſecours d'hommes & d'argent. On ne pouvoit ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres Anglaiſes, & cette tentative fut regardée à Paris ſi abſurde, qu'on fit ces vers :

Le Prétendant, ainſi que ſes aïeux,
Ne régnera jamais en Angleterre ;
De Rome il n'a qu'indulgence pléniere,
Bonne pour acquérir le Royaume des Cieux,
Mais non pour celui de la Terre.

Le Prétendant faiſoit répandre dans l'Angleterre de nouveaux manifeſtes : ils furent brûlés par la main du bourreau. Le Prince Edouard avoit une armée d'environ huit mille hommes, mais mal payée. Il diſoit toujours que s'il avoit eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſeroit rendu maître de toute l'Angleterre. Il livre deux batailles en un même jour, & reſte vainqueur. Les Anglais abandonnant tentes & bagages, s'enfuient à Edimbourg.

Le Duc de Cumberland marche en Ecoſſe. Il fallut en venir à une bataille déciſive. L'avantage du nombre étoit toujours du côté des Anglais : ils avoient de la cavalerie & une artillerie bien ſervie. Le combat s'engage dans un lieu nommé Culloden. La bataille fut entiérement perdue ; & le Prétendant légérement bleſſé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Il ſe jette dans une riviere, & la paſſe à la nage. Il marche cinq jours & cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, & manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivoient à la piſte, ſa tête étoit miſe à prix. Nous allons voir les extrémités affreuſes où ce Prince infortuné ſe trouva réduit.

CHAPITRE XXVII.

LEs horreurs du ſort qu'éprouvoit le Prince Edouard, étoient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand oncle Charles II. On ſçait que ce fils aîné de Charles I qui périt ſur un échafaud, reconnu d'abord en Irlande, Roi d'Angleterre, battu & défait à Dunbar & à Worceſter, ſe retira en France auprès de la Reine ſa mere, déguiſé tantôt en bucheron, tantôt en valet de chambre.

Il n'y a pas, dit Voltaire, d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulieres & auſſi horribles que celles qui avoient affligé toute ſa maiſon. Il étoit né dans l'exil, & il n'en étoit ſorti que pour traîner, après des victoires, ſes partiſans ſur l'échafaud, & pour errer ſur des montagnes. Son pere chaſſé au berceau du palais Rois & de ſa patrie, dont il avoit été reconnu

l'héritier légitime, avoit fait comme lui des tentatives qui n'avoient abouti qu'au supplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes ſe préſentoit ſans ceſſe au cœur du Prince Edouard, & il ne perdoit pas l'eſpérance. Il marchoit à pied ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours à travers ſes ennemis.

Pourſuivi par un détachement de l'armée du Duc de Cumberland, le Prince eſt obligé de paſſer la nuit dans un marais avec ſes amis. Il gagne une barque de pêcheur. A peine a-t-il vogué deux milles qu'il ſe voit entouré de vaiſſeaux ennemis. Il cache ſa barque derriere un rocher, & attend dans ce déſert que ces vaiſſeaux Anglois ſoient éloignés, ou que la mort vienne finir tant de déſaſtres. Il ne reſtoit au Prince, à ſes amis & aux matelots, qu'un peu d'eau-de vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouve, par haſard, quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés par la tempête, avoient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le Prince aborde dans l'île de Wiſt. Des milices arrivent au bout de trois jours dans ce nouvel aſyle. Il ſe cache avec deux de ſes compagnons trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de ſe rembarquer & de fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau-de-vie, de pain d'orge & de poiſſon ſalé. Le Prince riſquoit à tout moment d'être pris par l'ennemi. Il ſe remet en mer, aborde pendant la nuit en Ecoſſe. Il eſt obligé de s'enfoncer encore dans une caverne avec ſes fideles compagnons. Un payſan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau. Il paſſe deux jours dans ce ſéjour affreux. Il fuit encore dans une petite île d'où il eſt bientôt forcé de s'évader ſeul ſous des habits de ſervante. Il s'étoit ſé-

paré, en pleurant, des fideles compagnons de ſa miſere & de ſon infortune. Abandonné ſeul à ſa deſtinée, il erre de montagne en montagne preſſé de la faim, & toujours prêt à ſuccomber.

Pendant qu'on dreſſoit de tous côtés des échafauds pour les partiſans du Prince Edouard, on tâchoit de rendre ſa perſonne mépriſable aux yeux du peuple. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le bourreau portoit celui du Prince; les autres étoient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce fut ſuivie de tragédies ſanglantes. Un nombre conſidérable d'Officiers, de Lords, de Pairs, périt par la main du bourreau. On fit tirer au ſort des ſoldats & des bas-Officiers, dont le vingtieme ſubit la mort, & le reſte fut tranſporté dans les Colonies. Un prêtre Anglican, qui avoit eu l'imprudence de demander au Prince Edouard l'Evêché de Carliſle, tandis que ce Prince étoit en poſſeſſion de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du Roi Jacques, & il pria Dieu pour tous ceux qui périſſoient comme lui dans cette querelle.

Les inquiétudes où l'on étoit en France ſur la deſtinée du Prince Edouard avoient déterminé à faire partir deux petites frégates qui aborderent heureuſement ſur la côte occidentale d'Ecoſſe. On le chercha long-temps inutilement. On le découvre enfin. Le Prince arrive par des chemins détournés, & au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il étoit attendu. Il paroit à la vue de Breſt: mais il trouve vis-à-vis le port, une eſcadre Anglaiſe. On retourne en haute mer, & on revient enſuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte Anglaiſe s'y trouve encore; on haſarde

de

de passer à travers les vaisseaux ennemis ; & enfin le Prince, après tant de malheurs & de dangers, arrive au port de S. Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs.

Voilà, dit Voltaire, où aboutit une aventure qui eût réussi dans le temps de la Chevalerie, mais qui ne pouvoit avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, & sur-tout l'argent, décident de tout à la longue.

Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Il n'étoit pas encore au terme de ses calamités. Le Prétendant se vit forcé de sortir de France pour satisfaire les Anglais qui l'exigerent dans le traité de Paix. Son courage aigri par tant de secousses ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prieres, aux ordres, prétendant qu'on devoit lui tenir la parole de ne le point abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté ; mis en prison, conduit hors de France.

Ce fut-là, dit encore l'immortel auteur de l'histoire universelle, le dernier coup dont la destinée accabla une génération de Rois pendant trois cents années. Charles-Edouard, depuis ce temps, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes jettent les yeux sur ce Prince & sur ses ancêtres !

Tout le Royaume fut indigné de la conduite qu'on tint à l'égard du Prétendant, après l'avoir ébloui d'espérances brillantes, l'avoir en quelque sorte fait servir, au péril de sa vie, de jouet aux desseins de la France. On ne manqua pas de répandre à l'ordinaire des vers satyriques sur l'outrage fait à ce Prince. Ces pieces étant rares & du dernier piquant, nous ne pouvons nous dispenser d'en transcrire ici les principales.

VERS sur le Prince Edouard, arrêté à l'Opéra, à Paris.

Quel eſt le triſte ſort des malheureux Français !
Réduits à s'affliger dans le ſein de la paix !
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur ſang, mais ſans verſer des larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos :
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux ;
Et, vainqueurs avec gloire, ou vaincus ſans baſſeſſe,
N'avoir point à pleurer de honteuſe foibleſſe.
Edouard fugitif a laiſſé dans nos cœurs
Le déſeſpoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous ſerviroit-il d'enchaîner la victoire ?
Avec moins de lauriers, nous aurions plus de gloire ;
Et, contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuſer le ſort.
Mais trahir Edouard, lorſque l'on peut combattre,
Immoler à Brunſwick le ſang de Henri Quatre,
Et de Géorges vaincu ſubir les dures loix,
O Français ! ô Louis ! ô protecteur des Rois !
Eſt-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ?
Eſt-ce en les trahiſſant qu'on devient leur arbitre ?
Un Roi qui d'un héros ſe déclare l'appui,
Doit l'élever au trône, ou tomber avec lui.
Ainſi penſoient les Rois que célèbre l'hiſtoire,
Ainſi penſoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
S'ils avoient pu prévoir qu'un Roi plus puiſſant qu'eux,
Appellant un héros au ſecours de la France,
Contractant avec lui la plus ſainte alliance,
L'expoſeroit ſans force aux plus affreux hazards,
Aux fureurs de la mer, des ſaiſons & de Mars !
Et qu'enſuite, uniſſant la foibleſſe au parjure,
Il oublieroit ſerments, gloire, rang & nature ;
Et, ſervant de Brunſwick le ſyſtême cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel !
Brunſwick, te faut-il donc de ſi grandes victimes ?
O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
Quoi, Biron, votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
Edouard, eſt-ce vous, d'huiſſiers environné ?
Eſt-ce du grand Henri le fils digne de l'être ?
Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître,
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis ! vos ſujets, de douleur abattus,

Reſpectent Edouard, captif & ſans couronne:
Il eſt Roi dans les fers, qu'êtes-vous ſur le trône?
J'ai vu tomber le ſceptre aux pieds de Pompadour;
Mais fut-il relevé par les mains de l'amour?
Belle Agnès, tu n'es plus! le fier Anglais nous dompte,
Tandis que Louis dort dans le ſein de la honte,
Et d'une femme obſcure indignement épris,
Il oublie en ſes bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, tu n'es plus; ton altiere tendreſſe
Dédaigneroit un Roi flétri par ſa foibleſſe;
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard,
En offrant ton amour à ce brave Stuart.
Hélas! pour t'imiter, il faut de la nobleſſe.
Tout eſt vil en ces lieux, Miniſtres & Maîtreſſe;
Tous diſent à Louis qu'il agit en vrai Roi;
Du bonheur des Français qu'il ſe fait une loi:
Voilà de leurs diſcours la perfide inſolence;
Voilà la flatterie, & voici la prudence:
Peut-on par infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affoiblit par le ſeul déshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
Et ſes plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Auſſi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche Miniſtre, * ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie, & tu la déshonores;
Tu pourſuis un héros que l'univers adore.
On diroit que Brunſwick t'a tranſmis ſes fureurs,
Que, Miniſtre inquiet de ſes juſtes terreurs,
Le ſeul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprends quel ſera le fruit de cette haine:
Albion ſent enfin qu'Edouard eſt ſon Roi:
Digne, par ſes vertus, de lui donner ſa loi,
Elle offre ſur le trône aſyle à ce grand homme;
Trahi tout à la fois par la France & par Rome,
Et bientôt les Français, tremblants, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiſer les pieds.
Voilà les triſtes fruits d'un olivier funeſte,
Et de nos vains lauriers le déplorable reſte!

VERS à Son Alteſſe Monſeigneur le Prince de Galles.

Peuple, jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle.

* *M. d'Argenſon, Miniſtre de la guerre.*

Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,
A leurs propres vainqueurs ont impoſé la loi ;
Et cette indigne paix qu'Arragon * vous procure,
Et pour eux un triomphe, & pour vous une injure.
Hélas ! auriez-vous donc couru tant de haſards
Pour placer une femme † au trône des Céſars ;
Pour voir l'heureux Anglais, dominateur de l'onde,
Voiturer dans ſes ports tout l'or du nouveau monde ;
Et le fils de Stuart, par vous-même appellé,
Aux frayeurs de Brunſwick lâchement immolé !
Et toi, ¶ que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre,
Lorſque dans tes Etats tu ne peux conſerver
Un héros que le ſort n'eſt pas las d'éprouver,
Mais qui dans les horreurs d'une vie agitée,
Au ſein de l'Angleterre à ſa perte excitée,
Abandonné des ſiens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ;
De l'amitié des Rois exemple mémorable,
Et de leurs intérêts victime déplorable ?
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers ;
Sur toi, dans ce moment, tous les yeux ſont ouverts.
Un peuple généreux & juge du mérite,
Va révoquer l'arrêt d'une race proſcrite.
Tes malheurs ont changé les eſprits prévenus ;
Dans le cœur des Anglais tous tes droits ſont connus ;
Plus flatteurs & plus sûrs que ceux de ta naiſſance,
Ces droits vont doublement affermir ta puiſſance.
Mais ſur le trône aſſis, cher Prince, ſouviens-toi
Que le Peuple ſuperbe & jaloux de ſa foi,
N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaiſant des Français & de Rome.

STANCES au Prince Edouard.

Prince adorable & malheureux,
Ne regrette plus la Couronne
Que portoient les Rois tes aïeux ;
C'eſt la fortune qui la donne.

On voit ſur ton auguſte front
Briller des Rois l'illuſtre marque ;

---

* *Nom du Plénipotentiaire Saint-Séverin d'Arragon.*
† *La Reine de Hongrie.*
¶ *Louis XV, dit le* Pacificateur de l'Europe.

Et les Rois même conviendront
Qu'un héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides ſujets,
Obſtinés à te méconnoître,
Conſument leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour Maître.

Pourſuis, cher Prince, montre-toi
Digne du ſang qui t'a fait naître :
Sans doute, il eſt grand d'être Roi,
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au-deſſus des revers,
Quel que ſoit le ſort de la guerre,
L'eſtime de tout l'univers
Vaut le ſceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir
Eſt préférable au rang ſuprême ;
La vertu ſeule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

ÉLÉGIE ſur le départ du Prince Edouard.

C'en eſt donc fait ; le ſort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! une tête ſi chere
N'illuſtrera plus ces climats !
C'eſt en vain qu'un grand Roi qui l'aime,
Parmi nous l'eût voulu fixer :
De ſon devoir la loi ſuprême
Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ſes tendres regrets :
Loi trop dure, mais néceſſaire.
O perte qui nous déſeſpere !
Cher Edouard, ſi nos douleurs,
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes ;
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueille le prix de tes vertus ;
Vois nos yeux arroſés de larmes.
Mais ce n'eſt qu'une ame commune

Qu'abattent les coups du deſtin ;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard ſérein :
Vois de même ſon injuſtice :
Montre-toi, par un fier dédain,
Bien au-deſſus de ſon caprice.
Non, non, rien ne manque à ta gloire :
Ton nom, au temple de mémoire,
Du temps bravera les fureurs.
Si tu n'as pas une couronne,
L'univers entier te la donne :
Ton Empire eſt dans tous les cœurs.

CHAPITRE XXVIII.

AU milieu de tous ſes ſuccès, Louis XV ne ceſſoit de propoſer une pacification néceſſaire à tous les partis. A chaque victoire, à chaque conquête, il faiſoit toujours les mêmes offres, ſans qu'on daignât l'écouter. L'animoſité contre la Cour de France alloit ſi loin, les anciennes défiances étoient ſi invétérées, qu'un Député des Etats-Généraux, en préſentant le Stadhouder, le jour de l'inſtallation, avoit dit dans ſon diſcours, *que la République avoit beſoin d'un chef contre un voiſin ambitieux & perfide qui ſe jouoit de la foi publique.* Cette aigreur étoit entretenue dans tous les eſprits par la Cour Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller Marie-Thérèſe de l'héritage de ſes peres, malgré la foi des traités. La Cour de Londres, de ſon côté, remuoit l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Dans le fond du Nord ſe préſentoit un ſecours formidable. L'Impératrice de Ruſſie faiſoit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promettoit d'équiper cinquante galeres, moyennant un ſubſide de 100,000 livres ſterling ſeulement.

Mais pendant qu'on soulevoit ainsi les extrémités de la terre, le Roi de France avançoit ses conquêtes : la Flandre Hollandaise fut prise aussi rapidement que les autres places l'avoient été. La bataille de Lawfeld gagnée, Berg-op-Zoom emporté, le grand objet du Maréchal de Saxe étoit de prendre Mastricht. *La Paix est dans Mastricht*, disoit ce Général.

L'investissement est résolu. La campagne s'ouvre par l'entreprise de ce siege important. On trompe l'ennemi par des marches simulées : on le fait craindre à la fois pour Mastricht, Luxembourg & Breda ; & par la plus belle manœuvre de guerre qui eût été imaginée depuis long-temps, la premiere de ces trois places se trouve investie de deux côtés de la riviere ; nul secours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingt mille hommes, ne peuvent plus qu'être témoins de la prise de Mastricht.

Cependant les Alliés mettoient toute l'Europe en mouvement. La guerre alloit recommencer vivement en Italie, & les Anglais avoient déjà attaqué les possessions Françaises en Amérique & dans l'Inde. Ils avoient pris la ville de Louisbourg dans l'île Royale, après un siege de cinquante jours. Le Cap Breton étoit encore tombé en leur puissance.

Les Anglais avoient deux cents soixante-trois vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires & des vaisseaux de transport. Cette marine avoit le fonds de quarante mille matelots. La France n'avoit en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de Roi à opposer à cette Puissance formidable. L'Angleterre avoit à la fois une flotte dans les mers d'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaïque à Antigoa, & ils étoient à même d'en armer de nouvelles se-

ſon le beſoin. La difficulté des tranſports, le riſque d'être pris avec leurs eſcortes, laiſſoient les Colonies Françaiſes à la merci des flottes Anglaiſes. Les Français avaient eſſuyé des pertes terribles; & les Anglais avoient gagné environ trois millions de livres ſterlings.

L'Eſcadre du Duc d'Anville étoit échouée dans une entrepriſe contre les colonies Anglaiſes d'Annapolis, dans la nouvelle Ecoſſe. Deux combats inégaux que la marine du Roi avoit eu à ſoutenir, l'avoient prodigieuſement affoiblie. Dans le combat naval de Finiſterre, les Anglais avoient pris ſix gros vaiſſeaux de Roi, & ſept de la Compagnie des Indes armés en guerre. La perte de ces vaiſſeaux & des effets pris ſur la flotte de France, avoit été eſtimée plus de vingt millions. Il ne reſtoit aux Français en Amérique, que ſept vaiſſeaux de guerre pour eſcorter les flottes marchandes. Ils furent rencontrés par quatorze vaiſſeaux Anglais. Le nombre l'emporta, & l'Amiral Breton amena dans la Tamiſe ſix vaiſſeaux des ſept qu'il avoit combattus. Madras étoit paſſée ſous la domination Françaiſe, & la belle défenſe de M. Dupleix avoit fait lever le ſiege de Pondichery aux Anglais. C'étoit à la vérité une foible compenſation pour tant de déſaſtres, mais les ſuccès continus des armes du Roi, dans les Pays-bas, en impoſoient à l'ennemi.

Les Alliés avoient conſtamment refuſé les propoſitions de paix que leur avoit faites Louis XV, à chaque victoire qu'il avoit remportée. Mais quand ils virent que Maſtricht alloit tomber après Berg-op-zoom; qu'on ſe diſpoſoit à marcher de-là à Nimegue; qu'enfin la Hollande étoit en danger, les ennemis demanderent eux-mêmes cette paix devenue néceſſaire à tout le monde.

On ouvrit un Congrès à Aix-la-Chapelle. Le

Marquis

Marquis de Saint Séverin, l'un des Plénipotentiaires de France, commença par déclarer qu'il venoit accomplir les paroles de son Maître *qui vouloit faire la paix, non en marchand, mais en Roi.*

Il en résulta bientôt ce traité si étonnant, où la France qui avoit épuisé son sang & ses trésors dans cette guerre; victorieuse depuis cinq ans, non seulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ses alliés. Par cette paix, le Royaume des Deux Siciles fut assuré à Don Carlos; Don Philippe fut établi dans les Duchés de Parme & Guastalla; le Duc de Modene fut remis en possession de ses Etats; Genes rentra dans tous ses droits. L'Angleterre qui n'avoit eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle, que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors & de sang; & la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle étoit auparavant. Le Roi de Prusse, dit Voltaire, fut celui qui retira les plus grands avantages. Il conserva la conquête de la Silésie. Le Roi de Sardaigne, fut, après le Roi de Prusse, celui qui gagna le plus, la Reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Toutes les Puissances intéressées & contractantes au traité général & définitif d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire, la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Cour de Turin, les Provinces-Unies, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le Roi de Prusse, l'Electeur de Baviere, le Duc de Modene, la République de Genes, garantirent la Pragmatique-Sanction pour tout l'héritage de l'Empereur Charles VI, en faveur de sa fille l'Impératrice Reine

de Hongrie, & de ſes deſcendants à perpétuité, ſuivant l'ordre établi par cette loi. Toutes ces Puiſſances renouvellerent leur garantie dans la meilleure forme qu'il eſt poſſible, à l'exception cependant des ceſſions déjà faites par l'Empereur Charles VI, & par l'Impératrice ſa fille, & de celles qui ſont ſtipulées par le préſent traité, article XXI.

Si jamais queſtion fut terminée complettement, ce fut celle de la Pragmatique-Sanction. Tous les Princes qui avoient fait naître des droits ou des prétentions ſur l'héritage de Charles VI, non ſeulement y renoncerent, mais même garantirent le nouvel ordre de ſucceſſion. Ou la foi des traités n'eſt qu'un jeu, ou cette affaire ne peut déſormais occaſionner de nouvelles diſputes en Europe. Tout droit qui n'a point été reclamé pendant la guerre de 1741, doit être cenſé preſcrit. Quand un Prince auroit un juſte ſujet de s'oppoſer à la Pragmatique-Sanction, aucune des Puiſſances contractantes à la Paix d'Aix-la-Chapelle, ne pourroit l'aider de ſes forces; parce que leur garantie eſt faite ſolemnellement, authentiquement, &, en un mot, a toutes les marques, qui rendent un acte obligatoire.

L'Auteur de la *Vie privée* de Louis XV rapporte, au ſujet de cette paix, l'anecdote ſuivante. Le Comte de Sandwich, Plénipotentiaire Anglais, étonné des facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi de France, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & craignant un deſſous de cartes, avoit écrit à ſes eſpions à Verſailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec ſécurité; qu'ils étoient ſûrs des Miniſtres, trop jaloux de l'aſcendant que le Maréchal de Saxe prenoit ſur le Monarque, & de la Maîtreſſe, qui étoit laſſe de courir les champs;

qu'ils étoient tous ligués à finir la guerre à quelque prix que ce fût.

Quand le traité d'Aix-la-Chapelle fut rendu public, les personnes qui desiroient que la paix fût affermie sur de solides fondements, ne purent s'empêcher de remarquer que les Plénipotentiaires, par une précipitation dont on ignore encore les motifs, avoient négligé de régler plusieurs affaires qui pouvoient devenir une source de nouvelles querelles.

On ne se trompoit pas. La Cour de France fit des plaintes à celle d'Angleterre dès le mois de Juin 1749; & pour arrêter des hostilités journalieres qui pouvoient enfin allumer une nouvelle guerre, on proposa de nommer des Commissaires qui régleroient à l'amiable les limites de Colonies Anglaises & Françaises.

Du nombre des protestations qui eurent lieu au traité d'Aix-la-Chapelle, d'après le protocole d'usage, on ajoutera ici que les Corses présenterent un Mémoire aux Plénipotentiaires du Congrès, pour les inviter à prendre connoissance de leurs démêlés avec la République de Genes; mais cette démarche fut inutile, malgré la protection que la Cour de Vienne & la Cour de Turin leur avoient promise. On ne daigna pas même faire attention aux plaintes des Corses. La guerre opiniâtre qu'ils ont soutenue depuis, & qui est une espece de phénomene en Europe, fera peut-être lire avec plaisir quelques morceaux du Mémoire, dans lequel ils exposent le motif de leur révolte & leurs prétentions.

» Nous avions parmi nous, disoient les Cor-
» ses, nombre de Seigneurs qui jugeoient sans
» appel les causes de leurs sujets; qui levoient
» leurs bannieres, & se confédéroient avec la Ré-
» publique; qui exerçoient les charges & le di-
» gnités dans leur patrie; &, qui enfin, étoient, à

» tous égards, ſur le même pied que les autres
» nobles d'Italie. Aujourd'hui les nobles & plé-
» béyens Corſes ſont confondus en tout par la po-
» litique des Génois. Les uns comme les autres,
» depuis près de 170 ans, ſont exclus ſolemnelle-
» ment, comme incapables d'exercer aucunes
» charges dans leur patrie, & même d'y ſervir
» dans les troupes. Nos Evêchés ſont tous pour
» les Génois, & il s'en eſt peu fallu qu'on ne nous
» enlevât de même nos Cures.

» Un mal plus affreux encore, c'eſt l'iniquité
» des Magiſtrats que Gênes nous envoyoit tous
» les deux ans. Ces Magiſtrats pauvres, ignorants
» au dernier point, ſçavoient uniquement qu'il
» leur étoit permis de commettre toutes ſortes
» d'injuſtices contre les Corſes, pour amaſſer des
» richeſſes. Ils vendoient d'avance aux habitants
» l'abſolution des meurtres qu'ils méditoient. Tout
» au plus la peine du Corſe homicide étoit d'être
» envoyé à Gênes pour y ſervir dans les troupes,
» & au bout de quelque temps il étoit renvoyé
» dans ſon pays; les parents de celui qu'il avoit
» tué, voyant que la République n'avoit pas
» vengé le crime, ſe vengeoient eux-mêmes. Il
» n'eſt point de nation qui ne fût fameuſe par le
» même crime, ſi elle le puniſſoit de même par
» une promenade ordinairement peu fâcheuſe &
» ſouvent utile.

» Des Loix également pernicieuſes, ſont celles
» par leſquelles, Gênes nous a ravi toutes ſortes
» de commerce au-dehors, & l'a contraint &
» borné en mille manieres dans l'intérieur de notre
» Île. Il en eſt arrivé ce qui étoit la ſuite naturelle
» des réglements de cette eſpece. En un mot, les
» Corſes ſe ſont dégoûtés du travail, puiſqu'ils
» ne pouvoient vendre leurs denrées, & il en
» ſeroit de même des peuples les plus labo-

» rieux, s'ils étoient dans la même gêne. . . ?
» Les Génois n'honorent & ne récompensent
» aucune vertu ; ils ne châtient aucun crime ; ils
» ne reconnoissent aucun service ; tout au plus ils
» le payent d'honneurs obscurs, ou même flétris-
» sants & injurieux : & le but constant de la Ré-
» publique, est d'affoiblir & d'appauvrir notre île,
» parce qu'elle est trop riche & trop puissante,
» pour la plier paisiblement sous le joug des Gé-
» nois. . . Enfin, est-il certain que, si les Génois
» veulent se soumettre les Corses, rien ne por-
» tera, ni ne forcera les Corses à accepter le joug
» des Génois? Il seroit donc à souhaiter pour la
» République de Genes, qu'on pût la faire entrer
» en raison, & la déterminer à se défaire de l'île
» de Corse. »

Lorsque les Corses faisoient ces remontrances aux Plénipotentiaires du Congrès en 1748, ils étoient bien loin de croire qu'une Puissance d'un autre ordre que celle de Genes leur dicteroit des loix, vingt ans après. Ce peuple si fier qui, depuis près d'un demi siecle, s'étoit affranchi du joug tyrannique des Génois, étoit bien loin de penser que le Roi Très-Chrétien, après l'avoir spécialement reconnu pour libre & indépendant, après avoir traité sur ce pied d'un accommodement entre la nation & la République de Genes, viendroit se substituer lui-même à de prétendus droits de cet Etat dont il avoit avoué l'impuissance. Ils étoient bien éloignés alors de s'attendre à voir la domination Française s'établir dans leurs foyers, à l'aide des roues, des potences & des bourreaux. L'invasion de la Corse sans réclamation de la part des Puissances intéressées à l'empêcher ou la prévenir, n'a pas paru moins étrange, moins illégitime, que n'a dû le paroître ensuite le partage de la Pologne. Envahir les Etats ; traiter une na-

tion conquiſe comme un troupeau de moutons vendus au marché ; ſe rendre Deſpote d'un peuple ſans le conſentement ſecret ou tacite de la nation, eſt quelque choſe d'aſſez inouï.

Nous allons voir les événements qui ſuivirent la paix d'Aix-la-Chapelle ; les intrigues qui partagerent la Cour de Louis XV, les querelles & aventures qui occuperent l'intérieur du Royaume, le reſte du regne de ce Prince.

Fin de la premiere Partie.
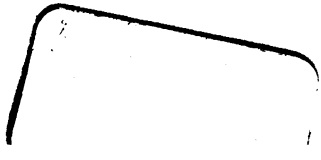
AUG 30 1963